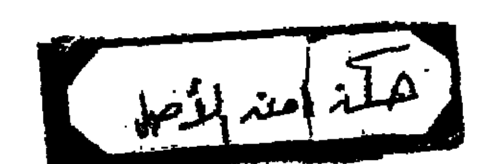
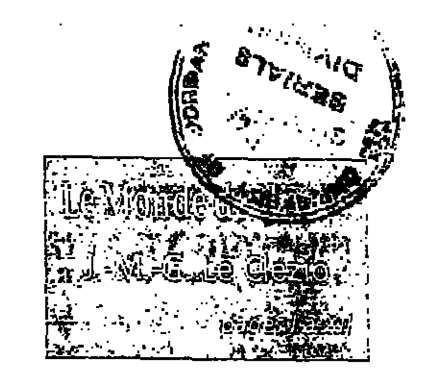




Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15660 – 7 F | VENDREDI 2 JUIN 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Serbes posent aux Occidentaux des conditions inacceptables

Le secrétaire général de l'ONU propose une refonte minimale du mandat de la Forpronu

LES SÉCESSIONNISTES serbes de Bosnie ont proposé, dans une lettre datée du mardi 30 mai et adressée au secrétaire général des Nations unies d'ouvrir des pourparlers sur la crise des otages à condition que l'ONU et l'OTAN s'engagent à ne pas recourir à l'emploi de la force, à démilitariser les six enclaves musulmanes décrétées « zones de sécurité » dans l'est de la Bosnie et à mettre fin aux livraisons d'armes à l'armée bosniaque.

Ces conditions sont inacceptables pour les Occidentaux, qui n'entendent pas *« négocier »* la libération des otages. Le capitaine de corvette Myriam Sochacki, porte-parole de la Forpronu, a précisé mercredi matin : *« La libération immédiate et sans conditions de tous les Casques bleus et observateurs militaires détenus par les Serbes de Bosnie est la seule solution acceptable à la crise actuelle ».*

M. Boutros Ghali a, pour sa part, présenté au Conseil de sécurité les quatre options concernant le nouveau rôle de la Forpronu. Le secrétaire général privilégie celle du maintien de la paix dans des *« conditions réalistes »*, c'est-à-dire avec un minimum de recours à la force. Un vote devrait intervenir dans le courant de la semaine prochaine.

Tout en préparant le *« renforcement »* de la Forpronu qui passerait, selon le premier ministre français, Alain Juppé, par la création d'une Force d'action rapide mise à la disposition du commandement des casques bleus en Bosnie, les Occidentaux essayent de relancer le processus de paix. Alain Juppé a invité les ministres de la défense et les chefs d'état-major de 14 pays de l'Union européenne ou de l'OTAN participant à la Forpronu à se rendre samedi à Paris.

Lire pages 2 et 3

M. Madelin veut donner la priorité à la réduction du déficit budgétaire

La hausse de la TVA augmenterait l'inflation de 0,6 à 0,8 point

ENVISAGÉE dans le cadre du projet de loi de finances rectificative que le gouvernement prépare pour la fin juin, la hausse de 18,6 % à 20 % du taux supérieur de la TVA aurait un impact sensible sur les prix. Selon les estimations du ministère des finances, de la Banque de France et du Crédit lyonnais, elle pousserait l'inflation à la hausse de 0,6 à 0,8 point, amputant d'autant le pouvoir d'achat des ménages ou les comptes des entreprises, selon l'évolution de la politique salariale. Cette hausse de la TVA rapporterait 37 milliards de francs. Compte tenu d'un dérapage de 25 milliards des comptes budgétaires, le ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, plaide auprès d'Alain Juppé pour que cette recette serve prioritairement à réduire le déficit de l'Etat, au détriment du financement des engagements présidentiels.

Lire pages 8 et 18



L'Europe incapable de bâtir une politique énergétique commune

LE CONSEIL EUROPÉEN de l'énergie, réuni jeudi 1er juin à Luxembourg, devait faire apparaître un début de compromis entre la position française et celle de la Commission européenne. Il ne devait pas apporter de conclusions au problème de la déréglementation de l'énergie et notamment de l'électricité. Toutefois, sur le fond, les convergences envisagées, liées à la notion de subsidiarité, laisseraient aux Etats une latitude jamais invoquée jusqu'à présent sur l'énergie. L'Union économique fait ainsi la démonstration de son incapacité à bâtir une politique énergétique commune.

Des manifestations massives ont eu lieu mardi 30 et mercredi 31 mai à Paris pour la défense du « service public à la française ». Le premier ministre, Alain Juppé, a réaffirmé son attachement aux spécificités du système français. L'identité de points de vues entre les salariés, la direction d'EDF et le monde politique tous bords confondus, a souligné la puissance symbolique dont est chargé ce dossier.

Lire page 20

■ La dérive meurtrière de Florence Rey et Audry Maupin

L'équipée meurtrière de Florence Rey et Audry Maupin, en octobre 1994, qui a fait cinq victimes, reste encore une énigme pour les policiers. p. 15

■ Alain Finkielkraut et l'« imposture Kusturica »

Selon le philosophe, le jury de Cannes, en récompensant *Underground*, s'est rendu complice d'une imposture. Les jurés ont porté aux nues la version branchée de la propagande serbe la plus mensongère. p. 16

■ La « pollution génétique » menace les fossiles

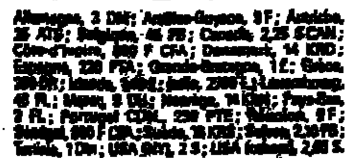
La traque de l'ADN ancien ouvre un fructueux terrain de recherche sur les très anciens vestiges humains, mais les progrès sont limités par les risques de contamination apportés par les chercheurs eux-mêmes. p. 24

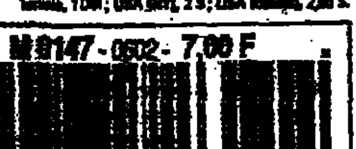
■ Un décret pour contrôler l'amiante

Après les révélations faites par des associations sur une épidémie de cancers dus à une exposition à l'amiante, le gouvernement s'apprête à promulguer un décret rendant obligatoires les mesures de l'air dans les bâtiments « floqués » à ce matériau. p. 14

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le prince Charles à Dublin ; Retour aux réalités p. 18





Le spleen des agents secrets français

POUR ÊTRE fonctionnaire du renseignement français, on n'en est pas moins homme ou femme. C'est-à-dire un salarié attaché à la défense de ses intérêts corporatistes. Or, à en croire le dernier bulletin du Cercle d'entraide sociale et culturelle, en quelque sorte le comité d'entreprise de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), tout ne serait pas aussi rose qu'on pourrait l'imaginer dans les services secrets. *« Notre maison*, avoue un agent, *est devenue la maison des blocages. »* Et un autre de surenchérir : *« Parler des hommes et des femmes d'ici, c'est parler davantage de malaise que de bien-vivre. »*

La cible de cette *« mauvaise humeur »*, comme il est écrit dans le bulletin, c'est moins l'actuel directeur général de la DGSE – avec lequel viennent tout juste d'être dissipés *« les malentendus de ces derniers mois »* – que son directeur de l'administration et son chef du service du personnel. Lesquels, qu'ils le veuillent ou non, symbolisent le retard mis, depuis 1990, par les gouvernements à adapter le plan Durafour de revalorisation de la fonction publique aux besoins des agents de la DGSE. *« Notre administration a du mal à se faire entendre auprès des différents ministères »*, rapporte la secrétaire générale du Cercle en regrettant quasiment de n'avoir ni droit syndical ni droit de grève.

Mais ce à quoi s'attaque surtout le simili-comité d'entreprise de la DGSE, c'est à *« l'ambiance de cette maison »*. *« Nous avons eu souvent l'impression d'être tenus à l'écart de certains projets, d'être regardés avec méfiance et – ce qui n'est plus une impression – de prendre quelques tapes sur le nez lorsque nous voulions aller un peu plus loin dans la concertation avec la direction de l'administration »*, est-il noté.

Forte de 2 500 civils et 1 500 militaires, la DGSE, si l'on en croit les porte-parole de ses personnels, *« ne s'est encore donné ni les structures ni les moyens de créer un sentiment d'appartenance, un esprit maison qui fidélisent »*. Les auteurs du bulletin déplorent les relations entre les directions, les services, les sections, qui *« sont trop souvent conflictuelles, en butte à des luttes d'influence, des réflexes de repli bureaucratique, des querelles de clochers et de personnes »*, le tout conduisant à l'immobilisme.

Les agents de la DGSE veulent en conséquence des échelons hiérarchiques *« moins centralisateurs, moins redondants, moins susceptibles »*, et ils réclament, pour l'avenir de leur service, *« une convivialité retrouvée »*. Déplorant d'être *« à l'étroit »* dans leur statut, dans les structures, jusque dans les lieux où ils exercent leurs compétences, et dénonçant *« des mentalités parfois archaïques »*, ils ont un espoir : être, un jour, à l'aise sur leur nouveau site dans les fortifications de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), lorsque la DGSE y sera transférée depuis sa caserne parisienne. Quatre ans d'études. Cinq ans de travaux. Un projet de 1,6 milliard de francs. Mais, d'ici là, il leur faudra patienter, beaucoup patienter, puisque le fort de Noisy-le-Sec ne sera pas prêt avant 2002.

Jacques Isnard

Israël-Syrie : l'enjeu du Golan

JÉRUSALEM rime avec passion, la Palestine avec nation, le Golan avec... frontière. Ce qui touche à la Ville sainte relève de la foi et des symboles. Ce qui concerne la Cisjordanie et Gaza met en jeu l'identité et le destin d'un peuple. Ni espace biblique ni lieu de mémoire – sauf celle du sang versé lors des terribles combats d'octobre 1973 –, le Golan est l'enjeu, plus banal, d'un conflit inter-étatique mêlant souveraineté, frontières et sécurité.

Son sort est affaire ni d'idéologie ni de religion, mais de géostratégie. On parle à son propos de *« ligne Maginot »*, d'*« Himalaya »* (côté israélien), ou d'*« Alsace-Lorraine »* (côté syrien). Autant de clichés qui renvoient à des situations ou des précédents familiers, appartenant à la catégorie des affrontements territoriaux classiques et solubles par la négociation.

Voilà pourquoi le dossier du Golan aurait pu être ouvert et traité avant ceux de la Palestine et *a fortiori* de Jérusalem, infiniment plus complexes et plus passionnels. Mais la volonté politique n'était alors au rendez-vous ni en Israël ni en Syrie. Voilà aussi pourquoi ce dossier, aujourd'hui qu'on s'y attelle sérieusement, a de bonnes chances d'aboutir avant les autres.

Carrefour des caravanes depuis l'Antiquité, le Golan présente un indéniable intérêt stratégique, même à l'époque des fusées Scud et des missiles à longue portée. Les 1 675 km² – dont 1 150 sous contrôle israélien – de ce balcon naturel surplombent, vers l'ouest, d'un à-pic de 600 mètres, la haute Galilée et le lac de Tibériade. Enfouie dans ses bunkers et ses tranchées, l'artillerie syrienne bombarda fréquemment – jusqu'en 1967 – les villages et kibboutzim frontaliers d'Israël, en contrebas. Le Golan est aussi l'un des châteaux d'eau d'Israël, ses sources alimentant plusieurs affluents du Jourdain.

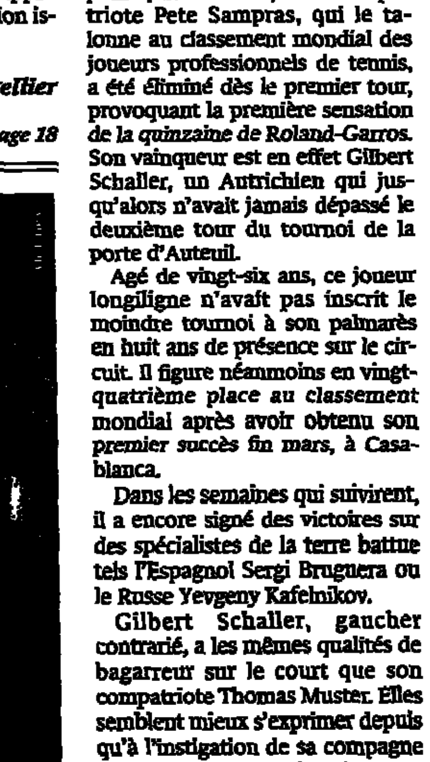
En juin 1967, l'armée juive conquiert le Golan en deux jours. Pendant la guerre du Kippour, elle en occupe 510 kilomètres carrés supplémentaires après une féroce bataille de chars. Cette zone et une petite poche autour de Kuneitra sont rendues à la Syrie aux termes de l'accord de désengagement conclu le 31 mai 1974 sous la houlette de Henry Kissinger. Depuis, des patrouilles des Nations unies surveillent, sans le moindre incident, une zone démilitarisée entre l'impressionnante double ligne de front.

Le 14 décembre 1981, à la demande du premier ministre Menahem Begin, la Knesset vote l'annexion du Golan, où s'appliquera dorénavant la législation israélienne.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 18

Gilbert Schaller fait sensation à Roland-Garros



LA ROUTE de l'Américain Andre Agassi vers un premier titre aux Internationaux de France de tennis s'est singulièrement dégagée mercredi 31 mai : l'un de ses principaux rivaux, son compatriote Pete Sampras, qui le talonne au classement mondial des joueurs professionnels de tennis, a été éliminé dès le premier tour, provoquant la première sensation de la *quinzaine* de Roland-Garros. Son vainqueur est en effet Gilbert Schaller, un Autrichien qui jusqu'alors n'avait jamais dépassé le deuxième tour du tournoi de la porte d'Auteuil.

Agé de vingt-six ans, ce joueur longiligne n'avait pas inscrit le moindre tournoi à son palmarès en huit ans de présence sur le circuit. Il figure néanmoins en vingt-quatrième place au classement mondial après avoir obtenu son premier succès fin mars, à Casablanca.

Dans les semaines qui suivirent, il a encore signé des victoires sur des spécialistes de la terre battue tels l'Espagnol Sergi Bruguera ou le Russe Yevgeny Kafelnikov.

Gilbert Schaller, gaucher contrarié, a les mêmes qualités de bagarreur sur le court que son compatriote Thomas Muster. Elles semblent mieux s'exprimer depuis qu'à l'instigation de sa compagne il a décidé de persévérer dans une carrière de tennisman qu'il envisageait de quitter, peu satisfait par ses performances.

Lire page 26

EX-YOUGOSLAVIE Les Serbes de Bosnie affichent leur volonté de négociation et proposent des *« discussions diplomatiques immédiates »*, seconde phase de leur *« offensive »* pour faire plier la communauté internationale. ● ALAIN JUPPÉ a, pour sa part, invité à Paris, samedi 3 juin, les ministres de la défense et les chefs d'état major des quatorze pays participant à la Forpronu. Il a souligné, mercredi à l'Assemblée nationale, que le renforcement de la Forpronu passait par la constitution d'une force d'action rapide. ● BOUTROS BOUTROS-GHALI a présenté, mercredi au Conseil de sécurité, quatre options concernant le nouveau rôle de la Forpronu, en privilégiant celle du maintien de la paix dans des *« conditions réalistes »*. Des discussions devaient s'ouvrir jeudi, et un vote intervenir dans le courant de la semaine prochaine au Conseil.

Les Serbes de Bosnie souhaitent « des discussions » sur la crise des otages

Alain Juppé veut réunir à Paris les pays participant à la Forpronu et prône la constitution d'une force d'action rapide. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, propose de modifier le mandat des « casques bleus »

PEUT-ÊTRE IMPRESSIONNÉS par les renforts militaires dépêchés par les Occidentaux ou, plus simplement, parce qu'ils pensent pouvoir être en mesure de sortir gagnants de l'épreuve de force actuelle autour des otages, les Serbes de Bosnie veulent négocier. A en croire les déclarations faites, mercredi 31 mai à Pale, leur fief, ils auraient – rapporte Rémy Ourdan, notre correspondant à Sarajevo – déclenché la deuxième phase de leur « offensive », celle des pourparlers, pour faire plier la communauté internationale. En proposant *« des discussions diplomatiques immédiates »* alors qu'ils détiennent plusieurs centaines de « boucliers humains », les Serbes tentent d'amener les représentants des pays occidentaux à s'asseoir à leur table, ce qu'ils ne sont pas parvenus à faire depuis l'été 1994, depuis qu'ils ont fermement rejeté le plan de paix du Groupe de contact.

Dans une lettre datée du 30 mai et adressée au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros Ghali, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, pose trois conditions *« à la reprise du processus de paix »*. Il exige, en premier lieu, *« des garanties des pays de l'ONU et de l'OTAN prévoyant que l'utilisation de la force n'est plus une option »*. *« Plus vous envoyez de soldats, plus vous aurez de violence »*, avertit M. Karadzic faisant allusion aux envois de renforts occidentaux qui se dirigent vers la Bosnie. Il réclame, ensuite, *« la démilitarisation immédiate et complète des zones de sécurité* [à savoir des six enclaves à majorité musulmane] » et, pour finir, *« la fin immédiate de toutes les livraisons d'armes, d'équipements militaires et autres matériels de guerre d'Iran, de Turquie et d'autres pays, conformément à la résolution de l'ONU concernant l'embargo sur les armes »* à l'encontre de l'ex-Yougoslavie.

La démilitarisation des six « zones de sécurité » de l'ONU est réclamée depuis longtemps par Pale, puisque cela enlèverait tout espoir à l'armée bosniaque de briser un jour par la force le siège de ces enclaves. Rien, en revanche, n'empêchera les forces serbes de conserver leurs nids d'artillerie autour de Sarajevo, Srebrenica ou Gorazde. Pour les Serbes de Bosnie, l'idéal serait, bien entendu, que cette démilitarisation s'accompagne d'un renoncement à l'utilisation des avions de l'OTAN.

Spectateurs de ce bras de fer, les Bosniaques ne se sont, jusqu'à présent, pas exprimés clairement, mis à part les traditionnelles dénonciations du *« terrorisme serbe »*. Ils restent muets sur les négociations pour une reconnaissance mutuelle entre la Bosnie et la Serbie – à laquelle poussent les Occidentaux – et ne font guère plus de commentaires sur les propositions concrètes des Serbes. Ce silence peut signifier que de discrètes tractations sont actuellement en cours ou, au contraire, que les Bosniaques se sentent exclus des projets que concocte la communauté internationale. Ils s'opposeront probablement à une démilitarisation totale des villes assiégées ainsi qu'à une modification significative du plan de paix.

Après trop de douloureuses déceptions, ils estiment ne pouvoir compter que sur leur armée pour reconquérir des territoires. Pourtant, il y a encore quelques jours, il était possible de sentir chez les Bosniaques un secret espoir que les Occidentaux changent leur fusil d'épaule et s'impliquent plus fortement à leur côté. Cet espoir n'a guère duré après les multiples appels à la négociation. Les Bosniaques, une nouvelle fois, risquent fort d'hésiter entre la souplesse et l'action, s'ils ont le sentiment d'être les victimes d'une crise qu'ils n'ont pas provoquée. Parfois dociles à la table de négociations, ils n'en choisissent pas moins l'action sur le terrain, en harcelant les Serbes dans plusieurs régions, afin d'entretenir la guerre et *« d'éviter le* statu quo ».

LA PROPOSITION DE M. JUPPÉ

Sans qu'il s'agisse encore d'une négociation formelle – les Occidentaux estiment ne pas avoir à négocier la libération des otages – le chargé d'affaires britannique à Belgrade s'est rendu, mercredi, en Bosnie, a rapporté la BBC, où il a rencontré durant quatre heures un émissaire des Serbes de Bosnie. Parallèlement, les Occidentaux préparent le *« renforcement »* de la Forpronu. Pour donner des suites concrètes à la réunion mardi et mercredi de l'Alliance atlantique aux Pays-Bas, le premier ministre, Alain Juppé, a indiqué que la France avait invité les ministres de la défense et les chefs d'état-major de quatorze pays de l'Union européenne ou de l'OTAN participant à la Forpronu à se rendre samedi à Paris.

Intervenant devant l'Assemblée nationale, M. Juppé a relevé que le renforcement de la Forpronu passait, notamment, par la constitution d'une Force d'action rapide *« mise à la disposition du commandement »* des « casques bleus » en Bosnie, et pouvant *« intervenir au sol »*. La France et la Grande-Bretagne, qui ont sur place les contingents les plus importants, a rappelé le premier ministre, *« ne peuvent pas porter seules l'effort indispensable »* pour muscler la Forpronu.

Qualifiant leur détention d'*« inacceptable »* – et de *« barbarie »* le comportement des Serbes –, M. Juppé a fait le point sur la situation des otages. Sur les quelque 350 membres du personnel des Nations unies aux mains des miliciens serbes, la moitié, dont 92 Français, *« sont désarmés et détenus en otage. [...] Plusieurs ont été utilisés comme boucliers humains et ont subi un traitement humiliant »*. *« A la suite des pressions exercées par le commandement de la Forpronu, assurance nous a été donnée que plus aucun n'était enchaîné »*, a rapporté M. Juppé. Les autres personnels détenus sont encerclés *« mais restent formés en unités constituées et conservent leurs armes »* ; les 75 Français dans ce cas sont en contact radio avec leurs chefs.

Aux Etats-Unis, le président Bill Clinton, rapporte notre correspondant Laurent Zecchini, a précautionneusement évoqué les trois situations dans lesquelles il pourrait, après avoir consulté le Congrès, dépêcher des soldats américains en Bosnie : décision de retrait des « casques bleus », *« opération de sauvetage d'urgence »* nécessitée par l'évolution sur le terrain, enfin appui éventuel à la *« reconfiguration »* de la Forpronu qui pourrait être décidée dans le cadre de son renforcement. A Moscou, le président Boris Eltsine s'est immédiatement déclaré opposé à l'envoi de troupes américaines en Bosnie.

La démission de lord Owen

Le médiateur de l'Union européenne dans la crise yougoslave, l'ancien chef de la diplomatie britannique David Owen, âgé de cinquante-sept ans, a annoncé sa démission devant la Chambres des lords, mercredi 31 mai, expliquant qu'il craignait que l'envoi de renforts britanniques en Bosnie n'*« entraîne la Grande-Bretagne dans une guerre des Balkans »*. Nommé lors de la Conférence internationale de paix en ex-Yougoslavie, tenue à Londres en août 1992, il n'a cessé de faire la navette entre les capitales occidentales et les Balkans pour tenter de négocier un accord de paix. Après avoir adopté une attitude interventionniste et prôné le bombardement de l'infrastructure serbe en 1992, lord Owen avait opéré un virage au point d'être accusé par les Bosniaques de défendre des positions proserbes. L'échec des plans de paix qu'il avait proposés, et la mise sur pied, en mars 1994, d'un groupe de contact par les cinq grandes puissances, l'avaient ensuite cantonné dans un rôle mineur.

Quand les Serbes se déguisent en « casques bleus »...

SARAJEVO
de notre correspondant

Le « casque bleu » danois en fonction devant la résidence du général Smith se frotte encore les yeux et se demande sérieusement s'il n'a pas rêvé. Il affirme avoir vu dans la rue, mardi après-midi, un blindé français dont la plaque d'immatriculation correspond à celle d'un véhicule récemment dérobé par les forces serbes. Le temps d'alerter ses camarades, d'appeler un responsable par radio, et le blindé a disparu. Cet incident signifie, si le témoignage du soldat n'est pas erroné, que les Serbes se promènent désormais tranquillement dans la ville de Sarajevo, en territoire contrôlé par l'armée bosniaque, et narguent les « casques bleus » jusque devant leur quartier général.

Les craintes qu'avait exprimées la Forpronu après le vol de treize véhicules de transport de troupes, de six chars légers, de plusieurs dizaines de jeeps et de camions, se sont renforcées. Les Serbes, s'ils peuvent ainsi franchir sans encombre les lignes de front, sont susceptibles de mener des actions militaires ou terroristes à l'intérieur de Sarajevo contre des objectifs bosniaques ou onusiens. Puisqu'ils ont également mis la main sur des uniformes, des armes individuelles et des cartes d'identification, ils ont la possibilité de voyager en toute impunité. La Forpronu, à la suite de cet événement, a dû se résoudre à autoriser la police bosniaque à fouiller tous les véhicules des Nations unies qu'elle estime suspects. Trois blindés danois en ont déjà fait l'amère expérience en étant retenus plusieurs heures à un barrage bosniaque. Les « casques bleus » durent se montrer extrêmement patients, afin de convaincre des policiers scrupuleux qu'ils étaient bien danois, et non pas serbes.

Si cet aspect de la crise demeure encore anecdotique, les états-majors n'en sont pas moins réellement soucieux de la facilité avec laquelle les Serbes peuvent mener une action offensive. Chaque entrée des bases de « casques bleus » est dorénavant barrée par un blindé armé d'un canon de 20 millimètres, et les gardes ont accru leur vigilance. Des patrouilles auraient également été effectuées dans Sarajevo, sans résultat. Les Serbes, s'ils se sont effectivement infiltrés dans la capitale bosniaque, ont, de toute façon, la faculté de voler d'autres plaques d'immatriculation sur des véhicules de l'ONU, et d'en changer chaque jour s'ils le désirent.

La confusion est donc totale. En cas d'attaque d'un commando serbe déguisé, toutes les mesures de sécurité risquent d'être dérisoires. La Forpronu préfère concentrer ses efforts sur les centaines d'otages et travailler à leur éventuelle libération. Les Bosniaques, en revanche, prennent cette affaire d'infiltration très au sérieux. Car lorsque la crise sera réglée pour les « casques bleus », eux devront continuer à affronter l'éventualité d'un coup de force mené par des Serbes portant impunément de symboliques bérets bleus.

Rémy Ourdan

M. Boutros-Ghali préconise le retour de la Forpronu à un rôle de strict « maintien de la paix »

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Le rapport présenté, mercredi 31 mai au Conseil de sécurité, par le secrétaire général des Nations unies envisage quatre options possibles concernant le nouveau rôle de la Force de protection des Nations unies (Forpronu) en Bosnie-Herzégovine. Mais Boutros Boutros-Ghali ne place pas ces scénarios à égalité. Il indique clairement où vont ses préférences, c'est-à-dire son hostilité *« personnelle »* à l'utilisation, par les « casques bleus », de *« méthodes militaires »* pour mettre fin au conflit. Il laisse cependant aux quinze pays membres du Conseil de sécurité le soin de se déterminer en faveur de l'une ou l'autre option. Des discussions devaient s'ouvrir dès jeudi 1er juin à ce sujet, un vote devant intervenir dans le courant de la semaine prochaine.

Ces quatre options sont les suivantes : 1) retrait de la Forpronu, qui serait remplacée en Bosnie par une *« petite mission politique, si tel est le vœu des parties »* en présence ; 2) maintien des tâches actuelles de la Forpronu et des méthodes en vigueur pour accomplir celles-ci ; 3) changement du mandat, afin de pouvoir utiliser plus largement la force militaire ; 4) révision du mandat, de façon à ce que celui-ci ne comporte plus que les tâches qu'une opération de maintien de la paix peut accomplir *« de façon réaliste, dans les circonstances prévalant actuellement en Bosnie »*. Quelle que soit la décision finale que prendra l'ONU, souligne M. Boutros-Ghali, celle-ci ne sera pas efficace sans une *« perspective réelle de solution négociée »*, c'est-à-dire une *« relance et une intensification »* du processus de paix, par une *« initiative nouvelle et significative »*.

Pour inciter le Conseil à soutenir la solution qu'il préconise – l'option numéro 4 –, M. Boutros-Ghali ne ménage pas ses critiques envers les trois premières propositions. Il souligne que le mandat initial de « maintien de la paix » de la Forpronu a été graduellement élargi, pour comporter *« des éléments d'imposition »* (de la paix), ce qui dénature la mission des « casques bleus ».

Soulignant les *« contradictions »* et les *« ambiguïtés »* du rôle de la Forpronu, M. Boutros-Ghali estime que celle-ci est désormais dans une situation *« intenable »*. La priorité, ajoute-t-il, est de prendre des mesures urgentes pour obtenir la libération des otages – ce qui ne peut se faire que par la *« négociation »* – et d'adapter le mandat de la Forpronu aux *« réalités opérationnelles et politiques sur le terrain »*.

Dans l'immédiat, le secrétaire général estime nécessaire de clarifier le rôle des « casques bleus », dont l'évacuation pure et simple de Bosnie constituerait une *« option en dernier ressort »*. L'idée d'un *statu quo* doit également être écartée, poursuit-il, parce que la Forpronu remplit actuellement une *« mission impossible »*. Si aucune décision n'est prise, un retrait définitif deviendra inévitable. M. Boutros-Ghali reconnaît qu'un renforcement de la Forpronu et un changement de son mandat lui permettant de déclencher des actions militaires (option numéro 3) pourrait être *« une option viable pour s'assurer que les Serbes de Bosnie et les autres parties en présence respectent les décisions du Conseil de sécurité »*.

Il se félicite que certains pays (la Grande-Bretagne et la France) soient prêts à déployer des renforts en Bosnie, mais il prévient aussitôt que l'utilisation de la force militaire pour remplir les tâches confiées à la Forpronu serait *« inappropriée »* dans le cadre d'une mission de maintien de la paix. Dans ce cas, ajoute-t-il, il serait nécessaire de remplacer la Forpronu par une force multinationale, placée sous le commandement d'un ou de plusieurs pays, comme ce fut le cas en Somalie et en Haïti (où il y eut une force d'intervention dirigée par les Américains). Une telle option, souligne-t-il, aurait pour résultat d'accroître l'ambiguïté sur la mission des « casques bleus ».

D'autre part, la mise en œuvre d'une force multinationale pourrait entraîner *« des combats sur une grande échelle »*, sans compter que les finances de la Forpronu sont déjà au plus bas : les impayés s'élèvent à 898 millions de dollars, soit 80 % du budget annuel. Pour toutes ces raisons, M. Boutros-Ghali est favorable à l'option numéro 4. Dans son esprit, il s'agit de revoir le mandat de la Forpronu de façon à le rendre plus *« réaliste »*, les « casques bleus » devant *« aider à contenir la situation en Bosnie sans créer des attentes sur* [leur] *capacité à imposer un arrêt de la guerre, ou à s'y mêler en prenant position en faveur de l'une des parties »*.

Le secrétaire général de l'ONU énumère la liste des tâches qui lui paraissent compatibles avec un rôle de strict maintien de la paix : *« bons offices, liaison et négociation, surveillance des cessez-le-feu, maintien d'une présence dans les "zones de sécurité"* (régions à majorité musulmane censées être protégées par l'ONU), *mais sans un quelconque engagement, réel ou implicite, d'utiliser la force pour les défendre »*.

M. Boutros-Ghali cite encore l'ouverture permanente de l'aéroport de Sarajevo (*« avec le consentement des parties »*), l'escorte des convois humanitaires, la surveillance des frontières (*« si les parties en sont d'accord »*, enfin l'utilisation de la force, *« y compris aérienne »* mais *« seulement en cas de légitime défense »*.

Bref, il s'agit des tâches qui sont déjà, du moins théoriquement, du ressort de la Forpronu. Dans ses observations, M. Boutros-Ghali ne fait pas état de la force d'action rapide, dont Français et Britanniques souhaitent la création. Cet « oubli » n'est pas anodin : le secrétaire général des Nations unies n'a jamais caché qu'il est hostile à tout rôle offensif des « casques bleus » ou de toute autre force qui serait liée au mandat de l'ONU en Bosnie.

Or, pour Paris et Londres, il s'agit-là d'un élément essentiel d'une réévaluation du rôle de la Forpronu. L'option numéro 4 privilégiée par M. Boutros-Ghali est activement soutenue par la France et la Grande-Bretagne, qui l'ont d'ailleurs fortement inspirée.

Mais ce soutien est conditionnel : sans la création de la force d'action rapide, la « nouvelle » mission de la Forpronu ressemble fâcheusement à un *« statu quo moins »*, selon la formule employée, mercredi 31 mai, par plusieurs diplomates occidentaux.

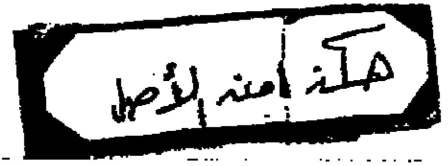
Laurent Zecchini

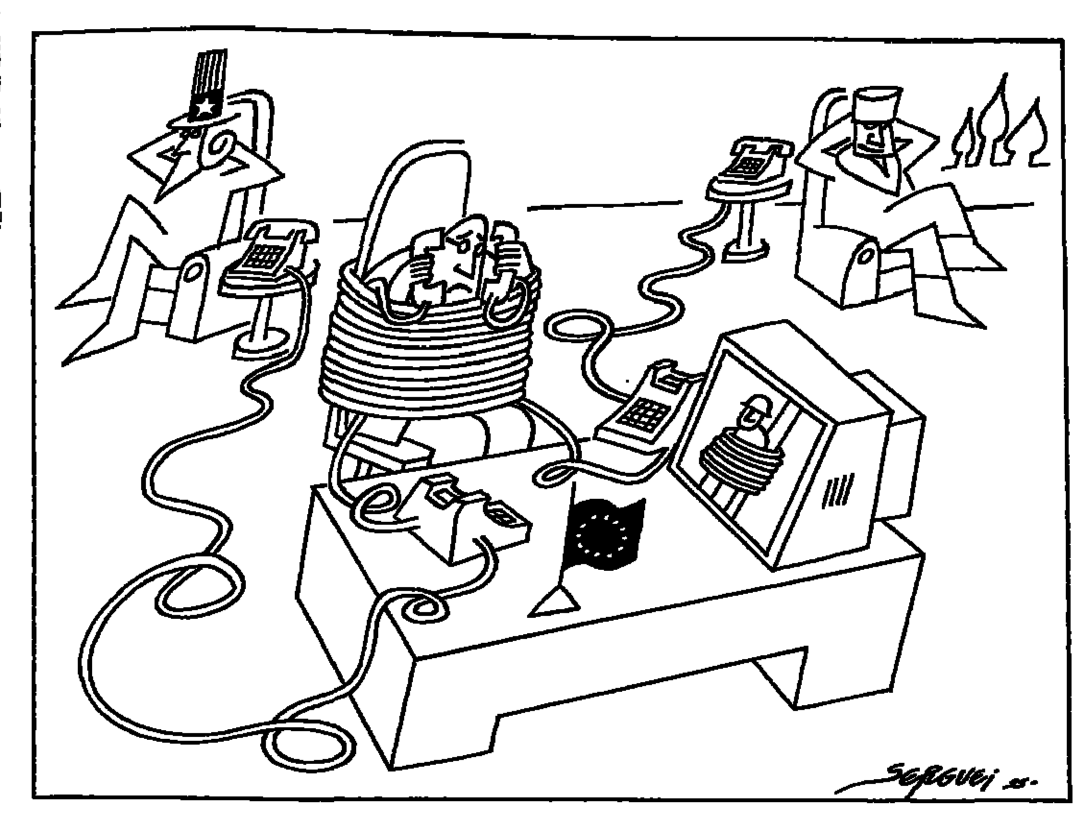
Dans ses observations, le secrétaire général de l'ONU n'a pas fait état de la Force d'action rapide, dont Français et Britanniques souhaitent la création

Les habillages diplomati

L'envoi de renforts divise l

Le général Rupert Smith : discrétic





M. Chirac se veut le « patron » de la politique étrangère française

Le dossier bosniaque est directement géré à l'Elysée

L'aggravation de la crise en Bosnie a permis au président de la République, Jacques Chirac, de marquer sa volonté de changement. Entouré de collaborateurs et de responsables militaires qui géraient ce dossier brûlant depuis deux ans, il a installé le poste de commandement à l'Elysée.

« LE PRÉSIDENT de la République est le chef des armées. » La Constitution l'ordonne. Jacques Chirac ne l'a pas oublié ; c'est donc à l'Elysée qu'est déterminée et conduite la politique de la France en Bosnie. La pratique institutionnelle le voulait ainsi, mais cela a permis au nouveau chef de l'Etat de manifester qu'il sera, comme tous ses prédécesseurs, le vrai « patron » de la diplomatie française et que pour celle-ci, aussi, il y aura un changement. Nul ne pouvait ignorer que la Bosnie était un des dossiers les plus brûlants que la nouvelle équipe trouverait sur son bureau. Nombre de ses membres, d'ailleurs, en connaissaient tous les tenants.

Alain Juppé bien sûr, mais aussi ses anciens collaborateurs au Quai d'Orsay : Dominique de Villepin, devenu secrétaire général de la présidence de la République : Maurice Gourdault-Montagne, aujoud'hui directeur de son cabinet à Matignon ; Bruno Racine, resté chargé de mission auprès de lui. Les responsables militaires, eux non plus, n'ont pas changé : l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées ; le général Christian Quesnot, chef de l'état-major particulier de Jacques Chirac comme de François Miterrand ; le général Alain Courthieu, chef du cabinet militaire d'Alain Juppé comme d'Edouard Balladur : le général Philippe-Jacques Mercier, qui occupe la même fonction auprès de Charles Millon qu'auprès de François Léotard.

Cette continuité chez les responsables imposait à M. Chirac de marquer le changement dans les faits. Les événements le lui ont permis. Dès le premier conseil des ministres effectif du nouveau gouvernement, le 24 mai, il a dans la foulée, et comme le faisait M. Mitterrand, réuni un conseil restreint sur la Bosnie. Son message a été clair : la France assume de grands risques dans l'ex-Yougoslavie ; elle est prête à continuer, mais elle veut vérifier qu'ils sont véritablement à la mesure de l'enjeu. L'objectif est donc de mettre fin à la *« routine »* des temps de cohabitation.

SATISFACTION

Un second conseil restreint, dès le début de la crise, le 26 mai, a permis de clarifier les choses. M. Chirac a souhaité que les militaires français servant sous les ordres des Nations unies cessent de se laisser engluer dans la lourdeur de l'organisation internationale et n'hésitent pas à réagir devant les attaques serbes quand ils en avaient les moyens. C'est dire que l'ordre du général Hervé Gobilliard, commandant les troupes de l'ONU à Sarajevo, de reprendre, samedi matin, le pont arraché par les Serbes aux Français, n'a pu que satisfaire Paris.

La réunion d'un autre conseil restreint, samedi, à l'Elysée a confirmé que la crise était gérée en direct par la présidence de la République. Ainsi, c'est M. Chirac qui a téléphoné personnellement à tous les responsables étrangers concernés. Sa présence aux obsèques, à Vannes jeudi 1er juin, des deux soldats français tués en Bosnie vaut confirmation de la responsabilité pleine et entière qu'il entend assumer dans cette affaire.

Thierry Bréhier

Les habillages diplomatiques de l'impuissance européenne

ANALYSE

RAREMENT épisode de la crise bosniaque aura, autant que le drame des otages, manifesté l'impuissance de l'Europe. Rarement aura été aussi patente l'inexistence de l'Union européenne en tant que force politique et militaire. La guerre est à sa frontière. Ses soldats, au service d'une mission de paix, sont pris en otage. Et l'Europe ne peut envisager de solution à cette crise sans l'aide de l'un ou l'autre des deux « Grands », comme au temps de la guerre froide. Une sortie militaire de l'imbroglio actuel suppose l'appui des Etats-Unis (notamment pour un retrait des « casques bleus ») et une sortie politique par la négociation dépend largement de la Russie (pour faire entendre raison à Belgrade).

Depuis le début du conflit dans les Balkans, d'ailleurs, l'Europe communautaire, celle dont le traité de Maastricht veut faire une « grande puissance » capable d'être entendue et respectée sur la scène internationale, a éprouvé son peu de poids politique et militaire. Elle a été tour à tour, ou en même temps, tiraillée par les tropismes différents de ses membres (Allemands plutôt pro-croates, France et Grande-Bretagne plutôt pro-serbes, etc.) et divisée sur les objectifs (fallait-il, et à quel rythme, reconnaître les Républiques nées de l'éclatement de la fédération yougoslave ?).

Elle a été incapable d'exercer la moindre dissuasion sur un Slobodan Milosevic décidé à semer la mort et la terreur au service de son rêve fou de Grande Serbie. La pression morale et politique est restée vaine sur cet ancien apparatchik communiste. Poreux, l'embargo économique et commercial est insuffisant pour inciter Belgrade à la modération. Pas plus que ses alliés serbes de Bosnie et de Croatie, M. Milosevic ne prend au sérieux la menace d'être un jour considéré comme un paria en Europe, recherché et poursuivi au nom des crimes de guerre qu'il a commandités. Enfin, les Serbes n'ont jamais cru en la réalité d'une menace d'intervention militaire européenne.

Mais, en fin de compte, ce sont tout de même les Européens qui sont venus sur le terrain – Britanniques, Français, Espagnols, Néerlandais, Suédois constituent le gros de cette bizarre force des Nations unies dépêchée sur place sous le nom de Forpronu. Ce sont eux qui sont en charge d'une mission impossible, puisque chacun assigne, implicitement, des objectifs contradictoires ou au minimum différents à ladite Forpronu. Britanniques et Français entendaient contenir la guerre, empêcher son éventuelle extension, apporter une aide humanitaire aux populations civiles, etc. Les Etats-Unis – qui n'ont pas un soldat sur place – voient les « casques bleus » comme prioritairement au service de la victime, le gouvernement légitime de la Bosnie-Herzégovine, agressé par la partie serbe. La Russie compte que la présence de l'ONU en Bosnie figera la situation et protégera les Serbes.

Compte tenu de cet invraisemblable compromis, les hommes de la Forpronu ont sans doute accompli au mieux leur impossible mandat. Ils ont payé cher, en morts et en blessés, d'être chargés de maintenir une paix qui n'existe pas sans avoir, par ailleurs, les moyens de l'imposer. Chaque fois que l'Europe – essentiellement la France et la Grande-Bretagne – a demandé des renforts, elle ne les a pas obtenus. Le mécanisme à double détente mis au point pour solliciter un appui aérien – accord de l'ONU et de l'OTAN – s'est avéré aussi catastrophique que celui qui a conduit au fiasco somalien. Les règles d'engagement paralysent Britanniques et Français, de moins en moins capables de se faire respecter.

Or, au fil des jours, l'impunité dont n'ont cessé de bénéficier les Serbes a conduit à la situation actuelle, qui voit des centaines de « casques bleus » et observateurs militaires de l'ONU pris en otage, exposés, menottes aux mains, comme boucliers humains sur d'éventuels sites stratégiques serbes. La seule réaction impossible à avoir est celle de l'étonnement. Rien n'était plus prévisible que ces prises d'otages ; les Serbes les avaient annoncées. Et pour des adeptes de l'« épuration ethnique », pour une soldatesque qui détruit les mosquées, brûle les monastères, pratique le viol à grande échelle et a perpétré en Europe les crimes les plus graves depuis la fin de la guerre, ce n'est, après tout, qu'un petit pas dans l'horreur. Pris au piège, les Européens peuvent conclure que la présence des « casques bleus » sur le terrain n'a plus de sens, qu'elle empêche de venir en aide aux Bosniaques, que le souci de protéger les hommes de la Forpronu est devenu une arme aux mains des Serbes, et qu'il faut donc se retirer. Mais une telle porte de sortie n'est disponible qu'avec l'aide des Américains. Paradoxalement, le départ de 23 000 « casques bleus » et de leur matériel ne peut s'accomplir sans l'appui logistique et humain des Etats-Unis. L'administration Clinton s'est engagée à fournir 20 000 hommes en cas de retrait. Mais elle n'a aucune envie d'en arriver là. Elle fera tout pour dissuader les Européens d'une évolution qui conduirait les Etats-Unis à dépêcher leurs soldats dans un pays dont l'immense majorité des Américains ignorent et le nom et l'emplacement sur la carte.

> Les hommes de la Forpronu ont payé cher, en morts et en blessés, d'être chargés de maintenir une paix qui n'existe pas, sans avoir par ailleurs les moyens de l'imposer

Reste la négociation. Là, c'est à la porte de la Russie qu'il faut frapper pour bénéficier d'un intercesseur disposant d'un certain crédit auprès des Serbes. Comme par hasard, l'Union européenne s'apprête à lever la seule « sanction » qu'elle avait décidée pour protester contre les massacres perpétrés par l'armée russe en Tchétchénie : le report de la signature de coopération politique et commerciale entre l'Union européenne et la Russie.

Comme le dit très bien, dans le *Wall Street Journal*, Jonathan Eyal, directeur du Royal United Services Institute de Londres, *« il n'y a jamais eu d'amour historique des Russes pour les Serbes ; l'intérêt principal du Kremlin (dans cette affaire) est de s'assurer que les Occidentaux ne soient pas autorisés à faire ce qu'ils veulent dans une zone que M. Eltsine considère comme relevant de la sphère d'influence russe »*. Et, si elle dispose encore de moyens de pression sur M. Milosevic – et ce dernier sur les milices serbes de Bosnie –, on voit bien que la diplomatie russe, sans doute une des rares institutions à n'avoir pas fondu avec l'URSS, ne ratera pas l'occasion de jouer les indispensables intermédiaires dans les Balkans. Au moment où l'on débat de l'architecture future de la sécurité en Europe, Moscou aura montré le poids de la Russie.

Le scénario de sortie de crise le plus probable serait alors une solution négociée à Belgrade par les Russes : engagement non avoué de l'OTAN à renoncer aux frappes aériennes en échange de la libération des « casques bleus ». Le tout avec l'habillage diplomatique nécessaire : nouveau mandat pour la Forpronu, révision de son dispositif, etc. Dans cette hypothèse, comme dans celle d'un retrait, dont les Etats-Unis ne veulent pas, mais qui nécessiterait leur appui, l'Europe aura manifesté sa dépendance.

Alain Frachon

L'envoi de renforts divise les députés britanniques

LONDRES
correspondance

L'envoi de renforts britanniques provoque un vif débat au Royaume-Uni, deuxième pourvoyeur de « casques bleus » en Bosnie après la France. Au cours d'une session extraordinaire du Parlement, le 31 mai – la première depuis le conflit des Malouines en 1982 –, John Major a défendu en termes vigoureux l'intervention accrue en Bosnie après la prise en otage par les milices serbe de « casques bleus » de l'ONU, dont trente-trois fusiliers gallois : *« Il n'est pas question d'un retrait,* a-t-il affirmé, *sauf si les risques deviennent inacceptables. »*

Le premier ministre a confirmé l'envoi, au cours des trois prochaines semaines, de six mille deux cents soldats supplémentaires, dont un millier ont déjà reçu l'ordre de partir pour la Bosnie. Cette force viendra s'ajouter aux quelque trois mille quatre cents militaires britanniques déployés en Bosnie-Herzégovine. Le cessez-le-feu en Ulster a permis à l'armée de disposer de davantage de réserves pour renforcer rapidement le contingent onusien, commandé par un officier britannique, le général Rupert Smith.

L'actuelle crise des otages bouleverse les lignes partisanes traditionnelles à Westminster. Parmi les avocats d'un retrait de la Forpronu se trouvent non seulement des « eurosceptiques » du Parti conservateur et des pacifistes traditionnels, mais bon nombre de parlementaires de droite modérés, souvent âgés, ayant vécu la deuxième guerre mondiale, à l'instar de l'ancien premier ministre Edward Heath. Les arguments de ceux qui sont opposés à la présence de troupes britanniques en Bosnie sont relayés par les organes de presse tories, comme le *Daily Telegraph* ou le *Daily Mail*, et par une brochette de généraux à la retraite, dont plusieurs héros de la campagne des Malouines.

Partisan de la manière forte, John Major peut compter sur l'appui de la majorité de ses parlementaires, mais aussi des travaillistes et des libéraux-démocrates. Sans parler des grands quotidiens d'opposition ou de l'ancien premier ministre Lady Thatcher, qui ne cesse pourtant de dénoncer les options européennes de son successeur. *« Un retrait n'est pas notre objectif, mais si tel devait être le cas, cet accroissement du dispositif nous aiderait dans notre tâche »*, a déclaré le premier ministre qui, malgré son attitude ferme, préfère garder deux fers au feu afin de tenir compte d'une opinion publique largement favorable au repli des *boys*. De l'avis général, les renforts britanniques, ainsi que le porte-avions *Illustrious*, qui croise actuellement en Adriatique, pourront être utilisés le cas échéant pour faciliter le rapatriement des troupes.

En annonçant sa démission de son poste d'émissaire de l'Union européenne dans l'ex-Yougoslavie, qui sera effective fin juin *(lire page 2)*, Lord Owen a d'ailleurs fait écho au pessimisme ambiant en affirmant : *« S'il n'y a pas d'accord de paix global à l'automne, les forces des Nations unies pourraient être contraintes à se retirer. »*

Marc Roche

Le général Rupert Smith : discrétion et courage

LONDRES
de notre correspondant

Aux premières lignes du conflit bosniaque depuis décembre 1994, le général Rupert Smith, chef de la Forpronu, détonne par rapport à ses prédécesseurs, son compatriote Sir Michael Rose ou, plus encore, le général français Philippe Morillon. Les observateurs britanniques ne manquent pas de rappeler sa discrétion proverbiale, aussi bien à Sarajevo que lorsqu'il commandait le contingent britannique pendant la guerre du Golfe ; là aussi, il était à l'opposé du photogénique Sir Peter de la Billiere.

Au contraire de tant d'officiers médiatiques, le général Smith n'aime pas la publicité, au point d'avoir refusé d'entrer dans le *Who's Who*. On ne sait pas grand-chose de sa vie privée, si ce n'est qu'il est né en 1943, qu'il est marié, qu'il a deux fils et que son père, un fermier néo-zélandais qui avait rejoint la RAF, participa au raid contre la prison d'Amiens.

Mais il ne faudrait pas confondre ce goût de la discrétion avec de la faiblesse, rappellent les Anglais. Car le général Smith a la réputation d'être un homme de courage, qui sait décider après mûre réflexion. C'est « un soldat parmi les soldats », couvert des décorations les plus prestigieuses, qui commença sa vie comme engagé volontaire avant d'entrer à l'académie de Sandhurst, qui réussit à faire d'unités disparates un véritable corps de combat contre l'Irak, et qui risqua sa vie pour sauver l'un de ses officiers lors d'un attentat alors qu'il servait en Irlande du Nord ; il en sortit gravement brûlé. Ce parachutiste respecté de ses hommes passe pour savoir écouter et serait, selon le *Sunday Telegraph*, un adepte de la « guerre du futur » contre des forces de guérilla.

Il se trouve aujourd'hui dans un conflit où il doit aussi faire preuve de talents politiques. Parviendra-t-il à s'en sortir mieux que ceux qui l'ont précédé au QG de la Forpronu de Sarajevo, soumis à des ordres et à des intérêts contradictoires, et contraint de se défendre une main liée dans le dos contre des adversaires ne respectant pas les règles apprises à l'école de guerre ?

Patrice de Beer

Silvio Berlusconi entretient le doute sur la vente de son empire médiatique

Après Robert Murdoch, le prince saoudien El Walid Ben Talal se porte acquéreur de la Fininvest

Si les candidats au rachat de tout ou partie de l'empire médiatique de Silvio Berlusconi se multiplient, on s'interroge toujours sur les véritables intentions de l'ancien président du conseil. Ce dernier, en alimentant ces rumeurs de vente, pourrait ainsi chercher à faire pression sur l'électorat avant la tenue des référendums du 11 juin qui l'obligeraient, si le « oui » l'emporte, à se défaire de deux de ses trois chaînes de télévision.

ROME
de notre correspondante

Jeudi dernier 25 mai, Silvio Berlusconi recevait à déjeuner, à Rome, le magnat australien de la communication, Rupert Murdoch ; trois jours plus tard, c'était, selon la presse italienne, le tour du prince saoudien El Walid Ben Talal d'être l'hôte de l'ex-président du Conseil, dans sa villa d'Arcore, près de Milan. Un même but aurait motivé ces deux tête-à-tête : le rachat éventuel de la société Mediaset, qui réunit les trois chaînes de télévision du groupe Fininvest appartenant à M. Berlusconi, ainsi que leur régie publicitaire, Publitalia, véritable poule aux œufs d'or du groupe.

Dans le cas de Rupert Murdoch, l'offre de rachat, chiffrée à quelque 4 600 milliards de lires (1 milliard de lires équivaut à environ 3 100 000 francs) a été largement commentée, y compris par M. Murdoch lui-même, qui dans un entretien au quotidien *La Stampa* expliquait, il y a quelques jours, qu'il prendrait la totalité des trois chaînes, ne laissant aucun paquet d'actions à Silvio Berlusconi, et qu'il se chercherait ensuite un partenaire italien pour, à partir de la péninsule, renforcer sa position sur le marché européen. Plus discrète, en revanche, était jusqu'ici la négociation menée par l'alliance qui regroupe l'allemand Leo Kirch, le groupe américain Time Warner et le prince saoudien El Walid Ben Talal.

« ÉTUDE APPROFFONDIE »

Ce dernier, richissime membre de la famille régnante, président à trente-huit ans de la United Saudi Commercial Bank et premier actionnaire depuis 1991 de la Citicorp américaine, a déjà effectué un gros investissement (2,4 milliards de francs) dans la recapitalisation d'Eurodisney en 1994. Cette fois, le prince El Walid Ben Talal, sans préciser la somme proposée, a confirmé ses projets en Italie et répété que des négociations avancées étaient en cours qui porteraient sur *« 30 % à 40 % »* de l'empire médiatique berlusconien. Un projet qui, contrairement à celui de M. Murdoch, laisserait 30 % aux mains de Silvio Berlusconi.De son côté, Fininvest, qui n'a ni confirmé ni démenti, s'est bornée à répéter que *« toutes les solutions et les partenaires éventuels étaient actuellement l'objet d'une étude approfondie »*. Alors Silvio Berlusconi est-il vraiment décidé à vendre ? Cherche-t-il à montrer un peu de bonne volonté aux yeux des partisans antitrust ? Les avis sont partagés. Certains estimant même que l'ex-président du Conseil utilise ces rumeurs de vente à des groupes « étrangers » pour faire pression sur l'électorat à quelque dix jours d'une série de référendums fixés au 11 juin, qui l'obligeront, si le « oui » l'emporte, à se défaire de deux de ses trois chaînes de télévision.

Quoi qu'il en soit, il est évident que toutes les négociations devront attendre les réferendums, car, même si M. Berlusconi persiste à vendre, de l'issue du vote du 11 juin dépendra aussi le prix d'une Mediaset qui risque d'être redimensionnée.

D'autant plus que les nouveaux démêlés de Fininvest avec la justice pourraient avoir des conséquences sur la santé du groupe. Le principal coup qu'il vient d'encaisser étant l'arrestation, en fin de semaine dernière, sous couvert d'avoir participé à l'élaboration de *« fonds secrets »*, du président et administrateur délégué de Publitalia, Marcello Dell'Utri. Laquelle Publitalia, élément moteur essentiel de Mediaset et par-delà de Fininvest, risque également d'être sérieusement remise en question car, début juillet, la justice devra décider si la régie publicitaire doit être mise ou non sous tutelle judiciaire, ainsi que l'ont réclamé les juges milanais qui estiment que sa gestion est l'objet de nombreuses *« irrégularités »*.

Décision qui serait évidemment catastrophique pour le groupe de M. Berlusconi, ce qui a motivé une nouvelle levée de boucliers de la part des alliés de l'ex-président du Conseil contre une *« justice orientée »* et qui vise *« à détruire un groupe »*, sinon *« à en exproprier son légitime propriétaire »*.

Marie-Claude Decamps

Un arrêt de la Cour suprême inquiète l'Amérique noire

Le jugement déclarant inconstitutionnel un programme de bourses scolaires en faveur des Noirs des Etats-Unis est désormais confirmé

WASHINGTON
de notre correspondant

La Cour suprême des Etats-Unis a rendu récemment un arrêt qui a de quoi inquiéter les Noirs américains ainsi que les défenseurs des programmes destinés à favoriser les minorités, nommés *affirmative action*. D'autant que les républicains ne cachent pas leur hostilité à l'égard de la politique de *« discrimination positive »* en faveur des minorités, raciales notamment. La cour d'appel de Richmond (Virginie) avait décidé, en octobre 1994, de déclarer inconstitutionnel un programme de quarante bourses scolaires en faveur des Noirs mis en place par l'université de l'Etat voisin du Maryland. Le tribunal avait conclu que le passé peu exemplaire de cet établissement en matière d'égalité raciale ne constituait pas une raison suffisante pour justifier une discrimination à rebours contre les Blancs.

Jusqu'en 1954, les Noirs étaient interdits sur ce campus. A partir de 1988, des bourses leur furent spécialement réservées. Aujourd'hui, ils représentent 12 % des étudiants et 24 % de la population du Maryland. Ignorant les demandes insistantes de l'administration Clinton, la Cour suprême a estimé, lundi 22 mai, qu'il n'était pas nécessaire de revenir sur le jugement précédent, ce qui revient *de facto* à le légitimer. Les responsables universitaires ont qualifié cette décision de *« tragique »*, tandis que les organisations conservatrices proches du *Grand Old Party* ont pavoisé.

Plus de la moitié des universités américaines ont mis en place des programmes comparables, dont l'avenir est désormais incertain. Dans l'immédiat, le jugement de la cour de Richmond devrait être applicable aux cinq Etats qui dépendent de sa juridiction. Si les juges ne se sont pas prononcés sur le bien-fondé des programmes d'*affirmative action*, ils ont adressé un signal, fort et clair, aux autres juridictions qui seront saisies pour des motifs comparables. C'est ce qu'espèrent les adversaires de la *« discrimation positive »*, portés par la « révolution » républicaine, laquelle semble en phase avec les certitudes d'une Amérique qui a viré à droite.

Le président Clinton sait que ce débat sera l'un des thèmes de la campagne présidentielle de 1996 : il a promis de revoir toutes les mesures de « discrimination positive », afin de décider si elles demeurent *« justes »*. S'agissant de l'égalité d'accès à l'université, une étude récente, portant sur douze Etats (parmi les dix-neuf qui avaient établi un système d'éducation ségrégatif à la fin de la guerre civile), montre qu'aucun d'eux ne peut exciper d' *« un niveau acceptable de succès dans la déségrégation de son système d'éducation supérieure »*. Au contraire.

Le jugement de la cour de Richmond devrait être applicable aux cinq Etats qui dépendent de sa juridiction

Quarante ans après que la Cour suprême a déclaré hors la loi la ségrégation raciale dans l'éducation, la situation prévalant dans le sud des Etats-Unis révèle la persistance de fortes pesanteurs raciales.

La plupart des universités sont « blanches » à plus de 80 %, et *60 % des nouveaux étudiants noirs* s'inscrivent dans des établissements « historiquement noirs ». Dans ces douze Etats, les taux de réussite aux examens, parmi les minorités hispanique et noire, sont stagnants ou déclinants. Enfin, le montant des aides financières en faveur des étudiants les plus nécessiteux, qui appartiennent de façon disproportionnée à ces minorités, ne cesse de diminuer. Cette tendance se vérifie au niveau national.

De tels résultats soulignent l'ambiguïté de la politique d'*affirmative action*. Ses défenseurs y voient la preuve qu'il faut intensifier les mesures de *« discrimination positive »*, alors que ses adversaires, *qui ont le vent en poupe*, concluent à leur inefficacité.

Laurent Zecchini

Boris Eltsine refuse l'aide japonaise après le séisme de Sakhaline

Le président russe tente une diversion nationaliste pour faire oublier les carences de l'Etat

MOSCOU
de notre correspondant

Estimant que *« dans l'ensemble »* la Russie était, elle-même, *« en mesure de venir à bout »* des conséquences du séisme qui a frappé, dimanche 28 mai, l'île de Sakhaline, faisant, selon le dernier bilan, plus de 550 morts, 400 blessés et près de 2 000 disparus dans les ruines, Boris Eltsine s'est implicitement prononcé, mercredi 31 mai, contre l'aide que le Japon était disposé à apporter. *« Après, ils* [les Japonais] *vont spéculer à ce propos pendant des années et peuvent dire : rendez-nous les îles Kouriles ! »*, a ajouté le président russe. Ces îles, au sud de Sakhaline, ont été annexées par Moscou à la fin de la seconde guerre mondiale et sont toujours revendiquées par Tokyo. La Russie n'a accepté que l'aide en matériel du Japon, refusant l'envoi de personnel de secours.

Le président russe tentait peut-être, par une diversion nationaliste, de faire oublier ce qui, ailleurs, ferait l'objet d'un scandale national. Cinq des 6 stations sismiques que comptait cette zone à haut risque ont ainsi été fermées en 1994 faute d'argent, a révélé Gennadi Sobolov, directeur de l'Institut russe de géophysique. L'une d'entre elles se situait à 80 kilomètres de la ville de Neftegorsk, rasée dimanche par le séisme. « Les autorités ont tout fait pour que la tragédie ait lieu », titre le quotidien de Moscou à fort tirage *Moskovski Komsomolets*. Plus généralement, un tiers des 180 stations sismiques russes ont été fermées depuis dix-huit mois, faute de financement. D'autres fermetures sont programmées dans des zones à risque, disent les scientifiques, qui redoutent d'autres violentes secousses dans l'Extrême-Orient russe.

VACANCES

« Les dirigeants russes ont-ils eu une réponse adaptée aux circonstances ? », s'interrogent, mercredi, les *Izvestia* dans un éditorial sarcastique. Le journal note qu'en décrétant un jour de deuil national à la mémoire des victimes la Russie *« commence à adopter, quoique tardivement, les normes les plus élémentaires d'une attitude civilisée à l'égard de ses citoyens, si ce n'est pour ceux qui sont vivants, au moins pour ceux qui sont morts »*. Les *Izvestia* notent cependant qu'en cas de tragédie nationale la réaction des autorités doit être *« immédiate »*. Le message du président à la nation *« n'est pas venu une heure après la catastrophe, ni même le lendemain, mais trois jours plus tard. Etrange manière de convaincre le peuple que le président contrôle la situation »*, ironise l'éditorialiste, qui estime que les téléspectateurs ont du avoir *« des sentiments encore plus étranges »* en voyant le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, exprimer ses condoléances en prenant des vacances à Sotchi. Des vacances interrompues *« à la hâte »*... quelques jours après la catastrophe.

Jean-Baptiste Naudet

■ **RUSSIE : détruite par le séisme, dimanche 28 mai, la ville de Neftegorsk ne sera pas reconstruite**, a confirmé mercredi 31 mai le ministre russe de la construction, Efim Bassine. Les survivants seront relogés à Okha, à 70 kilomètres au nord de Neftegorsk, ou à Ioujno-Sakhalinsk, la capitale de l'île de Sakhaline, à plusieurs centaines de kilomètres au sud. – *(ITAR-TASS.)*

La ratification par Athènes de la convention sur le droit de la mer risque d'envenimer les relations gréco-turques

LE PARLEMENT grec a ratifié à l'unanimité, mercredi 31 mai, la convention de l'ONU sur le droit de la mer, un traité international couvrant tous les aspects de l'utilisation des eaux maritimes mais contesté par la Turquie, en litige avec la Grèce en mer Egée.

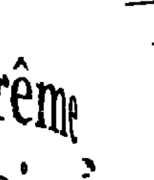
L'éventualité d'une extension des eaux territoriales grecques (au-delà des 6 milles) par l'entrée en vigueur, le 15 novembre 1994, de cette convention avait brusquement fait remonter la tension entre la Grèce et la Turquie, qui avaient effectué en mer Egée des manœuvres simultanées.

A tel point que les Etats-Unis avaient dépêché un croiseur pour surveiller les exercices et empêcher un éventuel conflit.

UNE CARTE SUPPLÉMENTAIRE

La ratification de la convention par le Parlement athénien a coïncidé avec un entretien mercredi, à Noordwijk (Pays-Bas), en marge de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, des chefs de la diplomatie des deux pays, Carolos Papoulias (Grèce) et Erdal Inonu (Turquie). Interrogé par la télévision grecque, M. Papoulias a fait part de l'existence *« d'un climat toujours lourd »* entre la Grèce et la Turquie, soulignant qu'*« aucun progrès n'a été enregistré dans les relations entre les deux pays »*.

La Grèce n'a, toutefois, pas dit qu'elle appliquerait le traité et étendrait ses eaux territoriales, mais elle a indiqué qu'elle aurait le droit de le faire quand bon lui semblerait. Les diplomates occidentaux jugent improbable que la Grèce étende de fait ses eaux territoriales, le premier ministre, Andreas Papandreou, souhaitant vraisemblablement se contenter d'en brandir la menace pour disposer d'une carte supplémentaire dans toute négociation avec la Turquie, notamment à propos du statut de Chypre. – *(AFP, Reuter.)*



...rrêt de la Cour suprême ...uiète l'Amérique noire

...ugement déclarant inconstitutionnel ...ogramme de bourses scolaires en faveur ...rs des Etats-Unis est désormais confirmé

Le jugement de la cour de Richmond devrait être applicable aux cinq Etats qui dépendent de sa juridiction

La ratification par Athènes ... la convention sur le droit de la mer ... d'envenimer les relations ...

La Turquie cherche l'appui des partis kurdes pour assurer la sécurité de sa frontière avec l'Irak

La « non-politique » des Etats-Unis, focalisés sur le renversement de Saddam Hussein, préoccupe Ankara

En attendant une éventuelle levée des sanctions contre le régime de Bagdad et la restauration du pouvoir central sur l'ensemble du territoire irakien, la Turquie considère que l'appui des Kurdes irakiens est la seule option possible pour élaborer un dispositif de sécurité à la frontière et mettre un terme aux incursions du PKK. Une « *solution temporaire* à *long terme* » qui exige aussi l'accord des alliés et des Etats de la région.

ISTANBUL
de notre correspondante

Les délégations se succèdent dans les couloirs de la diplomatie turque où, quatre semaines après le retrait des 35 000 soldats qui avaient pénétré dans le nord de l'Irak le 20 mars dernier pour combattre le PKK, les autorités tentent de dessiner une politique de sécurité cohérente à l'égard de cette région.

La tâche se révèle complexe : la Turquie est souvent tiraillée entre le cœur et la raison, qui lui dictent des intérêts contradictoires. Les Turcs sont préoccupés notamment par ce qu'ils appellent la *« non-politique »* des Etats-Unis dans la région, qui indexe toute décision sur l'éventuel renversement de Saddam Hussein. Récemment, ils ont exprimé ce souci à une délégation américaine venue prendre la température d'Ankara dans l'optique d'un renouvellement du mandat de l'opération alliée « Provide Comfort » à fin juin. La raison forcera probablement la Turquie à voter pour la huitième fois l'extension du mandat de la force aérienne internationale, pourtant très impopulaire auprès des nationalistes turcs. C'est cette raison également qui pousse la Turquie, malgré sa méfiance à l'égard des partis kurdes, à chercher leur appui pour assurer la sécurité de sa frontière et empêcher les incursions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Dans une « conjoncture idéale », la Turquie préférerait évidemment la levée des sanctions contre le régime de Bagdad et la restauration de l'autorité du pouvoir central sur l'ensemble du territoire.

En l'absence de contrôle ferme, les combattants du PKK ont commencé à regagner la zone évacuée, dès le retrait des forces d'Ankara, un développement que les autorités turques ne réfutent pas mais qui ne semble pas particulièrement les préoccuper. Les Turcs sont convaincus que, dans les circonstances actuelles, les Kurdes irakiens sont la seule option disponible pour appliquer un dispositif de sécurité à la frontière. Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), qui contrôle actuellement les 350 kilomètres qui séparent l'Irak de la Turquie, souhaite un accord bilatéral avec la Turquie.

La partition du Kurdistan irakien

TURQUIE / SYR. / IRAN / IRAK / Mossoul / 36° / KURDISTAN IRAKIEN / Kirkouk / Tigre / Euphrate / Samarra / Bagdad / 80 km / Incirlik

Kurdistan sous contrôle irakien — Région kurde : PDK (Parti démocratique du Kurdistan) ; UPK (Union patriotique du Kurdistan)

RECONSTRUCTION

Un plan a été soumis aux autorités turques qui prévoit le déploiement de 15 000 à 20 000 *peshmergas* dans la zone frontalière, armés et payés par la Turquie et qui devraient être appuyés par un réseau de renseignements, explique le représentant à Ankara du PDK, Safeen Dizayee. Mais, affirme-t-il, la reconstruction de quelque 300 villages, évacués de force par Saddam Hussein dès les années 70, fournirait la meilleure garantie de sécurité pour la Turquie.

Ce plan va cependant à l'encontre de la politique menée par les forces de sécurité turques de leur côté de la frontière. Accusant fréquemment les villageois kurdes de fournir un soutien logistique – volontaire ou non – aux militants du PKK, les forces de sécurité ont vidé des centaines de villages, forçant les habitants, souvent avec brutalité, à quitter leurs maisons. Les responsables turcs expriment également des doutes quant à la capacité du PDK à recruter un nombre suffisant de *peshmergas*. *« Barzani ne dispose que de 15 000* peshmergas *au total, la plupart sont engagés dans la lutte avec l'UPK. Ces chiffres ne sont pas réalistes »*, explique un diplomate. Le PDK, pour faire preuve de sa bonne volonté, a pris le contrôle de quelques points stratégiques évacués par les forces turques, avec l'aide d'une modeste force de 500 hommes.

Les Turcs sont cependant convaincus que les Kurdes irakiens ne seront à même de mettre en œuvre un dispositif de sécurité que lorsqu'ils auront mis fin au conflit fratricide qui, selon des sources kurdes, aurait causé la mort de 3 000 à 4 000 personnes au cours de l'année écoulée. La Turquie préférerait dès lors un accord tripartite, incluant l'Union patriotique du Kurdistan, de Jalal Talabani (UPK), même si ce groupe n'a actuellement pas accès à la frontière. Une délégation de ce parti était d'ailleurs de passage à Ankara ces jours derniers.

Les diverses parties s'attribuent mutuellement la responsabilité de l'échec d'un accord similaire, conclu en 1992, les Kurdes irakiens affirmant que la Turquie avait manqué à ses engagements financiers et matériels, Ankara accusant les Kurdes d'avoir déplacé leurs *peshmergas*-gardes frontières pour les engager dans le conflit entre partis kurdes.

ADMINISTRATION

Sur l'échiquier régional, la Turquie a des atouts considérables. D'une part, elle contrôle la principale route d'accès vers l'Occident – même si au cours des deux derniers mois les Iraniens ont rouvert quatre postes frontières avec l'Irak du nord. D'autre part, elle est le pivot de l'opération « Provide Comfort », puisque les avions alliés qui survolent régulièrement l'Irak du nord s'envolent de la base militaire d'Incirlik, au sud de la Turquie.

Sa faiblesse est évidemment sa politique inflexible à l'égard de ses propres Kurdes qui, si elle n'empêche pas le développement de relations avec les Kurdes irakiens, limite cependant le degré de rapprochement que ces contacts peuvent atteindre. Des efforts sont faits pour encourager la confiance de la population kurde irakienne à l'égard d'Ankara, notamment la fourniture d'électricité et d'aide humanitaire. Le gouvernement turc a également payé 40 000 dollars de compensation aux victimes de sa récente incursion militaire.

Les Turcs ne souhaitent pas le développement d'une administration kurde trop indépendante au nord de l'Irak qui à leurs yeux, pourrait mener à un Etat kurde indépendant. « *Mais*, explique Sahzad Saib, le représentant à Ankara de l'UPK, *les Turcs semblent actuellement moins allergiques à l'idée d'une administration kurde* ». Un an de chaos a démontré à Ankara qu'un degré de centralisation est finalement le moindre mal.

En attendant une véritable solution régionale, qui devra recueillir l'accord des alliés, des Kurdes, de l'Irak et des Etats de la région, la Turquie va devoir continuer à composer avec une situation peu favorable et se contenter de ce que les diplomates turcs appellent une *« solution temporaire à long terme »*.

Nicole Pope

AVIS AU PUBLIC

Route Nationale 10

Déviation de Pouillac et Aménagement à 2 × 2 voies entre Montlieu-la-Garde et le Département de la Gironde

La Préfecture de la Charente Maritime
- Direction Départementale de l'Equipement -
Communique :

Par arrêté préfectoral n° 95.1107 du 29 mai 1995 pris en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, le Préfet a prescrit l'ouverture de l'enquête préalable :

– à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la déviation de la route nationale 10 à Pouillac et de l'aménagement de la route nationale 10 à 2 × 2 voies entre Montlieu-la-Garde et la limite du Département de la Gironde sur le territoire des communes de Pouillac, Montlieu-la-Garde, Chevanceaux, Saint-Palais-de-Négrignac et Bédenac

– et à la mise en compatibilité des plans d'occupations des sols des communes de Chevanceaux et Montlieu-la-Garde

du 19 juin 1995 au 20 juillet 1995 inclus

Une commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Poitiers, en date du 17 mai 1995 est composée :

– d'un président Monsieur Edmond Pouget, Ingénieur Général des Ponts et Chaussée en retraite,

– de deux commissaires enquêteurs titulaires Messieurs Robert Olichon, Contrôleur divisionnaire des Services Fiscaux en retraite et Jean Valette, Ingénieur EDF en retraite,

– et de deux commissaires enquêteurs suppléants Messieurs Robert Loudes, Ingénieur Divisionnaire des T.P.E. en retraite et Gérard Grignon, Géomètre expert.

Pendant la durée de l'enquête, soit du 19 juin 1995 au 20 juillet 1995 inclus, le dossier d'enquête sera déposé à la mairie de Pouillac, siège de l'enquête, ainsi que dans les mairies de Montlieu-la-Garde, Chevanceaux, Bédenac et Saint-Palais-de-Négrignac pour y être consulté par les personnes qui voudront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies au public, soit :

– Pouillac : les mercredi et vendredi de 14 h à 17 h 30.

– Montlieu-la-Garde : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

– Chevanceaux : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

– Bédenac : les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 30.

– Saint-Palais-de-Négrignac : le mardi de 9 h à 12 h et le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Dans chacun de ces lieux, les intéressés pourront à leur choix formuler leurs observations directement sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à un membre de la commission d'enquête dans chacune des mairies concernées qui devra les annexer aux registres d'enquête.

Un membre de la commission d'enquête recevra les observations du public, aux jours et heures suivants, en mairies de :

– mairie de Chevanceaux : le lundi 19 juin 1995 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

– mairie de Bédenac : le mardi 27 juin 1995 de 9 h à 12 h 30 et le vendredi 7 juillet 1995 de 9 h à 12 h 30

– mairie de Saint-Palais-de-Négrignac : le mardi 27 juin 1995 de 13 h 30 à 17 h 30

– mairie de Pouillac : le vendredi 7 juillet 1995 de 14 h à 17 h 30

– mairie de Montlieu-la-Garde : le jeudi 20 juillet 1995 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

A la clôture de l'enquête, la commission d'enquête dispose d'un délai de 30 jours (trente) pour entendre toutes personnes qu'elle paraît utile de consulter pour établir un rapport et formuler ses conclusions.

Les copies du rapport et des conclusions seront déposés à la Préfecture de la Charente Maritime et dans les mairies concernées pour y être tenues à la disposition du public aux heures d'ouverture des bureaux pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête.

L'opposition et les journaux égyptiens protestent contre la loi sur la presse

LE CAIRE
de notre correspondant

Tous les partis d'opposition ont annoncé, mercredi 31 mai, qu'à tour de rôle leurs journaux ne paraîtraient pas à partir du vendredi 2 juin, pour protester contre la loi sur les *« crimes de publication »* (*Le Monde* du 30 mai), ratifiée, la veille, par le président Hosni Moubarak.

Les chefs de ces formations ont souligné, au cours d'une conférence de presse, *« le danger »* que représente l'annulation de l'article 67, qui exemptait les journalistes de la détention préventive si l'accusation concernait la publication d'un article de presse. Désormais, un journaliste pourra être détenu sans jugement, pour une durée indéterminée, conformément à la loi sur l'état d'urgence.

DÉTENTION RENOUVELABLE

La nouvelle loi prévoit aussi des peines de un à cinq ans de prison – et jusqu'à quinze ans, si le tribunal estime qu'il s'agit d'un crime – pour tout journaliste coupable de *« mépris des institutions »* ou d'*« écrits tendancieux »*. Toutefois, estiment les juristes de l'opposition, les juges n'ayant jamais condamné un journaliste à la prison pour crime d'opinion, c'est à la détention préventive que devrait recourir le gouvernement. L'opposition prévoit aussi que le parquet de la sécurité de l'Etat, qui jouit des prérogatives du juge d'instruction, pourra désormais faire détenir un journaliste pour une durée de trente jours, renouvelable indéfiniment.

Le syndicat des journalistes avait demandé, le 29 mai, la révision de la nouvelle législation, mais le président Moubarak avait rejeté cette requête. *« Je suis pour la liberté de la presse mais non pour celle de diffamer »*, avait-il déclaré, à l'occasion de *« la journée des médias »*, avant d'ajouter que le durcissement des peines *« ne vise pas les plumes honnêtes »*.

La presse officieuse s'en est prise aussi à la nouvelle loi, qui, selon l'éditorialiste d'*El Akhbar*, Mostapha Amine, est *« une épée de Damoclès qui, si elle ne coupe pas la tête, menace de couper la langue »*. *« L'essence de la démocratie est d'informer les gens d'un projet de loi et de discuter avec les intéressés »*, a souligné Ahmad Bahgat dans *El Ahram*.

Seule, l'Association de la presse étrangère a refusé de se prononcer, son président affirmant, dans un communiqué, qu'elle *« n'interviendra pas dans des questions de politique intérieure »*. Wolfgang Wilfur a ajouté qu'il avait reçu des assurances de responsables selon lesquelles *« la nouvelle loi ne concerne pas les représentants des médias étrangers accrédités en Egypte, quelle que soit leur nationalité »*.

Alexandre Buccianti

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DROITS DE L'HOMME

Un écrivain vient d'être mis en examen à Marseille pour complicité de diffamation publique parce que, dix-sept ans après avoir écrit un livre, un film inspiré de son livre mais dont il n'est ni l'auteur, ni le scénariste, ni le dialoguiste, a été rediffusé sur M6, et parce qu'un autre livre écrit par un autre auteur s'inspire du sien.

La base de l'accusation est que cet écrivain, Gilles Perrault, en écrivant *Le Pull-over rouge* en 1978, a inspiré le film de Michel Drach, considéré après seize ans d'exploitation comme diffamatoire envers quatre policiers marseillais. De même, Gilles Perrault aurait "inspiré" l'ouvrage récent de Maurice Périsset, *L'Enigme Christian Ranucci*, aux Editions du Fleuve noir.

Ainsi, par cette "fourniture de moyens intellectuels", un écrivain deviendrait-il le complice, à cause de son œuvre, d'infractions éventuelles commises par d'autres auteurs ayant produit d'autres œuvres. L'écrivain inspirant les autres serait donc une sorte de coupable de contamination de pensée. Certes, la mise en examen n'est pas un jugement, mais elle est un acte juridictionnel et, de ce fait, elle constitue un acte sérieux.

Les soussignés manifestent leur plus grande inquiétude devant ce geste judiciaire, précisément à cause de son sérieux, donc de sa gravité. Certes, ce qui est en cause est l'autorité d'une décision de justice soumise à demandes de révision et qui, en 1976, a condamné à mort Christian Ranucci, dont Gilles Perrault et de nombreux autres Français pensent, à tort ou à raison, qu'il était innocent du crime pour lequel on l'a condamné. Mais l'autorité de la justice ne peut détruire la liberté d'expression qui, selon la Cour européenne des droits de l'homme, "vaut non seulement pour les informations ou idées accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui peuvent choquer ou inquiéter l'Etat ou une fraction quelconque de la population" (arrêt du 26 avril 1979).

Considérer comme recevable une poursuite qui présuppose la censure d'un écrivain au travers d'autres œuvres d'autres auteurs signifie une régression de la liberté d'expression aberrante et nouvelle, et contraire aux engagements internationaux de la France.

Pierre Assouline, André Balland, Luc Béraud, Denis Berger, Yves Berger, Olivier Bétourné, Calixthe Beyala, Roger Bichelberger, Marcel Bluwal, Alphonse Boudard, Gérard Boulanger, Frédéric Bourboulon, Pierre Bourdieu, Sylvie Braibant, Jean-Claude Brisville, Michel Butel, Charles Chaine, Bernard Clesca, Alain Corneau, Jean Cosmos, Jean-Michel Damase, Catherine David, Régis Debray, Régine Deforges, Didier Daeninckx, Jacques Derogy, Michel Deville, Alain Dugrand, Claude Durand, Robert Enrico, Annie Ernaux, Francis Esmenard, Claire Etcherelli, Roger Faligot, Jean-Noël Fenwick, Paul Fournel, Alain Franck, Bernard Frank, Pascale Froment, Max Gallo, Nicole Garcia, Louis Gardel, François Gèze, Anne Giannini, Gabriel Gohau, Roger Grenier, Alfred Grosser, Jean-Claude Guillebaud, Caroline Gutmann, Laurent Heynemann, Paula Jacques, Raymond Jean, Thierry Jonquet, Evelyne July, Jacques Kirsner, Alain Krieff, Jean Lacouture, Pascal Lainé, Gilles de La Rocque, Henri Leclerc, *président de la Ligue des droits de l'homme*, Yves Lemoine, Roger Martin, Denis Muraval, Jean-Pierre Marchand, Pierre Miquel, Marianne Monnet, Gérard Mordillat, Georges Muratel, Monique Nemer, Clarisse Nicoïdski, Elie Robert Nicoud, Jacques Nobécourt, Erik Orsenna, Pierre Péan, Daniel Pennac, Michelle Perrot, Denis Peschanski, Serge Quadruppani, Michel Ragon, Maurice Rasjfus, Jean-Pierre Ramsay, Madeleine Rebérioux, Alain Resnais, Michèle Riot-Sarcey, Jean-Marc Roberts, André Rollin, Jean-Louis Roncoroni, Michel Rotman, Patrick Rotman, Elisabeth Roudinesco, Jacques Rouffio, Eric Roussel, Henri Rousso, Robert Sabatier, François Salvaing, Maren Sell, Philippe Sollers, Antoine Spire, Morgan Sportès, Jean-Charles Tacchella, Bertrand Tavernier, Nadine Trintignant, Michel Troper, José Valverde, Ruth Valentini, Jacques Vigoureux, Wiaz, Youri.

Contact : Thérèse Fournier,
122 boulevard Murat, 75016 Paris. Tél. 45 20 04 44 - Fax 40 71 88 14.

L'embargo aérien contre Tripoli fait baisser le dinar libyen... et vivre le Sud tunisien

La zone frontalière entre les deux pays s'est transformée en un gigantesque marché informel

L'embargo aérien contre la Libye en vigueur depuis le 15 avril 1992 fait vivre le Sud tunisien, une région sans grandes ressources. En quête de devises fortes et de distractions, les Libyens franchissent la frontière, leurs voitures chargées de produits importés du monde entier par Tripoli. Rachetée pour une bouchée de pain par les commerçants tunisiens, une partie de cette marchandise échoue sur le marché de Tunis.

BEN GARDANE
de notre envoyé spécial

C'est une petite ville posée dans le désert du Sud tunisien. Elle n'a rien d'exotique, aucun atout capable de drainer vers elle ces touristes qui font la fortune de l'île de Djerba, à une heure de route de là. Ben Gardane est une ville tristement banale mais qui doit à sa position stratégique – c'est l'ultime agglomération avant la frontière tuniso-libyenne, distante de 30 km – d'abriter un « marché libyen » (*souk libya*) extravagant.

Sur cet immense terrain vague installé en plein air à la sortie de la ville et surveillé de près par des policiers en uniforme et en civil, on trouve tout : pneus coréens, savon de Marseille, ustensiles de cuisine égyptiens, détergents turcs, thé de Ceylan, matériel hi-fi et vélos chinois, cigarettes américaines, couches-culottes maltaises, fromage hollandais, lames de rasoir et tissus thaïlandais... Les produits plus volumineux – machines à laver, réfrigérateurs, tracteurs agricoles – sont stockés, pour cause d'encombrement, dans des entrepôts en ville.



Sur le marché de Ben Gardane, tout ce qui se vend vient de chez le « grand frère » libyen, où les produits subventionnés abondent. Même les boîtes de sauce tomate et les nattes estampillées *made in Tunisia* ont transité chez le voisin avant d'échouer dans ce capharnaüm cosmopolite et coloré. Pour l'essentiel, le trafic est alimenté par les Libyens. On croise leurs véhicules, lourdement chargés, sur la « route de l'unité » qui relie les deux pays et dont un tronçon en territoire tunisien a été en partie financée par Tripoli.

Certains sont commerçants. Ceux-là retournent en Libye aussi chargés qu'à l'aller. Mais avec des produits difficiles à trouver sur place : matériel de construction, pièces auto, médicaments... Les autres repartent dans leur austère pays, les poches percées mais des souvenirs plein la tête. Sevrés d'alcool chez eux, les Libyens, dit-on, vont à Sfax ou à Tunis se réconcilier avec la vie et ses plaisirs sucrés. Cette transhumance vers la capitale fait les beaux jours de la compagnie aérienne intérieure privée Tuninter, qui a considérablement accru la fréquence de ses vols Djerba-Tunis.

Politique et économie se mêlent pour expliquer la bonne fortune du souk libyen de Ben Gardane depuis la fin des années 80. Des relations apaisées entre Tunis et Tripoli, la mise au rancard d'un socialisme pur et dur par le colonel Kadhafi et sa conversion à un certain libéralisme, l'imposition par les Nations unies d'un embargo aérien à l'encontre de la Libye sont les ingrédients à la base du commerce parallèle qui prospère de part et d'autre de la frontière.

Le problème des devises n'en est pas un. La route frontalière est parsemée de dizaines de changeurs qui, pour appâter les automobilistes de passage, agitent en l'air, sous l'œil indifférent de policiers fort nombreux dans la région, d'impressionnantes liasses de billets tunisiens et libyens. Ces changeurs improvisés et stoïques sous le soleil de plomb sont des gens démunis et souvent illettrés. *« Ils sont trop pauvres pour pouvoir réunir la mise de fonds de départ. Ils travaillent pour les grandes familles de Ben Gardane qui se partagent le trafic des devises. Elles savent tout de la situation internationale de la Libye. A chaque reconduction de l'embargo, elles savent faire baisser le dinar libyen »*, explique Mostafa Kharoufi, de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), à Tunis.

Les taux pratiqués disent la piètre confiance qu'inspire le dinar libyen par ces temps d'embargo. Début juin, il fallait trois dinars libyens pour un dinar tunisien alors qu'au cours officiel, pratiqué par les banques, c'est le contraire. Quel pays ne verrait pas ses exportations s'envoler avec une monnaie aussi outrageusement sous-évaluée ? L'essence fournit la meilleure illustration des effets induits par ces distorsions monétaires. Dans les stations-service tunisiennes, un litre de supercarburant coûte l'équivalent de 3 francs. Tout le long de la route frontalière, sur une centaine de kilomètres, en revanche, une armée de vendeurs ambulants veillant sur des bidons de plastique proposent un plein pour 30 francs !

Vendus à des prix défiant toute concurrence, les produits libyens se retrouvent bien au-delà de Ben Gardane. Des *souk libya* existent aussi à Medenine et à Sfax, plus au nord, à Gafsa, à l'ouest. Tunis a le sien, en plein centre-ville, approvisionné par des commerçants de la capitale, venus se ravitailler directement dans le Sud tunisien.

Depuis trois ans, le patronat tunisien n'en finit pas de dénoncer la concurrence déloyale faite à ses entreprises par des produits concurrents importés en toute illégalité. Jusqu'à maintenant sans résultat tangible. Car les pouvoirs publics observent d'un œil bienveillant un commerce qui ne remplit pas les caisses de l'État mais fait vivre une région déshéritée et permet de ralentir l'exode rural. Seule la levée de l'embargo contre Tripoli par l'ONU ou l'entrée en vigueur de l'Union du Maghreb arabe (UMA) pourrait porter ombrage à Ben Gardane et à son souk libyen. Des menaces bien lointaines.

Jean-Pierre Tuquoi

Sao Tomé découvre la télévision offerte par la France

SAO TOMÉ
de notre envoyée spéciale

Lorsque le technicien a terminé ses réglages et que l'image apparaît enfin sur l'écran, dans une drôle de boîte dressée au pied de l'église, la foule jubile : le petit port de Ribeira Afonso, lové entre océan et bananiers sur la côte est de Sao Tome, découvre avec ivresse sa première télévision. Cadeau de la coopération française, qui installe dans les moindres recoins de cette île lusophone des téléviseurs collectifs et des antennes satellites, capables de recevoir les chaînes portugaise, angolaise et sud-africaine – sans oublier la francophone CFI, bénéficiaire à long terme de cette opération de charme. A partir de l'été, Radio-France Internationale émettra en FM sur l'île.

« Cela agace un peu les anciens colonisateurs portugais, mais le bilinguisme est indispensable si Sao Tomé et Principe doit s'intégrer à l'Afrique centrale », affirme Francis Dominici, chef de la mission de coopération française à Sao Tomé. Mission omniprésente, car la France est devenue le principal bailleur de fonds de cet archipel de moins de mille kilomètres carrés, peuplé d'à peine cent trente mille habitants – dont cinq mille pour l'île de Principe, autonome depuis début avril, qui occupe une position stratégique dans le golfe de Guinée, à moins de trois cents kilomètres de la côte gabonaise.

Depuis 1990, la Caisse française de développement (CFD) y a déboursé 280 millions de francs, essentiellement sous forme de dons. Une centaine de Français y travaillent, notamment pour la compagnie d'eau et d'électricité, gérée par une filiale de la Lyonnaise des eaux. Des experts venus de l'Hexagone s'affairent à réorganiser les douanes, la police, la santé, la justice. L'un est conseiller pour les affaires économiques auprès du premier ministre Carlos da Graça.

La France n'est pas la seule à s'intéresser à Sao Tomé. Les Etats-Unis ont engagé 60 millions de dollars dans la construction d'une station-relais de 600 kilowatts pour Voice of America, équipée d'une antenne multidirectionnelle qui couvrira bientôt l'Afrique sub-saharienne jusqu'en Ethiopie, avec des émissions en haoussa, arabe, swahili et amharique.

Dans un environnement centrafricain marqué par des incertitudes et de probables turbulences, l'archipel offre une rare stabilité. Malgré une exploitation coloniale impitoyable, qui en avait fait, au début du siècle, le plus gros producteur mondial de cacao, Sao Tomé a peu connu d'explosions de violence. Depuis son indépendance, il y a vingt ans, cette Afrique en miniature, métissée d'Europe du Sud, a expérimenté les principes du socialisme – dans les plantations nationalisées, les *roças*, la production avait chuté de 90 % – avant de prendre, dès 1985, sous la pression du FMI, le virage du multipartisme et de la libéralisation économique.

AIDES ÉTRANGÈRES

Aujourd'hui, après une phase de « guérilla » avec l'aile gauche d'un parti social-démocrate issu de l'ex-parti unique, le très francophile président Miguel Travoada cohabite sans grand problème avec ses anciens adversaires ramenés au gouvernement par les élections législatives d'octobre 1994.

La démocratie semble bien en selle, mais il devient urgent de développer l'économie, fortement dépendante des aides étrangères : seul produit d'exportation avec moins de quatre mille tonnes par an, le cacao n'a rapporté, en 1994, que 7 millions de dollars, alors que la facture des importations s'élève à 24 millions de dollars, dont 5 millions de dollars de produits alimentaires.

En redistribuant les terres et en privatisant les plantations, le gouvernement veut favoriser une agriculture vivrière, mais envisage d'autres sources possibles de devises. La variété des paysages d'origine volcanique, le charme de la population et l'originalité de l'architecture coloniale encouragent un tourisme de qualité, comme celui qu'un homme d'affaires sud-africain a implanté au nord de Principe, sur l'îlot de Bombom.

Mais le président Travoada et ses amis français ont des projets plus ambitieux, qui pourraient séduire les Sud-Africains : zone franche offrant des avantages fiscaux aux entreprises étrangères, ou zone *off shore* pour les banques internationales. M. Dominici évoque la construction d'un nouvel aéroport et l'aménagement d'un port en eau profonde, indispensable si l'île doit recevoir rapidement de gros cargos.

Sans que cela soit dit clairement, se dessine le projet d'une « base » bien protégée où pourrait être entreposé du matériel coûteux à l'usage de multinationales, en particulier des compagnies pétrolières françaises et américaines (Elf, Mobil, Chevron) engagées en Afrique centrale et dans le golfe de Guinée – Nigeria, Cameroun, Tchad, Congo et Gabon. Le paisible petit archipel de Sao Tomé serait alors plus étroitement associé, pour le meilleur et pour le pire, au destin de cette partie du continent.

Michèle Maringues

Le Cambodge organise une conférence internationale pour accélérer le déminage de son territoire

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Plus d'un Cambodgien sur deux cents a été amputé après avoir sauté sur une mine. Après un quart de siècle de guerres, on compte encore, au Cambodge, entre 6 et 10 millions de mines. La poursuite des combats entre Khmers rouges et forces royales sur la frontière thaïlandaise, si irréguliers soient-ils, fait que les uns et les autres n'ont pas renoncé à en poser. En outre, dans les campagnes où règne l'insécurité, les paysans protègent leurs biens – notamment leurs stocks de riz – contre le banditisme armé en les entourant de mines.

Parce que le Cambodge demeure l'un des pays les plus minés de la planète, – et qu'il faudrait, si la paix y était rétablie, de cinq à huit ans pour le « nettoyer » tout entier –, Phnom Penh s'apprête à réunir, du vendredi 2 au dimanche 4 juin, sa première conférence internationale sur ce fléau. Plus de trois cents représentants d'organisations non gouvernementales et d'agences spécialisées de l'ONU, venus de 41 pays, vont participer à ce colloque qui a pour objectif de contribuer à renforcer la campagne de déminage en cours et d'accentuer les pressions en faveur d'un accord international sur l'interdiction de l'utilisation de mines.

Le déminage est un travail très lent, épuisant, coûteux et qui, en raison des graves dangers qu'il représente, ne peut être confié qu'à des spécialistes. Depuis l'intervention de l'ONU au Cambodge, en mars 1992, plus de soixante mille mines ont ainsi été désamorcées, mais ce chiffre est loin de refléter la somme d'efforts déployés. Les résultats sont d'autant plus décourageants que des mines continuent d'être plantées un peu partout et qu'aucun plan des champs de mines n'existe. L'hôpital militaire de Phnom Penh a, pour sa part, déjà accueilli plus de quatre cents blessés par mines, civils comme militaires, pendant le premier trimestre de 1995.

Jean-Claude Pomonti

Accident de l'Airbus roumain : révélations du « Soir »

L'ACCIDENT de l'Airbus de la compagnie roumaine Tarom, qui a coûté la vie à 59 personnes, le 31 mars, près de Bucarest, *« était en quelque sorte annoncé »*, affirme en première page, jeudi 1er juin, le quotidien belge *Le Soir*. Citant un *« pré-rapport officieux de l'administration aéronautique roumaine »*, le journal bruxellois indique que les pilotes de l'avion ont, à trois reprises, signalé un problème lors du décollage qui a précisément été à l'origine de l'accident mortel du mois de mars. Ces avertissements sont authentifiés, selon *Le Soir*, par la découverte sur les lieux du drame de *« trois* briefing cards », rédigées par l'équipage après chaque vol pour signaler les incidents.

EUROPE

■ **UKRAINE : les députés du Parlement de Crimée ont adopté**, mercredi 31 mai, un projet de nouvelle Constitution où ils reconnaissent que leur territoire est *« partie intégrante »* de l'Ukraine, renonçant ainsi à leurs visées sécessionnistes. Ils ont également annulé un référendum portant sur la validité de la Constitution indépendantiste de la péninsule, annulée le 17 mars 1995 par le Parlement ukrainien, qui la jugeait trop séparatiste. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Le président Léonid Koutchma** a annoncé, mercredi 31 mai, la tenue d'un référendum pour mettre fin à la crise qui l'oppose au Parlement, notamment sur le renforcement des pouvoirs présidentiels. Le 28 juin, les Ukrainiens devront choisir entre la confiance au Parlement ou au président, lequel s'est dit prêt à démissionner en cas d'échec du plébiscite. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le dissident Sebastian Arcos** – l'un des six prisonniers politiques dont Cuba a annoncé la libération en réponse à une requête d'une mission à dominante française – a été relâché, mercredi 31 mai, de la prison de Cienfuegos. Vice-président du Comité cubain pour les droits de l'homme (illégal), M. Arcos, âgé de soixante-quatre ans, avait été condamné à près de cinq ans de prison en 1992 pour *« diffusion de propagande ennemie »*. – *(Reuter.)*

■ **COLOMBIE : au moins deux policiers ont été tués** et un troisième blessé, dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 mai, par un commando de la guérilla, qui a attaqué leur casernement près de Bogota. Un autre commando a tué cinq militaires, mercredi, dans le département de Meta. La guérilla multiplie ses offensives afin de se placer en position de force en vue d'éventuelles négociations de paix proposées par le président – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA-HONDURAS : un affrontement armé s'est produit**, mercredi 31 mai, dans les eaux du golfe de Fonseca, dans le Pacifique, lorsque les autorités nicaraguayennes ont voulu arraisonner cinq navires honduriens pêchant illégalement dans les eaux territoriales du Nicaragua, selon Managua. On ignore s'il y a des victimes. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGÉRIA : les violents affrontements** qui ont opposé, mardi 30 mai, commerçants ibos et haoussas, à Kano, capitale de l'Etat du même nom, dans le nord du Nigeria, ont fait au moins 30 morts, selon un dernier bilan officieux établi mercredi. Tandis qu'un couvre-feu est appliqué la nuit, les forces de sécurité déployées dans la ville ont reçu mercredi la consigne de *« tirer à vue »* sur toute personne troublant l'ordre public. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **DIPLOMATIE : le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher** devrait se rendre au Proche-Orient du 7 au 12 juin, a indiqué mercredi un haut responsable de l'administration américaine. Lors de ce voyage, M. Christopher devrait se rendre à Jérusalem, Damas, Le Caire, Amman, et enfin Gaza ou Jéricho. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : deux islamistes du Djihad**, l'une des principales organisations intégristes armées égyptiennes, ont été condamnés à mort, mercredi 31 mai, par la Haute Cour militaire du Caire. Ces condamnations portent à 70 le nombre de peines de mort prononcées contre des intégristes, dont 46 ont été exécutées, depuis décembre 1992. – *(AFP.)*

■ **JORDANIE : deux responsables du Hamas**, le mouvement intégriste palestinien hostile au processus de paix, et leurs familles devaient être expulsés jeudi 1er juin, a annoncé un haut responsable jordanien. Moussa Abou Marzouk, chef du bureau politique du mouvement, et Imad el Alami, représentant du Hamas en Iran, sont détenteurs de permis de séjour en Jordanie bien que n'y résidant pas de façon permanente. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : le président Elias Hraoui fera**, mercredi 7 juin, une visite de vingt-quatre heures à Paris, au cours de laquelle il rencontrera son homologue français. M. Hraoui, qui sera accompagné par plusieurs membres du gouvernement, évoquera avec Jacques Chirac des *« questions d'intérêt commun »*, selon une source officielle libanaise. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **FRANC CFA : les objectifs de croissance économique** et de maîtrise relative de l'inflation dans les pays africains de la zone franc ont été globalement atteints en 1994, après la dévaluation de 50 % du franc CFA en janvier 1994, selon une étude du Fonds monétaire international (FMI). Les pays d'Afrique de l'Ouest ont mieux jugulé la hausse des prix (30 % sur un an) que ceux d'Afrique centrale (38 %). Le taux de croissance a finalement été de 1,5 % en 1994 dans les pays de la zone (– 1 % par an entre 1990 et 1993), note l'étude. – *(AFP.)*

■ **PÊCHE : la Commission européenne** va mener des négociations *« au finish »* à partir du jeudi 31 mai, à Rabat, pour la conclusion d'un accord de pêche avec le Maroc. Ce sera la cinquième rencontre pour le renouvellement de l'accord de pêche, arrivé à expiration le 30 avril. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le président Ernesto Zedillo** a annoncé mercredi 31 mai un ambitieux *« Plan national de développement »* sur cinq ans. L'objectif de ce plan sera, a-t-il dit, *« une fois dépassée la crise »*, de *« générer un million d'emplois par an grâce à un taux de croissance annuel de 5 % »*. – *(AFP.)*

Nouvelles négociations commerciales en perspective entre Tokyo et Washington

GENÈVE. L'Union européenne a demandé officiellement mercredi 31 mai à participer aux négociations sur l'automobile entre les Etats-Unis et le Japon, *« pour éviter toute discrimination »*. Lors de la réunion du comité de l'Organisation mondiale du commerce, la plupart des intervenants ont à la fois critiqué le manque d'ouverture du marché japonais et la menace américaine de mesures de rétorsion unilatérales. Les Etats-Unis ont annoncé leur intention de proposer *« une nouvelle date et un lieu »* pour les négociations aux Japonais. Ceux-ci demandaient qu'elles commencent à Genève avant le 15 juin, les Américains acceptaient seulement le 20 juin à Washington. Mais, selon le *Wall Street Journal*, les Etats-Unis pourraient annoncer des sanctions dans le domaine du fret aérien pour convaincre le Japon de reprendre les négociations bilatérales sur l'accès des compagnies aériennes américaines à son marché. – *(Corresp. avec AFP.)*



IMPÔTS La hausse du taux supérieur de TVA, de 18,6 à 20 %, envisagée par le premier ministre pour faire face aux dépenses de l'Etat, aurait un impact évalué entre 0,6 et 0,8 point sur la hausse des prix, selon les estimations du ministère des finances, de la Banque de France et du Crédit lyonnais. ● **ÉQUITÉ.** Une telle mesure contredit au principe de justice sociale, les études disponibles montrant que la TVA, même pour les produits soumis au taux le plus élevé, pèse davantage sur les ménages à revenu modeste que sur les plus aisés. ● **DÉFICITS.** L'exécution du budget de l'Etat et les comptes de la Sécurité sociale font craindre, selon les analyses du ministère des finances, un niveau global des déficits publics (Etat, protection sociale et collectivités locales) de l'ordre de 430 milliards de francs à la fin de l'année, soit 5,7 % du PIB, très au-dessus de la norme « maastrichtienne » de 3 %.

La hausse du taux supérieur de la TVA aurait un effet sur les prix

La mesure envisagée par Alain Juppé est considérée avec appréhension par la Banque de France, attentive à tout risque d'inflation. La politique salariale déterminera les conséquences de cette augmentation, portant soit sur les ménages, soit sur les entreprises

DANS LE CADRE du projet de loi de finances rectificative qui sera examiné à la fin du mois de juin par le conseil des ministres, le gouvernement devra-t-il se résoudre à augmenter le taux supérieur de la TVA, actuellement de 18,6 %, à 20 % ? Dans le souci manifeste de préparer l'opinion à une décision forcément impopulaire, Alain Juppé fait mine, depuis plusieurs jours, d'entretenir le suspense, comme si la question était encore en débat.

En réalité, il n'en est rien. Dans son principe, sinon dans ses détails, la mesure ne fait maintenant plus de doute. Pour financer ses premières mesures économiques et sociales, le premier ministre sait, dès à présent, qu'il ne pourra se borner à mettre en œuvre un plan d'économies budgétaires et qu'il devra, en plus, relever cet impôt, ne serait-ce qu'à titre *« provisoire »*. En quelque sorte, M. Juppé a retenu une méthode douce pour acclimater les esprits à une thérapie de choc, car la hausse de la TVA menace de faire des vagues innombrables.

Conscient du risque, le premier ministre a pris les devants et répète à l'envi que la mesure n'est pas aussi inégalitaire qu'on veut bien le dire et qu'elle n'aura pas les effets inflationnistes annoncés *(lire ci-contre)*. En est-on si sûr ? En réalité, toutes les études économiques disponibles, dont certaines viennent juste d'être achevées, laissent entendre l'inverse. D'abord, la hausse de la TVA aurait un impact non négligeable sur les prix. Ensuite, la mesure serait loin d'être socialement neutre.

Confidentielle, la première étude pour mesurer l'impact sur les prix d'une hausse de la TVA vient d'être réalisée par le ministère des finances. Selon le vocable des experts, il s'agit non pas, à proprement parler, d'une prévision, mais d'une *« variante de modèles »*, c'est-à-dire d'une étude qui recense tous les cas de figure possibles. Dans le cas de la TVA, les experts de Bercy estiment qu'un relèvement à 20 % du taux actuellement fixé à 18,6 % équivaudrait à un prélèvement supplémentaire d'environ 37 milliards de francs.

0,7 POINT D'INFLATION

Sur ce montant, une partie serait à la charge des administrations, qui acquittent la TVA sur leurs achats, et des entreprises, sur lesquelles pèsent encore quelques rémanences de TVA. Le poids pesant directement sur les ménages serait donc limité à 25 milliards de francs.

Selon les experts de Bercy, si les chefs d'entreprise, pour préserver leurs marges, répercutent entièrement la hausse fiscale dans leurs prix, l'inflation, en France, devrait mécaniquement augmenter de 0,7 point. Même si elle s'est gardée d'en faire la publicité pour ne pas envenimer ses relations avec le gouvernement, la Banque de France, qui voit la mesure d'un très mauvais œil, est parvenue à un résultat voisin : l'effet inflationniste serait de 0,8 point. Dans sa dernière publication, la direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais estime, elle aussi, que *« l'effet mécanique serait de 0,8 % sur le glissement annuel de l'indice des prix »*.

En pratique, l'effet pourrait cependant être légèrement moins fort que prévu, car de nombreuses entreprises fortement exposées à la concurrence internationale, c'est-à-dire celles des secteurs industriels, sinon celles des services, pourraient être tentées de serrer leurs marges et de ne pas répercuter intégralement la hausse fiscale dans leurs prix. Pour le ministère des finances comme pour le Crédit lyonnais, l'effet inflationniste pourrait donc être limité à 0,6 point, mais les patrons auraient-ils vraiment la liberté de jouer sur leurs marges ? Le problème est d'autant plus complexe que la hausse supplémentaire de 0,8 point de l'inflation équivaudrait, pour les salariés, à une amputation du même montant du pouvoir d'achat de leur revenu disponible et entraînerait donc une moindre hausse de la consommation (de l'ordre de 0,3 point, selon Bercy).

La hausse fiscale risque, somme toute, de perturber totalement le réglage de la politique économique. D'abord, elle menace de compliquer fortement les relations sociales entre employeurs et employés pour savoir qui, des résultats des entreprises ou du pouvoir d'achat des ménages, doit faire les frais de cette ponction. De plus, même si l'inflation française est exceptionnellement basse (1,6 % en rythme annuel), la mesure pourrait peser sur la consommation à un moment où elle n'est toujours pas très dynamique.

UN IMPÔT DÉGRESSIF

Cet effet inflationniste est bien connu des économistes, et, dans le passé, de nombreuses autres études économiques en ont souligné le risque. Dans une livraison de sa *Lettre* (nº 123, janvier 1994), l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a ainsi tenté de comparer les effets économiques d'une hausse de la TVA ou de la CSG (pour un montant équivalent de 50 milliards de francs) et il mettait en évidence que, des deux choix possibles, celui de la TVA était le plus mauvais. Les économistes estimaient que la hausse de la TVA entraînait, à échéance de six ans, un surcroît d'inflation de 2 points, alors que celle de la CSG, dans le même intervalle, faisait baisser les prix de 0,2 point.

La comparaison entre les deux impôts a d'autant plus d'intérêt qu'elle souligne la seconde difficulté à laquelle le gouvernement va être confronté, celle qui a trait à la justice fiscale. La CSG est en effet un impôt proportionnel, qui prend en compte les revenus des contribuables (et aussi certains revenus du capital), tandis que la TVA est un impôt indirect auquel sont assujettis tous les consommateurs, sans distinction de revenus.

M. Juppé balaye l'argument en faisant observer que, plus les consommateurs sont fortunés, plus ils ont tendance à acheter des produits assujettis au taux de TVA le plus élevé. Selon lui, la hausse du taux de 18,6 % pèserait donc davantage sur les revenus élevés que sur les plus bas. Ce qui n'est pourtant pas totalement convaincant. D'abord, les rares études disponibles sur le sujet laissent à penser que, globalement, la TVA est un impôt dégressif, pesant donc relativement plus sur les bas salaires que sur les plus élevés *(lire ci-dessous)*.

De surcroît, si le gouvernement entend mettre en œuvre, même à plus long terme, une baisse de l'impôt sur le revenu, le cumul de cette réforme avec la hausse de la TVA aurait des effets qui viendraient se cumuler. Baisse de l'impôt qui tient compte des revenus des contribuables, hausse de celui qui n'en tient pas compte : le système français de prélèvements obligatoires, déjà faiblement progressif, pourrait le devenir encore moins.

Laurent Mauduit

Les trois taux

La TVA compte actuellement trois taux d'imposition.

● **Le taux de 2,10 %** : ce taux très réduit s'applique essentiellement à tous les médicaments destinés à la médecine humaine, remboursables par la Sécurité sociale.

● **Le taux réduit** : actuellement fixé à 5,5 %, il concerne essentiellement les produits de première nécessité, dont une grande partie des produits alimentaires.

● **Le taux normal** : c'est ce taux que le gouvernement envisage de porter de 18,6 % à 20 %. Il englobe la majeure partie des services *(administrateurs de biens*, architectes, agences de location, auto-écoles, blanchisserie, cordonniers, coiffeurs, comptables agréés, déménagements, péages d'autoroute, droits d'entrées pour piscine et patinoire, pompes funèbres, restaurants, etc.). La plupart des produits autres qu'alimentaires sont également assujettis à ce taux : tabacs et allumettes, armes et munitions, articles de pêche, automobiles, motos et vélos, matériels vidéo et audio, horlogerie-bijouterie, jeux et jouets, meubles, parfumerie, produits d'entretien ménager, produits pétroliers. Toutefois, de nombreux produits alimentaires sont aussi concernés : *biscuiterie-confiserie-bonbons*, boissons alcooliques, margarines et graisses végétales et animales, conserves pour chiens ou chats, etc.

L'argumentaire d'Alain Juppé

Lors de son passage à « 7 sur 7 », sur TF 1, le 28 mai, le premier ministre, Alain Juppé, a avancé deux arguments pour justifier une possible hausse de la TVA, à l'occasion du projet de loi de finances rectificative qui sera examiné à la fin du mois de juin par le conseil des ministres. ***« Toutes les études montrent qu'un ménage aux revenus très modestes ne consomme pas de la même manière qu'un ménage qui a des revenus très élevés,*** **a-t-il déclaré,** ***et comme nous ne toucherons pas, naturellement, au taux réduit de TVA, ce facteur d'injustice (...) ne se vérifiera pas. »***

« On dit : "En augmentant la TVA, on augmente les prix", **a ajouté le premier ministre.** ***Je suis persuadé que l'économie française, aujourd'hui, est dans une telle situation qu'un très léger relèvement provisoire de la TVA ne sera pas répercuté intégralement dans les prix, parce que la bataille (...) des circuits de distribution est telle qu'on tirera, en réalité, sur les prix. »***

L'impôt indirect pèse davantage sur les ménages modestes que sur les plus fortunés

C'EST L'UNE des grandes failles de l'appareil statistique français : il n'existe pas de sources fiables et régulières permettant de mesurer avec précision l'impact des impôts sur les revenus des Français selon les catégories sociales. La direction de la prévision du ministère des finances mène bien des simulations sur la question, mais elle refuse de les publier, comme s'il s'agissait de secrets d'Etat.

Des missions d'étude sont conduites, mais on en ignore le plus souvent les conclusions : la dernière en date, le rapport Ducamin, passant en revue l'ensemble des prélèvements qui pèsent sur les ménages, dort dans un tiroir de Bercy depuis le début de l'année, sans qu'il soit possible d'en obtenir communication. Enfin, le Conseil des impôts, s'il réalise des études qui font autorité, ne travaille qu'avec une extrême lenteur : son dernier rapport sur la TVA date de... 1983.

Rien n'autorise donc M. Juppé à dire qu'une hausse du taux supérieur de la TVA pèserait davantage sur les hauts revenus que sur les plus bas. Aucune étude ne vient étayer la démonstration, les données fragmentaires disponibles plaidant plutôt en sens inverse.

Même s'il est ancien, le rapport du conseil des impôts donne une indication précieuse : il met en évidence que, les consommateurs les plus fortunés ayant tendance à acheter une plus forte proportion de produits soumis aux taux d'imposition les plus élevés, la TVA est effectivement un impôt dont le poids relatif s'élève avec le niveau de revenu du contribuable. Il précise toutefois que la progressivité est très faible. En outre, il relève que *« la TVA frappe les ménages en fonction inverse de leur épargne financière, qui s'accroît avec le revenu »*, et il ajoute : *« Ce second facteur est plus important que le premier, si bien que la légère progressivité entraînée par la taxation d'achats de biens à des taux différenciés ne suffit pas, en général, à corriger l'effet de la réduction de la part taxée du revenu. »* Le Conseil des impôts en tire donc la conclusion que *« la TVA est globalement dégressive par rapport au revenu brut »*, c'est-à-dire un impôt socialement injuste.

Le poids de la taxe à la valeur ajoutée

en milliards de francs

- TVA 673,2 — 45%
- Impôt sur le revenu 303,5 — 21%
- Impôt sur les sociétés 144 — 10%
- Autres impôts directs 116,9
- Autres impôts indirects 44,7 — 2%
- Produits des douanes 158,8 — 11%
- Enregistrement et timbre 83,4 — 3%

RECETTES FISCALES TOTALES 1524,6 MILLIARDS DE FRANCS

Source : Projet de loi de finances pour 1995

La TVA est déjà le premier impôt du système français. Il représente 45 % des recettes fiscales de l'État.

ÉVOLUTION DU CONSOMMATEUR

Le constat garde son actualité puisque, à l'époque, il existait un taux supérieur de TVA qui culminait à 33,3 %. Avec un taux supérieur aujourd'hui fixé à 18,6 % – et peut-être, demain, à 20 % –, la dégressivité du système n'a sûrement pas diminué. Au surplus, depuis la publication de ce rapport, la structure de la consommation des Français a profondément évolué. Selon le document le plus détaillé sur la question, la *Radioscopie du budget des ménages* de l'Insee (1989), les dépenses des Français pour l'alimentation à domicile ont diminué de 12 % en francs constants de 1979 à 1989. Dans le même temps, les dépenses pour les transports individuels (essentiellement la voiture) ont progressé de 23 %. Or, actuellement, les premiers achats sont assujettis au taux de 5,5 % de la TVA et les seconds au taux de 18,6 %. L'affirmation selon laquelle les ménages les moins fortunés sont moins concernés que les autres par les taux élevés de la TVA a vraisemblablement perdu de sa pertinence au fil des années.

Le constat est d'ailleurs affaire de simple bon sens : s'il est moins visible et donc réputé indolore, un impôt indirect comme la TVA est moins juste qu'un impôt proportionnel comme la CSG, et *a fortiori* qu'un impôt progressif, comme l'impôt sur le revenu. Son seul avantage – mais, curieusement, c'est aussi le seul que M. Juppé n'a pas mentionné –, c'est qu'il est à effet immédiat. A la différence de l'impôt sur le revenu, assis sur les revenus de l'année antérieure, la TVA offrira des recettes supplémentaires à l'Etat dans le mois qui suivra la décision de hausse.

L. M.

Alain Madelin veut jouer la carte de la rigueur budgétaire

RIGUEUR !... Alain Madelin n'a pas tardé a faire sien ce mot-fétiche de tout ministre des finances. Sitôt arrivé à Bercy, il annonçait qu'il n'aurait qu'un seul souci : *« Le matin, réduire les déficits, le midi, réduire les déficits, le soir, réduire les déficits. »* Plaidant pour *« une action commune de réduction des déficits européens »*, il est revenu à la charge, mercredi 31 mai, à l'Assemblée nationale, pour annoncer qu'il a l'intention de donner l'exemple. *« C'est la raison pour laquelle la France – et vous le verrez dans le prochain collectif budgétaire – prendra toute sa part dans cet effort de réduction de déficit budgétaire »*, a-t-il dit.

Dans la bouche d'un « grand argentier », le propos est rituel. Dans celle de M. Madelin, il prend un relief particulier, car le gouvernement va avoir des arbitrages très délicats à rendre pour dessiner, d'ici à la fin du mois de juin, son projet de loi de finances rectificative, et le nouveau ministre de l'économie et des finances entend vraisemblablement prendre date.

PRUDENCE

Alors, comment décrypter le message ? Il s'explique, d'abord, par une raison : l'éxécution du budget de 1995 se déroule moins bien que prévu. Les quatre premiers mois de l'année font apparaître une dérive de l'ordre de 25 milliards de francs, par rapport au plan de route escompté. De plus, les comptes de la Sécurité sociale pourraient se dégrader plus fortement qu'on ne le pensait : ils tendraient vers 75 milliards de francs de déficit sur l'année. Au total, les déficits publics (Etat, protection sociale, collectivités locales) seraient sur une pente de 430 milliards de francs en rythme annuel, soit un niveau très préoccupant, proche de 5,7 % du PIB, à peine en retrait sur les 6,1 % constatés lors de la récession de 1993. Ces chiffres confidentiels, qui ont été communiqués au nouveau gouvernement, sont à manier avec prudence.

A ce stade de l'année, les grandes administrations qui les calculent (directions du budget et de la prévision) ont pour habitude de dramatiser la situation pour mieux préparer les arbitrages de l'été. De plus, pour diverses raisons (retard des recettes de privatisation, mensualition des concours à la Sécurité sociale, moindre récupération des concours avancés à Bruxelles), l'éxécution budgétaire s'est déroulée moins bien au début de 1995 qu'en 1994.

Il est néanmoins vrai que la conjoncture budgétaire est préoccupante. En particulier, les rentrées fiscales seraient inférieures de près de 10 milliards de francs à ce qui était prévu, du fait de faibles rentrées de TVA à l'importation et de taxe intérieure sur les produits pétroliers. Le gouvernement va devoir, dans le « collectif » budgétaire, non seulement contenir ces *déficits, mais aussi* trouver les financements des promesses de Jacques Chirac. L'annonce du ministre de l'économie et des finances devant les députés peut donc se décoder simplement : selon lui, le gouvernement devrait se fixer pour objectif, malgré le dérapage actuel, de ramener le déficit au-dessous des 275 milliards de francs annoncés pour 1995.

Cette décision serait lourde de conséquences. Elle implique que les recettes nouvelles inscrites dans le collectif budgétaire soient supérieures aux dépenses, quitte à ce que tous les engagements de la campagne présidentielle ne soient pas tenus.

La hausse probable, de 18,6 % à 20 %, du taux supérieur de la TVA devrait ainsi rapporter 37 milliards de francs. Le gouvernement devrait pouvoir compter, en outre, sur les 17 milliards de francs de crédits « gelés » par Edouard Balladur, auxquels s'ajouterait un plan complémentaire d'économies budgétaires.

ARBITRAGES

Les experts du ministère estiment qu'une bonne dizaine de milliards supplémentaires, au moins, pourraient être facilement économisés (sur l'UNEDIC, notamment) si le gouvernement le décidait. Enfin, un plan est à l'étude, à Bercy, pour réduire d'une bonne dizaine de milliards de francs les crédits militaires.

Alain Juppé pourra-t-il arbitrer en ce sens ? Dans le cas des crédits militaires, on imagine que le dossier de la Bosnie fournira de solides arguments au ministre de la défense pour préserver son enveloppe budgétaire, celle prévue pour les interventions extérieures, sinon celle des grands programmes.

Dans ce schéma, le gouvernement pourrait, par souci d'économie, ne dépenser que de 20 à 25 milliards de francs sur les 37 milliards provenant de la hausse de la TVA. Néanmoins, avec le reliquat et les économies réalisées, comment pourrait-il parvenir à financer la création du contrat initiative-emploi, le plan d'allègement de charges sociales, l'allocation parentale de libre choix, le chèque-dépendance ? La contrainte va peser d'autant plus que M. Juppé a pris l'engagement de ne pas affecter les recettes de privatisation aux dépenses courantes du budget.

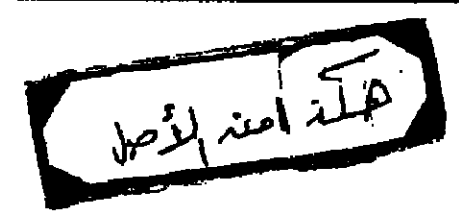
Entre le respect des promesses électorales et la réduction du déficit, comment le premier ministre va-t-il donc arbitrer ? Nouvel apôtre du « franc fort », M. Madelin entend visiblement que l'on se souvienne qu'il est partisan de la seconde solution. A toutes fins utiles...

L. M.

Plusieurs directions admini
de tutelles ministérie

Trois réunions à Matignon

JACQUE
ATTALI
Verbatim
II
1986—1988
Fayard





Plusieurs directions administratives dépendront de tutelles ministérielles conjointes

Les premiers décrets d'attribution ont été approuvés par le conseil des ministres

Jacques Chirac et Alain Juppé ont voulu un gouvernement manifestant, y compris dans ses structures, leur volonté de changement. Aussi le découpage des responsabilités ministérielles ne correspond guère à celui des administrations de l'Etat. Les premiers décrets d'attribution confirment ainsi que plusieurs directions centrales seront sous l'autorité conjointe de deux, voire de trois ministres.

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 31 mai a approuvé douze décrets fixant les attributions d'une partie des membres du gouvernement. Alain Juppé a présenté l'ensemble de ces textes, au premier rang desquels celui le concernant et qui porte transfert d'attributions au premier ministre. Les onze autres concernent les ministres de l'économie et des finances (Alain Madelin, UDF-PR), des affaires étrangères (Hervé de Charette, UDF-Perspectives et Réalités), des relations avec le Parlement (Roger Romani, RPR), du travail, du dialogue social et de la participation (Jacques Barrot, UDF-CDS), du développement économique et du plan (Jean Arthuis, UDF-CDS), de la santé publique et de l'assurance maladie (Elisabeth Hubert, RPR), de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion (Eric Raoult, RPR), de la solidarité entre les générations (Colette Codaccioni, RPR), de l'industrie (Yves Galland, UDF-rad.), des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat (Jean-Pierre Raffarin, UDF-PR), des technologies de l'information et de la poste (François Fillon, RPR).

Le porte-parole du gouvernement, François Baroin, a indiqué que *« treize autres décrets »* d'attribution seront présentés au prochain conseil des ministres. En réalité, quinze décrets seront adoptés au cours de ce conseil, pour que les compétences de tous les ministres de plein exercice soient fixées. L'examen de ces décrets montre que les attributions dévolues à l'ancien ministère tentaculaire des affaires sociales, de la santé et de la ville, dont Simone Veil avait la charge dans le gouvernement Balladur, sont soumises à une redistribution entre les ministères de Mmes Hubert et Codaccioni, et celui de M. Raoult.

Le ministre de la santé publique et de l'assurance maladie a autorité sur la direction générale de la santé, sur la direction des hôpitaux, sur celle de la sécurité sociale en ce qui concerne les branches maladie et accidents du travail, ainsi que sur la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie. Par ailleurs, Mme Hubert exerce sa tutelle notamment sur la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

De son côté, le ministre de la solidarité entre les générations a autorité sur la direction de la Sécurité sociale, pour ses attributions autres que celles relatives à l'assurance maladie et aux accidents du travail, ainsi que sur le service des droits des femmes. Mme Codaccioni assure la présidence de la commission des comptes de la Sécurité sociale. En outre, elle exerce sa tutelle notamment sur la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale des allocations familiales, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) et l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale (Uncanss). Pour sa part, le ministre chargé de l'intégration a autorité sur la direction de l'action sociale, sur celle de la population et des migrations, sur la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, sur la délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion ainsi que la délégation générale à l'innovation sociale et à l'économie sociale.

M. Madelin hérite des attributions traditionnelles des ministres de l'économie et du budget. La direction des relations économiques extérieures (DREE) est placée sous l'autorité du ministre de l'économie et des finances, ainsi que sous celle du ministre de l'industrie, chargé du commerce extérieur. A plusieurs reprises dans ces décrets, on retrouve cette situation : une direction donnée est placée sous l'autorité de plusieurs ministres, en général deux, notamment dans le domaine de la Sécurité sociale.

M. Romani « récupère » ses attributions anciennes et celles de son collègue Pascal Clément, ministre des relations avec l'Assemblée nationale du gouvernement Balladur. Il s'occupe toujours de la coordination des actions en faveur des rapatriés. M. Galland retrouve les attributions de son prédécesseur à l'industrie, amputées de celles relatives aux postes et télécommunications, à l'espace et aux technologies de l'information. Le nouveau ministre de l'industrie pourra désormais faire appel, notamment, au Commissariat général au plan. Cependant, les questions relatives à la tutelle de l'Anvar (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) et la Cité des sciences et de l'industrie ne sont plus traitées dans le décret d'attributions.

Enfin, M. Fillon, chargé des technologies de l'information et de la poste, se substitue au ministre de l'industrie pour exercer la tutelle sur le centre national d'études spatiales (CNES) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, ainsi que pour présider le comité de l'espace. Il dispose aussi du service juridique et technique de l'information et de la communication.

Olivier Biffaud

Trois réunions à Matignon

Le premier ministre, Alain Juppé, devait remettre, jeudi 1er et vendredi 2 juin, leurs lettres de mission aux membres de son gouvernement. Celles-ci définissent le cadre de leur travail au sein de l'équipe gouvernementale. Elles devaient leur être données au cours de réunions à thèmes, organisées à l'hôtel Matignon.

La première de ces réunions devait rassembler, jeudi, à 16 heures, les ministres « régaliens » et ceux chargés de la réforme de l'Etat ; la deuxième rencontre devait réunir, à 18 heures, les ministres chargés des secteurs économiques et industriels ; la dernière, vendredi 2 juin à 10 heures, sera consacrée au social et à l'emploi. A l'occasion du premier conseil des ministres du septennat, le 20 mai, M. Juppé avait demandé à ses ministres de lui adresser leurs propositions de programme de travail. Le chef du gouvernement avait souligné *« sa volonté de faire de la coordination interministérielle une exigence permanente »*.

Réforme constitutionnelle : M. Séguin veut aller vite

Le président de l'Assemblée nationale souhaite « boucler » la procédure au cours de la session d'été

FORT des engagements pris, dans son message au Parlement, le 19 mai, par le président de la République (*Le Monde* daté 21-22 mai), Philippe Séguin est bien décidé à avancer aussi vite que possible sur le projet de réforme constitutionnelle destiné, notamment, à renforcer le rôle du Parlement.

Le président de l'Assemblée nationale l'a confirmé, mercredi 31 mai, dans un entretien à France 3 : la discussion sur la révision constitutionnelle aura lieu *« en juillet »*, a-t-il assuré, et elle comportera *« deux volets »* : d'une part, l'extension du champ du référendum et, d'autre part, la session unique du Parlement.

M. Séguin a développé, de nouveau, l'ensemble des arguments qui plaident en faveur de la session unique, au lieu des deux sessions de trois mois chacune – à l'automne et au printemps –, fixées de manière rigoureuse par l'article 28 de la Constitution.

CALENDRIER SERRÉ

Cette réforme *« mettra la France au niveau de tous les Parlements du monde »*. Elle permettra *« de mieux organiser le travail »*. Actuellement, a-t-il observé, *« on attend en début de session, on est encombré en fin de session, c'est un travail très mal organisé »*. *« On arrive à ce paradoxe que le Parlement français est celui qui siège le plus petit nombre de jours dans l'année, mais c'est celui qui siège le plus grand nombre d'heures »*, a-t-il résumé. Il a insisté, également, sur la continuité du contrôle sur le gouvernement.

L'insistance de M. Séguin s'explique aisément. Lors de sa déclaration de politique générale, le 23 mai, Alain Juppé avait certes confirmé le principe d'une révision constitutionnelle. Mais le premier ministre avait été plus flou, en revanche, sur le calendrier, évoquant seulement la mise en place, en juillet, de *« la procédure conduisant à la réforme constitutionnelle »*. Pour pouvoir réunir le Congrès (l'ensemble des députés et des sénateurs) à Versailles pendant la session extraordinaire du Parlement, en juillet, il est en effet indispensable d'enclencher très rapidement le compte à rebours. Le projet de loi portant révision de la Constitution devra avoir été examiné par les commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, puis discuté et voté dans les mêmes termes par les deux Assemblées. On imagine mal que l'ensemble de cette procédure puisse être mené à bien en moins de trois semaines.

Pour réunir le Congrès dans la deuxième quinzaine de juillet, il est donc impératif que le projet de loi révisant la Constitution soit soumis au Conseil d'Etat, puis adopté par le conseil des ministres, avant la fin du mois de juin. Autrement dit, qu'il soit prêt très rapidement.

M. Séguin, qui est à l'origine de cette initiative, y travaille très activement, en concertation avec le président du Sénat, pour être en mesure, dans les prochains jours, de présenter une première proposition au gouvernement. Celui-ci devra alors arbitrer, en particulier, sur le point très délicat de l'extension du champ d'application du référendum.

Gérard Courtois

Les grandes villes hésitent à choisir leur mode de transport

Tramways, bus, métro ou voiture individuelle, chaque moyen de locomotion implique une politique urbaine radicalement différente

L'Union des transports publics vient de faire parvenir aux candidats aux élections municipales les « dix raisons » pour lesquelles les nouvelles équipes issues du scrutin des 11 et 18 juin devraient donner la priorité aux transports en commun. La question des modes de transport en ville est en effet devenue un des principaux déterminants de la politique urbaine. Elle conditionne aussi bien la géographie des logements et des lieux de travail que l'implantation des services ou la qualité du cadre de vie des citadins. *Mais cette question suppose que l'on* réexamine la place prépondérante que l'automobile individuelle a prise dans la cité.

« AUCUN ÉLU LOCAL, aucun gouvernement n'échappera au débat sur la place de la voiture en ville avant les prochaines échéances électorales », déclarait au *Monde* le ministre de l'environnement Michel Barnier, le 10 octobre 1994. Depuis, force est de constater que le débat n'a pas eu lieu. A quelques jours des élections municipales, la question de l'usage massif de l'automobile reste un sujet tabou, tant elle est devenue le symbole-phare du mode de vie urbain. A droite comme à gauche, on hésite à heurter de front un comportement que le maire de Lyon, Michel Noir, eut l'occasion de qualifier *« d'irrationnel »*. Effectivement : du fait d'une utilisation immodérée en ville, la moitié des automobiles françaises parcourent moins de 2 kilomètres par jour et, alors qu'elles sont construites pour transporter quatre ou cinq passagers, leur taux d'occupation moyen en zone urbaine ne dépasse pas 1,2.

Toucher à la voiture revient, dans l'inconscient collectif, à attenter à la liberté individuelle. *« Tout ce qui restreint l'image de l'automobile est une atteinte à la liberté »*, remarquait déjà le président Georges Pompidou. La leçon qu'il en avait tirée était claire : *« adapter la ville à l'automobile »*. Depuis, on n'a guère varié de cette ligne et la voiture s'est emparée des cités après que les aménageurs et les élus municipaux lui en eurent offert les clés.

Ce n'est pourtant pas faute de connaître l'impasse à laquelle conduit une telle orientation. L'automobile est devenue un des principaux obstacles à la mise en œuvre d'une politique de la ville. Année après année, les maires sont confrontés à un défi impossible : adapter une voirie qui, par définition, n'est pas extensible à l'infini, à un trafic qui, lui, est en croissance constante – la circulation urbaine devrait encore augmenter de 20 % ces dix prochaines années. La majorité des élus locaux n'en continuent pas moins de donner la priorité aux « pénétrantes », rocades, voies express, artères à grande circulation, axes rouges et autres voies souterraines.

Ce choix s'opère au détriment du tissu urbain. Les voies ouvertes à l'automobile cassent les quartiers, chassent les commerces de proximité, bouleversent le visage hérité de l'Histoire. Les travaux d'infrastructures pèsent de plus en plus lourd sur la fiscalité locale et l'endettement des communes. Erigée au rang de pivot du développement urbain, l'automobile accélère la formation de villes tentaculaires où l'habitat est de plus en plus éloigné des lieux de travail, de loisir et d'approvisionnement. C'est ainsi qu'avec l'extension du périurbain chaque Français parcourt désormais en moyenne 14 kilomètres par jour pour se rendre et revenir de son travail. Conformément au vœu de Georges Pompidou, les grandes villes sont bien devenues des machines à circuler. Elles ont cependant omis de se développer comme des lieux de vie.

SITUATION INGÉRABLE

Tout concourt à démontrer que l'attitude qui consiste à conforter l'automobile conduit à une situation ingérable à court terme. Le modèle « californien » (où 70 % de l'espace urbain est occupé par l'automobile) est à proprement parler insoutenable. Mais rien n'y fait. Les statistiques du trafic urbain laissent apparaître une baisse régulière de la fréquentation des transports en commun au profit de la voiture particulière. La RATP a encore perdu environ 1 % de voyageurs en 1994, dans une région qui est pourtant la mieux lotie en moyens de transport public. Au total, les transports collectifs ne représentent plus que 15 % des déplacements en ville contre plus de 50 % pour l'automobile et 30 % – un pourcentage en régression constante – pour la marche à pied. La bicyclette qui, paradoxalement, est devenue le moyen le plus rationnel de circulation en ville – dans la mesure où il est le plus rapide et le plus économe en même temps que le moins encombrant et le moins polluant –, n'attire que quelques 2 à 3 % de courageux (contre 30 % aux Pays-Bas) *sur les minuscules* portions de voirie qui leur sont dédiées.

Signe de leur malaise, les municipalités affichent cependant une volonté d'endiguer le flot. Aussi s'efforcent-elles de diminuer l'offre de stationnement en multipliant les interdictions en surface et les emplacements payants. Les voitures n'en continuent pas moins à affluer vers les centres-villes. D'autant plus que les autorités municipales, qui n'en sont pas à une contradiction près, construisent de vastes parkings souterrains en centre ville, contribuant ainsi à attirer le flot automobile. De plus en plus difficiles d'accès, ces parkings nécessitent des travaux de plus en plus onéreux (la place revient à 200 000 F en moyenne à Paris et coûte chaque année 1 milliard de francs à la capitale). De la même façon, les solutions miracles supposées concourir à la maîtrise du trafic, comme les plans de circulation avec régulation informatisée, s'avèrent très vite obsolètes. La saturation finit toujours par l'emporter tant la marée paraît irrésistible.

Les municipalités qui parviennent le mieux à la canaliser sont celles qui ont pris des mesures radicales, souvent à l'encontre de la pression immédiate de l'opinion. Toutes passent par le bannissement de l'automobile particulière : interdiction de circuler en voiture dans le centre de Strasbourg, création de quartiers piétonniers ou l'encouragement au covoiturage (partage d'une même voiture par plusieurs personnes) comme à Angoulême ; ou encore création de *« sites propres »* pour les transports en commun qui permettent à ceux-ci de circuler vite et ponctuellement sans être gênés et retardés par les embouteillages. Les succès des tramways à Nantes, à Grenoble, à Strasbourg ou en Seine-Saint-Denis sont autant d'exemples positifs d'une reconquête de la voirie pour une meilleure efficacité de la circulation (à un coût quatre à cinq fois inférieur aux métros de Lille ou Toulouse). Ce sont enfin les solutions d'avenir s'appuyant sur les nouvelles technologies comme la mini-voiture électrique offerte en libre service en n'importe quel point de la ville, les pistes cyclables ou l'amélioration des conditions de la marche à pied avec trottoirs roulants, passages couverts, pavage *souple*, arcades, mécanisation des dénivellations, ascenseurs verticaux et horizontaux...

Priorité à la voiture particulière ou aux transports en commun, dictature de l'automobile ou promotion de la marche à pied et du vélo, c'est le choix devant lequel tous les maires de grande ville sont placés. Contrairement à leurs collègues des villes d'Europe du Nord qui, eux, privilégient la ville à vivre plutôt que l'agglomération à grande circulation (c'est le modèle « rhénan » à l'opposé du modèle « californien »), la plupart hésitent encore à proposer cette alternative, craignant des réactions de rejet. Pourtant de récentes enquêtes d'opinion montrent que les citadins, de plus en plus exaspérés par la dégradation de leur cadre de vie, ne seraient pas insensibles à des mesures de limitation.

L'enjeu est de taille. C'est celui du devenir de la ville. Si la voiture n'est plus conçue comme le vecteur essentiel du déplacement urbain, il devient alors possible de redessiner la cité selon une conception de l'échelle des distances qui, cette fois, permettrait d'adapter le trafic à la ville.

Jean-Paul Besset

Un téléphérique pour Rouen ?

Un téléphérique courant du quartier populaire des Sapins vers le campus universitaire de Mont-Saint-Aignan (76) en passant par les quais de la Seine : c'est l'idée avancée par Yvon Robert, candidat socialiste à la mairie de Rouen. Sur 10 kilomètres, les nacelles de ce futur télébus permettraient ainsi de relier d'est en ouest deux zones de l'agglomération que le Métrobus, le nouveau tramway de l'agglomération mis en service en décembre 1994, ne dessert pas. Situées sur les hauteurs de Rouen, leur accès est rendu délicat par un dénivellement brutal de 100 mètres.

Avantages du projet : un coût relativement modeste de construction (500 millions de francs au lieu de 2,5 milliards pour un tramway), une emprise au sol quasiment nulle et un chantier peu pénalisant. Mais une telle réalisation n'a jamais vu le jour en milieu urbain, seule une étude de faisabilité a été menée à Epinal mais elle n'a pas abouti. Le principal adversaire d'Yvon Robert, le maire sortant CDS de Rouen, François Gautier, a d'ores et déjà écarté un tel projet. *« Ça ne marche nulle part »*, répète-t-il en ironisant sur les goûts médiatiques de son concurrent. Même moue dubitative chez le maire UDF de Mont-Saint-Aignan, Pierre Albertini, qui préférerait voir arriver le Métrobus dans sa commune le plus tôt possible.

La longue liste des nuisances automobiles

De congrès en colloques, édiles et experts n'en finissent pas d'énumérer la longue liste des nuisances de cet animal domestique d'un nouveau genre qu'est la voiture. Le bruit d'abord, recensé comme la plus désagréable, par les enquêtes d'opinion : 80 % du bruit en ville est imputable à l'automobile. La pollution atmosphérique ensuite : les gaz d'échappement font que les grandes villes françaises dépassent de plus en plus les normes européennes (*Le Monde* du 31 mai). Le 17 mai, le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF) estimait qu'on était désormais devant *« un réel problème de santé publique »* et préconisait *« des modifications des comportements visant à réduire le trafic automobile »*. Les accidents encore. Un tiers des accidents mortels se produisent en agglomération. Les conséquences économiques enfin. Trafic et congestion urbaine provoquent gâchis énergétique et déperdition de travail. Le temps passé chaque jour dans les embouteillages de la région parisienne représente l'équivalent d'une journée de travail à Lyon – on a dû inventer à ce propos le concept étonnant de « mobilité paralysante » – et l'activité des centres villes se rétracte au profit de zones commerciales extérieures à l'agglomération.

Fribourg, « capitale verte », à l'heure de la petite reine

FRIBOURG
de notre envoyé spécial

Il n'existe sans doute qu'un seul rapport entre Fribourg-en-Brisgau (200 000 habitants) et Pékin : la ville du sud de l'Allemagne, toute proche de l'Alsace, compte presque deux fois plus de vélos que de véhicules automobiles. Ceux qui circulent encore en voiture, à Fribourg, sont considérés comme une poignée de provocateurs passéistes. On les dénonce d'un doigt vengeur dès lors qu'ils laissent malencontreusement déborder un pneu sur le territoire des cyclistes (la ville possède 400 kilomètres de pistes cyclables).

La municipalité revendique fièrement son titre de « capitale verte » de l'Allemagne : *bien* qu'elle soit gouvernée par un maire social-démocrate, elle affiche des avancées importantes tant en termes d'utilisation de l'énergie solaire, d'implantation de centres de recherche sur l'environnement que de développement des transports non polluants. La présence de 27 000 étudiants et de 12 000 employés de l'université n'est pas étrangère au phénomène et explique aussi que les Verts obtiennent, à Fribourg, des *résultats* exceptionnels (21,9 % aux dernières élections législatives). A l'heure où l'Allemagne s'apprête à imposer la suppression des automobiles dépourvues de pots d'échappement catalytiques, Fribourg paraît avoir pris de l'avance sur son temps.

« TICKETS D'ENVIRONNEMENT »

La « culture du vélo » est tellement développée à Fribourg qu'elle entraîne une *série de nuisances* spécifiques : 400 accidents de bicyclette par an, recrudescence des vols de vélos (un véritable trafic aux ramifications internationales s'est développé au cours des dernières années, avec 3 000 vols l'an dernier), agressions verbales entre cyclistes et piétons, dont la concurrence s'est accrue sur les trottoirs. Gare à ceux qui pédalent en état d'ivresse : la police de Fribourg retire aux cyclistes ivres leur permis de conduire automobile.

Le tramway, autre moyen de transport non polluant, a été systématiquement développé au cours des vingt dernières années. Un moyen de transport résolument moderne : même si les premières lignes datent de 1901, c'est à la suite d'un vote du conseil municipal, en 1972, que les Fribourgeois ont décidé de le maintenir en vie et d'investir dans la construction de nouvelles extensions du réseau. Strasbourg, toute proche de là (la distance entre les deux villes est inférieure à cent kilomètres) s'est inspirée, avec vingt ans de retard, d'un modèle qui, avant de passer par Fribourg, avait déjà été remis au goût du jour par Bâle, un peu plus au sud.

A Fribourg, le tramway fait l'objet d'une forte politique de soutien de la part de la municipalité : les cartes mensuelles, vendues sous le nom de « tickets environnement », permettent de parcourir de longues distances dans toute la région pour un prix raisonnable (180 francs), et peuvent être utilisées par plusieurs personnes sans exclusivité. Du coup, le nombre de parcours effectués en tramway a *été multiplié* par trois au cours des dix dernières années.

Parallèlement à la réintroduction du tramway, les édiles locaux ont tout fait pour défavoriser la route et réduire la circulation automobile. *« A chaque fois qu'on construit une nouvelle voie quelque part, on en supprime une autre ailleurs »*, explique ainsi Norbert Göbel, patron des services concernés à la mairie de Fribourg. Les aires de stationnement ont été limitées pour empêcher les voitures de pénétrer en ville, la vitesse de circulation autorisée a été réduite à 30 km/h dès 1989 (depuis, l'idée a été reprise dans beaucoup d'autres villes allemandes), et la priorité à droite a été rendue systématique partout. Les artisans et les petits commerçants, rendus furieux par l'inaccessibilité du centre-ville, protestent régulièrement contre ce bannissement de l'automobile qui réduit leur chiffre d'affaires.

Les élus locaux n'en continuent pas moins à vouloir aller de l'avant. La prochaine étape de cette démarche antivoiture devrait consister en une taxe municipale sur la circulation automobile, qui servirait à financer le coût des transports publics. Un modèle de vignette est à l'étude. Déjà, les places de stationnement sont rares et chères en ville. La municipalité, quant à elle, a mis en place un système pour inciter ses collaborateurs à éviter l'usage d'un véhicule individuel : elle paye une carte de transports publics (baptisée « job ticket ») à tous ceux qui acceptent de venir au travail sans leur voiture. Cette dépense est contrefinancée d'une manière originale par une taxe sur les employés municipaux « pollueurs », qui payent l'équivalent de 300 francs par mois pour obtenir une place de parking.

Lucas Delattre

CORRESPONDANCE

Les comptes du conseil général de la Meuse

A la suite de l'article intitulé « La chambre régionale des comptes épingle le conseil général de la Meuse » publié dans « Le Monde » du 20 avril, nous avons reçu d'André Tubiana, président-directeur général de la société Fineva, la lettre suivante :

En prétendant que Fineva aurait proposé *« en apparence »* une bonne affaire au département de la Meuse, et en affirmant que Fineva ne bénéficierait du crédit dont elle dispose auprès des collectivités territoriales que grâce à une *« formule magique »*, le rédacteur de cet article paraît avoir pour objectif principal de me discréditer – je suis cité personnellement – et de porter atteinte à la réputation de Fineva.

Nul ne conteste que Fineva a ouvert de nombreuses voies nouvelles de financement pour les collectivités territoriales françaises depuis plusieurs années.

C'est la raison pour laquelle les graves inexactitudes de cet article tendancieux et quelque peu malveillant, qui porte préjudice à la réputation de Fineva ainsi qu'à son dirigeant, doivent être dénoncées.

1) S'agissant de l'emprunt obligataire contracté par le département de la Meuse, il est inexact d'affirmer que la marge de 0,28 % avancée serait *« le résultat d'un habile mélange de taux annuel et trimestriel »*.

Il n'y a aucun mélange entre ces deux taux : il convient simplement d'indiquer que les marges qui sont citées ne s'expriment pas sur la même référence, comme le confirme le conseil général de la Meuse dans cet article même, et que l'opération organisée par Fineva a été réalisée au mieux des intérêts financiers du département par rapport aux offres du secteur bancaire du moment.

L'article ne précise pas en revanche les conditions particulièrement favorables du rehaussement de crédit que nous avions négocié pour la Meuse qui autorisent à tout moment cette collectivité à procéder à une opération de swap dans de bonnes conditions et avec le même niveau de garantie, sans aucun coût supplémentaire.

Il est encore inexact, et à un double titre, d'affirmer que : *« la Meuse a payé 2 millions de francs pour emprunter à une marge de 0,50 %, via Fineva... »*.

L'allégation est d'abord inexacte dans la mesure où la marge faciale est en réalité de 0,20 % comme indiqué dans la deuxième colonne de l'article ; c'est l'incidence des 2 millions de francs de commissions qui porte la marge annuelle à 0,49 % environ.

Elle est inexacte encore car elle accrédite l'idée que Fineva a perçu 2 millions de francs, ce qui est tout à fait erroné, cette somme représentant le cumul de l'ensemble des commissions (bancaire, assurance, intermédiation...) de l'opération.

En réalité, ce que ne paraît pas avoir perçu l'auteur de l'article, c'est que le taux de marge dans cette affaire (qu'il soit calculé selon des critères annuels ou trimestriels) et qui est resté au cas d'espèce tout à fait dans la norme, n'était que l'un des éléments du montage choisi par le département de la Meuse et réalisé par Fineva. Ce qui importait pour la *collectivité*, au moment du choix de l'émission obligataire, c'était de pouvoir financer un besoin réel de 250 millions de francs environ.

Or les réponses aux consultations qui avaient été adressées au secteur bancaire par le département ne lui permettaient de disposer que d'une ressource limitée à 100 millions de francs, à des marges inférieures à 0,50 % avec deux banques ; il était logique que le département mobilise ces deux emprunts, et il l'a fait.

Mais pour le montant complémentaire de 150 millions de francs, les offres se sont alors raréfiées et celles qui auraient permis de réaliser ce montant présentaient des conditions de marge qui ne pouvaient pas être plus favorables que celles du montage que nous avons réalisé.

Il était donc absolument impossible de financer l'ensemble du besoin par l'appel traditionnel au secteur bancaire et seul le montage réalisé par Fineva, dont l'auteur de l'article admet qu'il a été un succès, a permis de trouver ces ressources complémentaires.

Le département de la Meuse a donc *ainsi* confirmé sa satisfaction pour la première opération et notre intervention n'a pas alors été en effet nécessaire ; le terrain était en effet balisé et le savoir-faire transféré à notre client.

L'impact actuariel de notre intervention de départ sera donc progressivement amorti sur toutes les autres opérations de ce type qui seront réalisées par le département de la Meuse.

Dès lors, affirmer qu'il y aurait eu *« un surcoût »* dans cette opération n'a pas de sens dans la mesure où le secteur bancaire se refusait à financer le besoin de 250 millions de francs pour une somme supérieure à 100 millions, à une marge inférieure à celle de l'émission obligataire.

Il est bien évident dans ces conditions que la collectivité devait trouver d'autres solutions, que la société Fineva lui a apportées, précisément à moindre coût.

2) Inexacte encore, ou relevant du simple procès d'intention, l'assertion selon laquelle des honoraires auraient été fixés avec une autre collectivité locale pour un montant inférieur au seuil de 700 000 francs, pour éviter la mise en concurrence.

Le seul constat qu'un honoraire est inférieur à une somme plafond ne suffit pas à nourrir un tel procès.

Il est encore inexactement affirmé qu'une commission de montage aurait été réglée à Fineva *« par les banquiers qui fournissent les fonds de l'emprunt »*, dans le cadre d'une autre transaction que nous avons organisée pour une autre collectivité. Aucun banquier, aucun fournisseur de fonds n'a réglé la moindre commission à la société Fineva.

Je m'interroge enfin sur les raisons de l'amalgame auquel procède cet article entre deux interventions totalement différentes, et sans aucun lien entre elles, ce qui ne peut que générer la confusion et le discrédit.

[Notre article s'attachait à montrer, documents à l'appui, comment le département de la Meuse avait payé, à l'occasion d'un emprunt obligataire, une marge supérieure à celle de 0,28 % proposée par M. Tubiana. Nous renvoyons nos lecteurs à ce passage du rapport de la chambre régionale des comptes de Lorraine : pour cet emprunt, « plusieurs établissements financiers avaient *fait des propositions au taux du marché* (Pibor) assorti d'une marge d'intervention allant de 0,35 à 0,40 %. Le choix du département s'est toutefois porté sur une émission obligataire de 150 millions de francs, formule plus attrayante en termes d'image sinon de coût. Compte tenu, en effet, de l'ensemble des différentes commissions, rémunérations et redevances imposées par cette formule, l'ensemble des frais annexes fait apparaître une marge totale de 0,50 % ». En octobre 1993, le procureur général près la Cour des comptes avait alerté le Service central de *prévention de la corruption (SCPC)*, dépendant du ministère de la justice. Il indiquait que « le montage financier coûteux mis en place pourrait dissimuler des faits constitutifs de corruption ». L'affaire n'a cependant pas eu de suites judiciaires. – *R.-P. P.*]

Rennes : la polémique sur le VAL est au centre de la campagne

L'intransigeance du maire socialiste Edmond Hervé pourrait le desservir

Le maire (PS) de Rennes, Edmond Hervé, paraît bien placé pour se succéder à lui-même. A moins que son choix déterminé du métro VAL et son refus d'organiser un référendum sur le sujet ne lui réservent une mauvaise surprise. A Grenoble, l'ancien maire socialiste avait refusé en 1983, de la même façon, l'organisation d'un référendum sur le choix du tramway. Alain Carignon, qui avait promis une telle consultation, enleva la mairie.

RENNES
de notre envoyé spécial

Il y a un an à peine, on ne donnait pas cher de la municipalité socialiste conduite par Edmond Hervé. L'un de ses compagnons de la première heure, le député (PS) Jean-Michel Boucheron venait d'être battu, de dix-huit voix, aux élections cantonales par l'une des animatrices du « comité anti-VAL », Régine Brissot. Cet échec venait s'ajouter à d'autres : celui de Martial Gabillard, premier adjoint au maire de Rennes, aux précédentes cantonales, et surtout celui de M. Hervé lui-même, battu aux législatives de 1993 par un conseiller muncipal RPR encore peu connu, Yvon Jacob.

Au lendemain de l'élection présidentielle, la confiance est repassée dans le camp de la gauche. C'est à Rennes qu'avec 56,86 % des suffrages exprimés Lionel Jospin a obtenu son meilleur résultat dans les villes de plus de 100 000 habitants (*Le Monde* du 10 mai). *« Ils ont de la chance, ils ont affaire avec la droite la plus bête de France »*, commente le porte-parole national des Verts, Yves Cochet, conseiller municipal sortant et de nouveau chef de file de la liste écologiste, Rennes verte.

Il est vrai qu'il a fallu attendre la mi-avril pour qu'enfin la droite rennaise se mette en ordre de bataille. Jusqu'aux ultimes arbitrages parisiens, en effet, les prétentions du RPR Yvon Jacob pour conduire la liste ont été combattues par les centristes. Alors garde des sceaux et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Pierre Méhaignerie a poussé jusqu'au bout la candidature de l'ancien président de l'université de Rennes-I, Jean-Claude Hardouin (CDS), jusqu'à l'imposer finalement, faute de mieux, comme deuxième de liste.

Cet épisode, qui s'est joué sur fond de campagne présidentielle à un moment où Jacques Chirac devançait Edouard Balladur dans les sondages, a valu à un troisième prétendant, Jean-Pierre Dagorn, conseiller général (UDF) et surtout président du Comité pour une alternative au VAL, d'être relégué, après une grosse colère, à la troisième place. Le principal porte-parole de l'opposition municipale, Gérard Pourchet, secrétaire fédéral du CDS, a préféré, lui, se retirer, avec l'agrément de la ville, au directoire de la société d'économie mixte du Stade rennais. Quant au troisième député rennais, Yves Fréville (CDS), fils de l'ancien maire Henri Fréville et respecté par tous, il a choisi de ne figurer qu'en dix-septième position sur la liste de droite, histoire de ne pas se retrouver une nouvelle fois conseiller d'opposition en cas de défaite.

Pour M. Jacob, tout cela appartient désormais au passé. Il est toutefois curieux, en pleine campagne, de l'entendre dire que M. Dagorn est *« un personnage fantasque »* ou regretter que *« la ville ait été dirigée, depuis la Libération, par des universitaires »*. Proche de M. Chirac, qu'il a connu personnellement en 1991 en participant au financement du bateau *Ville-de-Paris* lors d'une précédente Coupe de l'America, cet ancien patron de l'une des plus grosses entreprises du pays rennais ne mâche pas ses mots. Alors que la ville s'enorgueillit de ses 58 000 étudiants, ceux-ci sont catalogués comme *« économiquement faibles »*. M. Jacob ne s'embarrasse pas davantage des multiples palmarès, établis par la presse spécialisée, qui classent très régulièrement Rennes aux premiers rangs des villes *« où il fait bon vivre »*. *« C'est une ville repliée sur elle-même, qui mène un jeu personnel, à l'écart de la région et du département »*, affirme le député RPR, en soulignant, par comparaison, les mérites de la ville de Nantes.

« UN VRAI BRETON »

« Une élection, c'est un contrat, répond le maire sortant. *Mon équipe a un bilan, qui fonde notre crédibilité, et nous avons un programme consistant. »* Celui d'Edmond Hervé fait quatre-vingt-quatre pages, en petits caractères. Il a été rédigé à partir de trois prérapports sur l'emploi, la démocratie et la solidarité, soumis à deux cent dix associations ou groupes socioprofessionnels au cours de soixante-quinze réunions, et nourri par un questionnaire diffusé à vingt mille exemplaires. *« En réponse, j'ai moi-même envoyé onze cents lettres personnalisées »*, précise M. Hervé.

Fidèle à sa réputation, l'homme est précis, rigoureux jusqu'à l'extrême. On le sait aussi meurtri par l'affaire du sang contaminé, dont on ne parle pas à Rennes, du moins ouvertement. Dans son bureau de l'hôtel de ville, une photo écrase tout le reste, celle de l'ancien premier ministre Pierre Bérégovoy. *« Une épreuve peut tuer »*, dit sobrement l'ancien ministre de la santé.

Mais, comme le dit un opposant d'un ton admiratif, *« c'est un vrai Breton, il est têtu »*. Edmond Hervé a décidé une fois pour toutes que l'amélioration du réseau de transports en commun passait par la construction d'un métro léger, le VAL, ce véhicule automatique léger conçu par Matra, déjà en service à Lille. A ceux, nombreux, qui, comme Jean-Pierre Dagorn, lui demandent depuis quatre ans l'organisation d'un référendum, le maire répond qu'il appartient aux électeurs de trancher lors des municipales et de valider le VAL en même temps que l'ensemble de son programme. Il renvoie pareillement les Verts, qui ont déjà fait casser la déclaration d'utilité publique par le tribunal administratif et réclament, eux, un référendum alternatif pour choisir entre le VAL et le tramway, beaucoup moins coûteux et plus dissuasif pour la circulation automobile.

Cette moderne bataille du rail est d'autant plus devenue l'enjeu majeur de la campagne qu'elle traverse tous les électorats. Certains milieux économiques, relayés par la droite, agitent, par exemple, la menace que ferait courir un relèvement du versement transports payé par les entreprises. D'autres, en revanche, dans les travaux publics et le petit commerce, sont favorables au VAL.

Considéré comme l'un des responsables des Verts les plus proches du PS, Yves Cochet ne croit guère à la possibilité d'un accord avec la liste de gauche entre les deux tours, en raison précisément du choix technique, financier et politique de la municipalité sortante. *« Je ne m'explique pas autrement l'obstination du maire que par une sorte de fascination pour la technique »*, dit-il. *« Les Verts prennent une lourde responsabilité »*, estime le député socialiste Jean-Michel Boucheron, en réfutant à son tour l'idée d'un référendum qui laisserait, selon lui, *« la porte ouverte à la démagogie »*.

Jean-Louis Saux

Strasbourg : la zone piétonne a décongestionné le centre-ville

90 kilomètres de pistes cyclables déjà ouverts

STRASBOURG
de notre correspondant régional

La première zone piétonne à Strasbourg date de 1973. Elle couvrait 62 000 mètres carrés à l'arrivée, en 1989, de la municipalité conduite par Catherine Trautmann (PS). La mise en place, en février 1992, d'un nouveau plan de circulation, conçu pour interdire la traversée de la ville en automobile et accueillir le tramway, a accéléré le mouvement.

De la sorte, l'espace piétonnier s'est enrichi de 32 000 mètres carrés supplémentaires. De nombreux parvis piétonniers ont, en outre, été aménagés à proximité des écoles, des centres socioculturels et des ensembles de logements sociaux.

L'opération a ainsi permis de décongestionner le centre-ville par lequel 240 000 voitures transitaient quotidiennement il y a six ans. Elle s'est accompagnée d'une autre logique en matière de stationnement pour diminuer la « part excessive » de celui de longue durée sur la voirie. 3 260 places de parking supplémentaires ont été créées dans le centre, auxquelles il faut ajouter 845 emplacements payants de plus pour le stationnement de courte durée. A la périphérie, 2 875 places (voirie et parkings) ont été réalisées pour encourager l'utilisation des transports en commun.

Mais Strasbourg, qui détenait déjà la palme des villes françaises en matière de déplacement à bicyclette, en a surtout profité pour faire une part encore plus belle au vélo. Jusqu'en 1989, les pistes cyclables favorisaient essentiellement la promenade. Dans la logique du nouveau plan de circulation, 10 kilomètres par an de bandes réservées aux cyclistes en zone urbaine ont été aménagés, notamment en centre-ville.

Aujourd'hui, la ville compte 90 kilomètres (167 pour la communauté urbaine de Strasbourg) de pistes cyclables. Pour compléter le dispositif, la ville a créé des structures de location de vélos et de lutte contre le vol (600 arceaux ont ainsi été installés).

Marcel Scotto

Le succès du tramway de Seine-Saint-Denis

IL Y AURA tout juste trois ans le 30 juin, le premier tramway d'Ile-de-France, accueilli avec fierté par le maire de Bobigny, Georges Valbon (PCF), alors président du conseil général du département, effectuait son premier aller-retour entre Bobigny et La Courneuve. Depuis sa mise en service définitive, en décembre 1992, sur les neuf kilomètres de ligne aménagés en sites réservés sur la nationale 186, le tramway connaît un succès croissant : en un an, de mars 1993 à mars 1994, sa fréquentation quotidienne est passée de 52 000 voyageurs à 60 000. Aujourd'hui, il prend chaque jour près de 63 000 passagers, selon les dernières estimations de la RATP qui a passé commande de deux rames supplémentaires.

Avec son design d'avant-garde, rapide, silencieux et non polluant, accessible à tous grâce à son plancher bas, en correspondance avec les autres modes de transports en commun, le tramway de Seine-Saint-Denis a immédiatement séduit les habitants des quatre communes desservies : Bobigny, Drancy, La Courneuve et Saint-Denis. En moins de trois ans, le trafic voyageurs, auparavant assuré sur cet axe par trois lignes de bus, a été multiplié par deux et demi : une victoire pour les élus du département, qui n'ont pas ménagé leurs efforts durant dix ans pour convaincre, mobiliser la population et faire accepter le projet.

Afin de débloquer le dossier, le conseil général, à majorité communiste, a décidé de participer à son financement. Il a voté une subvention de 45 millions de francs, soit 7,2 % du coût total du projet de base et décidé de prendre à sa charge 150 millions d'aménagement complémentaires pour une meilleure insertion des infrastructures dans les villes (trottoirs en granit, plantations...).

Certes onéreux (son coût total – infrastructures, aménagement et matériel – a dépassé le milliard), le tramway a, sans conteste, amélioré et facilité les déplacements dans l'est du département. Selon une enquête de la RATP, il aurait convaincu 6 % de voyageurs d'abandonner leur mode de transport individuel. « Pratique », la majorité l'emprunte pour les trajets obligés (travail-école) et 42 % pour les loisirs et les achats. Le dimanche, certains n'hésitent pas à parcourir une bonne partie de la ligne pour se rendre au grand marché de Saint-Denis.

Forts de ce succès, les maires de Bobigny et Noisy-le-Sec réclament avec insistance le prolongement de la ligne jusqu'à la gare de Noisy-le-Sec et la future ligne Eole. Le projet, évalué à quelque 400 millions de francs, est à l'étude et devrait aboutir, affirme-t-on à la RATP sans toutefois s'avancer sur une date.

Martine Boulay-Méric

Le départ de M. Longuet ouvre la voie à M. Léotard à la tête du PR

L'ancien ministre de l'industrie critique la composition du gouvernement

La succession de Gérard Longuet à la tête du Parti républicain (PR) est officiellement ouverte. Elle se jouera après les élections municipales, lors d'un conseil national qui devrait être fixé au mercredi 27 juin. Dans une lettre adressée, mercredi 31 mai, à l'ensemble des militants de son parti, M. Longuet confirme sa décision d'abandonner la présidence du parti, qu'il occupe depuis cinq ans.

CONTRAINT À PRENDRE ses distances avec la politique, en raison des développements judiciaires du dossier sur le financement du Parti républicain (PR) dans lequel il est impliqué, Gérard Longuet n'abandonne pas la présidence de son mouvement sans solder quelques comptes. Il regrette tout d'abord que la majorité ait pris *« un risque formidable »* pour n'avoir pas su *« faire fonctionner la mécanique des primaires »*. *« Au risque politique s'est ajouté le dérapage intellectuel : la critique systématique du travail, pourtant conduit en commun de 1993 à 1995, porte en elle des germes dangereux de division de notre majorité »*, assure le président du PR.

« LA RÉFORME POUR LES AUTRES »

« J'ai souffert pour notre majorité et son union des critiques adressées ces derniers mois à la « pensée unique », bouc émissaire désigné », ajoute M. Longuet. *« Le premier adversaire de la France n'est ni la technostructure ni les « gnomes de Zurich » version golden boys de Wall Street. Notre premier adversaire, c'est nous-mêmes, nos petites faiblesses et nos petites facilités bien françaises. La réforme pour les autres et le confort pour soi. Un jeune premier ministre prend en charge notre pays. Son premier discours est bien charpenté. Mais les dépenses me paraissent plus solidement établies que les réformes destinées à les financer »*, écrit encore le président du PR.



La critique de la campagne conduite par Jacques Chirac se double de réserves fortes sur la composition du gouvernement. *« Alain Juppé*, écrit l'ancien ministre de l'industrie d'Edouard Balladur, *a constitué un gouvernement dont 80 % des membres ont soutenu Jacques Chirac dès le premier tour. Les 32 % d'électeurs qui ont assuré au maire de Paris la victoire sur le candidat socialiste se sentent faiblement associés à la nouvelle équipe. C'est particulièrement vrai des républicains qui, à l'image des 93 % du conseil national, avaient soutenu Edouard Balladur. Ils se retrouvent écartés des responsabilités majeures. » « Naturellement*, poursuit Gérard Longuet, *nous soutiendrons le gouvernement, mais je regrette qu'il n'ait pas plus recherché à rassembler toute sa majorité pour l'action. »*

POSITION AMBIGUË

Avant de partir, Gérard Longuet s'en prend une dernière fois à Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF. *« Jamais l'exercice solitaire du pouvoir n'aura connu une forme aussi achevée*, ironise-t-il. *L'UDF a vécu de 1988 à 1995 sur une ambiguïté. Les dirigeants des composantes soutenaient le président de l'UDF pour qu'il la réforme. Et le président de l'UDF entendait, lui, préparer sa propre candidature »* à l'élection présidentielle.

« La présidence de l'UDF n'aura été active qu'au lendemain du 7 mai, lorsqu'il s'est agi d'écarter des responsabilités celles et ceux qui, tout au long de la campagne présidentielle, avaient préféré l'engagement le plus libéral et le plus européen plutôt que le silence boudeur. Rien de cela n'est grand », assure M. Longuet.

« Je vais me consacrer à la région Lorraine et à la réflexion d'ici 1998. (...) Il faut de plus qu'à quarante-neuf ans je reconstruise une vie professionnelle, car je n'ai jamais été un salarié de la vie politique », conclut M. Longuet, non sans avoir conseillé aux militants de choisir, pour lui succéder, *« un président disponible »*. Un portrait robot qui correspond aux traits de François Léotard, président d'honneur du PR.

Le conseil national prévu le 27 juin pour désigner le successeur de M. Longuet ne devrait être qu'une formalité pour l'ancien ministre de la défense, concurrencé un instant par Alain Madelin. Accaparé par le ministère de l'économie et des finances, M. Madelin ne fait manifestement plus de la conquête du PR, dont l'appareil est en outre solidement tenu par les proches de M. Léotard, un objectif prioritaire.

Gilles Paris

M. Jospin doute de l'efficacité du plan emploi de M. Juppé

L'ALTERNANCE n'attend pas ! Tel est le message que Lionel Jospin s'attache à délivrer à chacune des étapes du mini-tour de France qu'il a engagé pour la campagne des élections municipales. Avant Grenoble ce jeudi 1er juin, Saint-Etienne, Montbéliard et Toulouse, la semaine prochaine, l'ancien candidat à l'élection présidentielle était, mercredi 31 mai, dans la banlieue parisienne pour soutenir la cause socialiste dans les villes d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) et de Sarcelles (Val d-Oise).

A chaque fois, M. Jospin a pu jauger le courant de sympathie qui se manifeste en sa faveur et aussi l'ampleur de l'attente que son résultat du 7 mai a créée. A tel point qu'il s'est lui-même avancé à pronostiquer que *« l'impact »* sur les élections municipales espéré par la droite après la victoire de Jacques Chirac *« n'aura pas lieu »*.

Une impression partagée par la direction du PS, qui a relevé, au terme de son bureau national hebdomadaire, que la campagne municipale *« commençait à prendre son ampleur localement »*, parce qu'elle lui semblait *« déconnectée de l'élection présidentielle »*. *« L'alternance politique*, en a donc déjà conclu M. Jospin, *se joue dans les municipalités. Il est important de progresser aux municipales et de travailler jusqu'aux législatives, dans trois ans. Il nous faut préparer l'alternance, qui doit maintenant jouer dans l'autre sens. »* Devant le demi-millier de personnes rassemblées à Sarcelles pour appuyer la candidature de Dominique Strauss-Kahn, M. Jospin a critiqué, pour la première fois, l'action et le comportement du nouveau pouvoir chiraquien. Son programme pour l'emploi *« sans financement précis »* ne le rassure pas.

« J'ai des doutes sur l'efficacité des mesures proposées, a-t-il déclaré. *500 000 chômeurs de moins en trois ans, c'est même moins que ce que promettait Edouard Balladur. Ce n'est pas du tout à la hauteur de la priorité qu'en ont fait Jacques Chirac et Alain Juppé, et c'est loin des propositions que j'avais soutenues pendant la campagne présidentielle. »*

STRATÉGIE DE PRISE EN MAIN

Le bureau national du PS avait également émis ses premières réserves, en critiquant *« le discours de bonnes intentions »* de M. Juppé sur la sauvegarde du secteur public. Revenant sur ses propositions en matière de cumul des mandats, M. Jospin s'est inquiété par ailleurs de l'emploi du temps du premier ministre, président par intérim du RPR et futur maire de Bordeaux : *« Je voudrais savoir si on aura un premier ministre à mi-temps et un maire de Bordeaux à mi-temps. M. Juppé est certes libre de répartir son temps, mais qu'il nous le dise. »*

M. Jospin ne dit toujours rien de ses intentions concernant sa stratégie de prise en main du Parti socialiste et de rénovation de la gauche. Les parlementaires socialistes, qu'il avait tenu à remercier, mercredi 31 mai au Sénat, en présence notamment d'Henri Emmanuelli et de Laurent Fabius, n'en ont pas su davantage. Toutefois, le calendrier commence à se préciser. Le bureau national a retenu les dates des mercredi 28 et jeudi 29 juin pour le « séminaire » de réflexion de la direction du parti promis par M. Emmanuelli. Le premier secrétaire du PS lui a assigné deux objectifs : *« Redéfinir un projet politique »* et *« mettre en place un dispositif socialiste cohérent et efficace, y compris sur la place des uns et des autres, en sachant que tout le monde aura sa place »*.

« Ce séminaire, a-t-il ajouté, *ne peut pas être une sorte de conclave d'où sortira une fumée blanche qui s'imposerait à tous. Il faudra que ce soit le début d'un débat, qui devra associer tout le parti et les militants à l'ensemble des choix qui seront faits, parce que les militants veulent s'exprimer et se prononcer. »* Il est probable que M. Jospin soumettra ses propres propositions dans la période se situant entre le 18 juin, jour du second tour des élections municipales, et la convocation de ce séminaire.

Daniel Carton

Les cheminots se mobilisent pour la défense du service public

Le défilé parisien a rassemblé, selon les syndicats, 50 000 personnes

NOSTALGIQUES de leur grande manifestation du 6 octobre 1993, les cheminots sont satisfaits. Mercredi 31 mai, malgré la moindre présence des retraités et le caractère moins unitaire de la manifestation, ils ont fait beaucoup mieux : ils étaient 50 000 selon les organisateurs et 12 000 selon la police à défiler à Paris pour la défense du service public. Si la CGC est restée à l'écart, les conducteurs autonomes de la FGAAC ont fait cavalier seul en appelant à une grève le même jour, qui n'a entraîné que de faibles perturbations.

Pierre et Jean-Marc travaillent au dépôt de Nantes, où ils vérifient l'état des trains. Arrivés les premiers sur le parvis de Montparnasse, ils ont pu accueillir leurs « camarades » cheminots venus par le métro des autres gares parisiennes. *« Nous voulons éviter la casse de notre statut et défendre le service public »*, assurent-ils. Robert a fait le voyage de Fos-sur-Mer et explique les raisons de sa présence : *« On supprime 6 000 emplois par an, on ferme les gares, on fait de plus en plus d'heures. Ça ne peut plus durer. »* Sa collègue, Marie, acquiesce. A un mois de la retraite, cette ancienne garde-barrière est venue *« se battre pour les jeunes »*. Les quatorze centres de la région de Marseille se sont déplacés de conserve : tous syndicats confondus, ils sont environ 1 000 pour la CGT et entre 400 et 500 agents pour les autres organisations. Non loin, un agent de France Télécom déclare être venu *« par solidarité avec ses camarades cheminots »*.

SLOGAN UNITAIRE

Pendant que le cortège se met en place et que les orateurs se succèdent à la tribune, on annonce la présence de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT. Casquette rouge vissée sur la tête, les militants de la CGT prennent la tête du cortège, suivis par ceux de la CFDT, de Force ouvrière, de la CFTC, puis des cadres et de la maîtrise. Aux slogans pour la défense du service public se mêlent les sonos aux tempos différents, plus rock à la CGT, plus « label France » chez FO. Le flot de manifestants venant du boulevard du Montparnasse provoque un goulot d'étranglement à l'entrée de la rue de Sèvres. Les porteurs de fumigènes rouges qui encadrent le défilé, rythmé par les batteries de pétards, s'écartent pour faciliter l'écoulement. Le temps d'une courte apparition, Marc Blondel s'est installé en tête de la manifestation tandis que les cheminots CFDT se désolent de l'absence de Nicole Notat. *« Par cette démonstration de force, on aide à la formation d'un service public européen »*, commente le secrétaire général de FO.

La banderole de tête, qui flotte au-dessus des responsables syndicaux, se veut unitaire : *« CGT, CFDT, FO, CFTC, FMC* [Fédération maîtrise et cadres], *unis pour un transport public au service de la nation »*. Avant le contrat de plan entre l'Etat et la SNCF pour la période 1996-2000, les cheminots ont perdu tout repère. Avec un endettement qui atteindra 175 milliards de francs en 1995, la SNCF est cantonnée dans une attitude de repli dont elle a peine à sortir. Bernard Thibault, secrétaire général de la Fédération CGT des cheminots, réclame *« l'arrêt des suppressions d'emplois »*, l'ouverture de négociations salariales et une réunion pouvoirs publics-SNCF-syndicats.

La Commission européenne inquiète aussi les salariés de l'entreprise publique. *« La SNCF va être démantelée*, prédit un manifestant. *Elle sera séparée en plusieurs entreprises. Il faut absolument l'éviter. »* Pour l'instant, le risque reste toutefois minime. Une fois n'est pas coutume, les usagers, à travers la Fédération nationale des associations d'usagers de transports et l'Association des usagers du train de la région Nord, ont apporté leur soutien. *« On est dans un cercle vicieux*, conclut un manifestant. *On ferme les gares et on accélère la désertification, ce qui va à l'encontre de l'intérêt de l'entreprise, mais aussi des usagers. »*

Alain Beuve-Méry et Martine Laronche

Les têtes de liste de la majorité à Paris

LE MAIRE DE PARIS, Jean Tiberi, a présenté, mardi 30 mai, les têtes de liste des candidats RPR-UDF (*Le Monde* du 1er juin). En voici les noms : 1er arrondissement : Michel Caldaguès (RPR), Jean-François Legaret (RPR) ; 2e : Magdeleine Anglade (app. RPR), Claude Fournerault (UDF) ; 3e : Jacques Dominati (UDF), Jacques-Yves Bohbot (UDF) ; 4e : Pierre-Charles Krieg (RPR), Lucien Finel (UDF) ; 5e : Jean Tiberi (RPR), Roger Romani (RPR) ; 6e : Jean-Pierre Lecoq (RPR), Alice Saunier-Seïté (UDF) ; 7e : Martine Aurillac (RPR), Michel Roussin (RPR) ; 8e : Marie-Thérèse Hermange (RPR), François Lebel (RPR) ; 9e : Gabriel Kaspereit (RPR), Marc-Henri Cassagne (UDF) ; 10e : Claude-Gérard Marcus (RPR), Claude Challal (RPR) ; 11e : Alain Devaquet (RPR), Gérard Gueîton (UDF) ; 12e : Camille Cabana (RPR), Jean-François Pernin (UDF) ; 13e : Jacques Toubon (RPR), Anne-Marie Couderc (RPR) ; 14e : Nicole Catala (RPR), Lionel Assouad (RPR) ; 15e : Edouard Balladur (RPR), René Galy-Dejean (RPR) ; 16e : Pierre-Christian Taittinger (UDF), Gérard Leban (RPR) ; 17e : Bernard Pons (RPR), Françoise de Panafieu (RPR) ; 18e : Jean-Louis Debré (RPR), Roger Chinaud (UDF) ; 19e : Michel Bulté (RPR), Jacques Feron (CNI) ; 20e : Didier Bariani (UDF), Paul Aurelli (RPR).

■ **MARSEILLE : Robert Vigouroux, sénateur (Rassemblement démocratique et européen) et maire de Marseille, a annoncé,** mercredi 31 mai, lors d'une réunion publique, qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections municipales. Quarante-huit heures auparavant, il avait indiqué qu'il ne présenterait ses listes que s'il ressentait un *« appel »* de la population lors de cette réunion au Palais des sports de la ville (*Le Monde* du 31 mai). Or celle-ci n'a attiré que moins de deux mille personnes. – *(Corresp. rég.)*

■ **BÉTHUNE : le maire socialiste sortant** de Béthune (Pas-de-Calais), Jacques Mellick, a présenté, mercredi 31 mai, la liste qu'il conduira aux élections municipales. Impliqué dans l'affaire OM-VA, M. Mellick a été condamné, le 14 avril, par le tribunal correctionnel de Béthune à six mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour subornation de témoin. Il avait fait appel de ce jugement. Cet appel étant suspensif, M. Mellick peut juridiquement se présenter aux élections.

■ **POLÉMIQUE : Philippe de Villiers,** fondateur du Mouvement pour la France (MPF), a accusé, mercredi 31 mai, Alain Juppé d'avoir manqué à son *« engagement d'homme d'honneur »*, en présentant une liste pour les municipales à Bordeaux dont les représentants du MPF sont, selon lui, évincés. Dans une lettre datée du 12 mai, M. Juppé avait attiré l'attention des cadres du RPR en ces termes : *« Philippe de Villiers ayant clairement apporté son soutien à Jacques Chirac lors du second tour de l'élection présidentielle, je vous demande d'ouvrir vos listes à ses candidats et de leur réserver le meilleur accueil en fonction de leur représentativité. »*

■ **PROMOTION : Georges Mesmin, député (UDF) de Paris** et tête de la liste « Avenir du 16e », a déposé plainte contre X..., lundi 29 mai, pour campagne de promotion illicite. Il vise une plaquette portant la photo de Jacques Chirac et présentant le bilan du maire (UDF) du seizième arrondissement de Paris, Pierre-Christian Taittinger, tête de la liste de la majorité municipale dans ce secteur.

■ **TAXE PROFESSIONNELLE : le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris,** Hubert Flahault, demande une réforme de la taxe professionnelle. Selon lui, cette taxe *« pénalise l'investissement et l'embauche »*. Il propose donc de la plafonner à 3 % de la valeur ajoutée, d'encadrer ses taux en calculant des taux moyens par département et un taux moyen national, de créer un abattement forfaitaire d'assiette (70 000 francs par emploi plafonné à 400 000 francs).

AU PARLEMENT

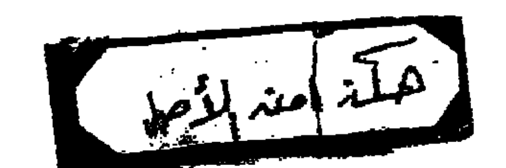
■ **ASSEMBLÉE : Didier Bariani,** député (UDF-Rad.) de Paris, a été désigné, mercredi 31 mai, vice-président de l'Assemblée nationale. Il remplace Pierre-André Wiltzer (UDF-adhérents directs, Essonne) à l'un des six postes de vice-présidents de l'Assemblée, à la suite d'un accord entre les « petites » composantes du groupe UDF (radicaux, adhérents directs, PSD et clubs Perspectives et Réalités). M. Bariani a été président du Parti radical entre 1979 et 1983 et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1986-1988).

■ **AFFAIRES CULTURELLES : Bruno Bourg-Broc, député (RPR) de la Marne,** a été élu, mercredi 31 mai, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, en remplacement de Michel Péricard (RPR, Yvelines), élu président du groupe RPR de l'Assemblée le 24 mai. M. Bourg-Broc avait été désigné par le bureau du groupe RPR, mardi, de préférence à Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), comme candidat à ce poste, qui revient au RPR en vertu des accords au sein de la majorité.

■ **CHANGEMENT : Philippe Martin, député de la Marne,** membre du groupe République et Liberté (anciennement non-inscrits) et député européen élu sur la liste de Philippe de Villiers, a annoncé, mercredi 31 mai, qu'il rejoint le groupe RPR de l'Assemblée nationale, auquel il sera apparenté.

têtes de liste

la majorité à Paris



HLM **Après la révélation par le quotidien *Infomatin* d'une affaire de pot-de-vin versé pour l'obtention d'un logement de la Ville de Paris, deux personnes dont Patrice Cayeux, militant RPR ayant servi d'intermédiaire, ont été placées, mercredi 31 mai, en garde à vue. ● L'OPAC, office HLM de Paris gestionnaire de 92 000 logements sociaux, fait également l'objet d'une autre enquête judiciaire. Cette affaire concerne les agissements d'un gérant de l'antenne de l'Office dans le dix-neuvième arrondissement, qui aurait perçu de l'argent d'entreprises et de professionnels en échange d'attributions de logements. ● LA POLITIQUE d'attribution de logements menée par les différents organismes dépendant de la Ville de Paris est ainsi une nouvelle fois mise en cause. Epinglée à plusieurs reprises, la direction de l'OPAC assure avoir désormais clarifié ses pratiques.**

L'OPAC de Paris défend son système d'attribution de logements sociaux

Régulièrement mis en cause sur les obscurités de sa politique d'attribution, l'office HLM de Paris, qui gère 92 000 logements, dit avoir réorganisé son fonctionnement depuis 1993. Mais les associations de locataires mettent en avant des dysfonctionnements persistants

DEUX CHIFFRES résument la crise du logement social à Paris : 5 000 à 6 000 logements se libèrent chaque année, et 80 000 Parisiens au moins sont inscrits sur une liste d'attente de l'un des soixante-cinq organismes qui gèrent ce parc social. En dix-huit ans de règne de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, 53 000 logements « sociaux », c'est-à-dire bénéficiant d'une aide financière publique – PLA (prêt locatifs aidés) ou PLI (prêts locatifs intermédiaires) –, ont été construits. Le rythme annuel de construction a été près de deux fois moins important que dans la période des vingt années précédentes.

Encore faut-il s'entendre sur les termes. Tous les *« programmes sociaux »* ne se valent pas. Comme l'a fait remarquer le maire de Paris Jean Tibéri, à propos de l'affaire des pots-de-vin, le logement PLI n'est pas un logement HLM. Il s'adresse à des familles pouvant s'acquitter de loyer assez élevés (55 francs le mètre carré) même s'ils restent, à Paris, en dessous du prix du marché. Ces logements destinés aux classes moyennes, coeur de cible de l'électorat chiraquien, ne trouvent pas toujours preneurs mais représentent une partie non négligeable des constructions les plus récentes d'habitat « social » dans la capitale.

S'ajoute à cela l'inadéquation de l'offre d'appartements à l'évolution de la demande. Plus de la moitié des candidats aux HLM à Paris sont des célibataires ou des couples sans enfants. Or les appartements, souvent anciens, ont été conçus pour loger des familles avec enfants. 65 % des appartements de l'Office publique d'aménagement et de la construction (OPAC) de la ville de Paris comptent plus de trois pièces.

> Le nombre de locataires dépassant les plafonds de ressources est particulièrement élevé

Sur ce marché très tendu qu'a aggravé, ces quinze dernières années, la disparition d'environ 200 000 appartements soumis à la loi de 1948 et la transformation de près de 50 000 hôtels meublés ou « chambres de bonnes », quelques poids lourds règnent en maître.

A commencer par l'Office publique d'aménagement et de construction (OPAC) de la Ville de Paris. L'OPAC est le premier organisme HLM de France : il gère 92 000 logements, soit la moitié du parc de logement social de la ville. 300 000 personnes y sont logées, l'équivalent de la population de Nice.

L'OPAC, qui est présidé depuis 1977 par Jean Tibéri, a été ces dernières années la cible de critiques virulentes portant, notamment, sur les règles pour le moins insaisissables d'attribution des logements. Un rapport d'inspection, commandé au ministère de l'équipement par Marie-Noëlle Lienemann alors ministre déléguée au logement, avait en 1993 jeté un pavé dans la mare. Le chapitre concernant l'attribution des logements mérite d'être relu aujourd'hui où se trouve relancé le débat. On y trouve un concentré des récriminations dont les associations de locataires se disent abreuvées : absence de transparence, de règles du jeu clairement énoncées, méconnaissance de la réalité, notamment sociolgique des bénéficiaires de logements, rôle plus que symbolique de la *« commission d'attribution »* de l'office.

Au moment de l'enquête, alors que l'OPAC avait quelques 60 000 candidats en attente, la commission d'attribution fonctionnait sans règlement intérieur. Aucune disposition pratique pour le classement des candidats n'étaient mise en oeuvre. Aucune statistique précise sur le peuplement des logements n'était communicable. Enfin, aucune étude n'était menée par la commission sur la solvabilité des demandeurs. *« Son action parait se résumer*, soulignait la mission d'inspection du ministère de l'équipement, *à une faculté d'empêcher (dont elle ne semble d'ailleurs pas user) puisque ne lui est proposé qu'un seul candidat pour chacun des appartements à attribuer »*.

Le constat est-il toujours d'actualité ? Oui, si l'on en croit M. Maudet, secrétaire fédéral de la Confédération national du logement de Paris, organisme qui siège dans la commission d'attribution de l'OPAC. Un seul candidat par logement est proposé à l'approbation de la commission. *« La règle à Paris*, explique t-il, *est d'obliger les candidats à reformuler chaque année leur demande. Le résultat est qu'aucune date de dépôt de dossier n'est communiquée à la commission qui n'a aucun moyen de savoir si la famille concernée attend son logement depuis six mois ou quatre ans »*. Faux, répond Yves Laffoucrière, directeur général de l'OPAC depuis juillet 1993. *« Si une famille est inscrite depuis plusieurs années dans nos fichiers, la commission a, grâce à un numéro d'ordre, le moyen de connaitre le délai d'attente »*. La direction de la location de l'OPAC, ajoute M. Laffoucrière, fait effectivement le tri entre les multiples recommandations d'élus, d'associations et les demandes individuelles. La commission, ensuite, entérine – ou refuse –le choix qui lui est présenté.

Les associations de locataires font état de procédés douteux qui seraient parfois utilisés pour écarter les cas les plus lourds proposés aux différents organismes HLM –pas seulement à l'OPAC – par la Préfecture. Quand un appartement se libère sur le contingent du préfet, il n'est pas rare, assure-t-on, si la commission décide de lui attribuer un logement, que la famille reçoive fort tardivement le courrier (non recommandé) lui annonçant l'heureuse nouvelle.

Or, elle ne dispose que de huit jours après acceptation de la commission pour donner son accord, l'absence de réponse valant refus. Certaines familles « à problèmes » seraient ainsi systématiquement victimes de retards de courrier...

D'autres candidats semblaient en revanche, au moins jusqu'en 1993, exemptés de tout examen de passage. Sur les 3 957 attributions prononcées en 1991, 1 395 n'étaient tout simplement pas passées devant la commission d'attribution de l'Office. Selon M. Laffoucrière, le grand ménage opéré après l'inspection de 1993 –que M. Tibéri avait, à l'époque, qualifié d*« 'intimidation politique »* et de *« présentation tendancieuse »* – a permis un nouveau départ sur des bases plus saines. Outre le règlement intérieur, dont la commission est désormais dotée, celle-ci examine scrupuleusement, affirme-t-il, tous les dossiers. En 1994, 7 840 propositions d'attribution de logements sont passées entre ses mains.

D'autres anomalies avaient été pointées en 1993. Ainsi sur 419 dossiers d'attribution de logement, plus de la moitié ne présentaient pas d'indication complète de ressources, certains n'en comportant aucune. En outre, sur 266 locataires nouvellement entrés dans le parc, 46 dépassaient les plafonds de ressource réglementaires. *« Le nombre de locataires assujettis au supplément de loyer* – auquel doivent théoriquement être soumis tous les bénéficaires dépassant les plafonds de ressources – *est particulièrement élevé*, soulignait le rapport d'inspection, *24 % des logements dont 10 % pour des dépassements supérieurs à 40 % des plafonds »*. Là aussi, affirme l'OPAC, les habitudes ont changé. En 1994, seulement 8 familles dépassant les plafonds autorisés ont obtenu un logement.

En 1993, le nombre de locataires de l'OPAC soumis aux sur-loyers dépassaient les 18 000. Il est, selon M. Laffoucrière, de 13 000 aujourd'hui qui payent, en moyenne, 400 francs de plus par mois. Le rapport d'inspection insistait en 1993 sur la nécessité, pour mettre un terme *« aux errements actuels »*, de faciliter la sortie vers des logements intermédiaires.

Cette conclusion est aujourd'hui reprise par les responsables de l'OPAC. *« L'ojectif est bien*, souligne M. Laffoucrière, *d'aligner les loyers des familles les plus aisées sur ceux des logements intermédiaires pour stimuler la mobilité. Mais l'essentiel de nos logements sont à 20 francs le mètre carré habitable. »* De quoi, en effet, susciter bien des convoitises.

Christine Garin

Le plus faible taux de rotation de France

C'est un autre facteur d'explication de la crise du logement social dans la capitale : l'absence de mobilité au sein d'un parc qui compte près de deux cents mille logements. Le prix des loyers varie, selon les catégories d'appartement et le niveau de confort, de 1 200 francs à 4 000 francs pour un trois pièces. Quand le prix moyen du mètre carré locatif sur le marché libre est jusqu'à cinq ou six fois supérieur, on comprend aisément que la plupart des familles s'installent à vie dans le logement social. Elles y restent vingt-six ans en moyenne ! Paris est, de loin, la ville où le taux de rotation des logements est le plus faible (3,5 % des appartements tous les ans).

Gardes à vue dans l'affaire des pots-de-vin

LE MILITANT RPR Patrice Cayeux, mis en cause par *InfoMatin* pour avoir perçu un pot-de-vin de 30 000 francs contre l'attribution d'un logement social de la Ville de Paris (*le Monde* du 31 mai), et Martine Moulin, la secrétaire qui, selon le quotidien, a servi d'intermédiaire, ont été placés en garde à vue mercredi 31 mai vers 19 h 30. Les enquêteurs du quatrième cabinet de délégations judiciaires, qui agissent dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le procureur de République Bruno Cotte, devaient procéder à l'audition, jeudi, d'Henri Pozza, adjoint au maire (RPR) du douzième arrondissement chargé du logement.

Mardi 30, les policiers, qui agissent dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le procureur de République Bruno Cotte, avaient entendu Eric Decouty, le journaliste d'*Infomatin* qui avait mené l'enquête en se faisant passer pour un commerçant, et le maire du douzième arrondissement, Paul Pernin. Dans un entretien à *France-Soir*, Patrice Cayeux avait, mercredi, reconnu les faits, tout en affirmant avoir agi uniquement *« pour son enrichissement personnel »*. Il assurait que *« personne d'autre n'avait touché de pots-de-vin »* et que la mairie n'était *« pas à mettre en cause »*. Ces déclarations n'apportent cependant aucun éclaircissement sur les raisons pour lesquelles la mairie du douzième, et plus particulièrement, l'adjoint au maire chargé du logement, Henri Pozza, ont attribué en une semaine un logement F4 au journaliste d'*Infomatin*, alors qu'il faut en règle générale attendre plusieurs mois pour obtenir satisfaction (*Le Monde* du 1er juin)

Par ailleurs, *Le Parisien* révèle dans ses éditions du 1er juin qu'une autre enquête préliminaire concernant le logement social parisien a été confiée, le 24 mai, aux mêmes enquêteurs du quatrième cabinet de délégations judiciaires. Cette nouvelle affaire concerne les agissements d'un gérant de l'antenne du dix-neuvième arrondissement de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), l'office de HLM de Paris.

Avertie par une lettre anonyme datée du 22 mai, la direction de l'OPAC a elle-même saisi la justice pour dénoncer les éventuelles pratiques délictueuses de ce gérant, Gabriel Mille, se réservant le droit de se constituer partie civile au vu des résultats de l'enquête préliminaire. Selon *le Parisien*, la lettre anonyme de dénonciation indiquerait que ce gérant aurait reçu de l'argent d'entreprises et de professionnels de l'immobilier avec lequel il travaillait et que la rémunération occulte perçue aurait récompensé des attributions de logements sociaux, ce qui supposerait des complicités, les gérants d'antenne de l'OPAC n'ayant pas pouvoir d'accorder de tels logements. Constatant par ailleurs que Gabriel Mille animait avec son épouse une association de relogement, et estimant que cette activité était incompatible avec sa fonction de gérant, la direction de l'OPAC a engagé une procédure de licenciement à son encontre.

J.-M. Dy

Les quatre morts mystérieuses de Saint-Andéol-le-Château

Les enquêteurs s'interrogent après le meurtre d'une famille décrite comme sans histoire

SAINT-ANDÉOL-LE-CHÂTEAU
de notre envoyée spéciale

C'est un petit village de mille deux cents habitants niché dans la campagne au-dessus de Givors (Rhône). Une bourgade sans immeuble, un centre ville ramassé fait de vieilles maisons, et des pavillons tout autour. Ce mercredi 31 mai, Saint-Andéol-le-Château est désert. Les quatre derniers commerces, qui vivent au rythme scolaire, sont fermés le mercredi. Dans une petite rue d'un lotissement tranquille, à quelques pas du cimetière, des gendarmes interdisent le passage et tentent d'éclaircir les circonstances du drame qui s'est déroulé la veille dans un de ces pavillons, entouré d'un petit jardin soigneusement [illegible].

Quatre membres d'une même famille sont morts. Dans le village, on a d'abord cru à un incendie, à une fuite de gaz mortelle. La veille, vers [illegible], les voisins ont été alertés par une épaisse fumée noire. Une violente explosion a suivi, dévastant le pavillon. Au milieu des débris, les pompiers ont découvert quatre corps calcinés d'une même famille : la mère, le père, la fille et le fils. Mais ce n'était pas un simple incendie. Les premières conclusions de l'institut médico-légal ont fait basculer le drame dans un tout autre registre. Plusieurs balles de petit calibre ont été retrouvées dans les corps des quatre victimes.

HOMICIDE ET INCENDIE

Les constatations balistiques permettent d'affirmer qu'il s'agit d'un acte criminel et non d'un suicide collectif. Dans les décombres, les enquêteurs ont retrouvé plusieurs douilles, un bidon calciné et d'abondantes traces d'hydrocarbures. La thèse de l'homicide et de l'incendie volontaire, perpétrés par un ou plusieurs individus, est désormais la plus probable.

La famille Bébien vivaient ici depuis vingt ans, sans histoire, sans bruit. Deux jours avant, ils buvaient le champagne avec leurs voisins à l'occasion de la fête des mères. Odette Bébien, 46 ans, la mère, était infirmière de nuit à l'hôpital de Givors. Son mari, Vincent, 50 ans, venait de retrouver un poste en usine après une longue période de chômage. Leur fille, Aline, 16 ans, étudiait au lycée professionnel Casanova de Givors et son frère, Vincent-Salvator, 21 ans, fréquentait les jeunes du quartier et suivait tous les matches de l'Olympique lyonnais avec les supporteurs des Bads Gones.

« Je n'arrive pas à y croire », *« c'étaient des gens sans histoire qui n'ont jamais fait parler d'eux dans le village »*. Ces phrases reviennent comme un leitmotiv chez les voisins de la famille. Personne ne comprend ce quadruple meurtre. *« Ils étaient bien ensemble, ils revenaient d'un voyage en Tunisie. Ils n'avaient ni ennemis, ni problèmes particuliers »*, sanglote le frère d'Odette Bébien, Francis Faez, qui a appris le drame à la radio. La fille aînée de la famille, Samantha, mariée, mère de deux enfants et vivant à Givors, ne comprend pas un tel drame. Le couple s'était séparé il y a quelques mois mais était de nouveau ensemble, *« heureux »*.

Mardi après-midi, à l'heure du drame, les deux voitures de la famille étaient garées devant la maison. Les volets étaient clos et le portail ouvert. Le corps du père, qui avait passé la matinée sur son lieu de travail et était rentré chez lui pour déjeuner, a été retrouvé près de la porte d'entrée. Sa femme, de retour d'une nuit de garde à l'hôpital, reposait sur son lit et leurs enfants, chacun dans sa chambre. Les enquêteurs, qui n'ont pas encore retrouvé l'arme du crime, passent au tamis tous les débris de la maison et cherchent un début d'explication dans le passé proche ou lointain des victimes. Ils se penchent sur leur environnement familial, amical et professionnel pour tenter de déceler la plus petite faille dans le quotidien de cette famille sans histoire. Une information judiciaire pour assassinat a été ouverte jeudi 1er juin.

Sandrine Blanchard

Le contrôle de l'amiante va devenir obligatoire dans les bâtiments « suspects »

Un décret va permettre de vérifier le niveau des particules dans des immeubles des années 50-70

Le gouvernement prendra prochainement un décret rendant obligatoire le contrôle des niveaux de particules d'amiante dans les bâtiments *« suspects »*, a annoncé, mercredi 31 mai le ministère de la santé, qui a évoqué des *« mesures coercitives »*. Malgré la demande de plusieurs associations (*Le Monde* du 1er juin), les pouvoirs publics ont renoncé à organiser un inventaire systématique des bâtiments concernés.

LE GOUVERNEMENT a décidé de réagir aux révélations apportées par un certain nombre d'associations sur la quasi-inéluctabilité d'un triplement du nombre de cancers dus à l'exposition à l'amiante (*Le Monde* du 31 mai). Il ne conteste pas la réalité de l'épidémie. *« On assiste actuellement à l'expression d'un phénomène auquel on ne peut malheureusement pas remédier et qui a ses racines plus de vingt ans en amont »*, déclare-t-on au ministère de l'économie. Afin d'en limiter les effets, le ministère de la santé est en train de mettre la dernière main à un décret qui devrait être promulgué rapidement. Celui-ci *« fera porter aux propriétaires de locaux construits ou réaménagés à une période donnée* [les années 50 à 70, pendant lesquelles le flocage à l'amiante a été largement pratiqué] *la responsabilité de la recherche d'amiante et du contrôle périodique du niveau d'empoussièrement »*.

Il s'agira donc, dans les immeubles *« connus ou suspects »* de contenir de l'amiante, de procéder à une inspection des murs, plafonds et gaines et, selon une régularité qui reste à préciser, de mesurer dans l'air la présence de fibres d'amiante. Cette obligation incombera aux propriétaires des immeubles, qu'ils soient privés ou qu'ils appartiennent au domaine public. Cette mesure ne répond cependant pas complètement à la préoccupation des associations, qui souhaitent que la France, comme plusieurs pays européens, entreprenne un recensement systématique. Deux questions se posent en effet quant à l'efficacité du décret gouvernemental. Les inspections annoncées devraient concerner les édifices *« connus ou suspects »*. Or, on ne connaît ou suspecte qu'une partie des immeubles floqués, quelques centaines sur un total évalué autour de dix mille par les spécialistes (l'inventaire réalisé dans un pays comme la Suisse, dix fois moins peuplé que la France, a dénombré quatre mille bâtiments). D'autre part, le contrôle périodique de l'air ne présente pas toutes les garanties dans la mesure où il s'effectue dans des pièces au repos. C'est au moment des pics d'exposition, lors de travaux d'entretien ou de vibrations, que l'amiante se révèle dangereuse. Pour être efficace, il faudrait que le contrôle s'effectue non pas périodiquement mais au moment où des perturbations interviennent.

Elisabeth Hubert, le ministre de la santé publique, n'a en tout cas pas mâché ses mots, mercredi 31 mai après le conseil des ministres : *« Cela représente des crédits à dégager, mais, avec la sécurité des populations, on ne doit pas badiner de quelque façon que ce soit. (...) Je ne me satisfais pas de recommandation, il doit y avoir obligation. »* Les responsables des associations anti-amiante l'ont prise au mot en lui proposant de participer à une commission interministérielle *« ouverte aux partenaires sociaux, aux associations concernées et à un large éventail d'experts pour discuter de l'ensemble des textes réglementaires »*.

J.-P. B.

COMMENTAIRE

LE RISQUE ET L'INCONSCIENCE

La fermeté de ton du ministre de la santé et l'obligation de contrôler l'air dans les immeubles « floqués » sont un signe. L'amiante a subi un sérieux revers, même si son bannissement n'est pas encore totalement prononcé. Il n'est que temps ! Cela fait trente ans que le tabou est entretenu par un savant chassé-croisé entre le cynisme de quelques intérêts industriels privés et l'inertie coupable des pouvoirs publics. Trente ans au cours desquels il aurait été possible d'interrompre la course à la mort dans laquelle plusieurs milliers de personnes ont été inéluctablement précipitées. Il aura fallu que quelques individus, soutenus par de modestes associations, s'acharnent contre vents et marées pour faire connaître la vérité. Encore une fois, la société civile illustre la disqualification du politique quand celui-ci délaisse l'intérêt général au profit de la gestion du *statu quo*.

L'affaire de l'amiante accuse notre modernité. Voici un produit qui a tout du passager clandestin *de l'expansion. Sans lui*, le développement ne serait pas ce qu'il est. Avec lui, on compte des milliers de morts en trop. Le progrès est-il à ce prix ? L'humanité peut-elle jouer à ce point avec le risque ? L'arrogance technologique et l'ivresse scientifique ont mis sur le marché nombre de produits avantageux mais destructeurs. Jusqu'où l'homme peut-il les contrôler ? Aujourd'hui, l'amiante montre qu'il y a des limites à ne pas franchir. *Demain, il faudra* sans doute s'interroger sur le cadmium ou le chlore. Mais, après-demain, l'amoncellement de déchets nucléaires quasiment indestructibles laissera-t-il encore un choix ?

Jean-Paul Besset

Cinq ans de prison pour l'ancien trésorier du PCF de l'Orne

HENRI BOUDIN, ANCIEN TRÉSORIER de la fédération de l'Orne du Parti communiste français, a été condamné à cinq ans de prison ferme pour escroquerie, mercredi 31 mai, par le tribunal correctionnel d'Argentan. M. Boudin a été placé sous *mandat de dépôt* à l'audience. Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur de la République, Jacques Crevel, selon lequel le prévenu était *« un entrepreneur véreux doublé d'un militant dévoyé »*. Mis en examen pour escroquerie, faux et usage de faux, Henri Boudin, était également poursuivi pour fausses billetteries établies lors d'un spectacle de Michel Sardou et d'un autre du cirque de Pékin.

Cet ancien professeur de mathématique était en outre prévenu d'avoir détourné une subvention du conseil général, dont le but était d'envoyer au Kenya des enfants, qui n'y sont jamais allés.

DÉPÊCHES

■ **SKINHEADS : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen,** a émis, l'hypothèse que certains policiers infiltrés faisaient partie du groupe de skinheads rémois impliqués dans la mort du jeune Marocain Brahim Bouarram, noyé dans la Seine à Paris le 1er mai (*le Monde* du 13 mai). *« L'investigation de la PJ de Paris n'a pas été favorisée parce que dans les skinheads impliqués il y avait peut-être des éléments de police »*, a déclaré M. Le Pen au cours d'une conférence de presse, mercredi 31 mai, à Rouen. Notant que parmi le groupe des cinq skinheads impliqués, il n'y en avait eu que trois mis en examen, il a souligné qu'il serait *« intéressant de connaître la personnalité réelle des deux autres, ce seraient des flics que cela ne m'étonnerait pas »*.

■ **FOULARD ISLAMIQUE : le conseil d'administration** du collège de Prevessin-Moëns (Ain), composé d'enseignants et de parents d'élèves, a démissionné en bloc, le 9 mai, pour protester contre une décision du tribunal administratif de Lyon annulant la décision d'exclusion définitive de Noor Ali, une élève de troisième, fille d'un réfugié politique chiite irakien, portant le foulard islamique. Cette décision avait été prise à la rentrée en application de la « circulaire Bayrou » prohibant les *« signes ostentatoires »*. Le tribunal avait relevé que la collégienne n'avait créé aucun trouble mais les enseignants dénoncent un *« viol de leur conscience »*.

■ **CORSE : sept militants du FLNC-Canal historique**, cagoulés et armés, sont intervenus, mercredi 31 mai, au cimetière marin d'Ajaccio, pendant l'inhumation de Stéphane Gallo, un militant nationaliste abattu lundi (*Le Monde* du 31 mai). Le porte-parole du commando, lisant un long communiqué, a dénoncé *« la campagne de haine sans précédent orchestrée par les dirigeants du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), de l'Accolta nationaliste corse (ANC) et de l'Union du peuple Corse (l'UPC-autonomiste)»*, les autres branches de la famille nationaliste corse. Il a conclu : *« Nous vengerons Stéphane ! »*

■ **ECSTASY : la brigade des stupéfiants de Lyon** a démantelé un réseau de trafic d'ecstasy dans la région Rhône-Alpes. Depuis quatre mois, seize personnes ont été écrouées et cinq laissées en liberté, après avoir été mises en examen pour usage, revente et trafic de stupéfiants. Plusieurs responsables du réseau, qui opéraient jusqu'à Grenoble et Annecy, ont échappé aux policiers. La plupart des personnes arrêtées sont des jeunes gens issus de milieux aisés qui fréquentent des soirées « raves ».

M. Tapie confirme qu'il envisage d'installer sa famille à Bruxelles

« JE SUIS FIER D'ÊTRE EN FRANCE et je ne suis pas près d'en partir », a assuré Bernard Tapie, mercredi 31 mai, réagissant aux informations du *Monde* faisant état de son déménagement programmé vers Bruxelles *(nos éditions du 1er juin)*. Le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône a dénoncé *« une chasse à l'homme honteuse, où plus rien n'est respecté, même pas la vie de famille »*. Dans une déclaration à l'AFP, M. Tapie a néanmoins confirmé ce que nous indiquions, à savoir qu'il *« envisage de plus en plus de mettre* [sa] *famille à l'abri de* [ses] *démêlés judiciaires et de leurs retombées médiatiques »*. *« Je n'ai plus envie de voir chaque jour ma fille rentrer de l'école en pleurant*, a-t-il précisé. *Je suis donc amené à envisager toutes les possibilités, y compris l'installation de ma famille à Bruxelles. »* Ces propos n'ont guère surpris la classe politique marseillaise, qui bruissait depuis des semaines de rumeurs sur cet exil familial.

Affirmant qu'il n'a *« nullement l'intention de* [se] *soustraire à la justice »*, M. Tapie, qui reste sous le coup de plusieurs procédures judiciaires susceptibles de le voir condamné à des peines d'emprisonnement ferme, s'est cependant efforcé d'indiquer que lui-même, en tout cas, ne serait pas du voyage de Bruxelles. Il avait pourtant tenu des propos contraires à plusieurs de ses proches au cours des dernières semaines. Mieux encore : réagissant quasi-instantanément à l'article du *Monde*, mercredi en début d'après-midi, l'*« entourage »* de M. Tapie, cité par l'AFP, avait explicitement confirmé nos informations, reconnaissant que le député-homme d'affaires avait *« fortement envie »* de s'installer prochainement à Bruxelles avec sa famille, ajoutant même que, *« de plus, à Bruxelles, il pourra plus facilement exercer son mandat de député européen »*...

S'agissant, enfin, de la *« mission économique »* auprès des instances de l'Union européenne, qu'il a affirmé – devant plusieurs témoins – avoir obtenue du président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, et qui pourrait ainsi servir de prétexte à son départ pour la Belgique, M. Tapie n'y a fait aucune allusion. Interrogé par *Le Monde*, Pierre Reboud, directeur du cabinet de M. Weygand – qui conduit la liste PS-PC pour les élections municipales à Marseille –, avait certes estimé qu'*« un Tapie assagi peut être très utile »*, mais, ainsi que nous le rapportions, avait ajouté : *« Il ne nous a rien demandé et nous ne lui avons rien proposé. »* Contestant néanmoins les extraits de ses propos cités dans notre article, M. Reboud a démenti, mercredi, *« avoir accrédité l'idée qu'un tel accord puisse exister ou soit en préparation »*. Quant à M. Weygand, il a simplement qualifié de *« contre-vérité »* nos informations, sans plus de précisions, ajoutant qu'il ne participerait plus *« à cette polémique »*.

En revanche, M. Tapie n'a, quant à lui, nullement démenti que cette mission bruxelloise ait été envisagée, ainsi que l'attestent plusieurs témoins, dont certains issus de l'entourage même de M. Weygand.

H. G.

Les policiers municipaux ne peuvent procéder à des tests d'alcoolémie

SELON LE TRIBUNAL DE CASTRES (TARN), les policiers municipaux ne sont pas habilités à procéder à des contrôles d'alcoolémie. C'est en tout cas le sens du jugement rendu le 17 mai dans l'affaire d'un automobiliste contrôlé le 29 novembre 1994, à Lavaur, alors qu'il traversait trop rapidement la ville. Deux policiers municipaux l'interpellent, lui demandent ses papiers et le soumettent à un test d'alcoolémie qui se révèle positif. Ils le conduisent ensuite devant les officiers de police judiciaire de la gendarmerie locale, qui constatent officiellement un taux d'alcool de 1,52 mlg/litre.

Le tribunal de Castres s'est rangé aux arguments de la défense qui soulevait la question de l'incompétence des policiers municipaux. Il a considéré que les contrôles d'identité n'entraient pas dans leurs attributions et qu'ils avaient outrepassé leurs prérogatives en procédant à une enquête. En leur qualité d'agents de police judiciaires adjoints, les policiers municipaux ne peuvent que constater matériellement les crimes, délits ou contraventions. Ils ne peuvent procéder à des arrestations qu'en cas de délit flagrant. Dans cette affaire, leur action aurait dû se borner à alerter la gendarmerie ou le procureur de la République. *(Corresp.)*

Un colloque sur la « très curieuse » situation des magistrats du parquet

FAUT-IL BRISER les liens qui unissent depuis bientôt six siècles le pouvoir exécutif aux procureurs de la République ? Le modèle jacobin qui a succédé aux offices vénaux de l'Ancien Régime est-il adapté à une société complexe qui s'accommode de plus en plus mal du pouvoir centralisateur de l'Etat ? Telle est l'une des questions posées par le colloque sur le parquet, organisé lundi 29 et mardi 30 mai par l'Ecole nationale de la magistrature, l'Institut d'études politiques de Paris et *Le Monde*.

Le ministère public, il est vrai, est un monde qui échappe bien souvent aux lois de la rationalité. *« Les procureurs sont à la fois des shérifs qui contrôlent la police judiciaire, des juges qui agissent dans le cadre de l'opportunité des poursuites et des administrateurs qui prennent part à la vie de la cité »*, résume l'ancien garde des sceaux Robert Badinter.

Tiraillés entre leur statut de magistrat et leur dépendance à l'égard du garde des sceaux, les membres du ministère public vivent une situation « très curieuse ». *« Ils font partie de l'autorité judiciaire mais ils peuvent recevoir des ordres*, soulignait Michèle-Laure Rassat, professeur de droit à l'université Paris-XII. *Ils doivent faire ce qu'on leur dit mais ils peuvent dire ce qu'ils veulent à l'audience ! Au pays de Descartes, tout cela est un peu tordu... »*

Cette ambiguïté qui fait les délices des juristes est très ancienne. Sous l'Ancien Régime, les « gens du roi » étaient chargés de défendre les intérêts privés du souverain et ceux de la Couronne, mais, dès le XIVe siècle, ils prêtaient serment, comme tous les autres magistrats. *« Ils disposaient d'une certaine indépendance car, à l'exception des procureurs généraux, il s'agissait d'offices vénaux »*, explique Jean-Pierre Royer, directeur du centre d'histoire judiciaire de Lille.

« CULTURE DE SOUMISSION »

En 1790, les Constituants consolident leur statut en interdisant la destitution des officiers du ministère public, sauf en cas de forfaiture, mais la Constitution de l'an VIII inaugure un « siècle de tutelle » : entre deux épurations, les procureurs du XIXe siècle servent si bien le pouvoir qu'un avocat s'exclame dans les années 1880 : *« Le ministère public, c'est le ministère tout court ! » « Au XIXe siècle, ce qui compte, c'est le maintien de l'ordre*, conclut M. Royer. *Entrer au parquet, c'est entrer en politique. »*

Un siècle plus tard, le paysage est moins caricatural mais certains réflexes sont toujours là. *« Eric de Montgolfier a parlé un jour de « culture de soumission »*, précise Jean-François Basse, procureur général honoraire. *Je parlerais plutôt de prudence. Pourquoi la prudence ? Tout simplement parce que, jusqu'à présent, les nominations des magistrats du parquet à des postes de responsabilité importants étaient complètement discrétionnaires. »* Eric de Montgolfier, qui a travaillé à la chancellerie de 1977 à 1985, raconte ainsi avoir contacté un jour un procureur général, à la demande du cabinet du ministre, au sujet d'une affaire de financement occulte. *« Quand il m'a dit qu'une information judiciaire avait été ouverte, j'ai exprimé une sorte de regret*, sourit-il. *Et sans que je lui ai rien demandé, il m'a rappelé dans l'après-midi en me disant qu'il y avait eu une information judiciaire mais qu'il n'y en avait plus. »*

Au début des années 90, cette culture a permis à Henri Nallet d'utiliser le parquet pour étouffer les affaires gênantes pour le PS. La manœuvre a suscité un tel tollé que les choses ont fini par bouger un peu : depuis 1993, les instructions du ministre sont *« écrites et versées au dossier »* et les deux derniers gardes des sceaux, Pierre Méhaignerie et Jacques Toubon, ont déclaré dès leur arrivée place Vendôme qu'ils ne s'opposeraient pas à l'ouverture d'une information judiciaire. Les instructions individuelles ont cependant été maintenues.

« VISION GLOBALE »

« Dans les affaires banales, elles sont très rares, mais dans les dossiers sensibles, il y a parfois des comptes rendus quotidiens, observe Martine Anzani, présidente de la chambre d'accusation de Paris. *Il faut préciser que leurs motivations sont liées à la qualité de la personne poursuivie et non à la bonne administration de la justice. »*

Ce lien entre les parquets et la place Vendôme permet également à la chancellerie d'adresser aux procureurs des circulaires générales sur le trafic de stupéfiants, la contrefaçon ou les maisons de justice. *« La politique pénale ne peut pas être seulement locale*, estime le directeur des affaires criminelles et des grâces, François Falletti. *Il faut une vision globale, sinon, il y aura en France autant de politiques pénales que de tribunaux. Comment expliquer au citoyen que les usagers de stupéfiants sont poursuivis dans une ville et pas dans une autre ? »* Certains procureurs s'en inspirent mais elles n'ont pas de caractère impératif. *« Elles sont un atout car l'isolement intellectuel est mortel*, souligne le procureur d'Aurillac, Denis Mondon. *Le cœur de mon métier, c'est cependant le contexte local. Lorsque je me rend à un conseil du département de prévention de la délinquance, j'apprends énormément sur la demande sociale de mon ressort et je crois que cette connaissance du terrain permet d'apporter une plus-value à la politique pénale. »*

Aujourd'hui, de nombreux magistrats estiment que le statut du ministère public est inadapté. *« Nous avons hérité d'une construction napoléonienne qui été reprise ensuite par les tenants d'une vision jacobine de la République*, estime Gilles Accomando, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature. *Or, cette conception convient mal à nos sociétés complexes. En outre, l'impartialité du parquet, qui correspond à une demande de l'opinion publique, n'est pas assurée lorsqu'une personnalité est mise en cause. »* Les syndicats de magistrats se sont fait l'écho de cette préoccupation : Claude Pernollet, le président de l'Union syndicale des magistrats, a plaidé en faveur d'une *« évolution sans révolution »* qui augmenterait les garanties en matière de nomination, tandis que le Syndicat de la magistrature, par la voix de Louis Bartolomé, a défendu l'idée d'un parquet indépendant. Pour sa part, l'Association professionnelle des magistrats souhaite l'institution d'un procureur de l'Etat, comme en Espagne.

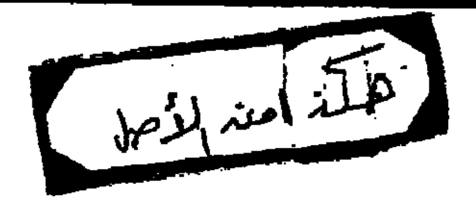
Ces aspirations n'ont guère séduit les hommes politiques présents au colloque. Du sénateur Charles Lederman (PCF) au président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR), en passant par le député (PS) Jean-Pierre Michel, l'ancien ministre délégué de la justice (PS), Michel Sapin, et le sénateur Charles Jolibois (Rép. ind.), tous se sont élevés avec vigueur contre toute indépendance, même relative, du parquet. *« Il faut permettre au pouvoir exécutif de donner des instructions écrites au parquet »*, a affirmé M. Mazeaud. *« Le gouvernement de la République doit avoir des porte-parole dans les tribunaux car il jouit d'une véritable légitimité républicaine »*, a ajouté Jean-Pierre Michel.

Michel Sapin a été le seul à proposer une réforme : l'ancien ministre délégué, qui souhaite que la politique pénale soit définie par un homme politique responsable devant ses électeurs, estime que les garanties statutaires devraient être renforcées et les instructions individuelles supprimées.

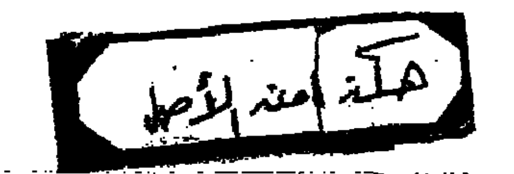
Anne Chemin

Des statuts différents selon les pays européens

Les magistrats du parquet sont chargés des poursuites – Ils ordonnent des enquêtes préliminaires et ouvrent des informations judiciaires lorsqu'une infraction a été commise – et ils requièrent des peines lors des audiences. Contrairement aux magistrats du siège, qui sont indépendants, les membres du ministère public sont placés *« sous l'autorité du garde des sceaux »*, qui peut leur adresser des instructions individuelles ou des circulaires générales. En Europe, les ministères publics n'ont pas tous le même statut. En Italie, les procureurs sont indépendants et leur carrière est gérée par le même Conseil supérieur de la magistrature que leurs collègues du siège. En Espagne, le parquet est autonome, mais il est dirigé par un procureur général de l'Etat nommé par le pouvoir exécutif. En Angleterre, où le parquet n'existait pas car ses fonctions étaient assumés par la police, le gouvernement a créé en 1986 un embryon de ministère public : le Crown Prosecution Service.



Les tueurs de la



HORIZONS

ENQUÊTE

Les tueurs de la Nation

Huit mois après les fusillades de la place de la Nation et du bois de Vincennes, qui ont fait cinq morts, le mystère reste entier sur la dérive du jeune couple Florence Rey-Audry Maupin

DEPUIS le premier soir, la question n'a pas varié : pourquoi ? Elle a résisté à toutes les enquêtes, à toutes les hypothèses. Elle reste posée à l'état brut, dans sa froide simplicité. Pourquoi, le 4 octobre 1994, Florence Rey (19 ans) et Audry Maupin (23 ans) ont-ils été entraînés dans une équipée meurtrière, de la porte de Pantin à Vincennes ? Les tentatives d'explication n'ont pas manqué, les clichés non plus. Sur le chemin de la vérité, l'époque proposait des raccourcis trop tentants, références à des films comme *Léon* ou *Tueurs nés*. L'affaire elle-même offrait un scénario bien ficelé : une fille, un garçon, des destins entre amour et rébellion. Le contexte était propice aux échafaudages hâtifs, jeunesse et violence, squats et nihilisme.

Aujourd'hui, l'énigme demeure entière. Une personne au moins en détient la clef : Florence Rey. Son compagnon décédé, la gamine au regard triste se retrouve seule avec ses secrets, dans une cellule de Fleury-Mérogis. Seule pour répondre de la mort de trois policiers et d'un chauffeur de taxi. Après son interpellation, les inspecteurs de la brigade criminelle n'avaient pu lui soutirer le moindre mot, hors l'adresse de ses parents. Elle s'était murée dans l'indifférence. Depuis, ces mêmes policiers ont tenté de reconstituer le puzzle de son histoire.

A 21 h 45, le 4 octobre, elle se présente avec Audry Maupin à la préfourrière de Pantin, le long du boulevard périphérique, au nord-est de Paris. Ils sont cagoulés, armés chacun d'un fusil à pompe. L'une de ces armes a été achetée par la jeune fille sous un nom d'emprunt, le 30 septembre, à la Samaritaine. L'autre fusil a également été acquis dans ce magasin, le 5 juillet, par un certain Abdelhakim Dekhar, un Algérien de vingt-neuf ans, dont le rôle exact n'est pas encore clairement établi. Ce mardi soir, un troisième homme, non identifié, se tient à l'extérieur, en guetteur, pendant que Rey et Maupin agressent les deux policiers du local de garde. Après s'être emparés de leurs revolvers – deux Manurhin de calibre 38 –, ils s'enfuient. Une fois dans la rue, ils donnent l'un des revolvers au guetteur. Un témoin assure avoir vu le trio partir en courant.

Pourquoi s'en prendre à la préfourrière, alors qu'il existe des moyens moins risqués d'obtenir des armes de poing ? C'est l'une des questions en suspens. Alors que le complice inconnu s'enfuit, emportant l'un des Manurhin, le couple s'engouffre dans un taxi. Le chauffeur est un Guinéen de quarante-neuf ans, Amadou Diallo ; son client, un médecin parisien. Florence Rey monte à l'arrière, à gauche du passager. Audry Maupin s'assied derrière le chauffeur, qu'il menace avec le deuxième revolver. Le jeune homme paraît mener les opérations. Il veut se rendre place de la Nation pour prendre le RER et rentrer à Nanterre, où ils ont investi une demeure abandonnée, rue Becquet.

Porte de Vincennes, le taxi roule en direction de la Nation. Le RER n'est plus très loin maintenant. Ils exigent les papiers d'identité de leurs otages, les menaçant de représailles au cas où ils donneraient l'alerte. Craignant d'être abattu, le chauffeur panique, provoque un accident avec une Renault 19 de la police, à la hauteur de la rue de Charonne. *« Ils vont nous tuer »*, crie-t-il aux trois gardiens de la paix en patrouille. Cet accrochage va tout déclencher.

Maupin ouvre le feu, bientôt imité par sa compagne. Le médecin en profite pour se réfugier derrière un réverbère. Deux policiers sont tués : Thierry Maymard (30 ans) et Laurent Gérard (25 ans), de la brigade anti-criminalité (BAC). Bien que blessé dans le bas du dos, leur collègue tire quatre fois sur les malfaiteurs. Amadou Diallo, le taxi, va également mourir lors de cette fusillade. Seules les expertises balistiques, dont les résultats tardent à être connus, permettront de savoir quelle arme l'a tué. En revanche, il est établi qu'il n'y avait pas, à ce stade des événements, de « troisième homme », complice du couple. Cette rumeur, née dans la confusion initiale, sera vite démentie.

LES braqueurs cherchent à fuir. *« Lève-toi, viens avec nous ! »*, lancent-ils au médecin, qui refuse de les suivre. Ils se dirigent alors vers une R 5 dont les deux passagers sont descendus pour s'abriter. Le conducteur reprend le volant, Maupin monte à l'avant, Rey à l'arrière. Direction : le bois de Vincennes. L'alerte ayant été donnée, un motard de la préfecture de police les a pris en chasse. Florence Rey l'aperçoit, à deux cents mètres derrière eux. Maupin demande au conducteur de ralentir et tire sur le policier. Un autre motard arrive bientôt en sens inverse : Guy Jacob, trente-sept ans, de la compagnie motocycliste du Val-de-Marne. Des renforts de police affluent de toutes parts. Les fuyards sont coincés mais ne renoncent pas. Cette seconde fusillade va faire deux autres victimes : le motard Guy Jacob ainsi qu'Audry Maupin lui-même, qui succombera à ses blessures à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Là encore, les expertises balistiques sont en cours.

A l'origine, les deux jeunes gens n'avaient pas l'intention de « tuer du flic », ou alors ils auraient abattu ceux de Pantin. Ils voulaient se procurer des armes de poing pour commettre ensuite des hold-up. Pourtant, en quelques minutes, leur vie a sombré. Il reste à savoir si elle n'avait pas commencé à basculer bien avant.

Derrière ses murs de briques rouges, la vieille maison bourgeoise de Nanterre recelait bien du désordre. Au premier étage, les enquêteurs ont découvert des douilles, un catalogue de marchand d'armes, un imprimé sur le permis de chasse... Dans la chambre de Florence Rey, chez ses parents, à Argenteuil, ils ont saisi des textes de l'Organisation de propagande révolutionnaire, un groupuscule inconnu, issu de leurs indignations communes : *« La liberté est totale ou n'est pas. Ce monde et ceux qui le dirigent nous mentent. Etre libre, c'est être sa propre autorité. »* Des tirades définitives, un squat en désordre... C'était assez pour broder un scénario, mais bien insuffisant pour comprendre les motivations politiques de ces Bonnie and Clyde de banlieue qui n'avaient jamais eu maille à partir avec la justice. Qu'en est-il, par exemple, de la « mouvance autonome », évoquée dès le début de l'enquête ? Très active dans les années 70, elle retrouve quelque vigueur. *« Des balbutiements plutôt qu'une renaissance »*, indique cependant un policier. Cette nébuleuse, où se mêlent militants et marginaux, n'a pas d'organisation précise ni de squats-forteresses, comme ce fut le cas par le passé. Une poignée d'anciens paraissent néanmoins influents auprès des nouveaux venus.

Audry Maupin était plus ou moins proche de la SCALP (Section carrément anti-Le Pen). Ce groupuscule de lutte contre le racisme et la xénophobie, qui regrouperait au maximum une centaine de personnes dans la région parisienne, est plutôt bien implanté à la faculté de Nanterre, où Maupin était inscrit en deuxième année de philosophie. Rien n'indique, bien sûr, que la SCALP ait une quelconque responsabilité dans les événements du 4 octobre, mais cela permet de mieux cerner le contexte idéologique de l'affaire, car le couple fréquentait ces milieux depuis au moins un an. Avant d'emménager à Nanterre, il aurait séjourné à Clichy, dans un squat que trois personnes non identifiées avaient déserté à la hâte, le 29 août, en abandonnant des cocktails Molotov, un article sur le juge antiterrorisme Jean-Louis Bruguière ainsi qu'un exemplaire de *L'Instinct de mort*, le livre de Jacques Mesrine.

> « La liberté est totale ou n'est pas. Ce monde et ceux qui le dirigent nous mentent. Etre libre, c'est être sa propre autorité. »

Florence Rey restant obstinément silencieuse sur ses liens avec les autonomes, les soupçons s'orientent vers cette mouvance. Les policiers cherchent ainsi à retracer l'itinéraire du fusil acheté à la Samaritaine par Dekhar. Celui-ci affirme l'avoir remis à Philippe Lemoual, trente ans, connu pour son appartenance à ladite mouvance. Arrêté à Suresnes le 28 octobre 1994, Lemoual a été mis en examen pour complicité de vol à main armée et association de malfaiteurs. Il nie avoir commandé un fusil à Dekhar. Ce dernier, également mis en examen, apparaît comme un personnage trouble qui se prétend indicateur des services secrets algériens. Ses propos, si confus soient-ils, prouvent néanmoins qu'il connaît bien les rangs autonomes. Florence Rey, elle, affirme ne connaître personne, ni Lemoual, ni Dekhar, encore moins le « guetteur » de la préfourrière, dont elle nie l'existence.

MAIS le parcours des deux jeunes gens ne se limite pas à ce jeu de piste dans le Paris des rebelles. Ils n'ont pas toujours mené une vie d'errance et de contestation. Fouiller leur passé amène au contraire à s'aventurer dans l'ordinaire adolescent. Un ordinaire qui rend plus incompréhensible encore la soirée du 4 octobre.

Audry Maupin, fils d'un ouvrier et d'une employée de bureau, a longtemps vécu à Bezons (Val-d'Oise). Une banlieue comme une autre, ni plus grise ni plus violente. C'est là, à l'âge de quatorze ans, qu'il découvre l'escalade. Après une sortie scolaire en forêt, il s'inscrit au club de Bezons. Chaque samedi, Denis Rouillé, le moniteur, emmène une demi-douzaine de gamins à Fontainebleau. En trois mois, Audry le surdoué se hisse au niveau des meilleurs. Un an plus tard, il commence à sortir le dimanche, avec la section adultes.

La vie en communauté s'organise : départ à 9 heures, dans le minibus du club, retour avant 16 heures, *« pour éviter les embouteillages »*. Chacun met la main à la pâte, apporte un gâteau, un casse-croûte, avant de repartir à l'assaut des blocs aux noms magiques, le Petit Cervin ou le Trou du cul du chien. Audry, surnommé « l'Albatros » pour ses longs bras qui défient la roche, pratiquera d'autres sports, l'athlétisme, le handball, l'aïkido, mais l'escalade restera sa spécialité. Un jour de défi, il se rendra même à Fontainebleau à vélo (160 kilomètres aller-retour), avec son copain Florent. Et lorsqu'il faudra construire un mur d'escalade à Bezons, en 1988, il maniera le marteau et la perceuse.

Le club est une famille. Plusieurs fois l'an, on se cotise pour voyager à travers le pays. Des gîtes ruraux l'hiver, des terrains de camping l'été. Le Verdon, les dentelles de Montmirail... « L'Albatros » est souvent de la partie. Question finances, il s'arrange avec ses parents, divorcés. Il économise aussi ce qu'il perçoit en tant qu'aide-animateur d'une section sportive pour enfants. 60 francs de l'heure, c'est toujours cela de gagné. Le gamin discret du collège Henri-Wallon est devenu un lycéen sans histoires, qui écoute les Rolling Stones, s'indigne du racisme et des injustices. *« Il s'intéressait à tout*, raconte Denis Rouillé, *cherchait le pourquoi du comment. Quand il avait le sentiment d'avoir raison, il n'en démordait pas, mais cela ne l'empêchait pas d'être tolérant. Il n'affichait pas d'idées politiques marquées, plutôt des points de vue sur tel ou tel sujet. »*

Au printemps 1993, il rencontre une amie de sa sœur, Florence Rey, une gamine d'aujourd'hui, qui ne se maquille pas, porte des jeans délavés et des pulls trop larges. Elle habite Argenteuil, elle aime la nature et Kafka ; son père est plombier, sa mère institutrice. Son parcours ? Peu ou prou le même que celui d'Audry, l'escalade en moins, la religion en plus. Une vie normale d'adolescente normale : l'enfance dans la cité du Val-d'Argent ; les vacances à Tournecoupe, un village gersois ; le lycée, où elle décroche aisément le bac D ; la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)... A la rentrée 1993, Audry présente Florence à ses amis de Bezons. Elle participe bientôt à des sorties en province. *« Ils étaient bien ensemble et cela se voyait*, assure Marie, leur amie. *Il n'y en avait pas un qui prenait le dessus sur l'autre. On ne peut pas parler d'influence ou d'un changement de comportement. »* Florence progresse vite, Audry envisage de passer à l'étape suivante, l'alpinisme.

En marge de cette vie associative, leur parcours est beaucoup moins limpide. Florence commence à s'éloigner de ses parents à l'automne 1993. Elle se rapproche de ceux d'Audry. Bien qu'ils aient divorcé, ils habitent toujours à Bezons. Elle renonce à poursuivre ses études de médecine, vient moins souvent à Argenteuil, rejoint son compagnon à la cité universitaire de Nanterre, puis dans les squats, sans le dire à ses parents. Le jeune homme, lui, garde tout de même le contact avec son père. C'est à vélo qu'il se rend chaque semaine à Bezons. Avec les copains de toujours, il parle rarement politique. Nul ne sait trop ce qu'ils font, qui ils fréquentent en dehors du sport. La maison de Nanterre est un jardin secret que seule Marie, l'amie, vient visiter : *« Tout était propre, bien rangé, rien à voir avec les photos publiées au moment de l'affaire. »*

AU lendemain du drame, les copains de Bezons s'indignent. A leurs yeux, « Flo » et Audry ne sont pas des *« tueurs nés »*, ni des héritiers d'Action directe. Sans excuser les faits, ils vont s'employer à dépeindre le couple tel qu'ils l'ont connu. Ils iront même jusqu'à organiser une conférence de presse et à fournir une photo du jeune homme lors d'une virée dans le Vercors. *« Ce n'était pas l'aveuglement de l'amitié*, explique M. Rouillé. *On ne cherchait pas à occulter ce qui s'était passé. Il s'agissait juste d'une mise au point. »*

Aujourd'hui, huit mois après, Florence Rey est toujours incarcérée à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis. Depuis la découverte d'un plan des lieux caché dans l'une de ses chaussures, elle est placée en isolement. Elle lit beaucoup, écrit souvent, reçoit des visites : ses parents, la mère de son compagnon, ses avocats. Elle est sortie de son mutisme pour se confier à des experts psychiatres, mais également au magistrat instructeur. Elle est ainsi revenue sur le déroulement des faits, affirmant notamment qu'Audry Maupin aurait été tué par un policier alors qu'il sortait de la R 5 en criant : *« On se rend. »* Rien ne permet de confirmer cette accusation tardive. Une reconstitution, prévue en septembre, devrait permettre d'en savoir davantage. Autre personnage déterminant : le guetteur de la préfourrière, toujours en fuite. A moins qu'il ne s'agisse – l'hypothèse est envisageable – d'Abdelhakim Dekhar lui-même.

Seule certitude à propos du couple : le décalage reste déroutant entre les portraits faciles des premières heures et ceux qui se profilent derrière les témoignages de leurs proches. Le mystère de cette affaire se situe sans doute au carrefour de leurs révoltes d'adolescents et de leurs convictions d'adultes.

Philippe Broussard

L'imposture Kusturica

par Alain Finkielkraut

LE public qui a acclamé debout *Underground*, la grande fresque d'Emir Kusturica sur cinquante ans d'histoire yougoslave, et le jury qui lui a décerné la Palme d'or du Festival de Cannes ont éprouvé, sans nul doute, la grisante certitude de faire d'une pierre deux coups. Dans le moment même où ils célébraient un artiste pourvu de tous les signes extérieurs du génie, ce public frénétique et ces jurés fervents manifestaient leur indignation devant le carnage de Tuzla et leur solidarité avec les victimes de la guerre. L'hommage qu'ils rendaient au cinéaste sarajévien s'étendait tout naturellement à ses compatriotes. Ils mariaient ces deux impératifs si souvent contradictoires : l'exigence esthétique et l'urgence de l'engagement. Le beau se confondait dans leur enthousiasme avec le bien, l'amour de l'art avec la participation à l'Histoire et l'admiration pour l'audace formelle d'une œuvre avec le zèle compatissant pour les malheureux.

Au dire même de son auteur, *Underground* est pourtant un adieu nostalgique à la Yougoslavie. *« Il était une fois un pays »* prévient, sans ambages, le sous-titre. Et pour Kusturica, la destruction de ce pays n'est pas imputable à ceux qui, dès l'occupation du Kosovo, affichaient leur intention d'en faire une *« Serboslavie »*. Elle incombe tout entière aux nations qui ont choisi l'indépendance pour échapper à leur mort spirituelle annoncée.

En octobre 1991, c'est-à-dire dans les premiers mois du conflit, Kusturica écrivait : *« Il y a plein de choses que je ne savais pas étant enfant. Maintenant je sais. Le Slovène a toujours rêvé son rêve slovène, rêve d'un écuyer autrichien. Mais ce sont nos ancêtres qui, pendant la première guerre mondiale, ont sauvé ce même Slovène des merdes de Vienne »* (« L'acacia de Sarajevo », *Libération* du 21 octobre 1991).

Quatre ans, plusieurs dizaines de milliers de morts et quelques *« urbicides »* plus tard, Kusturica persiste et concrétise ainsi son propos : *« Les archives utilisées dans le film montrent les troupes nazies entrant en Slovénie, où elles sont accueillies comme chez elles* [...], *ce qui est toujours le cas aujourd'hui, car la Slovénie a été conçue comme une avancée germanique dans le monde orthodoxe* [...] *puis elles sont à Zagreb, où c'est la même chose. Et quand elles entrent à Belgrade, on ne voit personne dans les rues* [...] *elles sont en terre étrangère. »*

Et, révolté par le soutien que certains intellectuels ont pu apporter à la Bosnie en flammes, Kusturica conclut : *« Il faut être stupide pour refuser de comprendre que la chute du mur de Berlin a complètement bouleversé ces endroits si fragiles, et surtout tous ces petits pays satellites des nazis, comme la Slovénie, la Croatie, la Hongrie* [...] *et la Bosnie ! Il y a un terme complètement stupide qu'on entend partout, celui de* « Grande Serbie ». *Comment un pays de neuf millions d'habitants peut-il être qualifié de* « grand » *? En même temps, il y a l'Allemagne unie, avec quatre-vingt millions d'habitants et qui est vraiment grande, et personne ne le remarque »* (*Les Cahiers du cinéma*. Juin 1995, page 70).

« Underground » ?
Le jury de Cannes a porté aux nues
la version rock, branchée et américanisée
de la propagande serbe
la plus radoteuse et la plus mensongère

Nazification des victimes du nettoyage ethnique, dénonciation du IVe Reich, défense du David serbe dans son combat héroïque contre le Goliath germanique, recouvrement de tous les crimes actuellement et quotidiennement commis par l'image elle-même trafiquée de la deuxième guerre mondiale : ce que Kusturica a mis en musique et en images, c'est le discours même que tiennent les assassins pour convaincre et pour se convaincre qu'ils sont en état de légitime défense car ils ont affaire à un nnemi tout-puissant. Ce cinéste dit de la démesure a donccapitalisé la souffrance de Srajevo alors qu'il reprend intégralement à son compte l'aumentaire stéréotypé de se affameurs et de ses assiégants. Il a symbolisé la Bosnie suppliciée alors qu'il refuse dese dire Bosniaque et qu'il ente dans une sainte colère quandon ose traiter Slobodan Milosvic de fasciste ou les Serbes dagresseurs.

En récompensant *Undergroud*, le jury de Canne a cru distinguer un créateur àl'imagination foisonnante. Enfait, il a honoré un illustrateur servile et tape-à-l'œil de clichéscriminels ; il a porté aux nues a version rock, postmoderne, écoiffante, branchée, américnisée, et tournée à Belgrade, de la propagande serbe la plusradoteuse et la plus mensongre. Le diable lui-même n'aurit pu concevoir un aussi cru outrage à la Bosnie ni un éplogue aussi grotesque à la frivoité et à l'incompétence occidenales.

***Alain Finkielkraut** est philosophe et directeur dela revue « Le Messager européen »*

Un marché hors jeu

par Laurent Maruani

S'intéresser au football en termes d'économie de marché amène à des considérations troublantes mais qui décrivent bien la réalité. Je les livre sachant qu'elles peuvent troubler le consensus moral, car il est clair que vouloir acheter un joueur adverse afin qu'il joue mal est illégal et passible de prison ferme. Dont acte, mais reprenons la scène.

Posons que ce qui compte dans le sport professionnel, c'est le spectacle, la qualité et l'intensité des émotions qu'il procure au public. C'est la seule véritable variable, car il y aura toujours un premier et un dernier du championnat, seuls les noms des clubs et les écharpes gagnantes changent...

Pour fournir ces prestations de qualité, qui attirent public et argent, il est parfaitement admis et légal que les clubs puissent acheter des joueurs de talent, d'où qu'ils soient, et à des prix troublants : c'est un marché. A bien considérer les choses, ne serait-il pas tout aussi efficace pour un club d'acheter un joueur non pas pour le transférer, mais qui resterait chez l'adversaire, s'engageant seulement à mal jouer ? Ces agents doubles du sport, à géométrie variable selon le match, seraient certes de bien mauvaises personnes, car elles recevraient deux fois de l'argent, et pour des objectifs opposés.

Retenons notre mouvement indigné et imaginons un instant que cette pratique, introduisant de nouveaux paramètres sur le marché, soit légalisée par un jour d'encore plus grande folie et réfléchissons à cette ouverture en termes objectifs.

La qualité de l'émotion du public serait-elle atteinte ? Une crainte de ce genre serait infondée : au lieu des *« ah »* de satisfaction devant la belle attaque d'un joueur, il y aurait des *« oh »* de désolation devant le ratage, la contre-performance. Ces *« oh »* seraient sans doute compensés par les *« ah »* des supporters adverses. *« L'équilibre émotionnel de foule »* serait globalement conservé. Plus encore, l'achat provisoire d'un adversaire appartenant à une équipe plus forte relancerait l'intérêt du match en équilibrant les capacités des deux équipes.

Le joueur payé 250 000 F pour mal jouer à un match déterminé est un adepte actif de la théorie économique dite du *« tricheur »* – et dans certains cas du *« franc-tireur »* (on pense irrésistiblement au coup- franc) – dans ce que les spécialistes appellent un *« oligopole collusif »*, théorie développée successivement par Cournot, Bertrand, Edgeworth et Von Stackelberg en micro-économie.

Le joueur ne peut exagérer cette triche sans que le marché ne se régule de lui-même. En effet, son club pourrait penser à l'éliminer et ne plus le sélectionner, ce qui rendrait sa valeur instantanée nulle. De plus, sa propre réputation chuterait sur le marché du football.

Ainsi, l'équilibre global se conserverait, et, qui plus est, ce serait un équilibre marginaliste optimal : aucun autre équilibre ne le domine. La perfection, en quelque sorte.

L'allocation de ressources du club de football est un troisième volet. Comparons : d'un côté, il faut consacrer 10, 20 ou 40 millions de francs pour l'achat d'une vedette dont l'efficacité future est par nature incertaine. De l'autre, on dépenserait cent fois moins pour s'assurer une bonne place en Coupe. L'efficacité économique de la deuxième mesure est incontestablement supérieure. Elle pourrait même faire baisser le prix des grands joueurs. Ainsi, les clubs plus modestes pourraient eux aussi se payer quelques stars le temps d'une rencontre. Triste optimum.

Et les joueurs honnêtes ? Parlons-en : celui par qui la chose a été révélée est un quasi pestiféré sportif depuis son acte. Il est rejeté par les grands clubs et, aujourd'hui, perdu dans une équipe sans doute sympathique mais mineure. Le joli gain, la belle reconnaissance ! La justice ne récompense pas le bien, elle châtie le mal.

Il faut légaliser
la location du sportif
adverse pour
qu'il joue mal.
Quelle exquise
incertitude
pour les journalistes
spécialisés
et le public !

Et les clubs ? L'Olympique de Marseille et Valenciennes étaient deux prestataires talentueux de spectacle et de jeu de ballon. Ils souffrent aujourd'hui, et tout le sport avec eux.

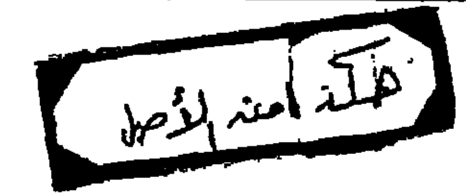
Pour sortir de cette impasse, nous entrevoyons deux solutions. Il faut feindre que le football professionnel reste un sport de chevaliers et non une animation commerciale, une bourse des valeurs soumise aux seules lois du marché. Il faut lire *L'Équipe* avec foi.

Il faut en second lieu légaliser le marché de la location du sportif adverse, pour qu'il joue mal. Alors les journalistes spécialisés et le public seront confrontés à l'exquise incertitude : tel joueur malheureux sur le terrain est-il en baisse de forme ou en hausse de revenus ? Le bénéfice du doute, le doute et le bénéfice.

De nouveaux entrepreneurs surgiraient, créant des emplois, plus modestes, de gestionnaires de joueurs Jekyll et Hyde. Une innovation technocratique et humaine à la fois dont le caractère hyperlibéral et cartellisé ne manquera pas d'intéresser certains théoriciens à Bruxelles.

Heureusement, il y a la majorité des joueurs du dimanche, anonymes O.S. de la société civile, qu'il ne faut pas désespérer.

***Laurent Maruani** est professeur de marketing et d'économie au Groupe HEC (Jouy-en-Josas) et directeur de l'Institut des stratégies industrielles (Paris)*



Trois ans pour libéraliser les télécommunications

par Philippe-Olivier Rousseau

La nécessité du passage d'une situation de monopole à une situation de concurrence dans le secteur des télécommunications, réseaux et services, résulte de trois causes principales. Elle est tout d'abord une conséquence directe de l'évolution des technologies. Elle est vivement souhaitée par les grands utilisateurs. Enfin, sauf à ce que les engagements de la France soient remis en cause, les directives européennes devront être appliquées au plus tard le 1er janvier 1998. Le problème n'est donc plus de savoir s'il convient ou non de déréglementer ce secteur, mais de définir les procédures et le calendrier. Le plus grand danger, aujourd'hui, serait l'immobilisme.

Compte tenu du contexte social et de la complexité des enjeux, il serait raisonnable d'échelonner le rythme des réformes sur trois ans. Trois étapes successives devraient être distinguées, chacune devant donner lieu à un texte législatif : dès l'automne prochain, le changement de statut de France Télécom. Puis, en 1996, le passage progressif du monopole au pluralisme en ce qui concerne les réseaux et services de télécommunications, par exemple en autorisant l'utilisation d'infrastructures alternatives comme les réseaux câblés.

Enfin, en 1997 une grande loi scellerait la convergence entre télécommunications, informatique et médias électroniques. Ce texte devrait en particulier régler deux problèmes fondamentaux : la définition du service universel et de ses contreparties, et les conditions d'interconnexion et d'accès aux infrastructures existantes. La loi de libéralisation doit impérativement s'accompagner d'un engagement ferme concernant les missions de service public qui s'imposeront de manière uniforme aux opérateurs publics et privés. Elle comprendra aussi la mise en place de l'indispensable contre-pouvoir qu'est l'instance de régulation de la communication. Ce calendrier permettrait à la France d'être, dès 1997, techniquement, juridiquement et économiquement prête à affronter la concurrence internationale.

La transformation de France Télécom en société nationale est une nécessité urgente et absolue pour son développement. France Télécom doit disposer des moyens lui permettant de se mesurer à armes égales avec ses grands concurrents internationaux. Pour être compétitive sur un marché mondial très largement déréglementé, France Télécom doit être autonome dans trois domaines fondamentaux : les prises de participation capitalistiques, la fixation des tarifs et les décisions d'investissement.

La transformation de France Télécom en société nationale implique que les intérêts privés devront demeurer minoritaires. Car si le changement de statut de France Télécom est urgent, sa privatisation ne l'est pas.

La transformation de France Télécom en société nationale est une nécessité urgente et absolue pour son développement. Mais sa privatisation partielle peut attendre

Tout au plus pourrait-on envisager qu'une partie limitée du capital puisse être ouverte au secteur privé à moyen terme. Le marché boursier est-il d'ailleurs capable d'absorber plus de 15 % à 20 % du capital, compte tenu de sa valeur estimée ?

L'évolution du statut doit cependant être expressément subordonnée au maintien de l'emploi et des conditions de l'emploi. Il convient donc d'une part que des garanties formelles soient données aux personnels, et d'autre part qu'un plan de développement soit défini très rapidement. Le Conseil d'Etat a précisé que les personnels de France Télécom pourraient demeurer fonctionnaires de l'Etat sous réserve que trois conditions soient remplies : que le capital de la société soit majoritairement public, que la société exerce des missions de service public, et que le président soit nommé en conseil des ministres. Le problème des retraites est également crucial, puisqu'on évalue le montant des engagements nécessaires à 110 milliards de francs. Les personnels de France Télécom étant des fonctionnaires de l'Etat, leurs pensions devront être payées par l'Etat.

Le gouvernement devrait être amené à prendre un engagement formel et irrévocable en ce qui concerne le maintien du statut de fonctionnaire pour ceux des personnels qui le souhaiteraient. Cet engagement devrait être symboliquement pris au plus haut niveau de l'Etat, et figurer explicitement dans la loi transformant France Télécom en société nationale.

Mais ces modifications structurelles doivent également marquer le départ d'une nouvelle ambition pour France Télécom. La meilleure garantie du maintien de l'emploi, c'est la croissance du chiffre d'affaires . Quatre axes principaux peuvent être privilégiés. Les services mobiles présentent des opportunités exceptionnelles. L'outil technique existant peut être utilisé de manière plus intensive pour offrir des services nouveaux aux abonnés ; la politique commerciale renforcée, particulièrement en direction des « grands comptes ». Un potentiel de croissance important réside également dans le développement international. Enfin, France Télécom doit être l'un des opérateurs incontournables des futures autoroutes et services de l'information. Le changement de statut doit être considéré comme l'opportunité de renouer avec une croissance soutenue.

L'intérêt de la France, de son économie, pour les entreprises comme pour les particuliers, est de disposer d'un secteur national des télécommunications fort, pluraliste, dynamique et équilibré. Ce secteur sera, à court et probablement à moyen terme, articulé autour de France Télécom pour trois raisons : sa position de monopole aujourd'hui quasi absolu ; la gamme complète de ses produits, et le fait que l'opérateur dispose des moyens financiers de réaliser son développement international. L'enjeu est de créer un paysage des télécommunications riche de plusieurs opérateurs nationaux au service de l'économie française.

On peut envisager deux modèles de déréglementation des télécommunications. D'une part, le modèle anglais : le législateur définit un cadre très libéral, et le gouvernement n'intervient pas, laissant jouer les lois du marché et l'instance de régulation. Le risque est alors que des opérateurs non européens s'imposent rapidement sur le marché. D'autre part, le modèle allemand : le cadre juridique est tout aussi souple, mais, dans une première phase, les pouvoirs publics contribuent de manière active à l'organisation du marché. Cette dernière méthode, fondée sur l'ouverture progressive et contrôlée à la concurrence, semble préférable pour notre pays. Elle a en particulier le double avantage de permettre l'engagement d'un dialogue approfondi et indispensable avec les partenaires sociaux, et d'organiser efficacement le marché national avant l'arrivée des grands groupes internationaux.

***Philippe-Olivier Rousseau** est membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel.*

AU COURRIER DU MONDE

Mensonge, corruption et bannissement

Après avoir longtemps subi crachats et insultes, Jacques Glassmann a dû, pour continuer à jouer au football, rejoindre une petite équipe à la Réunion. Ses coéquipiers, qui ont accepté la corruption, n'auront sans doute pas de mal à retrouver une bonne place, dès que l'orage sera passé. Le mari de Corinne Krajewski restera-t-il longtemps employé à la mairie de Béthune ? Convaincu de mensonge et accusé de subornation de témoin, Jacques Mellick plastronne et parade, et son ancienne attachée parlementaire est huée. Devra-t-elle quitter la ville ?

Une ancienne peine réapparaît insidieusement en France : le bannissement. Cette peine s'applique à ceux qui, rompant les solidarités du mensonge et de la corruption, refusent d'en être ou d'en demeurer les complices.

La transgression de la loi et de la morale semble être la règle, et leur respect l'exception. Si l'« affaire VA-OM » l'illustre de façon paroxystique, chacun de nous en a chaque jour des exemples : c'est le chauffeur de taxi qui demande quelle somme inscrire sur la fiche qu'il vous remet, l'ami qui ne comprend pas que vous ne vouliez pas payer « au noir » un artisan ou une femme de ménage. Ce sont les automobilistes qui attendent l'amnistie présidentielle...

Ce syndrome touche toute la société, et le secteur public n'est pas le dernier. L'abus de pouvoir des fonctionnaires est admis comme une fatalité. Pour contourner la réglementation qu'elles sont chargées d'appliquer, certaines administrations créent des associations fictives.

Par un curieux retournement des valeurs, ceux qui, comme Jacques Glassmann ou Corinne Krajewski, mettent en avant des règles morales et légales collectives, sont considérés comme des Don Quichotte idéalistes, quand il ne sont pas mis au ban de la collectivité. Méfions-nous : l'Etat de droit n'est jamais assez solide pour ne pas être défendu !

Abel Guggenheim
Paris

Encore Mellick !

La section socialiste de Béthune s'est, paraît-il, réunie (*Le Monde* daté 16-17 avril) pour affirmer son soutien à Jacques Mellick. J'en suis abasourdi. Ce maire et ancien ministre est-il victime de calomnies ? A-t-il eu un simple petit moment d'égarement ? Le feuilleton de l'été 1993 et le procès de « l'affaire VA-OM » ont amplement montré qu'il n'en était rien. Jacques Mellick n'est pas seulement convaincu de subornation de témoin et de faux témoignage. On ne souligne pas assez que s'il s'est autant acharné à persévérer dans ses mensonges, c'était pour faire passer un innocent (l'ancien entraîneur de l'équipe de football de Valenciennes) pour un menteur !

C'est du beau ! comme aurait dit ma maîtresse lorsque j'étais à l'école primaire. En tout cas, la section socialiste de la ville de Béthune a manifestement perdu une occasion de ne pas se manifester.

Alain Euzeby
Grenoble (Isère)

Le gagnant du Loto 7

Un jeu est dit *« équitable »* au sens du calcul des probabilités si le joueur n'est ni gagnant ni perdant après un très grand nombre d'essais. En revanche, tout jeu organisé profite à son promoteur qui, à juste titre, doit y trouver son intérêt.

A la très classique roulette, le zéro assure le bénéfice de la banque qui gagne, en moyenne, 1/37e des mises, soit 2,7 %. Les casinos de Las Vegas se targuent de restituer aux joueurs 95 à 98 % des mises, ce qui est équivalent.

La Française des jeux vient de lancer le Loto 7 pour doper son Loto en légère perte de vitesse. Il faut savoir que le Loto classique ne redistribue que 54,6 % des sommes misées. Nous voilà très loin du jeu *« équitable »*. Mais il reste une part d'imprévu liée aux nombres très joués ou peu joués, comme dans un pari mutuel, ainsi qu'aux cagnottes périodiques. C'est pourquoi je fais volontiers mes deux Lotos par semaine en toute connaissance de cause.

Rien d'imprévu dans le Loto 7, les calculs sont impitoyables. Le joueur a une chance sur dix de trouver le dernier chiffre du nombre tiré au sort. Ses 7 F misés devraient lui rapporter 70 F. Or, il n'en touchera que 17, la Française des jeux empochant 76 % de sa mise. C'est encore plus injuste quand la difficulté augmente. Trouver les deux derniers chiffres ne lui rapportera que 77 F au lieu de 700 F ; les trois derniers chiffres 177 F au lieu de 7 000 F. Le bénéfice de la Française des jeux est respectivement de 89 et 97 % ! On retrouve ces pourcentages de 89 ou 97 jusqu'au sommet de l'échelle, sept chiffres exacts et dans l'ordre.

En lançant son Loto 7, la Française des jeux s'est moquée du monde en général et des joueurs en particulier.

Maurice Huet
Castelnau-le-Lez (Hérault)

Espions

La lecture d'*Agente Secrète* de Dominique Prieur afflige. En fin de carrière, l'auteur ne regrette rien : elle a obéi aux ordres (c'est un refrain bien connu). Or, la seule question importante eût été de remettre en question le métier d'espion (ou d'espionne) : turpitude de l'Etat fabriquant des faux passeports en violation des lois, compromission nécessaire avec le terrorisme, etc.

Quand les instances internationales pour la paix se décideront-elles à déshonorer et interdire l'espionnage qui sape les efforts, parfois honnêtes, des diplomates ? A quand un tribunal international pour juger les gouvernements soudoyeurs d'espions ?

Albert Ratz
Saint-Victor-des-Oules (Gard)

Le Monde

Le prince Charles à Dublin

LES visites princières relèvent en général de l'« actualité heureuse ». Mais l'expression prend un sens moins frivole quand l'héritier du trône d'Angleterre se rend en République d'Irlande, comme l'a fait le prince Charles mercredi 31 mai et jeudi 1er juin : c'est un des plus vieux drames d'Europe qui est peut-être, enfin, en train de se dénouer entre deux pays historiquement et géographiquement imbriqués.

Cette visite, en tout cas, est un geste politique fort, voire courageux, tant reste vif le sentiment anti-anglais chez nombre d'Irlandais. Le ton a été donné, avant même l'arrivée du prince, quand la police a désamorcé une bombe au château de Classiebawn, ancienne résidence d'été de lord Mountbatten, l'oncle très aimé de Charles, qui fut assassiné par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) en août 1979. A Dublin même, les murs se sont couverts d'affiches hostiles. L'une d'elles montrait le prince de Galles en uniforme de *« colonel-in-chief »* du régiment de parachutistes tristement célèbre pour avoir tué treize manifestants à Londonderry le 30 janvier 1972, et exigeait de lui des excuses pour ce *« bloody sunday »*.

Au sommet, pourtant, l'heure est à la réconciliation. Londres et Dublin ont joué un rôle moteur dans le processus de paix en Irlande du Nord, et ce n'est pas fortuitement que le prince de Galles a posé le pied sur le sol irlandais le 31 mai, neuf mois jour pour jour après l'annonce par l'IRA d'un cessez-le-feu, le plus durable depuis qu'ont éclaté les *« troubles »* entre protestants et catholiques d'Ulster, il y a un quart de siècle. Chaque semaine apporte son lot de petites ou grandes victoires sur la haine et la méfiance réciproques. *« Un par un,* écrivait mercredi l'*Irish Times, sont érigés les ponts symboliques dont chacun représente l'abandon d'une attitude stérile et irréfléchie. »*

Symbolique, la visite *« semi-officielle »* du Prince Charles l'est *à coup sûr. Aucun membre de la* famille royale britannique n'avait fait le voyage de Dublin depuis 1911. Cinq ans après éclatait l'insurrection du lundi de Pâques 1916 qui devait conduire, le 5 décembre 1921, à l'indépendance de l'île d'Irlande, à l'exception de six des neuf comtés de l'Ulster, peuplés en majorité de protestants fidèles à la Couronne. Il a fallu attendre l'année dernière pour que la présidente de la République d'Irlande, Mary Robinson, soit reçue à Londres par la reine d'Angleterre – elles sont, faut-il le rappeler, les chefs d'Etat de deux pays voisins, membres tous deux de l'*Union européenne !* On n'en est pas encore à envisager une visite d'Elizabeth II en Irlande – ne serait-ce que parce que la Constitution de la République revendique toujours la souveraineté sur l'Irlande du Nord – mais celle de son fils aîné souligne déjà, comme l'écrit l'*Irish Independent*, *« l'extraordinaire changement que la fin de la violence a rendu possible »*.

Retour aux réalités

POUR Alain Juppé et son équipe, le « retour au réel » aura finalement été très rapide. Les partisans de Jacques Chirac avaient certes dénoncé à l'envi, pendant la campagne électorale, la dérive des finances publiques. Y croyaient-ils alors vraiment ? Désormais aux commandes, ils ne peuvent que constater les conséquences de leurs propres arguments électoraux. L'avertissement que vient d'adresser à Paris la Commission de Bruxelles – dans le cadre de la procédure dite des « déficits publics excessifs » – exaspérera peut-être, comme l'an dernier, Philippe Séguin. Il n'en reste pas moins vrai que la situation des comptes de l'Etat ne laisse au nouveau gouvernement que des marges de manœuvre bien étroites.

Tentant d'établir un état réel des comptes, la nouvelle administration commence en effet à s'inquiéter. Avant même d'intégrer dans ses calculs le coût des mesures sociales annoncées, elle est conduite à constater qu'au rythme actuel les déficits publics approcheraient encore cette année le seuil des 6 % du produit national brut, *grosso modo* le même niveau que les deux années précédentes.

A l'origine de cette dérive, il y a certes, comme toujours, des dépenses supplémentaires motivées par des considérations préélectorales. Il y a aussi certains engagements sous-estimés à l'origine. Il y a enfin – et c'est plus inattendu – des rentrées fiscales décevantes, malgré la reprise. Si aucune inflexion n'était amorcée, la France resterait très loin des engagements pris en la matière vis-à-vis de l'Europe.

Compte tenu de leur ampleur, les déficits publics ne sont plus en réalité un problème européen. Leur accumulation gonfle une dette publique qui finira par étouffer l'économie française. Si l'Etat continue à absorber une part aussi considérable de l'épargne pour financer ce qui n'est que de la consommation, c'est l'avenir de la croissance qui est en cause. Par son comportement, l'Etat contribue à limiter les capacités d'investissement des autres agents économiques, les ménages et les entreprises.

Le ministre de l'économie, le libéral Alain Madelin, s'en inquiète. Depuis son arrivée à Bercy, il n'a d'ailleurs plus qu'un seul credo : la réduction des déficits, *« le matin, à midi et le soir »*. Alain Juppé peut continuer à dire que c'est d'abord le recul du chômage qui permettra une diminution des déficits. Pour l'instant, cette *« autre logique »* n'a pas été confirmée par les faits. Depuis sept mois, le chômage diminue, pas les déficits. Avant même de chercher à financer les nouvelles mesures annoncées, l'Etat va donc devoir décider d'importantes coupes dans ses dépenses – dans les crédits militaires notamment. Il devra se résoudre à des hausses d'impôts aussi – un relèvement de la TVA est d'ores et déjà arrêté. L'addition sera présentée aux Français après les municipales. Le retour aux réalités sera douloureux.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Interdit de fumer !

par Ballesta

Israël-Syrie : l'enjeu du Golan

Suite de la première page

À l'unanimité moins deux voix (Israël et les Etats-Unis), l'Assemblée générale de l'ONU déclare cette décision *« nulle et non avenue »*. Begin promet : *« Nous ne quitterons jamais le Golan. Nous ne démantèlerons jamais une seule implantation ! »* Pour le président syrien Hafez El Assad, arrivé au pouvoir en 1970, c'est une affaire d'honneur national, et personnel : il lui faut récupérer le plateau perdu alors qu'il était ministre de la défense, même s'il lui arrive, par ruse ou bravade, de dire – ou laisser dire – que *« la Syrie peut vivre cent ans sans le Golan »*. Cette *« ardente obligation »* explique pour l'essentiel que la Syrie ait, après vingt-cinq ans d'intransigeance, consenti à une négociation où elle n'a rien à perdre.

Plus lucide que d'autres, M. Assad savait, avant même l'effondrement de l'URSS, à quoi s'en tenir avec Moscou. Ne pouvant plus tabler sur une aide militaire massive, il avait fait son deuil de sa vieille espérance, la parité stratégique avec Israël. Son bon choix pendant la guerre du Golfe – dans le camp de l'Amérique – fit de cet habile manœuvrier un partenaire respectable aux yeux de Washington, et persuadé peu à peu, comme Sadate naguère avec le Sinaï, que seule une négociation directe avec Israël lui permettrait de recouvrer le Golan.

Mais adossé à la légalité internationale qu'il avait pour lui (exprimée en l'occurrence par la célèbre résolution 242 du Conseil de sécurité), fidèle à son dogme (*« pas de négociation sans retrait total préalable»*), M. Assad ne bougea qu'au moment propice, en participant à une conférence (à Madrid en novembre 1991) dont les principaux acteurs étaient palestiniens, puis en entamant (à Washington, en août 1992) des pourparlers bilatéraux avec Israël. En offrant *« la paix des chevaliers »* à l'ex-*« ennemi sioniste »*, M. Assad brisait un tabou. Entre-temps, il est vrai, les dirigeants israéliens avaient eux aussi largement avancé sur le chemin de Damas. *« Nous ne devons pas redescendre du Golan ! »* jure en 1991 Itzhak Rabin, encore chef de l'opposition. Premier ministre depuis seulement quelques semaines (août 1992), il juge désormais superflu de *« s'attacher à chaque centimètre carré de terrain »*, avant d'admettre, un peu plus tard, le principe d'un *« retrait limité »* en échange d'une paix totale. Un retrait, précisera-t-il, *« sur le Golan »*, et *« non pas du Golan»*.

Balayant les dernières prudences sémantiques, il évoque pour la première fois, en janvier 1994, l'hypothèse d'un « retrait total » et de l'évacuation de certaines implantations. Cette année, Israël a confirmé être prêt à restituer l'ensemble du plateau, reconnaissant il y a quelques jours, par la voix de son ministre des affaires étrangères Shimon Pérès, qu'il s'agissait bien d'*« une terre syrienne »*. Ayant achevé sa conversion, le gouvernement israélien prépare maintenant l'opinion au sacrifice du Golan.

Si la négociation, suspendue depuis le massacre d'Hébron (février 1994), puis enlisée depuis décembre, pourra enfin reprendre avant la fin de juin, c'est parce que, parallèlement aux concessions d'Israël, Damas a accepté le principe d'une certaine « asymétrie géographique » dans les arrangements de sécurité. Autrement dit, étant au moins deux fois plus étendue qu'Israël, la Syrie devra démilitariser une zone plus grande que celle qui sera créée chez son voisin.

La mise en œuvre d'un éventuel accord prendra du temps, ce temps qui est l'indispensable levain de la confiance, seule vraie garante du succès. Itzhak Rabin parle d'un retrait étalé sur trois ans, délai qui permettra, selon lui, de tester la volonté de paix syrienne, Jérusalem attendant de Damas une totale normalisation diplomatique impliquant l'échange d'ambassades et l'ouverture des frontières aux hommes et aux marchandises.

Ce calendrier est beaucoup plus bref que celui du précédent parfois invoqué en Israël, le sort de Hongkong, où treize ans se seront écoulés entre le traité et le départ programmé des Britanniques (en 1997). Il suppose tout de même que Hafez El Assad accepte un « découplage », dans le temps, entre la souveraineté syrienne sur le Golan – qui sera naturellement scellée dans le traité – et la restitution physique du plateau, qui interviendra plus tard.

D'ici là, les négociateurs auront du pain sur la planche. Ils devront boucler les dossiers techniques : superficie et contours des zones démilitarisées, tracé de la frontière, nombre et emplacement des stations de « pré-alerte », transparence dans l'échange des données militaires, redéploiement des troupes, présence éventuelle d'observateurs étrangers, notamment américains. Autre rude tâche, Itzhak Rabin devra « vendre » son plan au peuple israélien, auquel on répète depuis bientôt trente ans que le Golan est crucial pour sa sécurité. Juridiquement, une simple loi, adoptée à la majorité des députés, suffirait à annuler l'annexion de 1981. Mais le premier ministre a décidé de soumettre cette grande affaire à référendum, une innovation en Israël. La consultation aurait lieu après la conclusion du traité de paix, et avant le début du retrait du Golan.

A la droite parlementaire, qui déjà s'indigne en observant qu'Israël sera contraint sous peu, si cela continue, de *« défendre ses droits de pêche dans le lac de Tibériade »*, M. Rabin rappelle que l'ancien chef du Likoud Menahem Begin n'avait pas hésité à rendre tout le Sinaï pour prix de la paix avec l'Egypte, quitte à en évacuer par la force les derniers récalcitrants juifs. Faudra-t-il demain user de la contrainte pour obtenir le départ du Golan des 13 000 colons juifs, pour la plupart sympathisants de ce Parti travailliste qui les encouragea à s'y installer ?

Itzhak Rabin fait le pari inverse. Il espère être l'homme qui permettra à l'Etat juif de réaliser l'un de ses plus vieux rêves : vivre enfin en paix avec tous ses voisins, Egypte, Jordanie, Syrie et Liban (car le pays du Cèdre imiterait rapidement sa puissante tutrice). Il n'imagine pas que ses compatriotes retardent cette chance historique. Cela vaut bien de quitter le Golan, vestige d'une époque de guerres.

Jean-Pierre Langellier

AU FIL DES PAGES/Politique

Femmes entre elles

LE gouvernement de M. Alain Juppé étant le plus féminisé que l'on ait connu dans ce pays, tous les espoirs sont renouvelés de voir les femmes accéder davantage aux affaires de la cité. Certes, dans ce domaine, l'expérience *commande* la prudence, mais ce n'est pas parce les principaux ministères restent confiés à des hommes qu'il faut faire la fine bouche. Les intéressées feront mieux d'entendre l'interpellation d'Elisabeth Weisman, qui leur lance : *les filles, on n'attend plus que vous !* Ce manifeste-mode d'emploi prend la forme d'un petit livre, fondé sur les témoignages de celles qui ont franchi, avec quelque éclat, le pas de l'engagement politique. Elles témoignent donc pour encourager toutes les autres à se mêler de ce qui les regarde.

Les conseils municipaux, en cours de renouvellement, peuvent, par les responsabilités concrètes et proches qu'ils mettent en jeu et par leur mode de désignation, servir de marchepied politique aux candidates, qui ne sauraient s'en tenir là. Elisabeth Weisman rappelle ce qu'il en est de la représentation nationale au Parlement : avec 53 % du corps électoral, les Françaises ne sont que 6 % des députés à l'Assemblée nationale (soit 35 sièges) et 4,3 % des sénateurs (14 sièges). La représentation féminine n'a guère progressé depuis cinquante ans, c'est-à-dire depuis que les femmes ont le droit de vote et, de ce point de vue, la France est dans les derniers rangs en Europe.

S'il y a davantage de conseillères municipales (17 %), ce n'est pas une vraie compensation, car la proportion des femmes maires tombe à 5,4 % ; les conseils généraux restent très masculins alors que les instances régionales se montrent plus accueillantes pour l'autre sexe : 12 % d'élues et trois présidences sur vingt-six.

On comprend que, devant cette carence, la revendication de la parité imposée par un quota électoral soit devenue le cheval de bataille de la plupart des associations politiques féminines. La difficulté paradoxale de cette exigence est qu'elle entérine en droit une division des citoyens en catégories qui n'existe que trop dans les faits ! Pour cette raison, le Conseil constitutionnel a annulé une loi qui avait été votée dans ce sens à l'initiative de Gisèle Halimi, présidente de Choisir-La cause des femmes. L'objection juridique n'est pas vaine, mais elle serait mieux reçue si les partis la surmontaient par davantage de volontarisme spontané. Encore n'en seraient-ils pas quittes pour autant car il leur faudrait aussi promouvoir l'accès des femmes à la politique, non pour qu'elles remplacent des hommes, mais pour ce qu'elles peuvent apporter de plus ou de différent.

Celles qui sont entrées en politique en parlent aux autres, qui hésitent

Dans l'immédiat, le problème est d'investir les lieux de délibération et de pouvoir, des plus modestes aux plus convoités. L'élection présidentielle a enfoncé le clou en confirmant que les femmes pouvaient y figurer aussi bien que les hommes, même quand elles n'étaient pas candidates. Elisabeth Weisman donne, pour commencer, quelques conseils pratiques (et polémiques) à de plus humbles ambitions. Elle a recueilli quelques avis autorisés, de nature à encourager les hésitantes. Ainsi Martine Aubry déclare avoir pour principe de dire, en toutes circonstances, ce qu'elle pense et assure que les filles auront de moins en moins de complexes à s'imposer jusque dans la politique. Ce domaine dont, selon Françoise Gaspard, les hommes font, avec le religieux, *« le dernier rempart de leur masculinité »*. Elisabeth Hubert, nouveau ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, raconte qu'elle a adhéré au RPR en se disant : *« Sans moi, ils n'arriveront pas à s'en sortir ! »* Pour se donner du courage, Arlette Laguiller s'encourage en ces termes : *« Vas-y, t'es une femme ! »* Simone Veil estime que la politique est un jeu pour les hommes et un moyen de faire des choses pour les femmes. Et Catherine Trautmann recommande à ses émules d'être au clair avec leur féminité. Il y a bien d'autres témoignages de ce genre qui ont tous le mérite de la simplicité et qui dégagent une belle tonicité. Alors, les fille, vous y allez ?

André Laurens

★ ***Les filles, on n'attend plus que vous !*** **d'Elisabeth Weisman. Textuel, 139 pages, 75 F.**

RECTIFICATIFS

Maillard et Duclos

Une erreur a rendu incompréhensible la fin de l'article paru dans nos éditions datées du 31 mai, en dernière page, et intitulé *« M. Juppé affirme n'être pas concerné par l'affaire Maillard et Duclos »*. A la fin du second paragraphe, il fallait lire : *« Le nom d'Alain Juppé apparaît à propos d'une commission versée en Suisse », écrivions-nous dans nos éditions du 17 mars*, détaillant les éléments du dossier, et notamment ceux évoquant une intervention de M. Juppé dans cette affaire.

TF 1 et le cinéma

Deux erreurs se sont glissées dans l'analyse des relations entre télévision et cinéma (« Le financement des films par la télévision a eu des effets pervers ») publiée dans *Le Monde* du samedi 27 mai. *Primo*, Guillaume de Vergès est directeur général de TF 1 Films production et non pas président comme nous l'avons écrit. Le président de cette filiale est Etienne Mougeotte. *Secundo*, les investissements de TF 1 dans la production cinématographique ont été de 175 millions de francs en 1994 *et non pas de 124 millions*.

La Chine et la presse

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* du 31 mai, ce n'est pas Conor Brady qui a déclaré que la remise de la Plume d'or pour la liberté de la Fédération internationale des éditeurs de journaux à la journaliste dissidente chinoise Gao Yu était *« un acte politique »*. Il s'agissait d'un commentaire, cité par M. Brady, du représentant chinois à l'Unesco, qui dénonçait ainsi cette récompense.

AU FIL DES PAGES/Politique

Femmes entre elles

DISPARITIONS

Jean de Beer

Le virus du théâtre et de l'écriture

HOMME DE LETTRES, comme on aimait à se qualifier jadis, Jean de Beer aura poursuivi sa carrière littéraire pendant plus d'un demi-siècle, privilégiant la radio comme moyen d'expression d'auteur, mais touchant également au théâtre, à la critique littéraire, au roman, sans oublier la politique. C'est ainsi qu'il publia dans *Le Monde*, de 1962 à 1981, un certain nombre d'articles et de tribunes libres au ton parfois virulent, surtout quand il s'agissait de ferrailler pour le gaullisme – d'abord de gauche – auquel il resta attaché. Il fut même conseiller d'arrondissement de Paris.

Mais sa passion pour deux personnalités aussi différentes que Charles de Gaulle et Pierre Teilhard de Chardin ne l'a pas empêché de consacrer aussi son énergie aux aspects matériels sans lesquels la vie littéraire ne pourrait se développer, contribuant en particulier aux fondements juridiques du droit d'auteur dans le cadre de la Société des gens de lettres : directeur adjoint des spectacles et de la musique, administrateur adjoint de la Comédie-Française après la Libération, il a présidé le Syndicat national des écrivains professionnels, été secrétaire général du Pen-Club français pendant un quart de siècle. Il conservait ces fonctions au sein de l'Association des amis de Teilhard de Chardin et de la Fondation Charles Oulmont.

Né le 21 septembre 1911 à Roubaix, frappé tout jeune étudiant en droit par le virus du théâtre et de l'écriture, il dirige en 1938 la revue *La Nouvelle Saison*, qui regroupait une pléiade de jeunes talents allant de Jean Anouilh à Jean-Louis Barrault, André Jolivet ou Olivier Messiaen. Blessé en mai 1940, prisonnier, évadé, résistant, il se lance dès 1945 dans la radio, à laquelle il restera fidèle jusqu'à ses derniers jours. En particulier avec « Le monde contemporain » (1966-1985) sur France-Culture, dont il fut l'auteur et le coproducteur avec Francis Crémieux. Mais aussi avec de nombreuses émissions dramatiques, historiques et littéraires, y compris pour la télévision.

Jean de Beer a reçu le Grand Prix de la critique littéraire en 1963 pour son *Montherlant ou l'homme encombré de Dieu* (Flammarion). On lui doit aussi *Le Tombeau de Jean Giraudoux* (1946), *La chair n'est pas triste* (1947), *Retour sur soi* (1957), *L'Aventure chrétienne* (Stock 1982), *Saint-Louis* (Payot 1985) et quatre pièces de théâtre dont un *Prométhée enchaîné* créé en 1953 par la Comédie-Française. Il venait d'assister à la création à Bienne, en Suisse, d'un opéra dont il avait écrit le livret avec une musique d'Aubert Lemeland, *Le Cachet rouge*. Grand voyageur, humaniste, chrétien, il s'est battu pour défendre, à chaque fois qu'il était menacé, notamment en Europe de l'Est, le droit d'expression des écrivains.

Jean Muir

La sobriété du style

LA STYLISTE Jean Muir est morte le 29 mai 1995, à Londres. Elle était âgée de soixante-six ans. Il y a un style Muir fait de simplicité et d'évidence : des vêtements qui mettent en valeur le corps, qui savent se faire oublier. Des vêtements coupés, structurés, avec ce rien de fluide autour des jambes qui sait donner, mine de rien, de l'allure et de la féminité à la démarche. L'Anglaise n'aimait pas ce qui se voyait, mais favorisait la ligne, la sobriété. Son goût du noir pouvait aller jusqu'au marine, mais pas au-delà. Son sésame fut ce qu'il convient d'appeler « la petite robe de dîner ». Celle qui se remarque à peine, mais qu'un œil exercé reconnaît comme parfaite : jersey au tombé impeccable, finitions dignes de la haute couture.

Plus qu'une simple styliste ayant réussi, Jean Muir fut une esthète pour laquelle le beau était ce qui se trouve une fois pour toutes : ainsi jamais elle ne changea sa coiffure à la garçonne, l'écarlate de ses lèvres, ses sourcils estompés.

Née à Londres, mais éduquée à Dame Harper School, à Bedford, elle commence à travailler tôt chez Liberty, où elle monte tous les échelons : débutant aux stocks, elle finira en dessinant des modèles. En 1956, elle rejoint le groupe Jaeger. Elle est lancée, crée sa propre marque et fait partie des couturiers anglais des années 70, du *« swinging London »* dont elle se démarque pourtant totalement.

D. F.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le général de brigade Pierre Costedoat a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 31 mai, commandant des écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan. Cette nomination prend effet le 1er septembre.

[Né le 27 janvier 1942 à Casablanca et ancien saint-cyrien, Pierre Costedoat, artilleur de formation, a notamment appartenu, entre 1982 et 1985, à la direction technique de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). En 1985, il commande, avec le grade de colonel, le 93e régiment d'artillerie de montagne à Varces-Allières-et-Risset (Isère). En 1989, il est le chef du Centre d'instruction des réserves parachutistes à Cercottes (Loiret), qui est en réalité le service « Action » de la DGSE. En 1991, avec le grade de général de brigade, il devient le directeur des opérations à la DGSE, qui coiffe l'ensemble des activités clandestines (agents militaires et civils) du service secret.]

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMERCE ET ARTISANAT

Agnès Audier a été nommée directeur du cabinet de Jean-Pierre Raffarin, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat.

[Née le 3 novembre 1964, agrégée de sciences physiques, élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole des mines, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Agnès Audier a commencé sa carrière à la division du développement industriel de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France. Après un passage chez le chimiste Atochem, elle est entrée à la Compagnie financière Edmond de Rothschild. En 1993, elle est devenue conseiller pour les affaires sociales de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.]

ÉDUCATION NATIONALE

Christian Forestier a été nommé directeur général des enseignements supérieurs à la place de Jean-Pierre Bardet. Il est remplacé à la direction des lycées et collèges par **Alain Boissinot**, qui était jusqu'à présent conseiller technique au cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

[Né le 8 décembre 1944 à Aubière (Puy-de-Dôme), Christian Forestier, ingénieur et docteur d'Etat ès sciences, a débuté sa carrière d'enseignant au lycée Mimard de Saint-Etienne en 1965. Maître-assistant à l'Institut universitaire de technologie de cette ville en 1968, il en devient le directeur en 1976 avant d'être élu président de l'université en 1978. Nommé en 1981 recteur de l'académie de Reims, puis en 1983 de celle de Dijon, il occupe en 1985 et 1986 des fonctions de chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. Inspecteur général de l'éducation nationale de 1986 à 1989, il est ensuite nommé recteur de l'académie de Créteil, tout en étant chargé d'un rapport sur les IUT et de la présidence du groupe national de pilotage sur le développement des IUT dans le cadre du schéma Université 2000. En 1992, Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, lui confie la direction des lycées et collèges, poste dans lequel il a été confirmé par François Bayrou depuis mars 1993.]

[Né le 22 avril 1949 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), Alain Boissinot, agrégé de lettres classiques, a enseigné en classe préparatoire au lycée Louis-le-Grand de 1986 à 1992 puis au lycée Henri-IV en 1992 et 1993. Nommé inspecteur général de l'éducation nationale en 1993, il devient en mars 1994 conseiller technique chargé des questions pédagogiques au cabinet de François Bayrou. A ce titre, il a suivi le dossier de la rénovation pédagogique des lycées, parachevée cette année par la mise en place du nouveau baccalauréat et a été chargé de la mise en œuvre de la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles.]

PRÉFET

Jean Anciaux a été nommé préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne, par le conseil des ministres du mercredi 31 mai. Il remplace Bertrand Landrieu, devenu directeur de cabinet du président de la République.

[Né le 6 novembre 1930 à Paris, Jean Anciaux a commencé sa carrière en qualité d'inspecteur des impôts. A sa sortie de l'ENA, il devient administrateur civil au ministère de l'intérieur (1960). D'abord chef de cabinet du préfet de Tlemcen (Algérie), il est ensuite directeur du cabinet du préfet de la Charente-Maritime (1961), sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély (1963), secrétaire général de la préfecture des Landes (1966), secrétaire chargé des affaires économiques de la Guadeloupe (1969), chargé de mission auprès du préfet de la région des Pays de la Loire (1971), secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin (1972), et sous-préfet de Saint-Nazaire (1976). En 1979, il est nommé préfet des Landes. Placé hors cadre en juillet 1981, il devient, en mars 1982, directeur des services du conseil général de Loire-Atlantique. En 1986, il est nommé commissaire de la République de la Réunion. Affecté dans le Maine-et-Loire en 1990, M. Anciaux devient l'année suivante secrétaire général du comité interministériel de la sécurité nucléaire. Depuis 1991, il était directeur général des services du conseil régional de Bretagne.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 1er juin est publié :

● **Usinor** : un décret pris pour l'application de la loi de privatisation du 19 juillet 1993. Il est décidé de procéder au transfert du secteur public au secteur privé de la participation majoritaire détenue directement et indirectement par l'Etat dans la société Usinor-Sacilor *(lire page 21)*.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

René et Colette KASTNER,
née Wantz,
Bernard et Yvette TARDY,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Antonin, Paul,

le 28 mai 1995, chez
François et Christine TARDY.

Décès

– Nice. Cereste.

La famille de

Myriam BOUVERIS,
née Rabinovitch,

fait part de son décès, survenu le 29 mai 1995.

L'inhumation a eu lieu à Cereste (Alpes-de-Haute-Provence).

– Mme Mireille Bugat,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BUGAT,
conseiller municipal
de la ville d'Antony,
commissaire aux comptes
du conseil régional de Paris,

survenu brutalement à Heraklion (Crète), le 24 mai 1995, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 juin, à 10 h 15, en l'église Saint-Saturnin, à Antony (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu à Antony.

Mme Mireille Bugat,
30, rue Velpeau (escalier 2),
92160 Antony.

– Julian Meijer,
Igor Meijer,
Nicole Savigny,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jan MEIJER,
artiste peintre,

survenu le 27 mai à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques civiles auront lieu le 2 juin 1995, à 12 heures, au cimetière de Dieudonné (Oise).

– Patrice et Brigitte de Beer,
Anne de Beer et Gérard Blanc,
Nicolas et Chantal de Beer,
ses enfants,
Christophe-Frédéric,
Philippe-Emmanuel et Amélia de Beer,
ses petits-enfants,
Les familles de Beer, Biro, Blanc,
Castelain et Luong,
Christine Erlih-Jolivet,
sa filleule,
Ses alliés et amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Jean DE BEER,
homme de lettres,
secrétaire général des Amis
de Teilhard de Chardin,
secrétaire général de la Fondation
Charles-Oulmont,
ancien secrétaire général
du Pen Club français,
ancien président du Syndicat national
des écrivains professionnels,
ancien conseiller d'arrondissement
de Paris-16e,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et lettres,

rappelé à Dieu le 29 mai 1995, à Beaune, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La messe de funérailles sera célébrée par le frère Régis de Beer (OFM), son neveu, jeudi 8 juin, à 10 heures, à Notre-Dame de Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

Nous associons à son souvenir celui de son épouse,

Suzanne,

décédée le 3 octobre 1993.

« Laudate Dominum omnes gentes ; laudate eum omnes populi. Quoniam confirmata est super nos misericordia ejus ; et veritas Domini manet in aeternum. »

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Bois-le-Vent,
75016 Paris.
La Traversière,
41170 Beauchêne.
7, rue des Vaux, Boyers,
41800 Lavardin.

– La famille Hachelaf,
Et le Club du disque arabe,
souhaitent informer tous leurs amis.

Ahmed Tidjani HACHLEF,
directeur artistique,

nous a quittés, ce lundi 29 mai 1995, des suites d'une longue maladie.

Il sera inhumé, selon ses vœux, à Mostaganem, en Algérie.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Denis LANZENBERG,
artiste peintre,

survenu le 21 mai 1995.

De la part de
M. et Mme Jean Lanzenberg,
ses parents,
M. et Mme Olivier Lefebure,
M. et Mme Rémi Lanzenberg,
M. et Mme Philippe Benoist,
ses frères et sœurs.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Thomas GOSSET

nous a quittés le 30 mai 1995, à l'âge de trente-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Genest de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), le samedi 3 juin à 13 h 30.

De la part de
Philippe et Yvette Gosset,
Charlotte, Pascal,
Ulysse et Frédérique Gosset
Et de ses très nombreux amis.

« Garder le silence, quel mot étrange. C'est le silence qui nous garde... »

Bernanos

36, rue François-Mouthon,
91380 Chilly-Mazarin.

– La direction et le personnel de Projetud,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur ami et collaborateur,

Thomas GOSSET,

survenu le 30 mai 1995, dans sa trente-sixième année.

Ils présentent aux membres de sa famille et à ses proches leurs condoléances attristées et les assurent de leur profond attachement.

Il leur manquera.

– Francis, Edith,
Patricia et Eric Pomonti,
Jacques, Henri, Stéphanie,
Anne, Fabrice et Juliette Pomonti,
Jean-Claude, Anita, Laurence,
Corinne et Serge Pomonti,
Bernard, Christine,
David et Vannina Pomonti,
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine B. POMONTI,

survenu le 30 mai 1995, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 juin, à 14 heures, en l'église de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le même jour, à 15 heures, au cimetière de Saint-Cloud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jacques Pomonti,
3, rue Roubo,
75011 Paris.

Saix.

Les familles Fersing, Fleury, Moulis, Quellier, Yanat et Willaume,
ont la douleur de faire part du décès de

René MOULIS,
agrégé de lettres classiques,
inspecteur pédagogique
régional honoraire,

survenu le 28 mai 1995 à l'âge de soixante-quatorze ans en son domicile.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 1er juin.

Le Lévézou,
81710 Saix.

– M. et Mme Pierre Quivy,
M. et Mme Claude Runner,
Mme Denis Quivy,
M. et Mme Patrice Buiret,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Paul-Jean QUIVY.

L'incinération aura lieu le mercredi 7 juin 1995, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La commission centrale des marchés,
La mission interministérielle d'enquête sur les marchés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Daniel Bernard RICHARD,
magistrat,

survenu le 12 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 juin, à 15 heures, à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

Bronislaw Baczko,
Lena et Wlodzimierz Brus,
Catherine et Bernard Guetta,
Grazyna et Ryszard Herczynski,
K.S. Karol,
Tamara et Leszek Kolakowski,
Marysia et Jacques Prentki,
Grazyna et Krzysztof Pomian,
Rossana Rossanda, Piotr Slonimski,
Jeanne et Daniel Singer,
Et tous ceux qui l'ont aimée,
ont la tristesse d'annoncer que

Janina ZAKRZEWSKA,
professeur de droit et juge
à la Cour constitutionnelle de Pologne,

nous a quittés le 27 mai 1995.

Remerciements

– Profondément touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Georges CHARENSOL,

les familles Charensol, Halévy, Lan, Bancel, Delpierre
expriment leur gratitude à ceux qui se sont associés à leur immense chagrin.

– Le docteur Geneviève Laborit,
Et sa famille,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques d'affection pendant la douloureuse période éprouvée par le décès du

docteur Henri LABORIT.

Souvenir

– Il y a un an,

François JOUHANNEAUD,

trouvait la mort au cours d'une mission humanitaire à Tuzla, en Bosnie.

En souvenir de son dévouement, la famille vous prie de vous unir à sa prière pour tous ceux qui apportent soutien et réconfort au peuple bosniaque et pour tous ceux qui œuvrent pour la paix en Yougoslavie.

La Péquée,

nous t'aimons bien.

Tu as trop fait pour nous.

Nous allons maintenant nous attacher à l'essentiel.
Ne sois pas en manque d'espérance.

Marie-Hélène, Bertrand,
François-Xavier.

Colloque

– Le Centre de recherches et de documentation sur la Chine contemporaine, la Maison de la Chine et la Fédération pour la démocratie en Chine organisent, vendredi 2 juin, à l'École des hautes études en sciences sociales, un colloque sur le thème : « Les années Den Xiaoping, de la mort de Mao Zedong à la fin de Deng Xiaoping » (Amphithéâtre de l'EHESS, 105, boulevard Raspail, à partir de 9 h 20).

Conférence

– Rav Léon Askénazi (Manitou), « Le mariage », d'après le traité *kidouchin*, mardi 6 juin 1995, à 19 heures, Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris (PAF).

Thèses

– Le mercredi 7 juin 1995, à 14 heures, à l'université Paris IV-Sorbonne, M. Guy Gauthier soutiendra une thèse de doctorat en histoire ayant pour sujet : « Les relations politiques et économiques de la France et de la Roumanie de 1916 à 1926. »

ÉLECTRICITÉ **Les ministres européens en charge de l'énergie se sont réunis le 1er juin à Luxembourg pour tenter de faire progresser le dossier de l'électricité. Pour défendre la spécificité des *« services publics à la française »*, le gouvernement français cherche des accommodements et des convergences pour ne pas introduire une déréglementation sur le mode britannique dans son système. ● L'EXEMPLE ANGLAIS ne semble pas s'être traduit par des baisses de tarifs alors que l'organisation de la distribution s'avère plus complexe qu'auparavant. ● L'INCAPACITÉ à bâtir une politique commune de l'énergie est perçue à Bruxelles comme un échec. ● L'UNION SACRÉE autour des services publics, tant dans les milieux syndicaux que politiques ne va pas faciliter la tâche du nouveau premier ministre Alain Juppé pour trouver un consensus.**

Des convergences devraient apparaître entre Paris et Bruxelles sur l'énergie

Le conseil des ministres réuni à Luxembourg le 1er juin ne devait pas conclure sur le dossier. Mais, au nom de la subsidiarité, la coexistence en Europe de systèmes nationaux différents dans l'électricité ne semble plus impossible

A L'OCCASION du conseil des ministres de l'Union européenne sur l'énergie qui devait se tenir le 1er juin à Luxembourg, le dossier de la déréglementation des services de l'électricité n'est plus apparu aussi bloqué qu'auparavant. Juste avant de s'y rendre, Yves Galland, ministre de l'industrie, considérait que le commissaire européen Christos Papoutsis *« comprenait mieux l'approche française »*, que *« la Commission avait évolué positivement »* dans la mesure où elle reconnaissait que les deux systèmes de l'ATR (accès des tiers au réseau, libéral) et de l'acheteur unique (que défendent EDF et les pouvoirs publics français) *« peuvent coexister, ce qui est un acquis considérable »*. La position française implique qu'EDF conserve le monopole de l'achat d'énergie, de son transport et de sa distribution. Mais, pour l'admettre, *« la Commission introduit des conditions que nous ne pouvons pas accepter en l'état »*, souligne le ministre de l'industrie.

Dans le sillage d'Alain Juppé, qui réaffirmait le 31 mai à l'Assemblée nationale *« le refus de l'idée d'accès des tiers au réseau »*, M. Galland précise les points sur lesquels les négociateurs français déclarent ne pas pouvoir transiger : *« la garantie de fourniture à long terme, qui implique la programmation des investissements et des choix des énergies ; l'égalité de traitement des Français* [c'est à dire le droit à la connexion sur le réseau et la péréquation tarifaire] *et la protection de l'environnement »*. Le ministre français était convaincu que le Conseil pourrait *« acter des convergences qui permettront sur ces bases à la présidence espagnole qui nous succédera de rechercher une position commune »*. Le Conseil du 1er juin n'avait donc pas pour ambition de conclure.

La Commission européenne a montré un certain assouplissement de ses positions. L'affrontement sur le dossier était prévu. *« Nous ne croyions pas à un risque de crise dans la déréglementation des télécommunications et ne voyions pas de conflit se profiler dans celle des postes, mais nous savions que les plus grandes difficultés viendraient de l'énergie »*, confie un commissaire européen.

IDENTITÉ DE POSITIONS

Reconnaissant que les tarifs français de l'électricité pour les consommateurs sont parmi les plus intéressants, la Commission considère aujourd'hui que le dossier était bloqué parce que la France ne l'avait pas convaincue du bien-fondé de sa position pendant sa présidence, commencée au 1er janvier dernier et qui se terminera le 30 juin. Election présidentielle oblige, le monde politique français avait d'autres soucis. Les manifestations massives de salariés du service public, le 30 mai à Paris, l'identité inhabituelle de point de vue des manifestants avec les directions des entreprises publiques et la classe politique a renforcé, aux yeux de Bruxelles, le caractère symbolique de ce qui touche, en France, l'électricité et EDF.

Des prises de position, plus fermes qu'à l'ordinaire, d'institutions comme le Conseil économique et social ont été autant de signaux pour que la Commission adopte une attitude plus pragmatique. Présentant le 17 mai un projet d'avis sur le Livre vert de la Commission « Pour une politique énergétique européenne », Michel Pecqueur, ancien directeur du Commissariat à l'énergie atomique et ex-président d'Elf-Aquitaine, souligne *« l'enjeu stratégique pour l'économie d'un Etat »* que représente l'énergie, et rappelle que la décision incombe au Conseil des ministres sans voir de *« raisons déterminantes pour renforcer les pouvoirs de la Commission »*. Un rappel assez clair des règles de subsidiarité qui sont un des fondements du traité de Maastricht.

C'est cette subsidiarité qui, aujourd'hui, est invoquée pour trouver les moyens d'une convergence. *« Il est impensable de demander à nos partenaires allemands, qui possèdent 900 réseaux de distribution locaux, d'aller vers un système centralisé dont les Français sont très satisfaits, ou aux consommateurs anglais, qui acceptent des prix différents selon leur lieu d'habitation, de choisir un système d'égalité de traitement du public et d'harmonisation de tarifs comme le nôtre, qui est à la base de la solidarité nationale »*, commente Yves Galland.

La subsidiarité laissera une plus grande latitude à chaque pays membre pour faire évoluer son système selon ses propres directives, en fixant ce qui peut être délégué au niveau européen de la Commission, et non l'inverse. Le Conseil de l'énergie devrait s'engager dans cette voie, sans qu'il en sorte rien de plus concret. Mais, dans la mesure où l'Union économique se révèle incapable de bâtir une politique commune de l'énergie, c'est par le biais de plaintes déposées auprès de la Cour de justice que s'élaborera progressivement une jurisprudence. Et, en conséquence, une politique européenne de l'énergie par défaut. Vu de la Commission européenne, c'est un échec dans la construction de l'Union.

Gilles Bridier

Privatisé, le système britannique est devenu plus complexe

LA DÉRÉGLEMENTATION du système électrique britannique, intervenue le 31 mars 1990, a mis en place une structure asssez complexe dans laquelle le principe de concurrence est loin d'être appliqué intégralement, comme le montre une étude réalisée par le cabinet APIS, spécialisé dans la politique industrielle.

Douze compagnies régionales d'électricité (Regional Electricity Companies) conservent le monopole de la distribution sur leur secteur. Une compagnie nationale en charge du réseau (National Grid Company) garde le monopole de la gestion et du transport de l'électricité sur l'ensemble du territoire. Deux sociétés de production, National Power et Power Gen, se partagent le parc des centrales à combustible fossile (gaz, pétrole, charbon). Les centrales nucléaires restent sous le contrôle de Nuclear Electric.

Alors que les compagnies régionales de distribution, la compagnie nationale de gestion et de transport de l'énergie, ainsi que National Power et Power Gen, ont été progressivement privatisées (60 % à la fin de l'année 1990, le reste en mars 1995), Nuclear Electric reste sous le contrôle de l'Etat. Sa privatisation prochaine a été annoncée en mai ; toutefois, le gouvernement n'a pas encore engagé l'opération à laquelle les travaillistes sont opposés. Ces privatisations ont rapporté au Trésor britannique 10,7 milliards de livres (près de 85 milliards de francs au cours actuel de la livre). Le système ainsi mis en place devrait dégager 4 milliards de livres de bénéfices pour l'année fiscale 1994-1995, dont 25 %, soit un milliard de livres, reviennent au Trésor.

RÉGULATEUR INDÉPENDANT

Les fonctions de transport et de distribution restent confiées à des monopoles, devenus privés. La concurrence n'est ouverte qu'au niveau des opérateurs qui, en fin de chaîne, vendent le courant aux consommateurs. Intervient alors le « Pool », groupement d'une quarantaine de membres comprenant les producteurs, les opérateurs qui vendent l'électricité, et quelques gros consommateurs industriels qui achètent directement leur électricité à cette structure, sans passer obligatoirement par les compagnies régionales. Les producteurs (dont EDF, qui a exporté l'an dernier 16 900 GWh, par deux câbles sous-marins, en Grande-Bretagne) déposent des offres d'électricité selon deux paramètres (prix et quantité) par tranche d'une demi-heure. Les opérateurs de réseaux se fournissent auprès du « Pool », à un prix unique. Ce qui limite considérablement le caractère concurrentiel du système.

Évolution des tarifs français et britanniques

Base 100 = 1985

160, 140, 120, 100, 80, 60, 40

1980 82 84 86 88 90 92

Royaume-Uni — France

Source : OCDE

Cette comparaison s'établit sur la base de tarifs exprimés en monnaie courante.

Un régulateur indépendant et au service de l'intérêt public veille à ce que toutes les demandes soient satisfaites, s'assure que les compagnies régionales ne tombent pas en faillite afin de ne pas compromettre l'alimentation de leur secteur et protège le consommateur. Il attribue et révise les licences des fournisseurs. Il est également chargé de vérifier que les compagnies régionales achètent leur électricité au meilleur prix et jouit, de ce fait, d'un rôle capital. Pour les consommateurs, aussi bien les ménages que les industriels, *« les prix effectifs de l'électricité en livres courantes ont crû beaucoup plus rapidement que ne l'aurait voulu une extrapolation des tendances antérieures »*, note l'APIS. Les très gros consommateurs pâtissent surtout de la perte de subventions. Les consommateurs moyens sont les principaux bénéficiaires, avec des baisses de 10 % à 15 % en monnaie courante. Les petits consommateurs sont les principaux perdants, avec une hausse du tarif de 1,3 % en 1990, puis de 6,8 % en 1991. La baisse de 5,3 % qui a suivi a été neutralisée par l'introduction d'une TVA à 8 % au 1er avril 1994.

Pour les salariés de l'électricité britannique, les réductions d'effectifs furent massives : ils sont passés de 144 900 salariés l'année de la déréglementation à 112 800 en 1994. Le secteur de la production a été particulièrement touché, tombant de 47 300 à 27 600 salariés.

G. Br.

L'« union sacrée » autour des services publics va compliquer la tâche du gouvernement

ANALYSE

UNE MOBILISATION syndicale exceptionnelle, relayée par une union sacrée des parlementaires, toutes tendances confondues ; de la CGT au RPR, l'hétérogénéité du front commun qui vient de se constituer pour défendre le service public à la française est révélatrice de la place centrale qu'occupent les services publics dans l'histoire de la République. Mais ces positions ne sont pas dépourvues d'ambiguïtés. Si, lors de la journée d'action des gaziers et électriciens, les banderoles de la CGT disaient *« Non à Maastricht, non à la déréglementation »*, celles de la CFDT proclamaient *« Oui à l'Europe, non aux directives »*.

Beaucoup estiment que Bruxelles, en attaquant les services publics, s'en prend, en fait, au *« pacte républicain »* cher à Jacques Chirac. Dans une lettre au premier ministre, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, illustre parfaitement ce propos : *« L'Europe ignore le service public en n'identifiant aucune zone intermédiaire entre les services régaliens et les entreprises privées. Une telle vision est lourde de conséquences sur l'existence même des services publics et, consécutivement, sur la conception même de la République. »*

Les mouvements survenus les 30 et 31 mai dans les services publics en disent donc autant sur la société française que sur les rapports sociaux à EDF-GDF, France Télécom, La Poste et la SNCF. La grève d'EDF-GDF est exemplaire. Le taux de participation – 73,67 % – constitue un record, bien supérieur à la grande grève de janvier 1987, la dernière à avoir *« plongé la France dans le noir »*.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, la direction apprécie autant ce succès que les syndicats : *« L'ampleur de cette journée a été tout à fait exceptionnelle. Ce mouvement a rassemblé la maison dans sa grande diversité »*, analyse pour *Le Monde* François Ailleret, directeur général d'EDF, qui se *« félicite de la dignité de la manifestation qui n'a pas porté préjudice »* au consommateur. Signe des temps : tout au long de l'impressionnant défilé, on ne comptait plus les banderoles associant les usagers à la défense du service public. *« 92 % des Français font du service public de l'électricité et du gaz leur chouchou »*, se réjouissent les syndicats, sûrs de leur bon droit.

La situation est moins nette à France Télécom. Le taux de grévistes est très élevé mais inférieur au record d'octobre 1993, ce qui peut laisser supposer que certains agents commencent à admettre le principe d'une ouverture du capital de l'entreprise. La CFDT n'est d'ailleurs pas hostile à un rapprochement entre l'opérateur public français et son homologue allemand Deutsche Telekom.

La cible des manifestants n'est pas Paris mais Bruxelles

Dans ces deux cas, la cible des manifestants n'était pas Paris – aucune banderole ne s'en prenait au nouveau gouvernement – mais Bruxelles. Même à La Poste et à la SNCF, où les revendications étaient essentiellement franco-françaises, le contexte européen apparaît en toile de fond. A La Poste, un projet de directive ouvrant à la concurrence certains services postaux, qui doit être examiné par les quinze ministres européens le 13 juin, pourrait remobiliser les agents.

De nombreux parlementaires s'inquiètent aussi des projets bruxellois. Lundi, le sénateur Gérard Delfau (PS, Hérault), le député Jean-Claude Lenoir (RPR, Orne) et le député européen Philippe Herzog (PC) ont présenté un intergroupe afin de défendre les services publics, *« à la française »*. Il ne s'agit pas de *« voler au secours d'un monopole »* mais de ne pas laisser *« dilapider le capital »* de la nation, explique Jacques Oudin, sénateur RPR de Vendée. Le jour même de la manifestation d'EDF-GDF, la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, présidée par Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), a adopté une résolution pour rappeler son *« attachement au service public, seul à même d'assurer la solidarité entre les Français et entre les différentes parties du territoire national »*.

Pendant la campagne présidentielle, Jacques Chirac a été le premier à comprendre combien le pays était inquiet, déstabilisé par la perte de ses repères : c'est en partie pour cela qu'il a été élu. Le nouveau président est désormais face à un redoutable dilemme. S'il respecte les engagements européens de la France, il doit donner, à l'extérieur des frontières, des gages de son attachement au libéralisme. Il court le risque de décevoir un pays qui s'accroche à un service public perçu comme partie intégrante d'un patrimoine national, sans forcément s'interroger sur son efficacité face à l'évolution du contexte international. S'il prend en compte les soucis de ses électeurs, il court un autre risque : celui d'éveiller l'inquiétude de ses partenaires européens et des milieux financiers internationaux.

Mercredi, lors de la séance des questions au gouvernement, Alain Juppé a répondu à Frank Borotra (RPR, Yvelines) que *« la concurrence a des vertus »*, mais que le gouvernement n'acceptera pas une *« déréglementation qui conduirait à un démantèlement des services publics en France tels qu'ils sont organisés »*. Le premier ministre a pris la mesure de ces deux dangers et cherche à éviter les écueils. D'un côté, il faut *« moderniser les structures juridiques de certains services publics »* comme La Poste et France Télécom. De l'autre, le gouvernement est *« tout prêt à rechercher la manière d'inscrire dans les textes constitutifs de l'Union européenne la notion de service public à la française à laquelle nous sommes tous attachés »*. En admettant que les partenaires de la France prennent en compte la spécificité hexagonale, la France n'échappera pas à une réflexion approfondie, et peut-être douloureuse, sur l'adaptation de ces services publics à la mondialisation de l'économie.

Jean-Louis Andréani et Frédéric Lemaître

Lire également le point de vue de Philippe-Olivier Rousseau en page 17

L'assemblée générale d'Elf perturbée par des manifestants

« C'EST L'ASSEMBLÉE la plus agitée que j'ai connue depuis Usinor, voici une dizaine d'années », affirmait un petit porteur d'actions Elf, mercredi 31 mai dans la soirée, encore stupéfait que sa grand-messe annuelle ait pu être ainsi perturbée par des salariés – dont certains actionnaires – en colère. Ces cinq heures et demie de réunion auront révélé, sur fond de malaise social, l'incompréhension entre la direction et le personnel du groupe, et les intérêts contradictoires entre actionnaires individuels et salariés.

Pas question d'invoquer la surprise. Les organisations syndicales (CFDT, CGT, CFTC, FO, CFE-CGC) avaient annoncé depuis plusieurs jours la montée à Paris d'un millier de salariés des sites de Pau, Boussens et Lacq pour demander à Philippe Jaffré, président du groupe, l'annulation de la scission d'Elf Aquitaine Production. Les manifestants, coiffés de bérets basques et portant des tee-shirts barrés du slogan *« Jaffreusement »*, se sont installés bruyamment dans la salle, après s'être arrêtés quelques instants chez leur concurrent Total, en grève également pour protester contre un programme de suppressions d'emplois.

Banderoles déployées, les Béarnais s'échauffaient au son des cornes de brume, sifflets et accordéon, en alternant le chant des montagnards et *L'Internationale* avec des slogans réclamant la démission du président. Ce dernier avait demandé à son comité de direction de l'accompagner à la tribune, et s'était assuré de la présence des membres de son conseil d'administration, assis au premier rang pour le soutenir.

Hué dès son entrée, Philippe Jaffré proposait de différer l'ouverture de l'assemblée de trois quarts d'heure pour laisser aux protestataires le temps de s'expliquer. Une mesure très mal accueillie par les petits actionnaires, qui à leur tour se mirent à invectiver les syndicalistes. *« Parasites ! »*, *« Vendus à Pékin ! »*, *« Retournez à Moscou ! »*, hurlaient les plus polis d'entre eux.

SUSPENSION DE SÉANCE

« La politique menée par le groupe a des conséquences néfastes pour un grand nombre des entreprises qui le constituent. Elle est essentiellement à finalité financière », dénonçait alors le représentant CFDT porte-parole de l'intersyndicale. *« Le climat social s'est terriblement dégradé depuis la prise de fonctions du nouveau président »*, affirmait un délégue CFTC. *« Vous avez une dette historique envers Lacq »*, rappelait la CGT, demandant que soit assurée la relève industrielle de ce site à l'origine de la prospérité du groupe.

Les interventions n'ayant pas calmé l'assistance, le président d'Elf décidait d'une suspension de séance de près d'une demi-heure. Cette tactique consistant à jouer la montre portait ses fruits, permettant à chaque partie de ne pas perdre la face. A 17 heures, le président pouvait présider et les petits actionnaires questionner, après la sortie des manifestants partis prendre leur TGV. Toutes les résolutions furent adoptées sans surprise, même celle, un moment contestée par des minoritaires, concernant le droit de vote double et la limitation des voix en assemblée. Reste maintenant à la direction du groupe pétrolier à gérer ces tensions sociales, ce à quoi elle n'est visiblement pas préparée.

Dominique Gallois

La privatisation d'U

...souvenir pour les boursiers

Les analystes sont partagés ... les privatisations à venir

Une intervention des banques ce...

Les instituts d'émission...

La privatisation d'Usinor-Sacilor est engagée

La vente du groupe sidérurgiste français pourrait rapporter une dizaine de milliards de francs à l'Etat

Le gouvernement d'Alain Juppé a signé le 31 mai le décret de privatisation, publié au *Journal officiel* du 1er juin, d'Usinor-Sacilor. L'appel d'offres pour les candidats au futur « *groupe d'actionnaire stable* » devrait être lancé très rapidement par la commission de privatisation. Aux côtés du Crédit lyonnais, qui devrait rester actionnaire, EDF, L'Air liquide, des sidérurgistes, l'italien Lucchini et le sud-africain Samancor, pourraient faire leur entrée dans le capital d'Usinor-Sacilor. Le renouvellement du mandat de Francis Mer sera soumis au conseil des ministres du 6 juin. L'opération devrait être complètement achevée le 4 juillet, selon le ministère de l'économie. Le groupe bénéficiera d'une augmentation de capital de 5 milliards de francs. L'Etat pourrait retirer une dizaine de milliards de cette cession.

ALAIN MADELIN affiche une certaine constance sur le dossier de la sidérurgie française. Ministre de l'industrie en 1986, il avait nommé Francis Mer comme président unique d'Usinor et de Sacilor, avec mission de les rendre au privé. Comme ministre de l'économie et des finances en 1995, il choisit le groupe sidérurgique pour ouvrir la marche des privatisations. Le décret de privatisation, signé le 31 mai, est publié au *Journal officiel* du 1er juin. La commission de privatisation, chargée de fixer un prix minimal de cession, a été saisie du dossier.

Depuis des semaines, le président d'Usinor-Sacilor plaidait pour une privatisation rapide de son groupe. Le groupe, qui a enregistré 1 milliard de francs de bénéfices l'an dernier, est porté par le cycle haussier de l'acier, qui pourrait durer jusqu'à la fin de 1996. Ces arguments ont été d'autant mieux entendus au ministère de l'économie que les contraintes budgétaires s'accumulent. Le budget de 1995 prévoit un déficit de 275 milliards de francs, en incluant 55 milliards de recettes de privatisations – dont 8 milliards seulement sont consacrés aux dotations en capital aux entreprises publiques. Pour le moment, l'Etat n'a obtenu que 5,5 milliards, avec la vente de la Seita. La mise sur le marché d'Usinor-Sacilor, dont le dossier était techniquement prêt, s'est donc rapidement imposée au gouvernement Juppé.

La privatisation d'Usinor-Sacilor s'accompagnera *« d'une augmentation de capital de 5 milliards de francs »*, a précisé le ministère de l'économie. Cet apport substantiel d'argent frais répond au souhait de la direction du groupe sidérurgique. Il va lui permettre d'apurer les comptes du groupe, notamment ceux de la holding de tête, qui porte une dette d'environ 5 milliards de francs. A la suite de cette opération, l'endettement total d'Usinor va tomber à 12 milliards de francs pour des fonds propres de 22,1 milliards, soit un taux de 0,54 % contre 1, 22 % en 1993. A ce rythme, l'objectif de ne plus avoir de dette en 1997, que s'est fixé Francis Mer, ne paraît plus hors d'atteinte.

Mais cette augmentation de capital de 5 milliards risque de peser sur le prix de vente d'Usinor-Sacilor. Bien que le groupe soit estimé à 18 milliards de francs environ par des analystes boursiers, l'Etat, qui possède actuellement 80 % du capital, n'espère tirer qu'une dizaine de milliards de la vente de ses titres. L'Etat ne participerait pas à l'augmentation de capital prévue, ce qui aurait pour effet de diluer sa participation. Il conserverait environ 10 % du capital.

Actionnaire à hauteur de 20 % du groupe sidérurgique, le Crédit lyonnais semble aussi désireux de rester. *« Une participation à hauteur de 3 % est plausible »*, dit-on à la banque. A ses côtés, d'autres sociétés devraient faire leur entrée dans le groupe d'actionnaires stables, qui devrait détenir entre 10 et 15 % du capital d'Usinor-Sacilor. Le sidérurgiste italien Lucchini, partenaire de longue date du groupe français, s'est déclaré intéressé par une prise de participation. EDF étudie aussi le dossier. *« Une alliance un jour entre un grand sidérurgiste français et EDF n'a rien d'absurde »*, souligne François Ailleret, directeur général d'EDF. L'Air liquide et le sidérurgiste sud-africain Samancor pourraient faire partie du tour de table.

Les salariés, invités par Francis Mer *« à devenir actionnaires de leur entreprise »*, se verraient réserver jusqu'à 4 à 5 % du capital. Souscriront-ils aussi massivement que les salariés de Renault ? Le gouvernement a tout fait, en tout cas, pour les rassurer, en prenant un certain nombre d'engagements sur le respect des accords sociaux (*Le Monde* du 1er juin). A l'exception de la CGT, les autres syndicats semblent se refuser à engager un combat sur la privatisation. *« On s'y attendait depuis tellement longtemps »*, soupire un syndicaliste, le cœur un peu meurtri de voir ainsi tourner une page de l'histoire de la sidérurgie française.

Martine Orange

Un mauvais souvenir pour les boursiers

Ce 4 novembre 1986, ils étaient plus de 350 actionnaires réunis à Paris pour l'assemblée générale d'Usinor et de Sacilor. Tous criaient, hurlaient. En face, Francis Mer, président des deux groupes depuis à peine deux mois, faisait front, tentant de défendre la position de l'Etat, l'actionnaire majoritaire. Pour recapitaliser les deux groupes, sans fonds propres depuis 1984, le gouvernement Chirac avait choisi l'opération la plus redoutée par les boursiers : le coup d'accordéon. Le capital social des deux entreprises était réduit à zéro et toutes les actions annulées. Les actionnaires minoritaires, qui détenaient 19 % d'Usinor et 8 % de Sacilor, avaient tout perdu.

A l'exception de quelques banques bien informées, peu avaient imaginé une telle issue. Négligeant la lecture des comptes, beaucoup d'actionnaires pensaient que tout se terminerait bien grâce à l'Etat. Les importantes spéculations dont avaient fait l'objet les titres plusieurs mois avant l'opération les avaient encore raffermis dans leur jugement, d'autant que la Commission des opérations de Bourse n'avait jamais émis le moindre avertissement. Ayant le sentiment d'avoir été trompés et spoliés, des petits porteurs ont engagé des actions en justice pour obtenir réparation de l'Etat. En vain. Usinor-Sacilor reste un mauvais souvenir de l'histoire boursière.

Les analystes sont partagés sur les privatisations à venir

LA PRIVATISATION d'Usinor-Sacilor *« dans les prochaines semaines »* aura valeur de test pour le gouvernement. Elle permettra de juger l'intérêt et l'appétit des investisseurs. Si cette opération doit rapporter à l'Etat environ une dizaine de milliards de francs, il restera, si l'on s'en tient au budget, encore quelque 45 milliards de francs à trouver.

Quelles pourraient-être ensuite les entreprises susceptibles de créer un engouement suffisamment important chez les investisseurs pour que ces opérations puissent s'enchaîner sans mal ? Si France Télécom avait apparemment la faveur des analystes, les déclarations de François Fillon, parues jeudi 1er juin dans *Ouest-France*, vont les laisser sur leur faim. Les analystes estiment que la mise dans le public des titres Usinor-Sacilor devrait être logiquement suivie par une privatisation totale de Renault. *« Si toutefois les ventes du secteur automobile se reprennent »*, estime-t-on chez ING Bourse. La mise sur le marché de Renault devrait rapporter environ une vingtaine de milliards de francs. Viendrait ensuite Elf Aquitaine, qui devrait permettre à l'Etat de ramasser une dizaine de milliards de francs, et enfin la CNP (Caisse nationale de prévoyance), dont l'ouverture du capital devrait rapporter de l'ordre de 3 à 4 milliards de francs. Le secteur des assurances reste trop mal en point pour envisager la mise sur le marché d'un poids lourd comme les AGF.

Pour Michel Jollant, de la société de Bourse Meeschaert-Rousselle, la privatisation de la CNP paraît probable, le gouvernement ayant tout intérêt à proposer du *« papier »* avec une identité différente après Usinor et Renault. Le constructeur automobile, par sa nature, ressemble à Usinor, et pour continuer à mobiliser l'attention des investisseurs aussi bien privés qu'institutionnels, il faudra avoir des prévisions de bénéfices « canon ». La vente des titres Elf Aquitaine encore détenus par l'Etat semble plus aisée. Le groupe étant déjà coté, l'identité n'est plus à construire.

F. Bn.

De la nationalisation au retour au privé

● **Septembre 1978** : Raymond Barre fait voter par le Parlement la prise en charge, aux frais du Trésor, de la plus grande partie des dettes à long terme (22 milliards de francs) d'Usinor et de Sacilor, en situation de quasi-faillite. En contrepartie, l'Etat et ses émanations (Caisse des dépôts, Crédit lyonnais, Crédit national) détiennent 63,8 % d'Usinor et 76,9 % de Sacilor. Il nomme Jacques Mayoux président d'Usinor et confirme à M. Etchegaray la présidence de Sacilor. Un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 21 000 emplois est adopté.

● **Mars 1979** : énorme manifestation des sidérurgistes à Paris, qui s'achève par de violents incidents.

● **Juillet 1979** : signature de la convention sociale de la sidérurgie, qui fait suite au plan de restructuration. Elle prévoit des départs en préretraite à 55 ans, des primes de départs volontaires, et des aides à la reconversion.

● **Octobre 1980** : Bruxelles déclare que la sidérurgie européenne est *« en état de crise manifeste »* et met en place des quotas.

● **Octobre 1981** : le projet de nationalisation de la sidérurgie est discuté au Parlement. Le Sénat s'oppose au texte, l'opposition jugeant la nationalisation de la sidérurgie *« d'une utilité douteuse »*. Le gouvernement socialiste fixe comme objectif une production de 30 millions de tonnes d'acier, soit 4 millions de tonnes de plus qu'en 1974, année record de production.

● **Janvier 1982** : à la suite de la nationalisation, Raymond Levy est nommé président d'Usinor et Claude Dollé président de Sacilor.

● **Juin 1982** : adoption du plan acier. La production est fixée à 24 millions de tonnes. L'Etat prévoit d'apporter entre 1982 et 1986 près de 21 milliards de francs à Usinor et Sacilor, dont 17,5 milliards pour financer les investissements et 5,9 milliards de dotations de capital, 12 000 suppressions d'emplois sont prévus sur cette période.

● **Mars 1984** : révision du plan acier. L'Etat, qui ne fixe plus d'objectif de production, prévoit d'apporter 30 milliards de francs sur trois ans à la sidérurgie, en partie pour combler les pertes d'Usinor et de Sacilor. Au-delà de 1987, l'Etat s'engage à ne plus subventionner la sidérurgie. Le gouvernement annonce la création de deux filiales dans les produits longs, Unimétal et Ascométal, communes à Usinor et Sacilor. Il abandonne le projet de construction du train universel de Gandrange. 21 000 emplois doivent être supprimés.

● **Avril 1984** : manifestation des sidérurgistes à Paris.

● **Juin 1984** : le mandat de Raymond Levy, qui avait prôné une révision du plan acier de 1982, n'est pas renouvelé. René Loubert prend la présidence d'Usinor.

● **Novembre 1984** : les présidents d'Usinor et de Sacilor écrivent au gouvernement de Laurent Fabius pour demander le rapprochement des deux groupes. A la suite de divergences au sein du gouvernement, celui-ci ne donne pas suite.

● **Septembre 1986** : le ministre de l'industrie, Alain Madelin, nomme Francis Mer comme président unique d'Usinor et de Sacilor. L'Etat décide de recapitaliser Usinor en faisant « un coup d'accordéon » sur le capital des deux groupes. Les petits actionnaires, qui détenaient 19 % du capital d'Usinor et 8 % de celui de Sacilor, perdent tout.

● **Octobre 1986** : après de nombreuses manifestations, le site de Pompey est fermé. Francis Mer annonce un plan de suppression de 20 000 emplois.

● **Février 1987** : plan de réorganisation d'Usinor-Sacilor par filière. Les produits plats (Sollac, Solmétal, Usinor-Aciers, Solmer) sont réunis. Les aciers inoxydables fusionnent sous la bannière d'Ugine. Unimétal (aciers plats) et Ascométal (aciers spéciaux) sont remis en ordre. Le groupe annonce qu'il va se séparer de toutes les activités non liées à l'acier, ce qui représente 1 milliard de francs de désinvestissements.

● **Février 1989** : pour la première fois depuis dix ans, Usinor-Sacilor affiche un bénéfice de 4,5 milliards de francs pour l'exercice 1988.

● **Avril 1989** : Usinor-Sacilor prend 70 % du capital du sidérurgiste allemand Saarstahl et devient le deuxième sidérurgiste outre-Rhin.

● **Mars 1990** : acquisition de Jones and Laughlin, numéro deux de l'inox aux Etats-Unis. Prise de participation de 50 % dans Georgetown Steel Corp.

● **Octobre 1990** : accord de coopération avec le sidérurgiste luxembourgeois Arbed dans les produits longs.

● **Juillet 1991** : à la suite d'une politique très active d'acquisition, Usinor-Sacilor a besoin de renforcer ses fonds propres. L'Etat ne pouvant lui apporter l'argent nécessaire, le Crédit lyonnais souscrit à une augmentation de capital de 2,5 milliards de francs et prend 20 % des actions du groupe.

● **Novembre 1991** : plan de restructuration chez Unimétal. Le groupe décide d'adopter la filière électrique pour les produits longs. La société métallurgique de Normandie à Caen est condamnée, 2 430 emplois doivent être supprimés sur trois ans.

● **Décembre 1991** : Usinor-Sacilor affiche à nouveau 3 milliards de francs de pertes.

● **Mai 1993** : dépôt de bilan de Saarsthal, qui emploie 7 000 personnes.

● **Juillet 1993** : Usinor-Sacilor, qui a perdu 2,4 milliards de francs en 1992, cède une partie des activités d'Unimétal (poutrelles, palplanches) à Arbed.

● **Janvier 1994** : Usinor-Sacilor cède sa participation de 75 % dans Saarsthal pour 1 mark symbolique.

● **Juillet 1994** : à la suite d'une augmentation de capital réservée, Ugine n'est plus contrôlée qu'à 59 % par Usinor-Sacilor.

● **Octobre 1994** : création d'une filiale, Aster, qui regroupe les aciers spéciaux (Ascométal, Unimétal).

● **31 mai 1995** : le gouvernement d'Alain Juppé engage la privatisation d'Usinor-Sacilor.

Une intervention des banques centrales a permis au dollar de se redresser

Les instituts d'émission ont pris les marchés par surprise

A LA SURPRISE générale, les banques centrales d'une douzaine de pays, dont les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, sont intervenues mercredi après-midi 31 mai sur le marché des changes pour faire remonter le dollar. Contrairement aux précédentes actions, menées au mois de mars et au début du mois d'avril, cette opération coup de poing a connu un certain succès. Elle a permis au billet vert de se redresser vivement. En quelques minutes, le dollar a bondi de 1,3856 à 1,4180 deutschemark, de 82,82 à 85,27 yens et de 4,8888 francs à 4,9847 francs. Il ne s'est pas affaibli dans la soirée et s'échangeait jeudi matin 1er juin à 1,4260 mark, 85,05 yens et 5,01 francs. Les banques centrales seraient intervenues pour des montants significatifs, achetant près de 3 milliards de dollars.

« Ce fut une très belle intervention », commentait le directeur de la salle des marchés d'une grande banque française. Il en attribuait la réussite à l'effet de surprise provoqué sur les marchés financiers. Le dollar ne faisait pas l'objet d'attaques particulières au moment où les banques centrales sont intervenues. Leurs précédentes actions avaient, au contraire, eu lieu dans des marchés très agités, où la pression à la baisse sur le billet vert était très forte. Au cours de ces batailles rangées, les opérateurs des marchés financiers n'avaient pas eu de mal à prendre rapidement l'avantage sur les instituts d'émissions. Mercredi, la soudaineté de l'attaque lancée par les banques centrales n'a pas permis aux marchés de riposter. Les investisseurs qui avaient pris des positions vendeuses sur le dollar ont été contraints de solder celles-ci en catastrophe afin de limiter les pertes subies.

A posteriori, cette intervention n'est pourtant guère surprenante. Jeudi 25 mai, le billet vert s'était très brutalement replié, cédant 5 % de sa valeur face au yen et 4 % face au deutschemark. Les responsables économiques et monétaires, qui avaient solennellement réaffirmé à la fin du mois d'avril, à Washington, leur volonté de *« coopérer étroitement sur le marché des changes »*, ne pouvaient pas laisser la monnaie américaine repartir à la baisse sans réagir. Ils sont également de plus en plus conscients, même aux Etats-Unis, des effets négatifs que présente la baisse du billet vert sur la croissance économique mondiale. Le fait que l'intervention de mercredi ait eu lieu à l'initiative du Trésor américain, souvent suspecté de mener délibérément une politique de dollar faible, constitue à cet égard un signal fort.

Enfin, les autorités monétaires internationales ont sans doute craint que l'annonce, mercredi, d'une révision à la baisse de la croissance américaine au premier trimestre (+ 2,7 % contre 2,8 % annoncé initialement) ne provoque une nouvelle chute du dollar. Le ralentissement de l'économie aux Etats-Unis incite les investisseurs à vendre des dollars car il pourrait obliger la Réserve fédérale américaine à assouplir sa politique monétaire. Le billet vert risque donc de devenir moins attractif au cours des prochains mois. Au-delà de leur succès immédiat, les interventions de mercredi permettront-elles une reprise durable du billet vert ? Les économistes sont encore nombreux à en douter.

P.-A. D.

■ **BOUYGUES OFFSHORE : la filiale du numéro un du bâtiment-travaux publics** spécialisée en travaux offshore, travaux maritimes et fluviaux et gaz liquéfiés (2,9 milliards de francs de chiffre d'affaires, 4 400 salariés), a annoncé, mercredi 31 mai, la création d'une société commune avec Saipem, leader mondial des services à l'industrie pétrolière (6,4 milliards de francs de chiffre d'affaires, 8 000 employés). Baptisée Saibos, cette société commune construira et installera des plates-formes et des réseaux de pipelines sous-marins, fournis clés en main. Cet accord intervient au lendemain de l'annonce du contrat décroché à Hongkong par Dragages et travaux publics (DTP), autre filiale de Bouygues. Associé au japonais Nishimatsu, DPT réalisera un projet autoroutier d'un coût de 4,2 milliards de francs.

■ **MONNAIE UNIQUE** : seuls 36 % des Français pensent que la monnaie unique sera adoptée avant la fin 1997, et 62 % avant la fin 1999, selon une enquête réalisée par l'institut IPSOS pour les centres Leclerc. Michel-Edouard Leclerc a expliqué que la décision de faire réaliser cette enquête fait suite à la prise de conscience que *« les conséquences de cet acte pour les consommateurs sont encore mal appréhendées et que les aspects concrets de ce dossier de société sont très largement sous-évalués »*.

■ **RENAULT VI : les constructeurs de poids lourds MAN et Renault VI** examinent de possibles coopérations dans le développement et la fabrication de composants. Un *Memorandum of Understanding* vient d'être signé afin d'engager une phase d'analyse détaillée de ces opportunités. Le champ de coopération porterait sur les moteurs de gamme moyenne, des organes mécaniques pour autobus et des ponts pour camion.

■ **CIP : la Compagnie d'investissement de Paris,** filiale à 82 % de la BNP, a enregistré en 1994 une forte baisse de son bénéfice net consolidé à 182,3 millions de francs contre 452,6 millions en 1993. Lors de l'assemblée générale des actionnaires de la CIP, mercredi 31 mai, le fonds d'investissement américain Elliott Associates a présenté cinq résolutions, qui ont toutes été repoussées. C'est la première fois qu'un fonds d'investissement fait pression sur les dirigeants d'une entreprise française.

■ **FONDS DE PENSION : les organisations signataires de l'accord du 2 février 1995** créant un fonds de pension dans l'assurance ont annoncé mercredi 31 mai dans un communiqué commun leur décision de faire appel de l'ordonnance du tribunal de grande instance de Paris suspendant temporairement cet accord. Cet accord instaure, pour les 96 000 salariés de cette branche, une possibilité de complément de retraite par capitalisation.

■ **AÉRIEN : Washington pourrait annoncer des sanctions contre le Japon** dès cette semaine pour le convainre de reprendre les négociations bilatérales sur la question de l'accès des compagnies aériennes américaines à son marché, a rapporté le *Wall Street Journal* du mercredi 31 mai, en citant un responsable de l'administration.

■ **HOLVIS : le conseil d'administration du groupe suisse** de distribution de papier et de non-tissés a refusé l'offre de l'américain International Paper de porter son OPA à 550 francs suisses par action si Holvis renonce à la vente séparée de ses activités non-tissés. Le groupe britannique BBA, qui a également lancé une OPA sur Holvis, possède un accord lui garantissant la vente des activités non-tissés de Holvis.

■ **ALCATEL-CIT : Gérard Dega, qui assurait depuis le 12 décembre 1994 la direction par intérim d'Alcatel-CIT,** filiale d'Alcatel-Alsthom, a été nommé PDG de la société, a indiqué mercredi 31 mai Marc Viénot, PDG par intérim d'Alcatel-Alsthom. Cette nomination s'est faite lors d'un conseil d'administration de CIT il y a environ trois semaines, a précisé M. Viénot. M. Guichet, l'ancien président, a fait valoir ses droits à la retraite.

■ **CHRYSLER : le milliardaire californien Kirk Kerkorian** a retiré mercredi 31 mai son projet d'OPA géante sur Chrysler. Mais il conserve sa participation dans le troisième constructeur automobile américain, a-t-il déclaré dans un communiqué publié par sa société Tracinda.

■ **WALL STREET** a battu un nouveau record, mercredi, grâce à une vague d'achats de couverture sur programme informatique. L'indice Dow Jones a gagné 2 % à 4 465,14 points.

■ **LE FRANC FRANÇAIS** a profité à Paris des interventions concertées, mercredi, des banques centrales en faveur du dollar s'échangeant à 3,513 francs contre un mark.

■ **LE RÉSULTAT NET COURANT** de la SBF-Bourse de Paris a atteint l'an dernier 212 millions de francs, en hausse de 15,6 % par rapport à l'année précédente.

■ **LA DEMANDE D'OR** physique a augmenté au cours du premier trimestre, la consommation progressant dans tous les pays, et cette tendance s'est confirmée en avril et mai.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en hausse de 1 %, jeudi, à l'issue d'une séance assez animée. Le Nikkei a progressé de 157,78 points (+1 %), à 15 594,57 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Fermeté à Paris

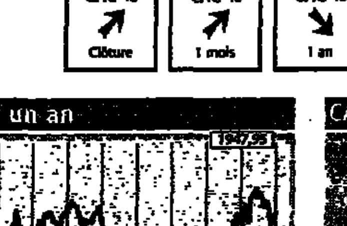
La Bourse de Paris était bien orientée jeudi 1er juin en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,97 % à 1966,88 points, dans un marché actif. Il avait ouvert sur une progression de 0,79 %. Le début de la séance avait été retardé d'une demi-heure en raison de problèmes techniques.

La Bourse de Paris était stimulée par la vive hausse (+2 %), la veille, de Wall Street, qui a établi un nouveau record. Elle était également soutenue par le rebond du dollar. A la suite des interventions concertées des banques centrales, le billet vert s'est nettement repris. Il s'échangeait en fin de matinée à 1,4345 mark, 85,70 yens et 5,03 francs. En vingt-quatre heures, la hausse de la monnaie américaine s'établit à 15 centimes. Le franc bénéficiait de la reprise du dollar et progressait face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,5050 francs pour un deutschemark.

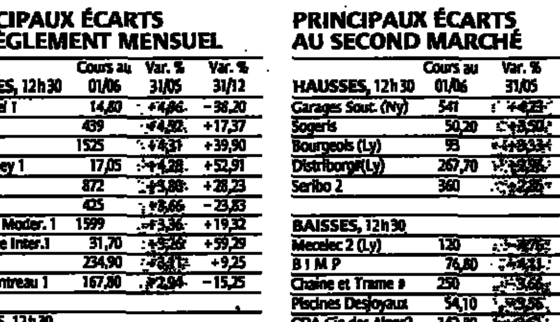
L'embellie du franc permettait également aux taux d'intérêt à court terme de se détendre. Les taux à trois mois revenaient à 7,20 %. Le marché obligataire français était pour sa part en légère hausse, le contrat notionnel du Matif gagnant 10 centièmes à 115,84.

Les opérateurs espéraient, enfin, un geste de la Bundesbank à l'issue de son conseil bimensuel, pour tenir compte du ralentissement de la croissance en Allemagne.

Indice CAC 40 sur un an



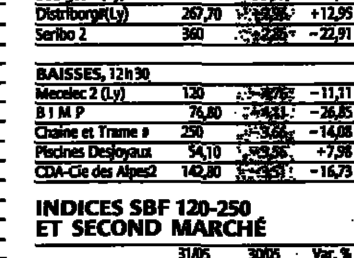
CAC 40/5 jours



Eurotunnel, valeur du jour

MAUVAISE JOURNÉE mercredi 31 mai à la Bourse de Paris pour Eurotunnel, bien que les dirigeants du groupe aient assuré devant quelque 500 actionnaires réunis à Londres qu'ils n'avaient pas l'intention de leur demander une nouvelle contribution financière cette année. Et surtout, que le tunnel sous la Manche ne ferait pas faillite en dépit du poids de sa dette ! Pourtant, l'action a fini au plus bas de l'année, à 14,1 francs, en baisse de 5,4 % sur son cours précédent. Les transactions ont été nourries, représentant environ 8,5 millions de titres. Depuis janvier, le titre affiche un recul de 41,1 %.

Eurotunnel sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/06	Var. % 31/05	Var. % 31/12
Eurotunnel 1	14,80	+4,86	−38,20
Sovac 1	439	+4,82	+17,37
Sidel 1	1525	+4,31	+39,90
Euro Disney 1	17,05	+4,28	+52,91
Labinal 1	872	+3,88	+28,23
NRJ # 1	425	+3,66	−23,83
Comptoir Moder. 1	1599	+3,36	+19,32
Metrologie Inter.1	31,70	+3,26	+59,29
C.C.F. 1	234,90	[illegible]	+9,25
Remy Cointreau 1	167,80	+2,94	−15,25
BAISSES, 12h30			
BIS 1	375	−5,06	+16,09
Dassault-Aviation1	446	[illegible]	+3,72
Dev.R.N-P.CalHJ 2	73,05	−2,93	+2,88
Unibail 1	508	[illegible]	+4,09
Legrand ADP 1	4900	[illegible]	+11,23
Cred.Fon.France 1	628	[illegible]	−18,44
Intertechnique 1	608	−1,62	+17,37
Gascogne (B) 1	528	[illegible]	+9,77
Primagaz 1	869	−1,25	−0,68
Cap Gemini Sogeti1	172,80	−1,25	+1,64

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	01/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	851300	347691185,40
Alcatel Alsthom 1	254590	115921740
Paribas 1	300601	97016650,50
Societe Gale A 1	153850	91454570
Danone 1	85150	69910620
Total 1	180721	56454378,20
L'Oreal 1	41170	54006370
B.N.P. 1	206500	50999266
Lafarge 1	98293	38766214,60
Euro Disney 1	2283000	38625745

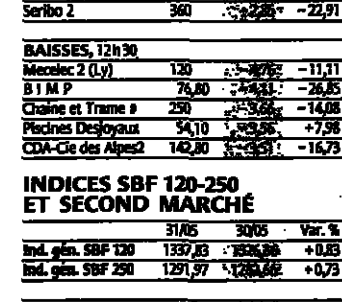
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/06	Var. % 31/05	Var. % 31/12
Garages Sout. (Ny)	541	[illegible]	+6,49
Sogeris	50,20	[illegible]	−8,72
Bourgeois (Ly)	93	[illegible]	+14,81
Distriborg(Ly)	267,70	[illegible]	+12,95
Seribo 2	360	[illegible]	−22,91
BAISSES, 12h30			
Mecelec 2 (Ly)	120	[illegible]	−11,11
B I M P	76,80	[illegible]	−26,85
Chaine et Trame #	250	[illegible]	−14,08
Piscines Desjoyaux	54,10	[illegible]	+7,98
CDA-Cie des Alpes2	142,80	[illegible]	−16,73

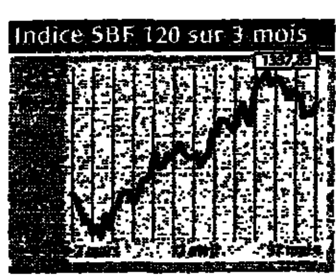
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	31/05	30/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1337,83	[illegible]	+0,83
Ind. gén. SBF 250	1291,97	[illegible]	+0,73
Valeurs indus.	1478,84	[illegible]	+1
1 - Energie	1476,72	[illegible]	+2,96
2 - Produits de base	1377,24	[illegible]	−0,17
3 - Construction	1616,77	[illegible]	+0,68
4 - Biens d'équip.	1072,01	[illegible]	+1,63
5 - Automobile	1960,19	[illegible]	−0,28
6 - Biens consom.	1929,22	[illegible]	+0,71
7 - Indus. agro-alim.	1382,28	[illegible]	+0,79
Services	1270,35	[illegible]	+0,25
8 - Distribution	2012,70	[illegible]	+0,33
9 - Autres services	963,02	[illegible]	+0,20
Sociétés financières	1032,58	[illegible]	+0,53
10 - Immobilier	750,62	[illegible]	+0,17
11 - Services financ.	1078,46	[illegible]	+0,93
12 - Sociétés invest.	1134,56	[illegible]	−0,28
Ind. Second Marché	247,26	[illegible]	+0,53

Indice SBF 120 sur 3 mois

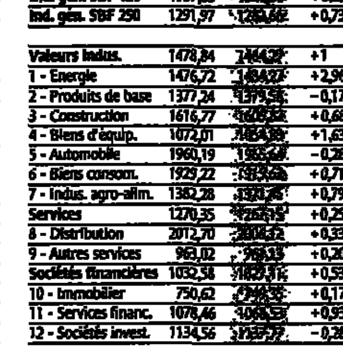


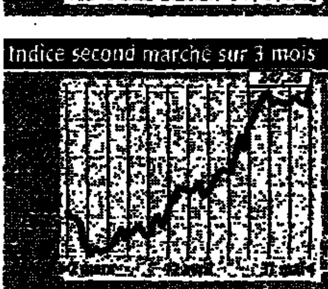
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois







Wall Street bat un nouveau record

LA BOURSE de Tokyo a repris de la hauteur jeudi au terme d'une séance sans orientation précise. L'indice Nikkei, qui avait chuté de 2,07 % mercredi, a fini en hausse de 157,78 points, soit 1,02 %, à 15 594,57 points. La veille, Wall Street a battu un nouveau record grâce à une vague d'achats de couverture sur programme informatique qui ont fait rebondir les valeurs de haute technologie. L'indice Dow Jones a gagné 86,46 points, soit 2 % à 4 465,14 points. Seul le secteur des banques a enregistré une performance plus modeste en raison de la baisse récente des taux d'intérêt à long terme. La hausse de la Bourse newyorkaise a sensiblement contribué à la progression de la Bourse de Londres. L'indice Footsie a gagné 9,5 points, soit 0,3 % pour terminer la séance à 3 319,4 points. La perspective d'une prochaine réduction des taux d'intérêt en Allemagne qui pourrait relancer l'économie européenne a également contribué à l'amélioration de la tendance. Outre-Rhin, au terme d'une séance irrégulière, la Bourse de Francfort a terminé sur un gain de 0,22 %, l'indice DAX terminant à 2 092,17 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 31/05	Cours au 30/05	Var. en %
Paris CAC 40	1947,95	1927,30	+1,06
New-York/DJ indus.	4396,66	4378,68	+0,41
Tokyo/Nikkei	15436,80	15763	−2,11
Londres/FT100	3319,40	3309,90	+0,29
Francfort/Dax 30	2092,17	2087,65	+0,22
Frankfort/Commer.	769,01	778,09	−1,18
Bruxelles/Bel 20	1665,36	1658,23	+0,43
Bruxelles/Général	1454,28	1448,06	+0,43
Milan/MIB 30	14879	14842	+0,25
Amsterdam/Gé. Cbs	289	286,90	+0,73
Madrid/Ibex 35	294,84	294,87	−0,01
Stockholm/Affarsal	1242,07	1244,99	−0,24
Londres FT30	2507,60	2506	+0,06
Hong Kong/Hang S.	9407,38	9245,30	+1,72
Singapour/Strait t	2178,36	2162,48	+0,73

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

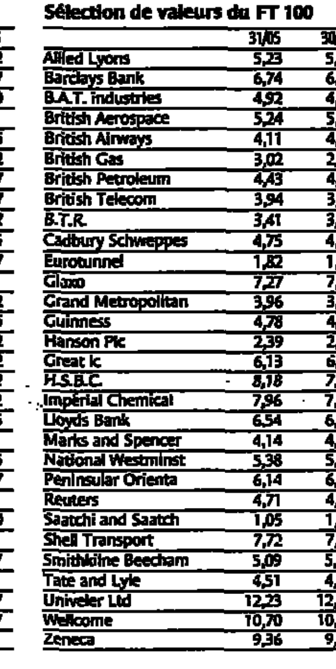
	31/05	30/05
Alcoa	46,50	46,62
American Express	35,62	34,87
Allied Signal	40,37	40,50
AT & T	50,75	50
Bethlehem	14,75	14,25
Boeing Co	58,87	58,12
Caterpillar Inc.	60,25	58,37
Chevron Corp.	49,12	48,37
Coca-Cola Co	61,87	60,12
Disney Corp.	55,62	55,25
Du Pont Nemours&Co	67,87	65,87
Eastman Kodak Co	60,37	59
Exxon Corp.	71,37	70,12
Gén. Motors Corp.H	42,50	42,75
Gén. Electric Co	58	56,62
Goodyear T & Rubbe	42,25	41,62
IBM	93,25	92,62
Intl Paper	78,62	77,62
J.P. Morgan Co	70,87	69,25
Mc Don Dougl	72,25	71
Merck & Co.Inc.	47,12	45,25
Minnesota Mng.&Mfg	59,87	57,87
Philip Moris	72,87	71
Procter & Gamble C	71,87	69,50
Sears Roebuck & Co	56,37	55
Texaco	68,50	67,87
Union Carb.	29,25	29
Utd Technol	75,87	75,37
Westingh. Electric	14,50	14,37
Woolworth	15,37	15

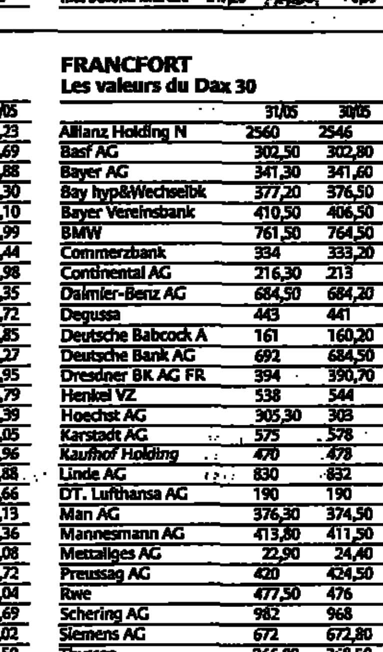
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	31/05	30/05
Allied Lyons	5,23	5,23
Barclays Bank	6,74	6,69
B.A.T. industries	4,92	4,88
British Aerospace	5,24	5,30
British Airways	4,11	4,10
British Gas	3,02	2,99
British Petroleum	4,43	4,44
British Telecom	3,94	3,98
B.T.R.	3,41	3,35
Cadbury Schweppes	4,75	4,72
Eurotunnel	1,82	1,85
Glaxo	7,27	7,27
Grand Metropolitan	3,96	3,95
Guinness	4,78	4,79
Hanson Plc	2,39	2,39
Great Ic	6,13	6,05
H.S.B.C.	8,18	7,96
Impérial Chemical	7,96	7,88
Lloyds Bank	6,54	6,66
Marks and Spencer	4,14	4,13
National Westminst	5,38	5,36
Peninsular Orienta	6,14	6,08
Reuters	4,71	4,72
Saatchi and Saatch	1,05	1,04
Shell Transport	7,72	7,69
Smithkline Beecham	5,09	5,02
Tate and Lyle	4,51	4,50
Univeler Ltd	12,23	12,21
Wellcome	10,70	10,58
Zeneca	9,36	9,34

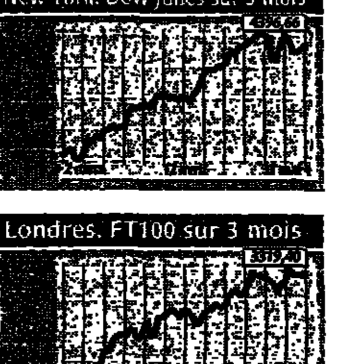
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	31/05	30/05
Allianz Holding N	2560	2546
Basf AG	302,50	302,80
Bayer AG	341,30	341,60
Bay hyp&Wechselbk	377,20	376,50
Bayer Vereinsbank	410,50	406,50
BMW	761,50	764,50
Commerzbank	334	333,20
Continental AG	216,30	213
Daimler-Benz AG	684,50	684,20
Degussa	443	441
Deutsche Babcock A	161	160,20
Deutsche Bank AG	692	684,50
Dresdner BK AG FR	394	390,70
Henkel VZ	538	544
Hoechst AG	305,30	303
Karstadt AG	575	578
Kaufhof Holding	470	478
Linde AG	830	832
DT. Lufthansa AG	190	190
Man AG	376,30	374,50
Mannesmann AG	413,80	411,50
Mettallges AG	22,90	24,40
Preussag AG	420	424,50
Rwe	477,50	476
Schering AG	982	968
Siemens AG	672	672,80
Thyssen	266,80	268,50
Veba AG	537,30	537
Viag	537,20	534
Wellag AG	1120	1120

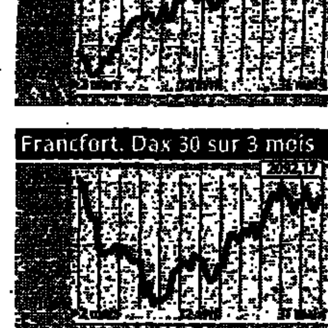




New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

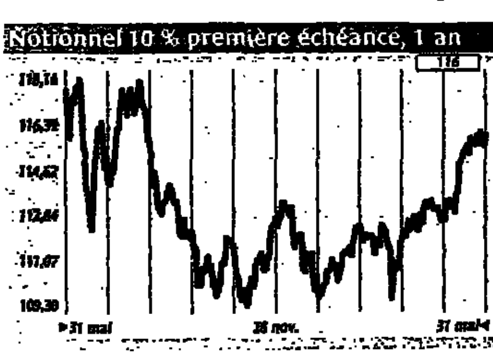
LES TAUX

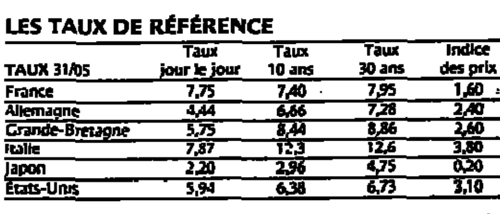
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL *du Matif* – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en très légère hausse jeudi 1er juin. L'échéance juin gagnait 4 centièmes à 115,78 après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,43 %, soit 0,84 % au-dessus de celui des titres d'Etat allemands de même échéance. Le marché obligataire français reste handicapé par les incertitudes entourant la politique budgétaire du nouveau gouvernement. La reprise du franc face à la monnaie allemande, grâce au vif rebond du dollar, permettait une détente des taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois s'inscrivaient jeudi matin à 7,25 % et le loyer de l'argent au jour le jour, sous l'impulsion de la Banque de France, revenait à 7,56 % (7,63 % la veille).

Notionnel 10 % première échéance, 1 an





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,75	7,40	7,95	1,60
Allemagne	4,44	6,66	7,28	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	2,96	4,75	0,20
Etats-Unis	5,94	6,38	6,73	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/05	Taux au 30/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	6,87	6,83	103,24
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,37	7,33	105,71
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,56	7,53	105,03
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,93	7,89	107,43
Obligations françaises	7,66	7,63	105,09
Fonds d'Etat à TME	−0,89	−0,93	100,71
Fonds d'Etat à TRE	−0,46	−0,48	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,58	−0,55	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 31/05	Vente 31/05	Achat 30/05	Vente 30/05
Jour le jour	7,62	—	7,62	—
1 mois	7,60	7,80	7,31	7,81
3 mois	7,12	7,62	7,06	7,56
6 mois	6,68	7,18	6,62	7,12
1 an	6,37	6,87	6,31	6,81
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,65	—	7,74	—
Pibor Francs 3 mois	7,50	—	7,62	—
Pibor Francs 6 mois	7,13	—	7,26	—
Pibor Francs 9 mois	6,90	—	7,08	—
Pibor Francs 12 mois	6,79	—	6,90	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,24	—	6,31	—
Pibor Écu 6 mois	6,25	—	6,35	—
Pibor Écu 12 mois	6,37	—	6,45	—

MATIF

Échéances 31/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	122586	116	116,18	115,68	115,74
Sept. 95	10443	115,66	115,74	115,34	115,38
Déc. 95	125	115,44	115,50	115,28	115,18
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	17454	92,60	92,68	92,58	92,64
Sept. 95	24698	93,45	93,62	93,45	93,53
Déc. 95	7614	93,83	93,93	93,80	93,86
Mars 96	3540	93,98	94	93,88	93,94
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1994	86	86,38	86	86,04
Sept. 95	184	85,86	86,22	85,86	85,88

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

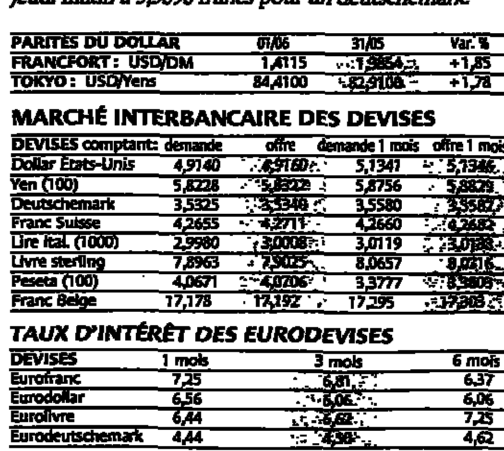
Échéances 31/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	23718	1929	1936	1922	—
Juin 95	23965	1912	1931	1905,50	1929
Juillet 95	917	1914	1919	1911,50	1931
Sept. 95	1387	1924	1940	1930	1952

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8850 | US/DM ↗ 1,4115 | US/¥ ↗ 84,4100 | DM/F ↘ 3,5220 | £/F ↗ 7,8480

Vive hausse du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en très nette hausse, jeudi matin 1er juin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4260 mark, 85,05 yens et 5,01 francs (contre 1,3850 deutschemark, 82,70 yens et 4,88 francs mercredi matin). Les interventions concertées des banques centrales, mercredi après-midi, ont connu un beau succès, qui doit beaucoup à l'effet de surprise qu'elle a eu sur les marchés. L'action des instituts d'émission a pris totalement les opérateurs à contrepied. Elle a obligé nombre d'entre eux à solder leurs positions vendeuses sur le dollar. Le rebond spectaculaire du billet vert a permis d'apaiser en partie les tensions sur les devises européennes. Jeudi matin, le franc se redressait très nettement face à la monnaie allemande. Il s'échangeait jeudi matin à 3,5090 francs pour un deutschemark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/05	% 30/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	352,2000	−0,32	340	364
Écu	6,4960	−0,07	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	4,8850	−0,36	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	17,1495	−0,28	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	314,6400	−0,30	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0220	+0,79	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,1200	−0,30	85	95
Irlande (1 iep)	8,0390	+0,08	7,7000	8,4500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8480	+0,35	7,4500	8,3000
Grèce (100 drach.)	2,1730	−0,21	2	2,5000
Suède (100 krs)	67,4400	−0,03	62	72
Suisse (100 F)	427,2000	−0,33	414	438
Norvège (100 k)	79,1300	−0,11	75	84
Autriche (100 sch)	50,0870	−0,33	48,8000	51,8000
Espagne (100 pes.)	4,0465	+0,02	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3350	−0,45	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5605	−0,67	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,8998	−0,06	5,6500	6
Finlande (mark)	114,1900	−0,40	110	121

PARITÉS DU DOLLAR	01/06	31/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4115	[illegible]	+1,85
TOKYO : USD/Yens	84,4100	[illegible]	+1,78

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,9140	4,9160	5,1341	5,1346
Yen (100)	5,8228	[illegible]	5,8756	5,8829
Deutschemark	3,5325	3,5348	3,5580	[illegible]
Franc Suisse	4,2655	4,2711	4,2660	4,2682
Lire ital. (1000)	2,9980	3,0008	3,0119	[illegible]
Livre sterling	7,8963	7,9025	8,0657	[illegible]
Peseta (100)	4,0671	4,0706	3,3777	[illegible]
Franc Belge	17,178	17,192	17,295	17,308

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	6,81	6,37
Eurodollar	6,56	6,06	6,06
Eurolivre	6,44	6,62	7,25
Eurodeutschemark	4,44	4,38	4,62

L'OR

	cours 31/05	cours 30/05
Or fin (k. barre)	60900	60300
Or fin (en lingot)	61150	60700
Once d'Or Londres	385,75	384,30
Pièce française(20f)	353	350
Pièce suisse (20f)	354	352
Pièce Union lat(20f)	352	350
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2280	2290

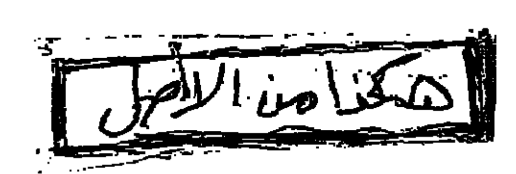
LE PÉTROLE

En dollars	cours 31/05	cours 30/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,03	17,06
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	31/05	30/05
Dow-Jones comptant	204,19	203,66
Dow-Jones à terme	283,27	281,87
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2851	2860
Cuivre à 3 mois	2830	2839
Aluminium comptant	1808	1809
Aluminium à 3 mois	1829	1828
Plomb comptant	607	608,50
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	6060	6090
Etain à 3 mois	5990	6015
Zinc comptant	1021	1029
Zinc à 3 mois	1046	1053,50
Nickel comptant	7520	7531
Nickel à 3 mois	7520	7531

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1369	1348
Café (Londres)	3079	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse de 1 %, jeudi, à l'issue d'une séance assez animée. Le Nikkei a progressé de 157,78 points (+1 %), à 15 594,57 points.

ÉCARTS MARCHÉ

Indice SBF 120

Indice SBF 250

Indice second marché

New York Dow

Londres FT100

Francfort Dax

MATIÈRES PREMIÈRES

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 1er JUIN

Liquidation : 23 juin

Taux de report : 7,75

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,99 %

CAC 40 : 1967,18

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	■ 7266,70	7280	+0,18	7890
B.N.P. (T.P)	991	991	—	991
Cr.Lyonnais(T.P.)	895	900	+0,55	885
Renault (T.P.)	1940	1950	+0,51	1945
Rhone Poulenc(T.P)	2030	2058	+0,98	2080
Saint Gobain(T.P.)	1190	1180	-0,84	1180
Thomson S.A (T.P)	1085	1088	+0,36	1089
Accor 1	637	645	+1,26	635
Air Liquide 1	779	781	+0,26	790
Alcatel Alsthom 1	451,80	454,90	+0,68	430
Alcatel Cable 1	364	369	+1,37	360
Axipi 1	357	358	+0,28	360
AGF-Ass.Gen.France	178,70	179,90	+0,67	186
Axa 1	262,80	264,70	+0,72	270
Bail Invest. 1	885	888	+0,34	885
Bancaire (Cie) 1	620	626	+0,97	615
Bque Colbert C2#	77,60	78,05	+0,57	80
Bazar Hot. Ville 2	591	599	+1,35	550
Bertrand Faure 1	210	210,50	+0,24	205
BIC 1	779	801	+2,82	790
BIS 1	395	375	-5,06	325
B.N.P. 1	244,90	248	+1,27	255
Bollore Techno.1	488,90	494	+1,04	500
Bongrain 1	2785	2770	-0,54	2700
Bouygues 1	613	620	+1,14	625
Canal + 1	663	679	+2,41	685
Cap Gemini Sogeti 1	175	172,80	-1,25	172
Carnaudmetalbox 1	217,40	216,70	-0,32	220
Carrefour 1	2453	2476	+0,94	2450
Casino Guichard 1	158,90	160,50	+1	153
Casino Guich.ADP 1	126	125	-0,79	126
Castorama Dl (Li)1	794	800	+0,75	815
C.C.F. 1	227,80	234,90	+3,11	265
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,90	54,20	+0,55	54
Cegid (Ly) 1	450,10	449,90	-0,04	470
CEP Communication 1	509	520	+2,16	490
Cerus Europ.Reun 1	85,30	85,40	+0,11	87
Cetelem 1	1164	1185	+1,80	1190
CGIP 1	1170	1185	+1,28	1210
Chargeurs 1	1090	1099	+0,87	1050
Christian Dior 1	467	470	+0,64	455
Ciments Fr.Priv.B1	243,50	246,50	+1,23	245
Clarins 1	456	459,50	+0,77	465
Club Mediterranee 1	514	515	+0,19	510
Coflexip	281	286	+1,78	280
Colas 1	975	978	+0,31	1000
Comptoir Entrep. 1	18,50	18,65	+0,81	18
Comptoir Moder. 1	1547	1599	+3,36	1500
CPR 1	348	352	+1,15	370
Cred.Fon.France 1	639	628	-1,72	640
Credit Local Fce 1	435,90	437,90	+0,46	450
Credit Lyonn.CIP 1	281	284	+1,06	275
Credit National 1	411,20	418,50	+1,78	410
CS(ex.CSEE) 1	341,50	344	+0,73	325
Damart 1	4690	4710	+0,42	4900
Danone 1	820	819	-0,12	810
Dassault-Aviation 1	460	446	-3,04	460
Dassault Electro 1	326	325	-0,31	325
De Dietrich 1	2610	2600	-0,38	2660
Degremont 1	400	397	-0,75	395
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	74,80	73,05	-2,33	74
DMC (Dollfus Mi) 1	293,50	296,50	+1,02	280
Docks France 1 ■	776	783	+0,90	770
Dynaction 1	140	141,50	+1,07	142
Eaux (Gle Des) 1	550	555	+0,91	560
Ecco 1	700	703	+0,42	695
Eiffage 1	979	985	+0,61	985
Elf Aquitaine 1	401	408,50	+1,87	405
Eridania Beghin 1	754	747	-0,93	765
Essilor Intl 1	876	880	+0,46	855
Essilor Intl ADP 1	604	600	-0,66	600
Esso 1	573	583	+1,75	590
Eurafrance 1	1700	1701	+0,06	1610
Euro Disney 1	16,35	17,05	+4,28	18
Euro RSCG W.W 1	515	518	+0,58	520
Europe 1-1	1290	1299	+0,70	1250
Eurotunnel 1	14,10	14,80	+4,96	15,50
Filipacchi Medias 1	718	727	+1,25	750
Finextel 1	76,30	78,30	+2,62	82
Fives-Lille 1	501	509	+1,60	480
Fromageries Bel 1	4920	4960	+0,92	4850
Galeries Lafayet. 1	1930	1920	-0,52	2000
GAN 1	178	176,20	-1,01	186
Gascogne (B) 1	535	528	-1,30	530
Gaz et Eaux 1	1980	1975	-0,25	1930
Geophysique 1	354,70	363,50	+2,48	370
G.F.C. 1	390	390	—	385
Groupe Andre S.A. 1	479,80	479	-0,16	465
Groupe De La Cite 1	892	890	-0,22	885
GTM-Entrepose 1	450	448	-0,44	435
Guilbert 1	492,70	490,10	-0,52	480
Guyenne Gascogne 1	1479	1473	-0,41	1370
Havas 1	404,20	407,50	+0,81	425
I.D.I.A 1	136	136	—	135
Imetal 1	567	569	+0,35	570
Immeubl.France 2	353	360	+1,98	355
Immob.Phenix 1	67	68	+1,49	68
Ingenico 1	85	85,20	+0,24	85
Interbail 1	365	365	—	365
Intertechnique 1	618	608	-1,62	625
Jean Lefebvre 1	364	368	+1,09	370
Klepierre 1	605	604	-0,17	608
Labinal 1	840	872	+3,80	890
Lafarge 1 ●	394,80	394,10	-0,17	400
Lagardere (MMB) 1	110,60	113,40	+2,53	116
Lapeyre 1	341,50	343	+0,44	340
Lebon 2	243	244	+0,41	250
Legrand 1	7510	7490	-0,27	7560
Legrand ADP 1	4990	4900	-1,80	4870
Legris indust. 1	392,80	391	-0,45	390
Locindus 1	861	863	+0,23	860
L'Oreal 1	1306	1311	+0,38	1310
LVMH Moet Vuitton 1	943	946	+0,32	955
Lyonnaise Eaux 1	508	513	+0,98	520
Marine Wendel 1	402	402,10	+0,02	400
Matra-Hachette 1	111,10	111,50	+0,18	111
Metaleurop 1	66,85	68	+1,72	66
Metrologie Inter. 1	30,70	31,70	+3,26	33
Michelin 1	226,30	226,70	+0,18	225
Moulinex 1	124,90	124,90	—	125
Navigation Mixte 1	970	965	-0,51	985
Nord-Est 1	144	143,50	-0,35	140
Nordon (Ny) 2	365	365	—	365
NRJ # 1	410	425	+3,66	441
Olipar 1	11,10	11,20	+0,90	10
Paribas 1	318,50	324,30	+1,82	335
Pechiney CIP 1	318	321,50	+1,10	315
Pechiney Intl 1	126,50	127,90	+1,10	129
Pernod-Ricard 1	321,10	322	+0,28	330
Peugeot 1	749	754	+0,67	750
Pinault-Prin.Red. 1	1080	1081	+0,09	1100
Plastic-Omn.(Ly) 1	540	543	+0,56	550
Pollet 1	471	472,20	+0,25	475
Primagaz 1	880	869	-1,25	890
Promodes 1	1150	1157	+0,60	1120
Publicis 1	420	419	-0,24	430
Radiotechnique 1	520	520	—	505
Remy Cointreau 1	163	167,80	+2,94	165
Renault 1	161,70	165	+2,04	178
Rexel 1	819	818	-0,12	805
Rhone Poulenc A 1	119,20	121,50	+1,93	129
Rochette (La) 1	51	51,60	+1,18	52
Roussel Uclaf 1	710	711	+0,14	710
Rue Imperiale(Ly) 1	3770	3785	+0,40	3688
Sade (Ny) 1	190	188	-1,05	187
Sagem 1	2765	2760	-0,18	2790
Saint-Gobain 1	621	623	+0,32	630
Saint-Louis 1	1515	1536	+1,38	1520
Salomon (Ly) 1	2180	2190	+0,46	2080
Salvepar (Ny) 2	425	427	+0,47	430
Sanofi 1	284,50	284,60	+0,03	285
Sat 2	2060	2020	+0,48	2070
Saupiquet (Ns) 1	■ 1199	1212	+1,08	1200
Schneider 1	390	387,50	-0,64	390
SCOR S.A 1	● 117	117,80	+0,68	120
S.E.B. 1	555	555	—	545
Sefimeg 1	341,40	338,50	-0,85	335
SEITA 1	151,90	152	+0,07	150
Selectibanque 1	165	164,50	-0,30	159
SFIM 2	933	932	-0,10	940
SGE 1	185	185,90	+0,48	182
Sidel 1	1462	1525	+4,31	1490
Simco 1	465	460	-1,08	463
S.I.T.A 1	723	723	—	715
Skis Rossignol 1	1250	1260	+0,80	1240
Sligos 1	460	462	+0,43	470
Societe Gale A 1	583	586	+2,23	585
Sodexho 1	966	972	+0,62	965
Sommer-Allibert 1	1900	1900	—	1880
Sophia 1	459,70	457,20	-0,54	455
Sovac 1	420	439	+4,52	400
Spie Batignolles 1	190	190	—	235
Spir Communic. 1	438	436	-0,46	425
Strafor Facom 1	645	645	—	645
Suez 1	253,90	259,60	+2,24	265
Synthelabo 1	270,40	270	-0,14	250
Technip S.A. 1	■ 302	305	+0,99	305
Thomson-CSF 1	136,20	136,20	—	145
Total 1	307,60	310,90	+1,07	315
UAP 1	139,40	142,20	+2	149
UFB Locabail 1	391	400	+2,30	390
UGC DA (M) 1	175,20	[illegible]	—	120
Ugine S.A 1	345	347	+0,58	345
UIC 1	94	95	+1,06	95
UIF 1	492	495	+0,60	485
UIS 2	199	[illegible]	—	199
Uniball 1	518	508	-1,93	490
Union Assur.Fdal 1	588	592	+0,68	585
Valeo 1	275,30	273,80	-0,54	275
Vallourec 1	244	247	+1,22	260
Via Banque 1	301,20	303	+0,60	300
Worms & Cie 1	254	259,50	+2,17	260
Z.Gr.Zannier (Ly) 1	105,70	105,80	+0,09	108
Zodiac 1	600	601	+0,17	605
Elf Gabon 1	948	946	-0,21	980

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Holding 1	185	185,20	+0,10	186
American Express 1	172	176,90	+2,84	178
Anglo American 1	267,40	267,40	—	275
Amgold 1	410	417	+1,70	415
Arjo Wiggins App. 1	22,20	22,05	-0,67	22
A.T.T. 1	254,30	253,10	-0,47	260
Banco Santander 1	190	[illegible]	—	187
Barrick Gold 1	123,70	125,20	+1,21	119
B.A.S.F. 1	1063	1080	+1,59	1070
Bayer 1	1208	1219	+0,91	1220
Blenheim Group 1	20,75	20,75	—	18
Buffelsfontein 1	30,50	30,10	-1,31	30
Chase Manhattan 1	230	230,60	+0,26	240
Cordiant PLC 1	8,10	8,35	+3,08	8
Daimler Benz 1	2336	2419	+3,55	2460
De Beers 1	126,50	126,80	+0,23	139
Deutsche Bank 1	● 243,80	246,90	+1,27	2390
Dresdner Bank 1	1378	[illegible]	—	1350
Driefontein 1	67,55	69,40	+2,73	66
Du Pont Nemours 1	321,10	339,40	+5,69	345
Eastman Kodak 1	285,10	303	+6,27	305
East Rand 1	4,66	4,69	+0,64	4,40
Echo Bay Mines 1	45,30	45,40	+0,22	45
Electrolux 1	231,10	[illegible]	—	240
Ericsson 1	355	370	+4,22	365
Exxon Corp. 1	347	356,80	+2,82	355
Ford Motor 1	138,50	148	+6,85	147
Freegold 1	53,30	54	+1,31	51
Gencor Limited 1	15,65	16,10	+2,87	16
General Electric 1	280,20	289,50	+3,31	290
General Motors 1	233	240,60	+3,26	240
Generale Belgique 1	357	358,40	+0,39	385
Grd Metropolitan 1	30,80	31,50	+2,27	31
Guinness Plc 1	37,15	38	+2,28	38
Hanson Plc 1	● 19	19,10	+0,52	19,50
Harmony Gold 1	38	38	—	37
Hewlett-Packard 1	322,20	333,80	+3,60	350
Hitachi 1	47,40	48	+1,26	47
Hoechst 1	1078	1085	+0,64	1070
I.B.M 1	462,50	468	+1,18	485
I.C.I 1	63,25	63,20	-0,07	62
I.T.T. 1	544	559	+2,75	570
Ito Yokado 1	259,60	260	+0,15	255
Matsushita 1	75,75	76,70	+1,25	78
Mc Donald's 1	182	187,90	+3,24	184
Merck and Co 1	227	234,80	+3,43	215
Minnesota Mining 1	286,40	298,90	+4,36	300
Mitsubishi Corp. 1	56	56,20	+0,35	57
Mobil Corporat. 1	485,80	499,30	+2,77	510
Morgan J.P. 1	343	354,20	+3,26	345
Nestle SA Nom. 1	5000	5040	+0,80	4870
Nippon MeatPacker 1	70,30	73,20	+4,12	71
Norsk Hydro 1	202,20	204,30	+1,03	205
Petrofina 1	1500	1498	-0,13	1550
Philip Morris 1	352	364,10	+3,43	355
Philips N.V 1	196,30	199,40	+1,57	198
Placer Dome Inc 1	124	124,50	+0,40	119
Procter Gamble 1	341	359	+5,27	350
Quilmes 1	249	255	+2,40	260
Randfontein 1	26,40	26,90	+1,89	27
Rhone Poul.Rorer 1	205	206	+0,48	210
Royal Dutch 1	623	631	+1,28	625
R T Z 1	63,20	63,80	+0,94	66
Sega Enterprises 1	194	190	-2,06	199
Saint-Helena 1	44	43,20	-1,81	45
Schlumberger 1	320	327,60	+2,37	320
SGS Thomson Micro.	174	177,80	+2,18	181
Shell Transport 1	60,35	—	—	62
Siemens 1	2361	2402	+1,73	2360
Sony Corporation 1	238	241,90	+1,63	245
Sumitomo Bank 1	103,90	103,90	—	103
T.D.K 1	220,70	222	+0,58	220
Telefonica 1	65,50	65,80	+0,45	66
Toshiba 1	31,50	31,30	-0,63	31
Unilever 1	625	638	+2,08	625
Unit.Technologie 1	370,20	379	+2,37	380
Vaal Reefs 1	305	318	+4,26	300
Volkswagen A.G 1	1390	1415	+1,79	1420
Volvo (act.B) 1	89	90	+1,12	89
Western Deep 1	158	157	-0,63	152
Yamanouchi 1	109,90	110,30	+0,36	106
Zambia Copper 1	3,25	3,35	+3,07	3,46

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 1er JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	5,153 o
CEPME 8,5% 88-97CA	102,94	7,801
CEPME 9% 89-99 CA#	106,81	7,052 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,458
CFD 9,7% 90-03 CB	112,40	3,083 o
CFD 8,6% 92-05 CB	106,36	2,615 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	108,45	6,082 d
CFF 9% 88-97 CA#	104,36	5,542 d
CFF 10,25%90-01CB#	113,01	2,184
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,25	0,097
CLF 9%88-93/98 CA#	105	2,959
CNA 9% 4/92 CB	—	0,689
CRH 8,6%92/93/94CB	105,06	7,940
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,55	2,044
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,62	2,498
EDF 8,6% 92 CA#	106,82	1,245 ↓
Em.Etat10,26%86 CA	102,44	2,271
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,78	5,260
Finansder 9%91CB#	108,88	4,611
Finansd.8,6%92CA#	106,10	2,945 ↓
Floral9,75%90 CA#	109,30	8,384
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,76	3,276 ↑
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,53	7,941
OAT 9,90%85-97 CA#	107,17	4,611
OAT 88-98 TME CA	100,75	2,511
OAT 9/1998 TRA	—	4,444
OAT 9,50%88-98 CA#	107,39	8,875 ↓
OAT TMB 01/99 CA	99,56	2,444
OAT 8,125% 99 CA#	104,57	0,155 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	106,42	1,510
OAT 85/00 TRA CA	101,80	5,397
OAT 10% 5/2000 CA#	112,29	0,137
OAT 01 TME CA	100,30	2,511
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,70	4,378
OAT 8,50% 2019 CA#	106,45	5,100
OAT 8,50%92-23 CA#	105,80	0,859
PTT 11,2%85-95 CB#	102,25	5,192 d
SNCF 8,8% 87-94CA	104,60	2,869
Lyon.Eaux 6,5%90CV	858,50	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	415	416
Bains C.Monaco 2 ◆	680	680
B.N.P.Intercont. 2	275	285
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	14	14
Cambodge	780	800
Carbone Lorraine 2	600	600
CBC 1	262,50	261,90
Centenaire Blanzy	305	300
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	16,30 o
CIC Un.Euro.CIP 1	328	325,10
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2561	2561
Cpt Lyon Alem. 2	410	400
Concorde-Ass Risq2 ◆	705	705
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,30	24,30
Darblay	425	416
Didot Bottin	619	607
Eaux Bassin Vichy ◆	2990	2990
Ecia 1	751	761
Ent.Mag. Paris ■	4192	4200
Eridania Beghin CI	732	741
Fidei(exImmofice)2	96	96
Finalens ◆	364	364
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie)	541	533
Fonciere Euris	201,30	200,90
Foncina # ■	438,30	454
France I.A.R.D. ◆	553	553
France S.A 1 ◆	778	778
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	275	285
Genefim	175	175
Gevelot ◆	1361	1361
G.T.I (Transport) 2	457	457
Immobail 2	300	300
Immobanque 2 ◆	836	836
Im.Marseillaise 2	5170	5180
Invest.(Ste Cie.)	1380	1390
Lille Bonnieres	1920	1950
Locafinanciere	450	450
Louvre 1	206	209
Lucia ◆	75	75
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	155,10	162,50
Metal Deploye ◆	451	451
Mors 2 #	15,70	15,90
Navigation (Nle) ◆	74	74
Origny-Desvroise	1550	1550
Paluel-Marmont ◆	350	350
Pap.Clairefont(Ny) ◆	926	926
Parfinance 2 ◆	183	183
Paris Orleans	233	241
Piper Heidsieck ◆	950	950
Porcher ◆	174,50	174,50
Promodes (CI) ◆	850	850
PSB Industries 2Ly	406,50	406,50
Rochefortaise Com. ◆	175	175
Rosario 2	197	206,80
Rougier #	780	780
S.A.F.I.C Alcan ◆	290	290
Saga	300	300
Salins du Midi 2	359	353,10
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	722	731
S.I.P.H. ◆	175,20	175,20
Sofal ◆	250	255
Soffo	395	395
Softam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3825	3825
Soudure Autogene ◆	915	915
Sovabail ◆	384,40	384,40
Taittinger 1	2100	2135
Tour Eiffel	302	302
Elyo 2	255	248
Vicat 2	568	551
Virax ◆	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1080	1080
Fiat Ord	19,75	19,75
Gevaert	263,10	255
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	34,35	34,35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	43	43
Ottomane(cie Fin.)	185,10	184,10
Robeco	322,20	326,10
Rodamco N.V.	155	157
Rolinco	333,80	338,60
Solvay SA	2730	2750
Wagons Lit	1634	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 1er JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	71,75	72
AFE 2 #	480	480
Aigle 2 #	270	270
Alain Manoukian(Ly)2#	92,50	93,40
Albert S.A (Ns) ◆	117,40	117,40
Altran Techno 1 #	586	589
Arnault Associes	450	450
Asnme (ex.Segin)	271,30	268
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	620	610
Bque Sofirec (M) ◆	440	440
Bque Tarneaud(B)#	203	202,40
Bque Vernes	645	648
Beneteau # ◆	386	386
B I M P	80,10	76,80
Boiron (Ly) 1 #	473	483
Boisset (Ly)#	275	275
Brioche Pasq.(Ns)#	565	553
But S.A. 1 ■	1027	1025
Cardif SA 1	660	660
CDA-Cie des Alpes 2	148	142,80
C.E.E 2#	554	550
CEGEP #	157,10	157,10
Cermex 2 # (Ly)	290,60	290,70
CFPI	249	249
Change Bourse (M)	244	248
Christ.Dalloz 2 #	899	900
Cipe France Ly 2 #	741	742
CNIM CA#	238	238
Codetour	304,10	308,10
Comp.Euro.Tele-CET	199	200
Confiandey S.A.	319	315
C.A. de la Brie 2	360	360
C.A.Gironde (B)	441,50	442
C.A.Haute Normand.	398	398
C.A.Ile & Vilaine	327	328
C.A.Indre et Loire	303	304
C.A. Paris IDF 1	785	785
C.A.de l'Isere Ly# ■	359,50	363
C.A.Loire Atl.(Ns)	353	355
C.A.Loire/H.Loire#	810	820
C.A.du Loiret CCI# ◆	465	465
C.A.Morbihan (Ns)	343,50	343,50
C.A.du Nord (Li)	435	433
C.A. Oise CCI	245	246
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI 2	236	235,50
C.A.Toulouse (B)	345	342,90
CF)PE(exGAN part#2	80	80
Chaine et Trame #	259,50	250
C.A. Midi CCI#(Ly)	217	218
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks ◆	105	105
Dapta-Mallinjoud 2	145	145
Darnal Expansion#2 ◆	58,50	58,50
Dauphin OTA ◆	266	266
Delta Prot.# C2 Ly	306	306
Desquenne Giral	151	151
Devanlay 2 ◆	850	850
Deveaux(Ly)	579	579
Devernois (Ly)	498	498
Ducros Serv.Rapide	74,95	74
Ecco Trav. Tempo 1 ■	358,90	368
Elysee Inv. 1	35	35
Emin-Leydier# (Ly)	645	644
Eramet 1	352	350
Europ.Extinc.(Ly)#	267,20	260
Europ Propulsion 2	319	323
Expand 2	320	320
Factorem	490	498
Faiveley #2	287	287
Finabail 2 ●	116,80	118,50
Finacor 2	149	152
Fininfo ◆	455	455
Fructivie 1	602	600
Gautier France 2#	334	335
Gel 2000 2	115	115
GFI Industries # ◆	380	380
Girodet # (Ly) ◆	70	70
GLM S.A.	384	380
Grandoptic.Photo # ■	422,40	426
Gpe Guillin # Ly	153,50	152
Kindy #	166	163
Guerbet 2	330	330
Hermes internat.1#	678	660
Hurel Dubois	370	380
ICBT Groupe # 2	197,20	201
I.C.C. 2	200	200
Idianova	60	59
Immob.Hotel. 2 #	90	90
Installux (Ly)2	540	539
Int. Computer #	141	140
Invest.Paris 1	145,10	146
IPBM 2	57	58,10
J.Clairbois(Ly)	180	180
Lambert-Riviere ◆	402	402
M6-Metropole TV 2	341	346,90
Manitou 2#	515	525
Manutan	485	485
Marie Brizard 2	1096	1115
Maxi-Livres/Profr.	454	459
Mecadyne	173	173
Mecelec 2 (Ly)	126	120
MGI Coutier 2#	469,90	469,90
Michel Thierry# 2	740	744
Monneret Jouet #	93	93
Naf-Naf 1#	101	103
Norbert Dentres 2#	448	447
N.S.C Schlum.2 Ny	930	940
OGF Omn Gest.Fin.1	878	879
Onet ◆	831	831
Paul Predault #	176	177
P.C.W. 2 ◆	49,85	49,85
Petit Boy #	105	102,30
Pier Import	94,95	94,90
Pochet 2	1150	1180
Poujoulat Ets (Ns) ◆	218	228
Radiall 2#	390	395
Rallye(Cathiard)Ly	155	155
Reydel Indust.Li 2	1095	1090
Robertet #	1140	1150
Rouleau-Guichard 2	560	575
Securidev 2 #	152	150,80
Sediver 2 #	209	205
Seribo 2	350	360
Siparex (Ly) #	88	89
Smoby (Ly) 2	570	560
Sofco (Ly)	138,90	139,90
Sofibus ◆	410	410
Sogepag 2 #	145	144,50
Sogeparc (Fin) 1	635	632
Sopra 2	318	315
Steph.Kelian #	94,80	94
Sylea 2	513	517
Teisseire-France	247,60	247,60
TF1-1	462	463,90
Thermador Hold(Ly) ■	452	450
Trouvay Cauvin 2#	119	115
Unilog 2	323	320
Union Fin.France 1	504	500
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	158	158
Vilmorin et Cie#2	360	359
Virbac	580	580

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 31 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35152,40	35152,40
Actimonétaire D	31533,80	31533,80
Agipi Ambition (Axa)	110,08	104,84
Amplia ◇	110216,17	110216,17
Amplitude Monde D	678,10	658,35
Arrague Trésorerie	810996	810996
Arbitr. Court Terme	8966,52	8966,52
Asie 2000 ◆	648,49	625,60
Associa Première	35862,18	35862,18
Associc	1112,65	1112,65
Atout Amérique	186,17	[illegible]
Atout Asie	92,99	[illegible]
Atout Futur C	544,63	[illegible]
Atout Futur D	529,64	[illegible]
Aurecic	1365,71	[illegible]
Avenir Alizes	1860,09	[illegible]
Axa Valeurs PER	149,30	[illegible]
Cadence 1	1047,19	[illegible]
Cadence 2	1035,89	[illegible]
Cadence 3	1041,45	[illegible]
Capimonétaire	7647,85	[illegible]
Capiobilg	7739,92	[illegible]
Capitacic	1590,03	[illegible]
Cicamonde	1199,54	[illegible]
Cocalis	1634,14	[illegible]
Compensateur	2170,98	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1547,89	1517,54
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	809,22	809,22
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	95,43	92,88
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	92,41	89,94
Créd.Mut.Ep.J	21365,72	21365,72
Créd.Mut.Ep.long.T.	207,90	202,84
Créd.Mut.Ep.Monde	1050,69	1022,57
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,28	1067,91
Dieze	1639,44	1608,87
Ecocic	1199,44	1164,50
Ecupar	122,88	119,30
Ecur. Actions futur	193,59	187,95
Ecur. Disrimonétaire	10328,80	10328,80
Ecur. Expansion	301553,07	300851,66
Ecur. Géovaleurs	2714,94	2635,86
Ecur. Investissement	161,51	156,81
Ecur. Monepremière	10401,82	10401,82
Elanciel D	123,25	119,66
Elicash ◇	873385,70	873385,70
Emergence Poste D	97,96	95,11
Eparcic	4498,41	4498,41
Eparcourt-Sicav	190,22	189,75
Epargne-Unie	1434,64	1388,89
Euli Cash capi ◆	9637,13	9637,13
Euro Solidarité	1214,14	[illegible]
Eurocic Leaders	1370,68	[illegible]
Eurodyn	1451,43	[illegible]
Fonsicav	18046,36	[illegible]
France Garantie ◆	270,33	[illegible]
France Obligations	451,56	[illegible]
Francic	308,07	[illegible]
Francic Pierre	117,24	[illegible]
Francic-Regions	1436,12	[illegible]
Gestilion	18430,85	[illegible]
HLM Monétaire	17322	[illegible]
Indicia ◆	1131,53	[illegible]
Intensys D	106,06	105,80
Interoblig	5782,76	5725,50
Intersélection Fce	537,87	527,32
Japacic	172,13	167,12
Jeunepargne	348,88	343,72
Latitude C	2758,85	2754,72
Lion 20000	15973,28	15973,28
Lion Association	10999,02	10999,02
Lion Institution	38270,81	38175,37
Lionplus	1250,71	1226,19
Lion Trésor	2171,22	2149,72
Livret Bourse Inv.	594,31	577
Livret Portefeuil.	772,09	749,60
Méditerranée	220,89	214,46
Mensuel CIC	10083,73	9983,89
Moneden	84901,77	84901,77
Moné-Dis ◇	10328,07	10328,07
Mone.J ◇	11058,20	11058,20
Monévalor	50997,62	50997,62
Mutualité dépôts	16894,08	16860,36
Natio Court Terme	13041	13041
Natio Court Terme2	354370	354370
Natio Epargne	21045,07	20836,70
Natio Ep. Capital	13879,37	13741,95
Natio Ep. Croissance	1963,83	1925,32
Natio Ep. Obligations	202,81	198,84
Natio Epargne Retraite	133,71	131,09
Natio Epargne Trésor	9717,98	9698,58
Natio Epargne Valeur	481,63	472,19
Natio France Index	1036,76	1016,43
Natio Immobilier	1221,38	1197,43
Natio Inter	1721,45	1687,70
Natio Monétaire	5115,34	5110,23
Natio Opportunités	145,22	142,37
Natio Patrimoine	1396,89	1369,50
Natio Perspectives	1184,70	1161,47
Natio Placements	72904,38	72904,38
Natio Revenus	1034,75	1024,50
Natio Sécurité	11674,51	11674,51
Natio Valeurs	925,65	907,50
Nord Sud Dévelop.	1934,19	1930,33
Oblicic-Mondial	3078,55	3033,05
Oblicic-Régions	1126,82	1110,17
Oblifutur	3505,87	3440,50
Oblig. très caté.	213,66	210,50
Oblilion	1712,37	1695,47
Oblisécurité Sicav	5353,96	5353,96
Oblitys D	526,66	518,88
Oraction	1440,03	1404,91
Pervalor	607,93	596,01
Plénitude D	148,76	144,43
Poste Croissance C ◆	3354,12	3350,77
Poste Gestion C	41001,22	41001,22
Première Oblig. C	12098,29	12098,29
Première Oblig. D	10524,86	10519,60
Proficlus	978,99	960,74
Rentacic	162,52	160,12
Revenus Trimestr.	5196,61	5145,16
Revenu-Vert	1149,76	1128,32
St-Honoré Pacifique ◆	687,70	656,52
St-Honoré Réal.	18493,74	18420,06
Sécuricic	2125,42	2125,42
Sécuritaux	1707,55	1707,55
Sensivalor	32807,61	32807,61
SEVEA ◆	105,20	102,63
SFI-CNP Assur	722,16	701,13
S.G. France opport. C	1487,31	1458,15
S.G. France opport. D	1452,84	1424,35
S.G. Monde opport. C	965,52	946,59
S.G. Monde opport. D	965,52	946,59
Sicav Associations	2257,67	2257,67
Sicav 5.000	491,96	482,31
S.I. Est	1129,86	1096,95
Slivafrance	793,58	778,02
Slivam	420,24	412
Slivarente	226,24	221,80
Slivinter	511,62	501,59
Sogenfrance C	1347,51	1321,09
Sogenfrance D	1259,59	1234,89
Sogépargne	310,70	307,62
Sogevar	1131,89	1109,70
Soginter	1591,71	1560,50
Solstice D	2307,02	2301,27
State Street Act. Eur ◆	12469,83	12165,69
State Street Act. France ◆	11534,33	11253
State Street Act. Japon ◆	1351,47	1318,51
State Street Act. Monde ◆	961,38	937,93
State Street Activ.Asie ◆	1384,65	1337,37
State Street Alloc.Franc. ◆	1045,47	1035,12
State Street Amér.Latine ◆	644,39	622,38
State Street Emer. Mts ◆	1407,57	1359,51
State Street États-Unis ◆	1257,23	1226,57
State Street OAT Plus ◆	13200,10	13069,41
State Str. Oblig. Monde ◆	1018,01	1007,93
State Street Spinnaker2 ◆	1215,92	1186,26
State Street Trésorerie ◆	12776,53	12776,53
Stratégie Actions	945,09	908,74
Stratégie Rendement	1667,72	1615,23
Synthesis	13973,95	13699,95
Thésora C	823,57	815,42
Thésora D	782,80	775,05
Trésor Plus	1615,30	1599,31
Trésor Trimestriel	1010,49	1000,49
Trésoricic	162710,49	162710,49
Trilion	5185,57	5119,02
Uni-Associations ◇	121,55	121,55
Uni-Foncier	1255,37	1224,75
Unifrance	603,45	588,75
Uni-Garantie C	1511	[illegible]
Uni-Garantie D	1311,61	1287,15
Uni Régions	1447,40	1412,10
Univar ◇	285,84	285,84
Univers Actions	1565,80	1527,61
Univers Obligations	2046,51	2008,39
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valréal	32871,53	32805,10
Winterthur St-Honoré	248,27	237,01

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

GÉNÉTIQUE Une nouvelle discipline vient de naître : la traque de l'ADN ancien. La double hélice d'acide désoxyribonucléique (ADN), support de l'hérédité, traverse le temps avec une bien meilleure résistance qu'on ne le *soupçonnait* il y a *seulement* dix ans. Préservée dans les os ou les dents des vestiges humains datant de plusieurs milliers d'années, elle a ainsi ouvert un nouveau et fructueux terrain de recherche archéologique. ● CETTE QUÊTE peut-elle pour autant s'étendre à des fossiles vieux de plusieurs millions d'années ? Plusieurs avancées récentes le laissent espérer. L'ambre, résine végétale fossilisée dans laquelle peuvent être piégés d'innombrables êtres vivants, constitue en effet un formidable réservoir d'ADN préhistorique. ● LES PROGRÈS dans ce domaine restent cependant limités par le risque de contamination. Des conditions d'hygiène drastiques doivent être appliquées.

La « pollution génétique » menace les recherches sur l'ADN ancien

Les difficultés inhérentes au travail sur des fossiles vieux de plusieurs millions d'années sont aggravées par des risques de contamination qu'apportent les chercheurs eux-mêmes

TOUS LES ENFANTS qui visitent un muséum frissonnent devant les os d'un dinosaure, et essayent d'imaginer à quoi ressemblaient ces créatures lorsqu'elles étaient vivantes, il y a plus de 65 millions d'années. Devenus grands, la plupart des scientifiques continuent d'essayer. Ils sont désormais sur le point d'y parvenir,

nature

le Monde

du moins en partie. Les techniques de la biologie moléculaire, qui permettent de détecter et d'amplifier d'infimes quantités de matériel génétique, laissent en effet espérer, à long terme, la reconstitution du patrimoine héréditaire d'êtres vivants disparus depuis longtemps. Dinosaures compris.

Comme pour tout nouveau champ de recherche, les avancées restent cependant limitées par des problèmes techniques, dont certains semblent parfois insurmontables. Ainsi, toute publication relative à l'étude d'un fragment d'ADN ancien est aujourd'hui sujette à caution sur un point : son authenticité.

Aujourd'hui encore, certains chercheurs pensent que la traque de l'ADN ancien ne peut pas s'étendre à des fossiles vieux de plusieurs millions d'années. Dans les cellules vivantes, rappellent-ils, les molécules d'ADN s'appuient sur un vaste ensemble d'autres molécules pour maintenir leur activité et leur intégrité. Livrée à elle-même, en revanche, la double hélice qui supporte les gènes ne tarderait pas à se dégrader et à se rompre en d'inintelligibles fragments. Tom Lindhal, chercheur à l'Imperial Cancer Research Fund (Grande-Bretagne), a ainsi démontré récemment que la survie d'une molécule d'ADN durant des millions d'années était, au mieux, extrêmement improbable. Ce qui n'empêche pas les plus acharnés de continuer à en chercher les traces, notamment dans les fossiles dans lesquels la matière organique a été préservée d'une minéralisation totale.

PEAU MINÉRALE

De tels cas de conservation sont rares, mais ils existent. Certains os de dinosaures, par exemple, ont été partiellement épargnés par le temps, et sont retrouvés sous la forme d'un noyau osseux protégé par une solide « peau » minérale. Pierre à l'extérieur, os inaltéré et sec à l'intérieur. C'est sur ce type de matériel que des chercheurs américains tentent depuis plusieurs années d'isoler l'ADN d'un *Tyrannosaurus rex*, sans toutefois être encore parvenus à un résultat probant.

L'ambre, cette résine végétale solidifiée dans laquelle de petits organismes – tels les insectes – peuvent êtres piégés vivants, constitue sans contexte le meilleur réservoir d'ADN ancien dont disposent actuellement les chercheurs. Une fois emprisonnés dans cette tombe transparente, à l'abri des dégâts causés par l'oxygénation et les agents bactériens, les corps, comme embaumés, peuvent en effet se conserver quasi indéfiniment, ainsi que l'ADN qu'ils contiennent. En 1993, l'équipe de Raul Cano, de la California Poly technic State University (San Luis Obispo, Californie), proclamait ainsi, dans *Nature*, avoir isolé un fragment d'ADN d'un charançon préservé dans de l'ambre libanais depuis 120 à 135 millions d'années. Un record en matière d'ancienneté ! Mais les recherches qui s'en suivirent, encouragées par cette performance, révélèrent vite un nouvel obstacle, devenu depuis lors la hantise des chasseurs d'ADN ancien : le risque de contamination.

Tous ces travaux, en effet, seraient impossibles sans l'emploi de la PCR (« *Polymerase Chain Reaction* »), une technique devenue courante qui exploite les capacités d'une enzyme, la polymérase, à reproduire jusqu'à plusieurs millions de fois le moindre fragment d'ADN. Or, aussi performante soit-elle, la PCR pose deux types de problèmes. D'une part, elle ne produit pas toujours des copies conformes : lorsque le fragment d'ADN à étudier est dégradé (ce qui survient d'autant plus souvent qu'il est ancien), certains de ses maillons élémentaires (les bases A, C, T, G) peuvent être remplacés par d'autres, et la séquence génétique à laquelle on aboutira peut n'avoir qu'une lointaine ressemblance avec l'original. D'autre part et surtout, la PCR, de par sa puissance même, est hautement sensible à toute contamination par un ADN étranger.

Les séquences reconstituées peuvent ainsi être inondées par du matériel moderne. En effet, nous sommes en permanence noyés sous un averse de microbes qui, tous, contiennent de l'ADN. A cette « pollution génétique », nous apportons une contribution appréciable, sous forme de cheveux ou de cellules mortes.

Qu'il soit extrait de peau séchée, d'os fossilisés ou de l'ambre, l'ADN ancien a donc toutes les chances d'être mêlé à d'autres séquences génétiques, provenant de bactéries contemporaines, de champignons, ou simplement des chercheurs qui ont effectué les manipulations. Un exemple, parmi les plus récents : en novembre dernier, l'équipe américaine du docteur Scott Woodward, de la Brigham Young University (Provo, Utah), rapportait dans la revue *Science* avoir isolé de l'ADN de deux os de dinosaures découverts dans une mine de charbon. Svante Pääbo, aujourd'hui à l'université de Munich (Allemagne), a étudié de près ces résultats. Il estime que ce soit-disant ADN de dinosaure provient en fait d'une séquence bien connue d'ADN humain. Et il n'est pas le seul. Une autre équipe, dirigée par Blair Hedges (Pennsylvania State University), est également parvenue à la même conclusion.

Le message, on l'aura compris, est donc à la prudence. La traque des gènes préhistoriques n'implique pas seulement d'employer les moyens d'investigation les plus sûrs. Il faut encore que l'isolement d'un fragment génétique soit reproduit par une autre équipe, et que les critères d'hygiène soient plus rigoureux encore que lors d'une transplantation d'organe. De telles précautions sont vitales. Sans elles, ce sont toutes les disciplines concernées par l'étude de l'ADN ancien qui risquent d'être entachées de soupçon, et les chercheurs qui y participent de perdre leur crédibilité.

Henry Gee

Une discipline jeune

La reconstitution du patrimoine héréditaire d'êtres vivants disparus depuis longtemps a commencé humblement, avec l'étude de fragments d'ADN vieux seulement de quelques centaines, au plus quelques milliers d'années. En 1984, Allan Wilson (université de Berkeley, Californie), l'un des pionniers de ces recherches, aujourd'hui décédé, parvenait ainsi à isoler des fragments d'ADN sur le trophée séché d'un quagga, sorte de chimère entre le zèbre et le cheval dont le dernier spécimen connu mourut en 1883. Un an plus tard, un autre pionnier, Svante Pääbo, annonçait depuis l'université d'Uppsala (Suède) avoir extrait de l'ADN d'une momie égyptienne vieille de deux mille quatre cents ans. D'autres résultats suivirent, tel celui obtenu sur des mammouths laineux préservés depuis plusieurs milliers d'années dans les glaces sibériennes.

Entre science et show-business

LA QUÊTE de l'ADN ancien, ces dernières années, a enflammé l'imagination du grand public comme aucun autre sujet scientifique. La raison en est simple. Elle a pour noms Steven Spielberg et Michael Crichton, réalisateur et auteur du désormais célèbre *Jurassic Park*. Le succès de cette superproduction s'explique lui-même aisément, puisque l'on y retrouve deux ingrédients ingénieusement mêlés pour produire une recette infaillible : la fascination qu'exercent généralement les dinosaures sur notre imaginaire, et le malaise que provoquent non moins généralement les perspectives ouvertes par les manipulations génétiques.

En deux mots rappelons l'histoire. Dans l'intestin de moustiques préhistoriques emprisonnés dans de l'ambre, des chercheurs retrouvent des cellules sanguines de dinosaures. Grâce à la technique de la PCR, alliée au séquençage automatique des gènes, à de puissants ordinateurs et au financement d'un millionnaire avisé, ils parviennent, à partir de l'ADN de ces cellules, à reconstruire les génomes intégraux de ces monstres préhistoriques, à les placer dans des oeufs de crocodile, puis à faire éclore le tout. Résultat : les dinosaures ressuscitent. Un scénario qui ressemble étrangement à ce que font désormais les chercheurs dans leurs laboratoires. A ceci prêt que la reconstitution d'un génome intégral – et *a fortiori* de l'individu qui en est porteur – à partir de minuscules fragments d'ADN endommagés n'est pas pour demain.

Quelles furent, pour la science, les conséquences de ce gigantesque coup de pub ? Y en eut-il seulement ? La plupart des spécialistes impliqués dans la recherche de l'ADN ancien s'en défendent. Certains, comme agacés de voir ainsi secouée leur tour d'ivoire, s'étonnent même que l'on ait fait tant de tapage autour de travaux encore balbutiants et, somme toute, bien innocents. Et la rédaction de la revue *Nature* elle-même, qui s'attira quelques sarcasmes en publiant, la veille de la sortie de *Jurassic Park* sur les écrans américains, les travaux de Raul Cano relatant l'extraction d'un ADN de charençon vieux de 130 millions d'années (époque à laquelle les dinosaures s'en donnaient à coeur joie), affirme depuis lors qu'il ne s'agissait là que d'une « *heureuse et involontaire coïncidence* ».

Reste que *Jurassic Park* a envahi le monde, que les médias en ont abondamment parlé, et que les recherches sur l'ADN ancien, depuis lors, n'ont cessé de s'épanouir. Coïncidence, une fois encore ? Peut-être. En cette époque où la liberté de la science, limitée par ses moyens de financement, nourrit des rapports de plus en plus complexes avec les pouvoirs politiques et économiques, il est toutefois difficile d'imaginer qu'aucune équipe spécialisée dans l'ADN ancien ne se soit laissée séduire, dans un tel contexte, par les sirènes de la médiatisation. Ce qui, après tout, ne serait qu'un juste retour des choses, puisque c'est dans un authentique laboratoire de biologie moléculaire que Michael Crichton, scientifique de formation, a puisé son inspiration.

Hy. G. et Ca. V.

Une fabuleuse machine à remonter le temps

DES DIZAINES voire des centaines de chercheurs ont aujourd'hui pris en marche la fabuleuse machine à remonter le temps que constitue l'étude de l'ADN ancien – pour mieux comprendre l'origine et l'histoire des espèces vivantes, à commencer par la nôtre.

Lorsque Russell Higuchi, chercheur de l'équipe d'Allan Wilson à l'université de Berkeley (Californie), parvient en 1984 à extraire de l'ADN des muscles désséchés d'un quagga, personne ne croit encore à l'interêt de ces travaux. Disparu à la fin du XIXe siècle, l'animal, mi-zèbre, mi-cheval, pose pourtant une énigme. En comparant ses petites séquences d'ADN à celles d'espèces contemporaines, Higuchi parvient à la résoudre et à situer le quagga dans l'arbre phylogénétique du cheval. Pour la première fois, des gènes fossiles permettent d'en savoir plus sur une espèce aujourd'hui éteinte.

OS ET DENTS

La brèche est ouverte, mais ils sont encore peu nombreux à s'y engouffrer. Svante Pääbo, membre lui aussi de l'équipe d'Allan Wilson, sera des premiers. Ce jeune Suédois défraie tout d'abord la chronique, en 1985, en annonçant avoir prélevé du matériel génétique sur une momie égyptienne plus de deux fois millénaire. Mais c'est en 1988, pour avoir extrait de l'ADN du cerveau d'un homme enseveli depuis 7 000 ans dans une tourbière de Little-Salt-Spring (Floride), qu'il apporte sa première contribution véritable à la connaissance de l'histoire de l'humanité. Il constate en effet que ces fragments de gènes ne correspondent à aucune population connue parmi les Amérindiens. Ce qui précise, tout en la compliquant un peu plus, la carte de nos hypothèses sur le peuplement du Nouveau Monde. L'aventure de l'archéologie moléculaire commence.

Un an plus tard, elle franchit une nouvelle étape. Grâce aux travaux d'une jeune chercheuse française, Catherine Hänni (CNRS URA 1160, institut Pasteur de Lille), la communauté scientifique découvre que l'on peut isoler de l'ADN, non seulement de quelques vestiges humains exceptionnellement conservés, mais aussi de simples fragments d'os, ou de dents. Deux autres équipes, anglaise et japonaise, parviennent simultanément à la même conclusion.

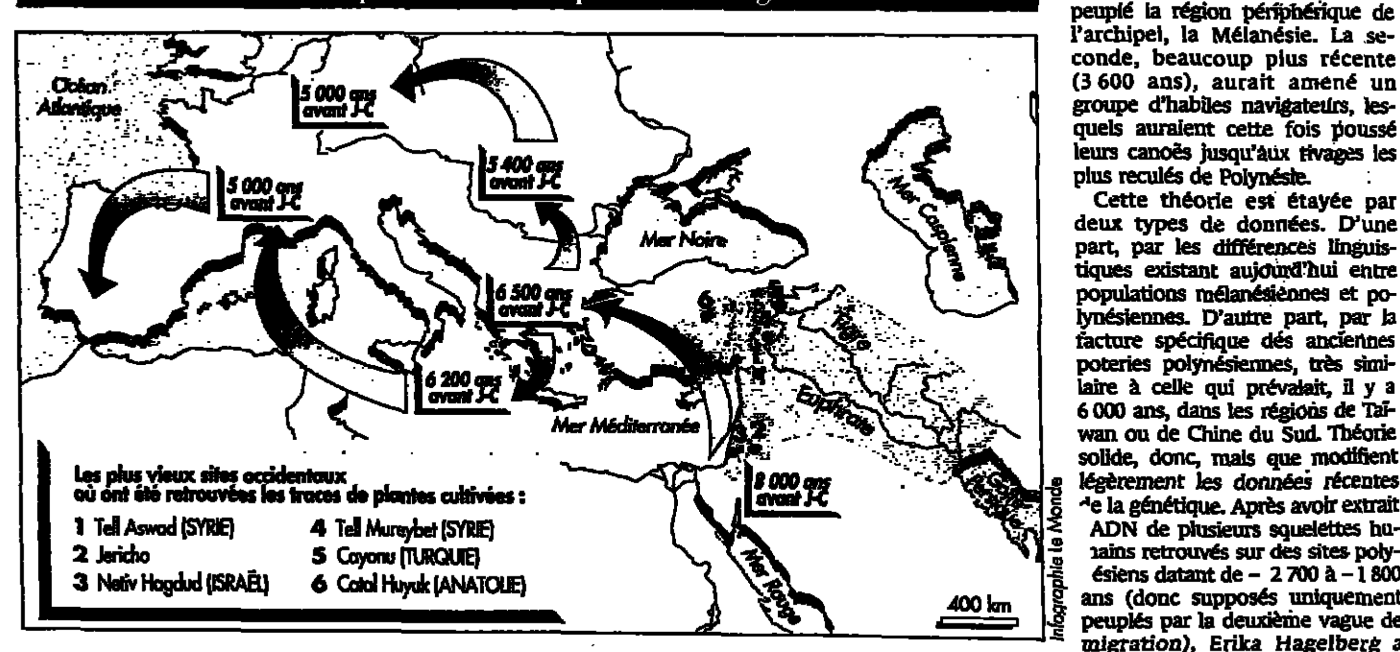
Moyennant un traitement physico-chimique *ad hoc*, il devient possible, en théorie, d'étudier le matériel génétique fossile de n'importe quel site archéologique ! L'aubaine est trop belle, cette fois, pour que les chercheurs la dédaignent.

« *Associée aux données de l'archéologie et de la paléontologie, l'étude de l'ADN de nos ancêtres peut contribuer à éclairer quantité de zones d'ombre qui subsistent sur notre passé. Par exemple sur l'origine de l'agriculture, la domestication des espèces animales et végétales, l'évolution des maladies génétiques ou infectieuses, et même sur les règles sociales qui prévalaient dans les sociétés préhistoriques* », résument Terry et Keri Brown, deux jeunes chercheurs de l'université de Manchester (Grande-Bretagne), respectivement biochimiste et biologiste moléculaire, qui figurent parmi les pionniers de cette nouvelle discipline archéologique. Pour le moment, il est vrai, les recherches qui ont abouti à un résultat probant se comptent encore sur les doigts d'une main. Qu'elle s'appuie sur des données paléontologiques, iconographiques ou génétiques, l'archéologie est une science qui prend son temps, et qui n'offre ses certitudes qu'après de multiples recoupements. De l'étude de l'ADN ancien, il ne faut donc, dans ce domaine, attendre aucune révolution. Simplement des précisions sur des points de détail – ceux là mêmes qui, bien souvent, font tant défaut pour étayer les grandes lignes de notre histoire.

Des exemples ? Parmi les plus convaincants figure l'étude menée par Erika Hagelberg (département d'anthropologie biologique de l'université de Cambridge, Grande-Bretagne), sur les premières populations des îles du Pacifique sud. Selon l'hypothèse généralement admise, les premiers colons y seraient parvenus en deux vagues de migrations successives, toutes deux originaires de l'Asie du Sud-Est. La première, datant de 50 000 à 35 000 ans, aurait peuplé la région périphérique de l'archipel, la Mélanésie. La seconde, beaucoup plus récente (3 600 ans), aurait amené un groupe d'habiles navigateurs, lesquels auraient cette fois poussé leurs canoës jusqu'aux rivages les plus reculés de Polynésie.

Cette théorie est étayée par deux types de données. D'une part, par les différences linguistiques existant aujourd'hui entre populations mélanésiennes et polynésiennes. D'autre part, par la facture spécifique des anciennes poteries polynésiennes, très similaire à celle qui prévalait, il y a 6 000 ans, dans les régions de Taïwan ou de Chine du Sud. Théorie solide, donc, mais que modifient légèrement les données récentes de la génétique. Après avoir extrait l'ADN de plusieurs squelettes humains retrouvés sur des sites polynésiens datant de – 2 700 à – 1 800 ans (donc supposés uniquement peuplés par la deuxième vague de migration), Erika Hagelberg a comparé ces séquences génétiques à celles des populations actuelles. Ses conclusions sont formelles : contre toute attente, on retrouve sur ces sites des singularités génétiques typiques de la population mélanésienne. Ce qui prouve, avec une quasi-certitude, que les premiers colons de Polynésie ne venaient pas seulement d'Asie, mais aussi de cette île.

Catherine Vincent



Les recherches archéologiques menées sur l'ADN ancien ne se fondent pas toutes sur l'étude des gènes humains. Les graines de céréales, souvent retrouvées en quantité appréciables sur les sites, fournissent également des données importantes. Elles pourraient par exemple aider à préciser les grandes étapes qui ont présidé à l'expansion de l'agriculture en Occident, depuis le Proche-Orient où elle est apparue il y a environ 10 000 ans.

Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

Le modèle wallaby ... de vaincre

Incertitudes australiennes

Les Italiens apprennent le comb

Le modèle wallaby n'a pas permis aux Gallois de vaincre les All Blacks

Vaincue (34-9) par les Néo-Zélandais, l'équipe du pays de Galles jouera sa place en quarts de finale face aux Irlandais

Dans la poule C, les All Blacks se sont qualifiés pour les quarts de finale en disposant facilement d'une équipe du pays de Galles en quête d'un nouveau style sous l'égide de son entraîneur australien. C'est aux Irlandais, vainqueurs du Japon, que les Gallois disputeront, dimanche 4 juin, la deuxième place qualificative. L'Angleterre, qui a battu l'Italie, jouera, le même jour, contre les Samoa, pour obtenir la première place de la poule B. Dans la poule A, les Australiens ont remporté face au Canada leur première victoire dans la compétition.

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Que faire face aux joueurs en noir ? Quelle volonté opposer au jeu au pied de l'ouvreur Andrew Mehrtens, quelle énergie dresser contre l'omniprésence du troisième ligne Josh Kronfeld, quelle force interposer entre une charge de l'ailier Jonah Lomu et la ligne d'en-but ? Samedi 27 mai, les Irlandais avaient tenté d'apporter leurs réponses, aussi enthousiastes qu'improvisées, à ces questions posées par les All Blacks. Mercredi soir, les Gallois ont avancé leurs solutions méthodiques, sans plus de succès. Le rugby néo-zélandais, lorsqu'il est ainsi pratiqué, n'offre guère de prise à l'intelligence ou à l'astuce d'adversaires condamnés au coup d'éclat permanent s'ils veulent s'imposer. Les joueurs du pays de Galles n'en avaient pas les moyens. Au terme d'une partie dans laquelle l'arbitre anglais, Edward Morrisson, versait consciencieusement le bromure de ses coups de sifflet chaque fois qu'elle menaçait de devenir excitante, les rugbymen en rouge n'ont pu que déplorer leur quatrième défaite consécutive (34-9) face à une équipe de l'hémisphère sud en Coupe du monde.

RUGBY

HUIT ANS DE DÉCONVENUES

Depuis huit ans, ces déconvenues face à des formations venues du Pacifique peuvent servir de thermomètre pour juger de l'état de santé du rugby gallois. En 1987, les gens de Cardiff n'auraient jamais dû tant s'enivrer de leur troisième place dans la première édition de la compétition. Leur déroute (49-6) en demi-finale face aux All Blacks aurait dû leur faire prendre conscience d'une décrépitude que le vernis du classement dissimulait mal. Quatre ans plus tard, les plaqueurs samoans se sont chargés d'en révéler la gravité par une victoire dans la citadelle de l'Arm's Park. Dans la foulée, les Australiens avaient précipité les Dragons rouges moribonds dans le cul-de-basse-fosse des groupes de qualification pour la Coupe du monde suivante.

Le match de l'Ellis Park a dressé un état des lieux moins catastrophique. Le XV du pays de Galles engagé dans cette Coupe du monde semble valoir mieux que celui qui vient de se voir remettre, pour la deuxième fois de son histoire, la cuillère de bois pour ses quatre défaites consécutives dans le dernier Tournoi des cinq nations. Mais il reste encore loin de mériter un statut de puissance majeure du continent européen, que lui avait un peu précipitamment accordé sa première place dans le Tournoi de 1994. Pour mettre fin à cette inconstance, pour progresser à nouveau dans la hiérarchie mondiale, les Gallois ont surtout eu l'intelligence de se tourner vers cet hémisphère sud qu'il n'arrivent plus à vaincre depuis leur splendeur des années 70 et qui souligne leur déclin.

UN ENTRAÎNEUR AUSTRALIEN

Pour remplacer l'entraîneur Alan Davies, congédié à la suite de l'infamante cuillère de bois, ils ont fait appel en avril à l'Australien Alex Evans. L'idée semble judicieuse, et pas seulement parce que l'homme a codirigé la tournée triomphale des Wallabies en Grande-Bretagne en 1984. Le nouvel entraîneur sait se servir de sa condition d'étranger comme d'un barrage pour détourner le fleuve de pathos qui menace d'engloutir le XV de Galles. Lui ne se couvre pas de cendres au souvenir des victoires passées. Lui n'a jamais compté parmi les observateurs qui recensent à intervalles réguliers les indices d'une renaissance pour, quelques mois plus tard, pointer les preuves indubitables de la décadence. Une épreuve personnelle – la lutte contre un cancer qui aurait dû l'emporter il y a cinq ans – paraît relativiser à ses yeux les maladies dont on assure qu'elles finiront par tuer le rugby local. A la fermeture des puits de mine, à la réforme du système d'éducation, à l'hémorragie de talents vers l'argent du XIII anglais, Alex Evans préfère opposer ses convictions simples : *« Les Gallois possèdent des joueurs d'excellente qualité ; ils n'ont plus qu'à le prouver sur le terrain. »*

Ce pragmatisme lui a déjà permis de hisser le club de Cardiff jusqu'au titre de champion national cette saison. En sélection, poussé par sa prise de fonction tardive, Alex Evans a imposé ses recettes sans se soucier des situations acquises. L'urgence du message à faire passer l'a conduit à coucher les noms de douze des joueurs de son club sur la liste des vingt-six sélectionnés. Puis l'entraîneur s'est lancé dans la modernisation d'un jeu qui oscillait sans cesse entre ses rêves offensifs et la réalité d'une tactique très défensive, souvent débordée par les adversaires. Alex Evans a cherché à acclimater les Gallois aux rigueurs du jeu à l'australienne.

Au vu du match de Johannesburg, le pari d'une réforme à marche forcée semble avoir porté quelques fruits. Face à l'étalon All Black, le paquet d'avants, dans lequel l'entraîneur n'avait pas hésité à incorporer trois débutants, a parfois progressé avec un dynamisme de bon aloi. Le demi de mêlée, Rob Jones, a su décrotter par son inspiration les ballons pas toujours propres qu'il a reçus. L'équipe n'est toutefois pas parvenue à marquer des essais que les Irlandais avaient, eux, inscrits avec style. Ces derniers, vainqueurs à Cardiff cette année, semblent encore tenir la corde pour l'accession aux quarts de finale, qui se joueront entre les deux nations, dimanche 4 juin. En cas de défaite lors de ce match, les Gallois échapperont au moins à l'infamie d'un nouveau séjour en groupe de qualification. Leur statut d'hôtes de la prochaine Coupe du monde, en 1999, les assure d'une participation d'office. Mais ils savent que l'honneur de recevoir la compétition implique la reconstruction d'une équipe compétitive, le plus tôt possible.

Jérôme Fenoglio

Incertitudes australiennes

LES AUSTRALIENS aiment toujours le défi, et c'est souvent lorsqu'ils sont le dos au mur qu'ils arrivent à se surpasser. Mais la triste réalité, pour les supporteurs de l'équipe championne du monde en titre, est que la plupart des observateurs ayant suivi leurs deux premiers matches de poule ne croient pas que le XV australien puisse surmonter les obstacles qui l'attendent.

TECHNIQUE

Pour être honnête, face aux Canadiens à Port Elizabeth, les Wallabies n'ont été dignes de leur couronne de 1991 que durant les vingt premières minutes. Pendant cette période, bénéficiant d'une nette domination en conquête, les joueurs australiens ont rappelé au monde les raisons du respect qu'ils inspirent depuis quelques années. Mais, lorsque les Canadiens ont su assurer quelques ballons, ils ont fait jeu égal avec leurs prestigieux adversaires. En deuxième mi-temps, alors qu'ils dominaient dans les phases dynamiques, dans les mauls et mêlées ouvertes, ils ont clairement surpassé les Wallabies.

Où en sont donc les Australiens ? Malgré tous les défauts montrés dans ces deux premiers matches, ils ont toujours le meilleur alignement du monde. Il était d'autant plus impardonnable que les dégagements au pied, notamment ceux du grand David Campese, aient maintes fois raté la touche. Son manque de discipline dans ce secteur fut tellement criant que dans les coulisses, on se demande sérieusement si David Campese, si brillant en 1991, n'a pas joué contre le Canada son dernier match du Mondial.

La défense australienne reste l'une des meilleures. A maintes reprises, les Wallabies ont repoussé des attaques canadiennes, absorbant une pression immense, et prouvant que leurs adversaires auront toujours du mal à marquer des essais. En plus, la récupération des ballons au coup d'envoi s'est nettement améliorée. Cependant, cette équipe, à l'exception de quelques rares passages de jeu en continu, témoignant d'une réelle passion, n'a incontestablement plus l'impact de ces dernières années. Quelques joueurs sont blessés, et on a un peu le sentiment que les Australiens sont usés. Avec un âge moyen de vingt-sept ans, ils ne sont pas vieux, mais ils jouent parfois comme des vieillards.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.

Christophe Deylaud revient à l'ouverture contre les Ecossais

POUR ÉVITER à l'équipe de France de subir samedi 3 juin face à l'Ecosse le même sort qu'au Parc des Princes lors du Tournoi des cinq nations (23-21), le sélectionneur Pierre Berbizier a fait appel à l'ouvreur toulousain Christophe Deylaud, qui aura pour mission de redonner vigueur et imagination à une équipe incapable d'offrir son meilleur visage depuis son arrivée sur le sol sud-africain.

Après les expériences tentées avec un succès relatif lors des deux premiers matches, Pierre Berbizier a choisi de faire confiance aux titulaires indiscutables que sont le demi de mêlée Guy Accocéberry et le deuxième ligne Olivier Merle, tout en s'appuyant sur la première ligne qui avait si bien su résister aux hommes en noir.

L'enjeu est d'importance pour l'équipe de France : en cas de défaite samedi, elle se verrait en effet dans l'obligation de dominer les rugueux All Blacks à Pretoria pour accéder aux demi-finales, tandis qu'une victoire lui ouvrirait la route de Durban pour un combat a priori plus aisé face à l'Irlande ou au pays de Galles.

■ **FRANCE :** J.-L. Sadourny – E. Ntamack, Ph. Sella, Th. Lacroix, Ph. Saint-André – (o) Ch. Deylaud, (m) G. Accocéberry – L. Cabannes, Ph. Benetton, A. Benazzi – O. Roumat, O. Merle – Ch. Califano, J.-M. Gonzalez, L. Bénézech.

■ **ÉCOSSE :** G. Hastings – C. Joiner, S. Hastings, G. Shiel, K. Logan – (o) C. Chalmers (m) B. Redpath – I. Morrisson, E. Peters, R. Wainwright – G. Weir, D. Cronin – P. Wright, K. Milne, D. Hilton.

Les Italiens apprennent le combat

DURBAN
de notre envoyé spécial

La Squadra azzura s'est bien battue sous la pluie de Durban. En témoigne son dernier essai, collectif et rageur, à la dernière minute du match. En vaillant capitaine, le pilier Massimo Cuttitta concluait une charge de tous les avants et ramenait la marque finale à des proportions plutôt flatteuses pour l'Italie face à la meilleure équipe d'Europe (27-20). Tout au long de la partie, les Bleus sont restés concentrés. En témoigne leur premier essai, un coup de contrebandier de l'ailier Paolo Vaccari. En contrant un dégagement de Mike Catt, l'arrière anglais, il permettait à son équipe de rentrer aux vestiaires avec seulement six points de retard (16-10).

Les rugbymen transalpins n'ont jamais abdiqué, jamais renoncé. Leur fougue dans les corps à corps leur a certes valu de nombreux flagrants délits de hors-jeu, aussitôt exploités par Rob Andrew, auteur de cinq buts de pénalité. Mais cette abnégation de tous les instants a réconcilié le Quinze italien avec son entraîneur français, Georges Costes : *« Ce soir, l'équipe a été irréprochable dans son comportement. »* Sous-entendu : ce ne fut pas le cas lors du premier match face aux Samoa occidentales. Depuis trois jours, Georges Costes fulminait contre cet *« accident »* qui a ruiné l'ambition italienne d'accéder aux quarts de finale. *« En Coupe du monde, on peut faire des erreurs techniques ou tactiques, mais on n'a pas le droit de faillir dans le combat,* dit-il. *Or il y a eu des carences d'ordre individuel, des défaillances sur le plan mental de la part de joueurs incapables de dominer l'événement. »*

Pourtant, depuis son arrivée à la tête de la sélection italienne, en 1993, ce Catalan à la passion bouillonnante a martelé sa conviction profonde : le rugby est un sport culturel fondé sur le combat. *« Pendant longtemps, j'ai axé 80 % de mon travail sur le mental et le physique, et 20 % seulement sur les aspects tactiques,* explique-t-il. *Dans les derniers temps, j'ai cru pouvoir inverser la proportion. Là a été mon erreur. Les rugbymen italiens ont fait des progrès dans le domaine de l'affrontement, mais ils sont tellement incultes dans ce domaine que l'imprégnation de ces valeurs est longue à se faire. Il faut un temps de maturation. »*

AGRESSIVITÉ NATURELLE

Cette agressivité naturelle, qui ferait défaut non seulement aux Italiens mais à l'ensemble des rugbymen latins, les joueurs samoans l'ont en eux : *« Leur culture est celle du corps, alors que la nôtre est fondée sur les mots,* estime Georges Costes. *Ils ont une agressivité de conviction, tandis que nous sommes obligés de beaucoup investir d'énergie pour arriver au même niveau de préparation mentale. »* De plus, souligne-t-il, *« quand on doit remonter les pendules, c'est au détriment de la lucidité. »*

Pour affronter l'Angleterre avec un esprit guerrier tout neuf, il a proposé à ses joueurs d'oublier la Coupe du monde et l'hypothétique qualification. *« Nous avons abordé la rencontre comme un test-match,* dit-il. *Il fallait se concentrer sur le jeu pour montrer notre vraie valeur. Au bout, il y aurait peut-être le résultat, mais à coup sûr une dignité retrouvée. »* Les Italiens avaient à coeur de confirmer les progrès manifestés en 1994, en particulier au cours de leur tournée en Australie, où ils concédèrent une courte défaite lors du second test (20-23). Plus récemment, ils ont même battu l'Irlande en match de préparation (22-12), d'où l'espoir entretenu en Italie d'atteindre les quarts de finale pour leur troisième participation à la Coupe du monde.

Mais le chemin sera encore long pour un rugby que Georges Costes juge *« trop replié sur sa réalité nationale »*. La faute en revient aux clubs, souvent puissants mais plus obsédés par le résultat que par l'évolution du jeu. Le large recours aux vedettes mercenaires de l'hémisphère sud n'a pas suffi à l'élévation du niveau global de jeu. Le salut, selon beaucoup d'observateurs, pourrait venir de la création d'une Coupe d'Europe des clubs. Les dirigeants italiens prendraient alors conscience, à leurs dépens, du fossé qui les sépare des réalités internationales. *« Pour l'instant,* regrette Georges Costes, *mes joueurs sont obligés d'avoir deux personnalités. Une en club et une en équipe nationale, où je dois bousculer leurs habitudes. »*

Jean-Jacques Bozonnet

POULE A

Australie b. Canada 27-11

AUSTRALIE : trois essais par Tabua (9e), Roff (10e), Lynagh (56e) ; trois transformations par Lynagh ; deux pénalités par Lynagh (5e et 35e).

CANADA : un essai par Charron (77e) ; deux pénalités par Rees (14e, et 30e).

POULE B

Angleterre b. Italie 27-20

ANGLETERRE : deux essais par T. Underwood (9e) et R. Underwood (49e) ; une transformation par R. Andrew (9e) ; cinq pénalités par R. Andrew (14e, 32e, 38e, 56e, 62e).

ITALIE : deux essais par P. Vaccari et M. Cuttitta (40e, 80e) ; deux transformations par D. Dominguez ; deux pénalités par D. Dominguez (18e, 72e).

POULE C

Nouvelle-Zélande b. pays de Galles 34-9

NOUVELLE-ZELANDE : trois essais par W. Little (17e), M. Ellis (34e) et J. Kronfeld (71e) ; deux transformations par A. Mehrtens (17e, 34e) ; quatre pénalités par A. Mehrtens (3e, 30e, 44e, 50e) ; un drop par A. Mehrtens (64e).

PAYS DE GALLES : deux pénalités par N. Jenkins (39e, 55e) et un drop par N. Jenkins (5e).

Irlande b. Japon 50-28

IRLANDE : sept essais par Corkery (11e), Francis (20e), Geoghegan (25e), essais de pénalité (43e, 65e), Halvey (67e), Hogan (78e) ; six transformations par Burke (12e, 21e, 43e, 65e, 68e, 79e) ; une pénalité par Burke (77e).

JAPON : quatre essais par Sinali Latu (35e), Izawa (38e), Hirao (59e), Takura (73e) ; quatre transformations par Y. Yoshida.

Pete Sampras, ombre de lui-même

Déstabilisé par les graves problèmes de santé de son entraîneur-confident, l'Américain a disparu dès le premier tour des Internationaux de France face à l'Autrichien Gilbert Schaller

L'Américain Pete Sampras, deuxième joueur mondial, est tombé, mercredi 31 mai, dès le premier tour des Internationaux de France de tennis à Roland-Garros, battu par l'Autrichien Gilbert Schaller. Les deux hommes étaient à égalité un set partout et 3 jeux à 1 pour Sampras, service à suivre, mardi, avant d'être arrêtés par la pluie. Lâché par son service, Sampras n'a pu contenir les attaques volontaires de son adversaire. Logique défaite, au deuxième tour, du Français Cédric Pioline face à l'Autrichien Thomas Muster (nº 5). Son compatriote Guy Forget s'est rapidement incliné face à l'Espagnol Alex Corretja. En revanche, Nathalie Tauziat, Julie Halard, Sandrine Testud et Virginie Buisson se sont qualifiées. Face-à-face émouvant entre le Sud-Africain Wayne Ferreira (nº 8) et le « revenant » suédois Mats Wilander, qui a été finalement dominé en cinq sets.

ÉLIMINÉ dès le premier tour par l'Autrichien Gilbert Schaller (7-6, 4-6, 6-7, 6-2, 6-4), le numéro deux mondial, complètement déstabilisé, rentre chez lui. En attendant Wimbledon, où il devra défendre son titre. Ses mains battent le tempo d'une conférence de presse qui

ROLAND-GARROS

traîne en longueur. *La boule dans la gorge*, le regard perdu au-dessus de ses interlocuteurs, trahissent sa hâte de jouer les filles de l'air. De sauter dans le premier avion pour sa retraite de Tampa (Floride). Pour se laver de cette terre ocre qui lui ressort par tous les pores de la peau.

A cause de Gilbert Schaller, vingt-quatrième joueur mondial au front buté, le « French » lui refuse une fois de plus ses faveurs. Au moment le plus délicat de sa carrière. Alors, Sampras l'ex-numéro un mondial trouve à nouveau Paris exécrable. Comme lors de sa première venue en 1989 où il n'avait pris que trois petits jeux à Chang, le copain-rival de toujours.

Mercredi, le numéro deux mondial est pourtant un autre homme et le scénario s'annonce différent. Mais Pete n'est plus tout à fait Sampras.

Le Californien est plus vulnérable que la saison passée qui le voyait en piste pour le Grand Chelem. Et pour cause. 1995 est une année maudite. Il n'a pas tout à fait digéré les grosses émotions de l'open d'Australie : *« Pendant si longtemps, ma vie a été tellement rose, »* explique-t-il. *« C'est la première fois que je me colletais avec les réalités de la vie, qu'un de mes proches souffrait d'une maladie mortelle. »* Il pense à Tim Gullikson, son entraîneur âgé de quarante-quatre ans, rapatrié d'urgence à Chicago pour soigner à la chimiothérapie une tumeur au cerveau. *« Ma part de sa guérison, c'est de gagner pour lui remonter le moral, mais tout cela ouvre les yeux et remet le tennis en perspective. »* La tension a atteint son comble lorsque, le visage baigné de larmes, Sampras a remporté en cinq sets, à Melbourne, son quart de finale contre Jim Courier.

« Là, j'ai montré que j'avais des tripes, dit Pete. *En gagnant des matches durs, en arrivant en finale. Mais contre Jim, j'étais trop ému. Dans le quatrième set, l'image de Tim que j'avais vu chaque jour à l'hôpital m'est apparue. Il pleurait et ne pouvait plus parler. Il m'a caché la gravité de la situation pour me préserver. J'essayais d'être fort pour rendre les choses plus faciles, mais entre ces émotions rentrées et l'intensité du match, subitement je n'ai plus rien contrôlé. »*

« TERRIBLEMENT NORMAL »

Quand Gullikson a passé la main pour le reste de l'année à Paul Annacone, fin février, Sampras a cru pouvoir se remettre au travail. *« Au moins, la situation était claire »*. Malgré la nouvelle guigne d'une entorse à Monte-Carlo, il s'est dit prêt à partir d'un bon pied. Pas de chance ! Le sort l'attendait encore. *« Mauvais tirage pour Sampras »*, fanfaronnait son adversaire dans les couloirs de Roland-Garros vendredi.

Schaller a de la gueule mais on le remarque pas : un blond au jeu bétonné et dénué d'éclat, formé au club de Graz dont son père, Helmut, tient le buffet. *« Il est terriblement normal »*, dit simplement un chroniqueur de son pays.

Il y a à peine trois ans, un classement médiocre et l'indifférence de sa fédération promettaient ce gaucher qui joue de la main droite à une retraite certaine. Si Christine, une chauffeuse de taxi ignorant tout du tennis et devenue son épouse en février, ne lui avait enseigné la persévérance. Jusqu'à devenir vingt-quatrième mondial sans jamais avoir remporté un titre.

Sur terre, Sampras craint les joueurs *« terriblement normaux »*, *dressés face à lui comme un mur*. Ils obligent immanquablement ce technicien hors pair à se perdre en interrogations sur les stratégies à mener. Alors Schaller... *« J'ai vu plus d'un type casser des raquettes de rage contre lui parce qu'il ne fait pas une faute »*, assurait d'ailleurs Fabrice Santoro, heureux vainqueur de l'Autrichien à Estoril il y a deux mois. Ces trois dernières années, Sampras a démonté consciencieusement les mécanismes du jeu sur terre battue jusqu'à se hisser chaque fois en quart de finale.

Comme les accessits parisiens ne lui suffisaient plus, il a même dérogé à sa préparation exclusive des épreuves du Grand Chelem en allant battre l'Italie en Sicile avec son équipe de Coupe Davis. *« Une semaine de plus sur terre battue ne pouvait pas me faire de mal »*, raisonne-t-il. Mais, privé de Gullikson le coach-confident, Sampras vit sa saison comme un amputé du bras droit. Ses performances plus qu'honorables paraissent bien ternes face à l'irrésistible ascension de l'an passé.

Annacone, l'entraîneur intérimaire est une réplique falote de l'inséparable complice de Pete. D'ailleurs, il ne se leurre pas : *« Tim et moi n'avions pas parlé au téléphone avant ce match*, confie l'entraîneur. *Il avait discuté avec Pete qui devait monter au filet, varier son jeu et surtout prendre l'ascendant. »* Lâché par son service et solidement arrimé par Schaller au fond du court, Sampras n'est pas le seul perdant de mercredi. Son importun vainqueur joue aussi un sale tour à Nike. Il prive le manufacturier d'une éventuelle finale opposant ses deux poulains les plus auréolés du moment : Agassi et Sampras.

Patricia Jolly

Chroniques de Français battus

CÉDRIC PIOLINE, 55ᵉ joueur mondial, battu par l'Autrichien Thomas Muster, tête de série numéro 5, (6-1, 6-3, 6-3) : *« J'étais venu pour gagner. Du début jusqu'à la fin, j'ai fait ce que je savais faire. J'ai essayé d'accélérer, de prendre le jeu à mon compte pour éviter son jeu de compresseur. Mon seul regret est d'être tombé sur un gros poisson dès le deuxième tour. Il a joué trop vite pour moi. Vers la fin, il a décéléré et le match a été plus déséquilibré. Il ne m'a pas impressionné. Le score est plus sévère que la physionomie du match. Je n'ai pas si mal joué. Mentalement, je suis vaincu, mais pas abattu. Dans ce match, j'ai vu un axe de travail différent. Il est fort physiquement, mais il ne gagnera pas Roland-Garros. Il s'épuisera trop sur quinze jours ».*

Guy Forget, classé 29ᵉ, battu par l'Espagnol Alex Corretja, 25ᵉ (6-2, 6-3, 6-3) : *« J'ai su, dès le deuxième jeu, que j'étais dans un mauvais jour. Le score est sévère. J'ai été dominé dans tous les compartiments du jeu. Je sais que j'avais le jeu pour le battre, mais encore faut-il pouvoir le mettre en place. C'est une grosse déception et mon niveau de jeu me déçoit. Aujourd'hui, j'ai joué trois ou quatre tons en dessous. Je n'ai pas réussi à me relâcher. Le stage de préparation chez Yannick Noah a été utile, mais pas, pour l'instant, en terme de résultats. Personnellement, je m'y suis éclaté. J'y avais vraiment donné un très bon tennis. Je suis responsable de ma défaite. C'est surtout dans la tête et dans la concentration que les choses n'allaient pas. Le tennis français ne va pas mal, il est au creux de la vague. Il faut se bagarrer pour remonter. La situation est plus compliquée que cela. Il nous faut du temps. »*

Mats Wilander au plaisir de jouer

Son plaisir, c'est d'être là. Mats Wilander est au deuxième tour des Internationaux de France, et c'est la première fois depuis quatre ans qu'il en est à ce stade de la compétition. Lui, l'ancien numéro un du tennis mondial en 1988, le triple vainqueur de l'épreuve en 1982 (il était alors le plus jeune vainqueur de Roland-Garros), 1985 et 1988.

Mats joue contre l'attaquant sud-africain Wayne Ferreira, tête de série nº 8. Il ne veut rien perdre de l'aubaine. Match plein, volonté de jouer superbe. Ne pas se décevoir. Mats est défait, au bout de ses forces.

Ce fut une partie invraisemblable, émotions et sensations, foule amoureuse. *« J'avais l'habitude de gagner ces matches, à l'époque, et je ne sais pas si j'aurais pu gagner celui-ci »*, dit-il, lui qui a mené ces cinq sets à la trique de son mental. *« Sans réfléchir, je n'aurais eu aucune chance »*. Mats Wilander n'est pas déçu : *« Pendant 4 heures 20 minutes, je viens de prendre une poussée d'adrénaline incroyable. Gagner, perdre ? Je viens de jouer et c'est l'essentiel ».*

Les footballeurs nantais préparent déjà la saison 1995-1996

Les nouveaux champions de France veulent se donner les moyens de passer un palier supérieur

NANTES
de notre envoyé spécial

« Jusqu'à présent, aucun club ne nous a proposé telle somme pour tel joueur », jure les yeux dans les yeux Robert Budzinski, directeur sportif du FC Nantes-Atlantique. *« Nous n'avons reçu aucune proposition formelle de qui que ce soit »*, certifie sentencieusement Guy Scherrer, son président. Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Alors que la coulisse bruit des offres sonnantes et trébuchantes faites par divers équipes européennes pour s'assurer les services de Christian Karembeu, Reynald Pedros ou Patrice Loko, les dirigeants du club n'admettent qu'une seule rumeur de transfert : la venue du Rennais Jocelyn Gourvennec.

Officiellement, l'effectif définitif de la saison prochaine sera connu le 26 juin, jour du départ de l'équipe en stage à Crans-Montana, en Suisse. Mais, selon Robert Budzinski, il devrait être ficelé *« d'ici quinze jours »*. Dans cette opacité ambiante, entre non-dit et intoxication, un rebondissement ne peut être totalement exclu. Il semble cependant que Guy Scherrer ait remporté son pari, lancé dès le mois de décembre 1994 : éviter l'explosion d'une équipe hors normes dont Nantes s'est retrouvée dépositaire. *« Que l'on arrive à sortir un groupe aussi complémentaire, c'était impossible à prévoir. Il y a quelque chose d'anormal. On arrive presque à l'équilibre parfait »*, estime Reynald Denoueix, responsable du centre de formation, qui avoue ne pas posséder encore une relève à la hauteur de cette génération spontanée. Une raison supplémentaire pour essayer de la conserver.

Alors, en quelques mois, les responsables nantais sont passés maîtres dans l'art de décourager, avec toutes les civilités d'usage, les courtisans, de leur faire comprendre poliment que la belle n'est pas à vendre. La barre a été placée en février à 15 millions de francs minimum par joueur. A ceux qui s'obstinent, il est aujourd'hui annoncé, tout sourire, que les enchères sont montées à 20, voire 25 millions de francs. Qu'un coriace fasse mine de proposer et déjà le double lui est demandé. Sans jamais bien sûr fermer la porte !

Cette courtoisie vise moins à ménager les autres clubs que des joueurs qui pourraient se sentir prisonniers. Il a été nécessaire de les convaincre de l'intérêt de rester. La contrainte aurait pu être suffisante, tous étant encore redevables d'une ou deux années de contrat à Nantes. Mais on ne bâtit pas une équipe devant les prud'hommes. Guy Scherrer a donc fait assaut de persuasion envers des *« garçons intelligents »*. Cette saison, la masse salariale *« a doublé »*, essentiellement à cause des primes de match accumulées au long d'un impeccable parcours. Elle augmentera encore dans le prochain budget prévisionnel *« de 33 % »*, selon Robert Budzinski. De quoi faire taire la grogne. De fait, le silence s'est soudain fait dans les rangs.

BAIN PROPITIATOIRE

Nantes veut garder ses joueurs et s'en donne les moyens. Le budget prévisionnel de la saison qui s'achève était de 83 millions de francs. A la clôture, le bilan se situerait entre 120 et 130 millions de francs. En gestionnaires prudents, les dirigeants tablent sur des recettes prévisionnelles de 110 millions de francs la saison prochaine. Mais, en leur for intérieur, ils espèrent avoisiner les 140 ou 150 millions de francs.

D'autant que les bonnes nouvelles ne cessent d'arriver. Déclaré tête de série, Nantes est dispensé du tour préliminaire et se retrouve directement qualifié pour les poules de la Ligue des champions. C'est six matches de Coupe d'Europe assurés et surtout 20 millions *de francs de droits télévisés qui* rentrent. Qui plus est, Guy Scherrer s'apprête à signer un contrat définitif avec Média Foot. En vendant à la société de Jean-Claude Darmon le droit de *« commercialiser l'image du club et des produits qui y sont rattachés »*, le FC Nantes espère donner une dimension supplémentaire à sa structure commerciale et voir tomber dans les caisses environ 25 millions de francs. Rien ne semble pouvoir contrarier l'euphorie nantaise, qui a culminé samedi 27 mai avec le dernier match au stade de la Beaujoire.

Un élan unanime jusque dans la classe politique locale, on ne peut plus attentionnée à l'approche des élections municipales. Avec 22 219 spectateurs de moyenne, le FC Nantes-Atlantique est un lobby *qui mérite des égards*, voire quelques écarts, un soir d'ivresse collective. Pour Elisabeth Hubert, ministre de la santé et candidate en campagne, la pêche aux voix peut passer par une tempête médiatique dans la piscine des vestiaires nantais. Bain propitiatoire, selon son adversaire socialiste et maire sortant, Jean-Marc Ayrault : *« C'est facile de se mouiller le jour de la victoire. Mais elle ne l'a pas fait à l'époque difficile. »* Allusion directe à la tiédeur de la naïade lors du plan de sauvetage de la mairie, en 1992, quand le club était au bord du dépôt de bilan. Et de louer *« l'élément de notoriété très fort »* que constitue le club de football pour la ville.

Un homme seul tempère cet enthousiasme collectif. Jean-Claude Suaudeau, éternel insatisfait, perfectionniste maladif, mesure, au ras du terrain, le chemin qui reste encore à parcourir pour acquérir une dimension européenne. Prompt à dénoncer les défauts de son équipe, *« notamment dans les sorties défensives, où nous avons beaucoup à apprendre des Italiens »*, l'entraîneur des Nantais sait qu'il faudra remettre toutes les certitudes en jeu dès le 19 juillet, date de la reprise du championnat. Son équipe devrait être plus solide parce que plus expérimentée. Mais, comme l'affirme laconiquement l'entraîneur, *« la maturité, en football, ça ne veut rien dire. Il faut toujours travailler »*.

Benoît Hopquin

Les banlieues montent au « Parc »

Ange, dix-neuf ans, ne trouvait pas de mot assez fort : *« C'est classe, c'est grandiose ! »*, a-t-il répété en embrassant du regard la pelouse du Parc des Princes qu'il venait de fouler pour la première fois. Son équipe, qui s'entraîne *« sur une dalle de parking »* à Noisy-le-Grand, venait de battre celle de Gagny sur un 1-0 mérité. Tous « jeunes de banlieue », tous d'origine africaine ou maghrébine, ils avaient accouru de l'Est parisien pour disputer, mercredi 31 mai en lever de rideau du match PSG-Le Havre (2-2), les finales du championnat de football intercités organisées pour la cinquième année par la RATP sous la houlette du commissaire Gérard d'Andréa.

Les cités sont leur monde, le football de rue est leur religion. Evoluant à l'écart des clubs et de leurs rites, ils ont été sélectionnés par les « agents de prévention » de la RATP, issus eux-mêmes des cités, qui partagent leur temps entre une présence dissuasive dans les bus de banlieue et l'animation d'associations. La finale au Parc avait pour eux des airs d'apothéose, même si les matches avaient été programmés beaucoup trop tôt pour que se mêlent public du Parc et joueurs des banlieues.

Mais l'essentiel était là : quelques centaines de copains exultant dans les tribunes, un ministre des sports remettant coupes et médailles, et même une grappe de journalistes en mal d'ambiance. *« Ecrivez bien que Guy Drut nous avait promis l'an dernier un terrain, des équipements et des bus pour les déplacements, et que nous les attendons toujours »*, lançait Mustapha, dix-huit ans, d'Argenteuil, à qui son éclatant 7-0 sur Brunoy donnait des ailes. Dans les tribunes, Waël, Ouhid et Laetitia, accourus de la Goutte d'Or, ne jouaient pas : ils étaient venus recevoir la Coupe du fair-play remise à l'équipe la plus respectueuse de ses adversaires et dont les supporters s'interdisent toute violence.

L'après-match s'est joué dans les salons du stade réservés aux cocktail des VIP du PSG, où l'irruption de la troupe bruyante des « bronzés » de banlieue a été diversement appréciée. On a même frôlé l'incident lorsqu'une préposée à la sécurité a menacé d'appeler les CRS si les jeunes ne déguerpissaient pas avant l'arrivée des invités de marque. *« Ça résume tout »*, a grommelé Azdine, joueur à Noisy-le-Grand. *« Ils nous prennent pour des barbares alors que je suis étudiant à la Sorbonne. »* Le joyeux brouhaha a redoublé avec l'arrivé d'Eric Raoult, nouveau ministre de l'intégration, qui a dû hurler pour féliciter les vainqueurs et appeler les villes de province à suivre l'exemple de la RATP.

Philippe Bernard

RÉSULTATS

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
18ᵉ étape
Stradella-Vicoforte (221 km)
1. D. Zanette (Ita/Akl) ; 2. G. Guerini (Ita) ; 3. S. Outschakov (Ukr) à 1 min 11 s ; 4. V. Poulnikov (Rus) ; 5. R. Pelliconi (Ita).
Classement général : 1. T. Rominger (Sui/Mapei) ; 2. E. Berzin (Rus) à 5 min 08 s ; 3. P. Ugrumov (Rus) à 5 min 17 s ; 4. C. Chiappucci (Ita) à 9 min 35 s ; 5. O. Rincon (Col) à 10 min 21 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
38ᵉ et dernière journée

Bastia-Cannes	6-3
Metz-Monaco	2-0
Lyon-Nantes	1-1
Auxerre-Strasbourg	1-0
Caen-Sochaux	3-1
Lille-Lens	3-1
Paris SG-Le Havre	2-2
Nice-Bordeaux	0-2
Rennes-Saint-Etienne	2-2
Martigues-Montpellier	2-1

Classement final : 1. Nantes, 79 pts ; 2. Lyon, 69 ; 3. Paris-SG, 67 ; 4. Auxerre, 62 ; 5. Lens, 59 ; 6. Monaco, 57 ; 7. Bordeaux, 57 ; 8. Metz, 56 ; 9. Cannes, 53 ; 10. Strasbourg, 51 ; 11. Martigues, 51 ; 12. Le Havre, 49 ; 13. Rennes, 48 ; 14. Lille, 48 ; 15. Bastia, 44 ; 16. Nice, 43 ; 17. Montpellier, 41 ; 18. Saint-Etienne, 38 ; 19. Caen, 36 ; 20. Sochaux, 23.
Nantes disputera la saison prochaine la Ligue des champions européens ; Paris-SG la Coupe des vainqueurs de coupe ; Lyon, Auxerre, Lens et Monaco la Coupe de l'UEFA ; Bordeaux, Metz, Cannes et Strasbourg, la Coupe Intertoto, nouvelle épreuve européenne jouée l'été, qui attribuera quatre places pour le tour préliminaire de la coupe de l'UEFA.
Caen et Sochaux sont relégués en deuxième division et seront remplacés par Guingamp et Gueugnon.

Deuxième division
42ᵉ et dernière journée

Toulouse-Charleville	4-2
Nîmes-Guingamp	3-0
Valence-Laval	3-1
Châteauroux-Perpignan	1-1
Beauvais-Dunkerque	1-1
Gueugnon-Red Star	2-0
Mulhouse-Amiens	3-4
Angers-Niort	1-0
Le Mans-Marseille	0-2
Saint-Brieuc-Alès	2-1
Sedan-Nancy	1-0

Classement final : 1. Marseille, 84 pts ; 2. Guingamp, 81 ; 3. Gueugnon, 80 ; 4. Toulouse, 77 ; 5. Châteauroux, 71 ; 6. Red Star, 70 ; 7. Nancy ; 63 ; 8. Dunkerque, 60 ; 9. Amiens, 58 ; 10. Alès, 53 ; 11. Charleville, 52 ; 12. Le Mans, 49 ; 13. Valence, 49 ; 14. Mulhouse, 49 ; 15. Laval, 44 ; 16. Perpignan, 44 ; 17. Niort, 43 ; 18. Angers, 42 ; 19. Saint-Brieuc, 42 ; 20. Beauvais, 42 ; 21. Sedan, 41 ; 22. Nîmes, 38.
Le champion Marseille, mis en redressement judiciaire, est maintenu en deuxième division. Saint-Brieuc, Beauvais, Sedan et Nîmes descendent en National 1 et seront remplacés par Cuiseaux-Louhans, Epinal, Lorient et Poitiers.

HANDBALL

COUPE DE FRANCE
8ᵉˢ de finale retour

Gagny - Montpellier	26-29 (28-25)
Pontault-Combault - Toulouse	23-19 (19-25)
Bordeaux - Strasbourg	21-26 (22-20)
Sélestat - Mulhouse	28-20 (24-23)
Paris SG-Asnières - Nice	27-25 (31-19)
Dunkerque - Chambéry	19-18 (17-19)
Ivry - Villeurbanne	36-25 (27-23)
Créteil - OM-Vitrolles	24-26 (21-20)

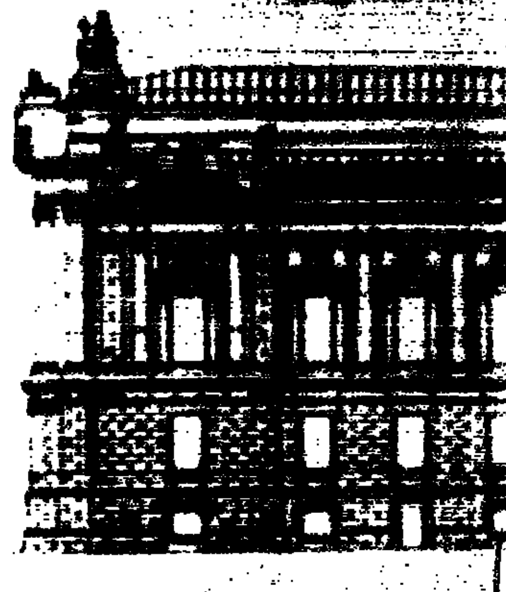
Les clubs qualifiés pour les quarts de finale sont en caractères gras. Entre parenthèses, les résultats des matches aller.

PENTATHLON MODERNE

CHAMPIONNAT D'EUROPE A Rome. 1. S. Deleigne (Fra.) 5.764 pts ; 2. Hamzely (Hon.) 5.680 ; 3. Kalnoki Kis (Hon.) 5.665 ; 4. Duhanov (Let.) 5.631 ; 5. Toraldo (Ita.) 5.617.

TENNIS

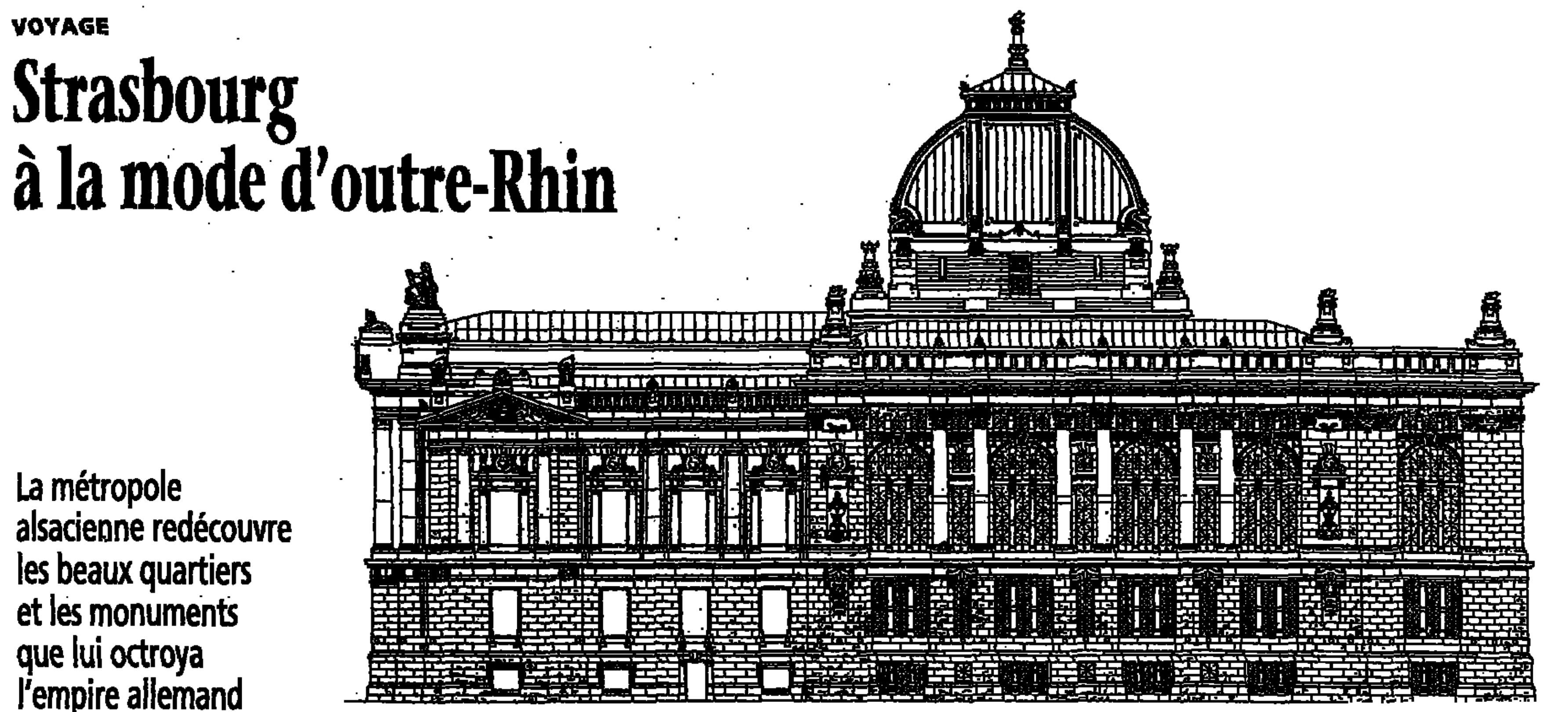
INTERNATIONAUX DE FRANCE
Mercredi 31 mai
SIMPLE MESSIEURS
Premier tour
Troisième quart du tableau
A. Chesnokov (Rus.) b. A. Krickstein (E-U) 6-1, 6-4, 6-4 ; T. Guardiola (Fra.) b. P. Wekesa (Ken.) 6-2, 1-0, ab ; S. Dosedel (Tch.) b. O. Mutis (Fra.) 6-7, 7-5, 5-7, 7-6, 8-6.
Quatrième quart du tableau
M. Larsson (Suè., nº 10) b. J. Arrese (Esp.) 6-1, 1-6, 6-2, 6-4 ; R. Furlan (Ita.) b. M. Ondruska (RSA) 6-4, 4-6, 6-2, 6-3 ; D. Rikl (Tch.) b. J. Stark (E-U) 6-4, 7-6, 6-2 ; S. Draper (Aus.) b. J. Bjorkman (Suè.) 6-7, 6-3, 6-3, 3-6, 6-2 ; G. Schaller (Aut.) b. P. Sampras (E-U, nº 2) 7-6, 4-6, 6-7, 6-2, 6-4 ; H. Dreekman (All.) b. K. Goossens (Bel.) 6-4, 6-2, 5-7, 3-6, 6-4.
Deuxième tour
Premier quart du tableau
A. Agassi (E-U, nº 1) b. T. Woodbridge (Aus.) 7-5, 6-1, 6-2 ; F. Clavet (Esp.) b. T. Champion (Fra.) 6-2, 1-0, ab ; Y. El Aynaoui (Mar.) b. P. McEnroe (E-U) 6-2, 6-1, 6-3 ; A. Ilie (Aus.) b. R. Krajicek (P-B, nº 15) 3-6, 6-3, 6-4, 2-6, 6-4 ; Y. Kafelnikov (Rus. nº 9) b. M. Gustafsson (Suè.) 6-3, 6-7, 6-1, 7-5 ; D. Wheaton (E-U) b. E. Sanchez (Esp.) 5-7, 6-4, 7-6, 7-6 ; W. Ferreira (RSA, nº 8) b. M. Wilander (Suè.) 6-7, 7-6, 6-3, 6-7, 8-6 ; A. Corretja (Esp.) b. G. Forget (Fra.) 6-2, 6-3, 6-3.
Deuxième quart du tableau
A. Costa (Esp.) b. G. Raoux (Fra.) 6-4, 6-4, 6-4 ; C. Ruud (Nor.) b. D. Johnson (E-U) 6-1, 6-4, 6-3 ; J. Courier (E-U, nº 13) b. K. Carlsen (Dan.) 6-4, 6-3, 6-0 ; A. Berasategui (Esp., nº 11) b. M. Rios (Chi.) 6-4, 7-5, 6-7, 3-6, 6-1 ; A. Medvedev (Ukr.) b. M. Washington (E-U) 5-7, 6-3, 6-4, 6-7, 6-3 ; C. Costa (Esp.) b. B. Uhlirach (Tch.) 6-4, 4-6, 2-6, 7-5, 6-2 ; T. Muster (Aut., nº 5) b. C. Pioline (Fra.) 6-1, 6-3, 6-3 ;
SIMPLE DAMES
Premier tour
Premier quart du tableau
P. Schwarz-Ritter (Aut.) b. R. Zrubakova (Slo.) 6-4, 6-2 ; J. Novotna (Tch., nº 5) b. S. Dopfer (Aut.) 6-1, 2-6, 6-1 ;
Deuxième quart du tableau
K. Date (Jap., nº 9) b. L. Richterova (Tch.) 6-2, 6-2 ; M. De Swardt (RSA) b. N. Dechy (Fra.) 6-1, 6-4 ; S. Testud (Fra.) b. E. De Lone (E-U) 7-5, 3-6, 8-6 ; L. Davenport (E-U) b. M. Tang (H-K) 7-6, 6-0 ; E. Likhovtseva (Rus.) b. A. Carlsson (Suè.) 7-6, 6-2 ; V. Buisson (Fra.) b. N. Van Lottum (Fra.) 6-7, 7-5, 6-2 ; M. Hingis (Sui.) b. J. Wiesner (Aut.) 2-6, 6-3, 7-5 ;
Deuxième tour
Troisième quart du tableau
N. Tauziat (Fra.) b. M. Maleeva (Bul., nº 6) 6-4, 4-6, 7-5 ; N. Sawamatsu (Jap., nº 16) b. N. Feber (Bel.) 7-6, 1-6, 7-5 ; J. Halard (Fra.) b. A. Grossman (E-U) 6-4, 3-6, 6-2 ; C. Martinez (Esp., nº 4) b. M. Oremans 6-2, 6-3 ; V. Ruano-Pascual (Esp.) b. P. Fendick (E-U) 7-5, 6-1 ; R. Dragomir (Rou.) b. L. Harvey-Wild (E-U) 6-1, 4-6, 6-1 ; V. Martinek (All.) b. P. Hy-Boulais (Can.) 6-1, 6-0 ; A. Serra-Zanetti (Ita.) b. P. Suarez (Arg.) 6-2, 6-3 ;
Quatrième quart du tableau
G. Sabatini (Arg., nº 8) b. A. Coetzer (RSA) 7-5, 6-3 ; I. Spirlea (Rou.) b. C. Mothes (Fra.) 6-0, 6-1 ; C. Cristea (Rou.) b. J. Kruger (RSA) 6-3, 6-4 ; A. Huber (All., nº 11) b. B. Schultz (P-B) 6-4, 6-4 ; S. Appelmans (Bel.) b. T. Whitlinger-Jones (E-U) 7-5, 4-6, 6-3 ; N. Baudone (Ita.) b. K. Boogert (P-B) 6-3, 6-4 ; S. Graf (All., nº 2) b. P. Begerow (All.) ; K. Nagatsuka (Jap.) b. E. Callens (Bel.) 4-6, 6-4, 6-4 ;
(Entre parenthèses, figure la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série).



VOYAGE

Strasbourg à la mode d'outre-Rhin

La métropole alsacienne redécouvre les beaux quartiers et les monuments que lui octroya l'empire allemand



La Bibliothèque nationale universitaire (achevée en 1895), place de la République. In « Strassburg und seine Bauten », Verlag von Karl J. Trübner, Strasbourg, 1894.

A PRAGUE, à Vienne, à Leipzig ou dans le Berlin retrouvé, le Strasbourgeois en visite a parfois des hallucinations : cette façade néo-Renaissance, cette large avenue sous les frondaisons, cette grande église néogothique, ne les a-t-il pas déjà vues, chez lui, à quelques centaines de mètres de sa cathédrale de grès rose et des maisons à colombage de la Petite-France ? Les ferronneries capricieuses de ces balcons Jugendstil, les colonnes qui scandent ces longues façades paisibles, ces perspectives rectilignes d'imposants édifices officiels sont pour lui des images familières.

Cette ressemblance n'est pas fortuite : la métropole alsacienne ne peut nier des traits de parenté avec ces villes d'outre-Rhin qui grandirent en même temps qu'elle. Ces silhouettes sont celles du quartier « allemand » de Strasbourg, autour des deux grands axes parallèles tracés au nord du centre historique. Le plus long, aujourd'hui baptisé en trois parties, avenue des Vosges, puis d'Alsace et enfin de la Forêt-Noire, relie la principale entrée nord-est de Strasbourg (actuelle place de Haguenau) et le quartier du port rhénan. Le plus court est dédoublé entre la vaste place circulaire de la République (ancienne *Kaiserplatz*) et le campus universitaire : les deux avenues sont aujourd'hui dédiées à la *Marseillaise* et à la Liberté. Bâtiments officiels du pouvoir et du savoir, larges artères des affaires et des armées, sont l'ossature d'un quartier attenant, longtemps renié mais peu modifié, qui fut conçu et construit en moins de quarante ans avant les premières années de ce siècle.

Strasbourg a été en effet la capitale du Reichsland d'Alsace et de Lorraine de 1871 à 1918, quand l'Alsace et la Moselle, prises de guerre, furent intégrées dans les Etats allemands de Guillaume Ier. Le traité de Francfort (10 mai 1871) transformait ces trois départements français en terres d'Empire. De fait, il allait aussi assigner à Strasbourg une mission bien particulière de place forte militaire, de capitale régionale et de métropole universitaire. Plus encore, l'architecture et l'urbanisme, à renforts de millions de reichsmarks, allaient devenir des gestes politiques de réparation et d'intégration.

RASSURER ET ÉBLOUIR

La ville avait en effet souffert du siège de 1870. La cathédrale était abîmée, la bibliothèque des Dominicains avait été incendiée, plusieurs quartiers en ruine, 400 maisons démolies et des milliers d'autres endommagées. Or, dans l'idée de ses nouveaux détenteurs, la ville conquise ne devait pas être colonisée. Il s'agissait d'une ville allemande retournant à sa famille, qui ne devrait plus avoir envie de fuguer. Il fallait donc rassurer, séduire, impressionner, éblouir et, même, faire des envieux outre-Vosges.

Ville de garnison, Strasbourg était fortifiée. Mais les ouvrages hérités de Vauban la protégeaient contre l'envahisseur venu de l'est. L'urbanisme militaire avait donc imposé une rotation à 180 degrés et bouclé une nouvelle ceinture des forts à l'ouest. Ce fut la tâche du chef d'état-major Helmut von Moltke, auquel on doit ces fortifications qui allaient freiner une partie de la 2e DB en 1944. Les ouvrages français, eux, seraient rasés pour fournir les terrains de l'agrandissement de la ville.

Les nouveaux quartiers qui allaient permettre de tripler la surface construite mirent en compétition deux urbanistes : le Strasbourgeois Jean-Geoffroy Conrath, architecte de la ville, et le Berlinois August Orth. Le résultat est plus proche des vues du premier que du second, même si on ne peut pas parler d'un plan d'urbanisme unique et méthodique. C'est à Conrath qu'on doit l'idée de ne pas toucher à la vieille ville et de ne pas exiger de continuité entre la place Broglie, la plus vaste du centre-ville à l'époque, et la nouvelle place d'apparat, de l'autre côté du canal des Faux-Remparts. C'est lui aussi qui allait projeter plus au nord le grand axe de circulation, préservant ainsi l'axe impérial et ses vastes perspectives.

Orth, en revanche, prônait les grandes percées, une place centrale recouvrant le canal et une série de quartiers en rayons. Certaines de ses propositions furent reprises, comme la cassure de l'axe est-ouest au niveau de la place Arnold, près de l'université.

LE PALAIS DE L'EMPEREUR

Aujourd'hui, le quartier « allemand » s'impose d'abord par ses grands édifices publics. Autour de la place de la République, c'est le Palais du Rhin (ancien *Kaiserpalast*), orgueilleux bâtiment de grès jaune conçu par Hermann Eggert, la Bibliothèque nationale universitaire et l'ancien Parlement régional (*Landtag*), aujourd'hui siège à la fois du Théâtre national de Strasbourg et du Conservatoire, tous deux inspirés par la Renaissance italienne aux architectes Hartel et Neckermann. Enfin, deux ministères sur les plans néobaroques de Ludwig Levy, aujourd'hui dévolus à la trésorerie générale et à la préfecture.

L'autre pôle, 500 mètres plus loin, est le Palais universitaire avec ses 125 mètres de façade. Dans des jardins sont érigés les neuf instituts. En créant, puis en installant dans l'opulence la Kaiser Wilhelms Universität, l'Allemagne bismarckienne offrait à Strasbourg une prestigieuse université expérimentale, vitrine de la connaissance prussienne, tout en aménageant au sud un second campus autour de l'hôpital et de la faculté de médecine. Cet espace universitaire allait suffire pendant un siècle, avant l'extension vers le quartier sud-est de l'Esplanade.

Lente au début, le construction de logements privés allait s'accélérer. Immeubles sur quelques étages le long des grands axes, maisons bourgeoises en retrait, qui peu à peu allaient mêler des idées puisées dans l'Est européen mais aussi dans l'architecture régionale. Le piéton de Strasbourg passe ainsi du néogothique – dans les deux églises de garnison, Saint-Paul, protestante, et Saint-Maurice, catholique – au Jungendstil à la viennoise, et à d'étonnants mélanges européens.

Le jugement porté sur la ville neuve, la Neustadt, n'est plus aujourd'hui brouillé par les considérations affectives, politiques et symboliques. Chacun peut lucidement reconnaître ce que Strasbourg doit à cette période, qui lui est aujourd'hui un atout pour affirmer son image de capitale européenne. Ce n'était pas le cas en 1919. Paradoxe heureux, la IIIe République n'eut pas pour Strasbourg les mêmes ambitions urbanistiques que l'Empire germanique : les représailles furent modestes sur la pierre, et la Neustadt a plutôt bien vieilli et su franchir les générations, mieux que ses homologues allemandes bombardées en 1944-1945.

L'une des retouches est cependant significative : la fontaine du Vater Rhein, construite en 1902 place Broglie, sur laquelle une statue du sculpteur allemand Adolf von Hildebrand représentait le Rhin en un dieu fesses à l'air fut supprimée dès juin 1919. Elle avait attiré sur elle d'innombrables polémiques politico-esthétiques et cristallisé la haine contre l'occupant. Aujourd'hui la statue est à Munich. Après la seconde guerre mondiale fut élevé à sa place le monument au général Leclerc.

Jacques Fortier

Guide

● **Visite.** L'Office du tourisme de Strasbourg organise des visites-conférences à pied du « quartier allemand ». Cet article doit beaucoup à l'une des guides, Mme Ivy Mousson-Lestang. Renseignements : 17 A, place de la Cathédrale, 67000 Strasbourg (tél : 88-52-28-28).

● **Bibliographie.** Parmi les livres consacrés à cette période, il faut citer *Strasbourg, architecture 1871-1918*, de Théodore Rieger, Denis Durand de Bonsingen et Klaus Nohlen (Le Verger, Strasbourg, 390 F). Sur l'Université impériale, les éditions Oberlin viennent de publier *Strasbourg, capitale du Reichstatt Alsace-Lorraine et sa nouvelle université*, ouvrage collectif de Stephan Jonas, Annelise Gérard, Marie-Noëlle Denis, Francis Weidmann (140 F). Dans la collection « Vie quotidienne », Jean-Claude Richez et Alfred Wahl ont cosigné l'ouvrage consacré à *L'Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950* (Hachette, 125 F).

PHILATÉLIE

Orléans et le congrès

LE PARC DES EXPOSITIONS d'Orléans-Sud accueille, du 2 au 5 juin, le 68e congrès de la Fédération française des associations philatéliques (FFAP). A cette occasion, La Poste met en vente générale, mardi 6 juin, un timbre à 2,80 représentant au premier plan le pont George-V, construit en 1760 en remplacement du vieux pont qui existait au temps de Jeanne d'Arc ; en arrière-plan, les tours de la cathédrale Sainte-Croix.

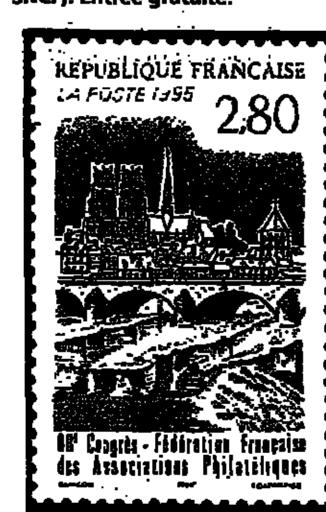
La baisse des effectifs de la FFAP, qui passent d'une année sur l'autre de 67 000 à 59 000 membres, sera l'objet d'une attention particulière des congressistes. Et le président, Robert Deroy, espère bien faire partager par les clubs sa volonté de rénover la philatélie. Une exposition nationale, sorte de championnat de France de philatélie mettant aux prises deux cents collections, permettra aux meilleurs de se qualifier pour l'exposition mondiale qui aura lieu à Paris en juin-juillet 1999.

Le parc des expositions, enfin, se transforme, le temps de ce congrès, en un vaste marché aux timbres, avec une soixantaine de stands de négociants, les postes de France – pour la vente « premier jour » du timbre *Orléans* –, du Vatican, du Luxembourg et des Nations unies.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Huguette Sainson, artiste locale qui compte des centaines de timbres à son actif, gravé par Raymond Coatantiec, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée à Orléans, du 2 au 5 juin, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert lors du congrès de la FFAP, au parc des expositions Orléans-Sud (RN 20, navette avec la gare SNCF). Entrée gratuite.



EN FILIGRANE

● **FOLON EN GRANDE-BRETAGNE.** La Grande-Bretagne a émis, le 2 mai, une série de cinq timbres sur le thème « Paix et liberté »... dont trois dessinés par Jean-Michel Folon, plus spécialement consacrés à la Croix-Rouge britannique et au 50e anniversaire des Nations unies.

● **VENTES.** Vente sur offres Roumet (Paris, tél. : 47-70-00-56) clôturée le 13 juin. Près de 2 000 lots, dont marques postales, classiques, ballons montés, variétés.
Vente sur offres Demarest (Paris, tél. : 47-70-04-01) clôturée le 12 juin. Près de 3 000 lots, dont marques postales départementales, marques militaires, timbres de France, colonies françaises, autographes.
La vente sur offres Soluphil (Paris, tél. : 48-01-61-00) clôture le 6 juin, disperse plus de 1 500 lots : marques d'ancien régime, classiques de France, guerre de 1870, Luxembourg, bibliothèque philatélique.

● **DÉDICACE.** Raymond Moretti, auteur du récent timbre *Lesquin*, émis par les TAAF ainsi que de la vignette à l'effigie d'Hubert Beuve-Méry, attenante au timbre du cinquantenaire du *Monde* de Nouvelle-Calédonie, sera présent dans les locaux du *Monde* (15, rue Falguière, 75015 Paris) le samedi 10 juin à partir de 14 heures pour une séance de dédicaces. Egalement au programme de cet après-midi : un bureau de poste temporaire français (et une oblitération illustrée avec la signature de Moretti) ainsi qu'un point de vente du timbre *Lesquin*.

VENTES

Argenterie d'exception

L'ORFÈVRERIE courante du XVIIIe siècle subit depuis quelques années une stagnation d'autant plus importante que les cours avaient beaucoup grimpé vers 1988-1990. Mais cette tendance s'inverse dès qu'apparaît l'objet unique, la pièce rare, fantasme des collectionneurs. Les cotes, alors, n'ont plus autorité, la raison perd sa raison d'être. Tous les acteurs du marché – acheteurs, vendeurs et professionnels – sont saisis de l'euphorie des nombres alignant beaucoup de zéros.

C'est probablement ce qui se passera le 9 juin à Drouot, où sont proposées plusieurs pièces d'orfèvrerie ancienne d'une qualité rare. Tout d'abord, une paire de flambeaux, exécutés à Paris en 1724 par le maître orfèvre Nicolas Ier Outrebon, archétype de l'objet qui soulève des passions par l'ancienneté, un décor exceptionnel, la qualité de fabrication et la taille.

Posés sur une base ornée de feuillages, entrelacs et lambrequins bien synthétiques (caractéristique ornementale de l'époque Régence), les fûts sont ornés de trois têtes de femmes à l'antique se détachant en haut relief à mi-corps. Sans doute destinés à l'origine à supporter trois bras de lumière, ces flambeaux, mesurant 27,5 centimètres de hauteur et pesant un peu plus de 2 kg, sont estimés 300 000 francs et atteindront sans doute plus.

L'autre belle pièce de cette vente est une aiguière et son bassin en argent ciselé, un ensemble de l'orfèvre toulousain Louis II Samson, reçu maître en 1757. Il présente des motifs typiques de l'orfèvrerie de Toulouse au relief très marqué, exécutés dans l'esprit « rocaille » de guirlandes fleuries, vases et coquilles stylisés.

Sur l'aiguière, le couvercle présente un versoir en forme de dauphin et le bassin offre un contour découpé, souligné de vagues et de filets. Ici, l'intérêt réside plutôt dans la nature de l'objet, car des pièces d'apparat comme les aiguières sont peu fréquentes dans l'orfèvrerie provinciale. D'autre part, l'aspect bien marqué du décor séduira les amateurs, qui n'hésiteront sans doute pas à franchir l'estimation de 200 000 à 300 000 francs.

Un peu moins rare mais tout de même objets de collection très recherchés, surtout quand ils sont en paire assortie : deux boules d'argent pour l'éponge et le savon portant les poinçons de Paris 1748 et la signature du même orfèvre, Henri Allain. Ces accessoires de toilette doivent leur forme ronde au savon de l'époque, roulé dans les mains puis placé dans la boule pleine. La deuxième, délicatement repercée de feuillages ou rinceaux, abritait l'éponge, mise à l'abri des moisissures grâce à cette aération.

On attend au moins de 50 000 à 80 000 francs de ces petites pièces mesurant 9,5 cm de hauteur. Figurent également au programme de cette vente des taste-vin provenant de diverses régions, proposés à partir de 10 000 francs.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, vendredi 9 juin, 14 heures. Exposition le 8 juin, de 11 à 18 heures, et, le matin de la vente, de 11 à 12 heures. Etudes Audap-Solanot-Godot-Velliet, 32, rue Drouot 75009 Paris. Tél. : 47-70-67-68. Expert : Philippe Serret et Emeric Portier, 17, rue Drouot 75009 Paris. Tél. : 47-70-89-82.

★ Foires et salons : Paris, Galerie Claridge et bd Blanqui : jusqu'au 5 juin ; Paris Quai-Branly : 2-5 juin ; Rognes (13), Monpazier (24) : 3-4 juin ; Paimpol, Sillé-le-Guillaume, Marmande, Précy-sous-Thil, Le Plessis-Robinson, Roquebrune-Cap-Martin, Mirepoix (09), Montbard (21), Danglan (24) : 5 juin.

Des passages nuageux

LA DÉPRESSION qui était centrée en Méditerranée et occasionnait des retours pluvieux sur le flanc est, s'est décalée vers l'Italie. L'amélioration est donc sensible sur la façade est, avec la fin des précipitations. A l'inverse, la situation se dégrade à l'ouest avec le retour à un régime perturbé pour la fin de semaine.

La journée de vendredi sera marquée par l'entrée d'une perturbation atténuée sur l'ouest, associée à de nombreux passages nuageux et quelques pluies faibles. Le matin, le ciel sera chargé avec des pluies faibles ou de la bruine sur la Bretagne, les Pays de Loire et le Cotentin. A l'avant, du Nord - Pas-de-Calais à l'estuaire de la Gironde, en passant par la Picardie, l'Ile-de-France, la Normandie, le Centre et le Poitou-Charentes, les nuages l'emporteront largement et seront porteurs d'ondées. Quelques brumes matinales ne sont pas à exclure sur ces régions. Des Ardennes à la Gascogne, en passant par la Champagne, le Nivernais, le Limousin et le nord de la Gironde, des nuages élevés voileront le ciel. Quelques brumes et bancs de brouillard se dissiperont rapidement. De la Lorraine à la région Midi-Pyrénées et au Languedoc-Roussillon, en passant par la Bourgogne et l'Auvergne, l'impression sera encore belle avec un ciel peu nuageux. La tramontane sera encore soutenue, jusqu'à 70 km/h en rafales. En revanche, les Pyrénées resteront accrochées. L'instabilité en cours de dissipation donnera encore un ciel très nuageux et de rares pluies faibles sur les Alpes. Sur l'Alsace, le Jura, la vallée du Rhône jusqu'à la Corse, les nuages et les courtes éclaircies alterneront.

L'après-midi, des nuages accrocheront encore le relief alpin et amèneront quelques averses. Le pourtour méditerranéen bénéficiera d'un soleil généreux et la tramontane aura bien faibli. Sur le reste du pays, les ondées seront fréquentes, en particulier sur la façade atlantique.

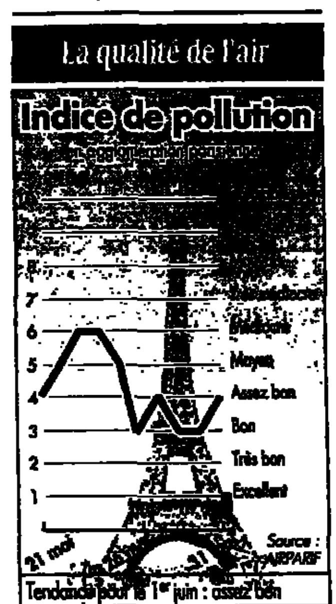
Côté mercure, les températures minimales seront voisines de 11 degrés au nord de la Loire, et varieront de 8 à 15 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre affichera de 15 à 20 degrés au nord, et de 19 à 23 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

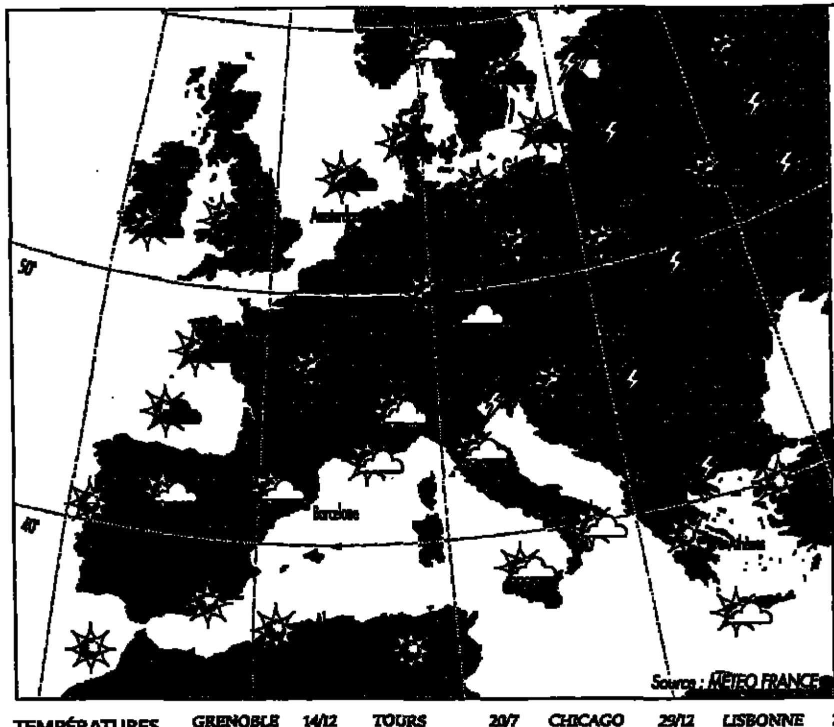


Prévisions pour le 2 juin vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 1er juin : assez bon

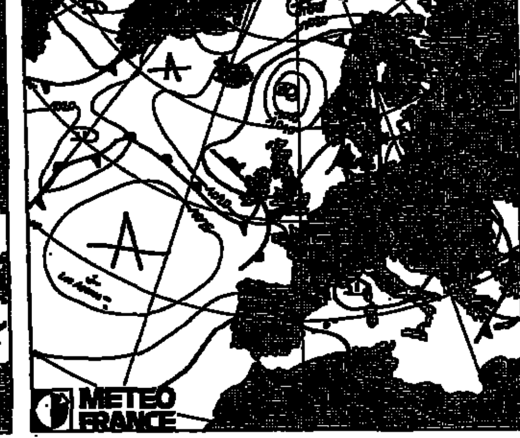


TEMPÉRATURES du 31 mai 1995 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	17/10	GRENOBLE	14/12	ALGER	23/12	CHICAGO	29/12	LISBONNE	29/18	PRETORIA	19/6
BIARRITZ	16/13	LILLE	20/10	AMSTERDAM	19/11	COPENHAGUE	14/12	LONDRES	20/8	RABAT	24/15
BORDEAUX	19/11	LIMOGES	16/9	ATHÈNES	29/19	DAKAR	28/22	LOS ANGELES	17/13	RIO DE JAN.	28/20
BOURGES	18/9	LYON, BRON	13/12	BANGKOK	37/24	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	14/11	ROME	22/13
BREST	15/9	MARSEILLE	19/15	BARCELONE	21/15	DUBAI	37/27	MADRID	23/7	SAN-FRANC.	17/10
CAEN	17/9	NANCY	14/12	BELGRADE	30/18	DUBLIN	14/9	MARRAKECH	37/18	SANTIAGO	22/14
CHERBOURG	18/7	NANTES	19/8	BERLIN	18/15	FRANCFORT	15/13	MEXICO	26/15	SÉVILLE	34/19
CLERMONT-F.	14/11	NICE	18/14	BOMBAY	34/29	GENÈVE	14/12	MILAN	19/12	SINGAPOUR	—
DIJON	14/12	PARIS	21/11	BRASILIA	26/21	HANOÏ	33/27	MONTRÉAL	24/16	ST-PÉTERS.	30/17
FORT-DE-FR.	31/25	PAU	16/10	BRUXELLES	19/11	HELSINKI	24/15	MOSCOU	30/16	STOCKHOLM	26/10
		PERPIGNAN	20/14	BUCAREST	30/15	HONGKONG	31/27	MUNICH	19/13	SYDNEY	18/11
		POINTE-A-PIT.	32/23	BUDAPEST	29/17	ISTANBUL	23/16	NAIROBI	22/12	TENERIFE	29/22
		RENNES	19/8	BUENOS-AIRES	16/10	JÉRUSALEM	26/14	NEW DELHI	45/29	TOKYO	25/18
		ST-DE-RÉUNION	26/18	CARACAS	30/23	KIEV	27/18	NEW YORK	29/17	TUNIS	26/16
		ST-ÉTIENNE	12/11			KINSHASA	30/22	PALMA DE MAJ.	25/12	VARSOVIE	28/16
		STRASBOURG	14/12			LE CAIRE	33/19	PÉKIN	30/18	VENISE	21/14
		TOULOUSE	19/12			LIMA	21/17	PRAGUE	20/15	VIENNE	26/14
		TOURS	20/7								



Situation le 1er juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Tête haute

C'EST DANS la lutte clandestine que j'ai retrouvé François de Menthon – à *Liberté* d'abord, puis à *Combat*, au Comité général d'études enfin, où, chaque fois, il était notre chef – avec sa simplicité d'autrefois, sa sagesse politique, son équité, son inaltérable bonne humeur, et aussi cette flamme d'enthousiasme qui n'a cessé de l'animer.

Sans regret et sans forfanterie, il avait quitté sa chaire de l'université, sa femme, ses six fils, sa belle terre de Menthon. Le veston fripé, les souliers mal cirés, l'arrière-petit-neveu de saint Bernard tenait à Lyon ses démocratiques assises au café des Tramways, et à Paris dans un pauvre bistrot de la rue Saint-Jacques. C'est dans sa petite chambre de la rue Vaubecour, à Lyon, qu'il a ronéotypé lui-même les premières feuilles clandestines où s'élevait une protestation indignée contre l'armistice et l'ordre nouveau. Peu à peu, il s'était imposé comme le chef d'un mouvement puissant. En juillet 1943, il partit pour assurer la liaison avec Alger. Le général de Gaulle le retint et nous ne le revîmes qu'à la Libération – toujours le même, toujours dévoré du souci de justice et d'équité.

Quel que fût son mépris et son dégoût pour les lâches et les traîtres, il voulait avant tout que la justice demeurât sereine et impartiale : il ne fallait pas qu'un fascisme nouveau se substituât à celui qui venait d'être abattu. En septembre et octobre, au milieu des pires difficultés, il s'acharna à substituer des cours de justice régulières aux cours martiales, et il y parvint.

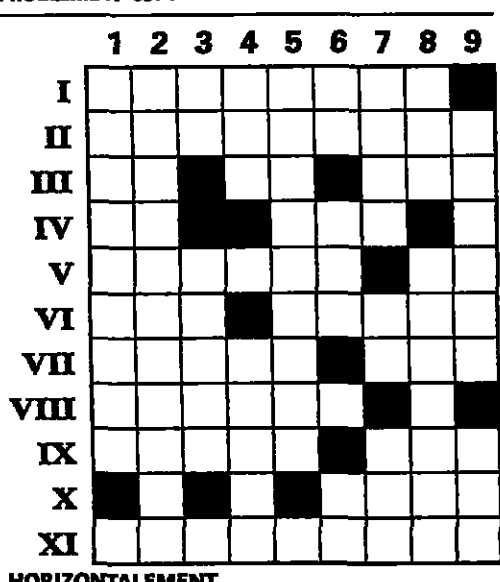
Mais les prisons demeuraient encombrées, les juges d'instruction restaient lents, les jurys se montraient capricieux. Sans doute sa modération s'accordait-elle mal avec la passion de notre temps. Il quitte le ministère de la justice dans le silence, mais la tête haute et la conscience pure.

R. C.

(2 juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6574



HORIZONTALEMENT

I. Fin de carrière pour un diplomate. – II. Peut captiver l'esprit ou faire perdre la tête. – III. Quatre-vingt-dix-neuf en toutes lettres. Préfixe. Vallée très arrosée. – IV. Abréviation. A moitié ruinée. – V. Stupides. D'un auxiliaire. – VI. N'arrête pas de courir. Ne manque pas d'opportunité quand cela s'accorde avec le temps. – VII. Elles jouent un rôle important pour des haricots. Encouragement destiné à qui se trouve généralement sur le sable. – VIII. Il ne s'agit pas de faire la sourde oreille pour s'en débarrasser. – IX. Jeune Troyen. Sigle. – X. Exutoire pour une dépense d'énergie. – XI. Peut concerner l'utérus après un accouchement.

VERTICALEMENT

1. C'est une affaire de taille. – 2. On ne peut que la pousser. – 3. Adverbe. Pardonnés. – 4. Partie du monde (épelé). Origine de certains actes. – 5. Fort lourdes. – 6. Terme de droit. Moscou pour Londres. Un bon bout de temps. – 7. Pays. Un tour de cochon l'obligea à se montrer vache. Sans voix et sans réaction. – 8. Il s'amuse avec Victor Hugo. Invite un exécutant à ne pas s'endormir. – 9. Phénomène de rejet. Qui est, dans un certain sens, facilement compréhensible.

SOLUTION DU N° 6573

HORIZONTALEMENT

I. Ahasvérus. – II. Nationale. – III. Nutritive. – IV. Ote. Salés. – V. Nénies. – VI. Unes. Be. – VII. Etat. Eton. – VIII. Urnes. Eut. – IX. Rotruenge. – X. Suées. Têt. – XI. Estérase.

VERTICALEMENT

1. Annonceurs. – 2. Haute. Troue. – 3. Atténuantes. – 4. Sir. Intérêt. – 5. Voisée. Suse. – 6. Entasse. – 7. Rail. Tenta. – 8. Ulve. Bouges. – 9. Sées. Entêté.

Guy Brouty

PENTECÔTE : SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement lundi 5 juin.
■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés.
■ **Banques** : elles seront fermées.
■ **Grands magasins** : ils seront fermés.
■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du vendredi après-midi 2 juin au mardi 6 juin à 8 h 30.
■ **Archives nationales** : le Caran sera fermé samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin, le Musée de l'histoire de France sera ouvert samedi 3 et dimanche 4, fermé lundi 5 juin.
■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture seront fermées jusqu'au mardi 6 juin inclus. Le Musée des médailles et les expositions « Jean Cassou, un musée imaginé » et « La gravure française à la Renaissance » seront ouverts.
■ **Hôtel national des Invalides** : les musées de l'hôtel national des Invalides – Armée, Dôme royal (Tombeau de l'Empereur), Plans-Reliefs – et l'église Saint-Louis seront ouverts.
■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.
■ **Musées** : la plupart des musées nationaux seront ouverts. Cependant, à Paris, le Musée Delacroix sera fermé dimanche 4 et lundi 5 juin ; le Musée du Louvre sera fermé dimanche 4 juin ; le Musée Gustave-Moreau, le Musée Hébert, le Musée Jean-Jacques Henner et le Musée d'Orsay seront fermés lundi 5 juin. En région parisienne, le Musée du château de Bois-Préau sera fermé dimanche 4 et lundi 5 juin ; le Musée de Sèvres et le Musée des châteaux de Versailles et de Trianon seront fermés lundi 5 juin.
Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert. La Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts dimanche 4 et fermés lundi 5 juin.

PARIS EN VISITE

Vendredi 2 juin

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : exposition « Noces tissées », noces brodées, (34 F + *prix d'entrée*), 10 heures (Musées nationaux).
■ **APOTHÉOSE DE L'ARCADE** (60 F ou 100 F les deux promenades) : rue de Rivoli, 10 h 30, sortie du métro Tuileries ; Chaussée-d'Antin, 15 heures, sortie du métro Trinité (Vincent de Langlade).
■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art du Moyen Age, 11 h 30 ; le palais de Mari, 12 h 30 ; exposition « Nouvelles acquisitions des objets d'art », 15 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (*Musées de la Ville de Paris*).
■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Les ors de l'archipel indonésien (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : les nabis et les fauves (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, 1, rue de Bellechasse devant l'éléphant (Paris et son histoire).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).
■ **LE 12e ARRONDISSEMENT** d'hier et de demain : la coulée verte (37 F), 15 heures, sortie du métro Daumesnil devant le 199, avenue Daumesnil (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition « L'architecture de la Renaissance italienne » (37 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le *hall* d'entrée du musée (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER DE LA NOUVELLE ATHÈNES** sur les traces de Delacroix, George Sand et Chopin (45 F), 15 heures, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Didier Bouchard).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).
■ **MONTMARTRE** : cités d'artistes et jardins secrets (55 F), 18 h 30, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

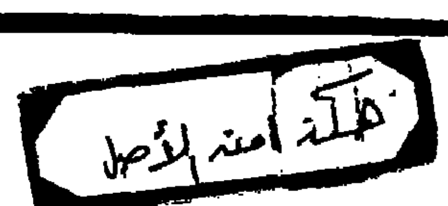
Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....
Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
PP. Paris DTN
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

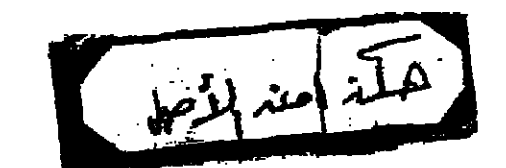
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993
Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30







RECONSTRUCTION Le plus grand chantier de fouilles d'archéologie urbaine se trouve sans doute aujourd'hui à Beyrouth. Le secteur du centre-ville le plus touché par la guerre qui a ravagé le Liban pendant près de quinze ans est devenu une mine pour une quinzaine d'équipes, de huit nationalités différentes, venues explorer les entrailles de l'une des cités les plus vieilles du monde. ● CE SITE est en effet habité sans discontinuité depuis cinq mille ans. Pourtant ces travaux, gérés par l'Unesco et le ministère libanais de la culture, provoquent sur place des polémiques. ● LA FINALITÉ des fouilles et les méthodes employées sont remises en cause par certains qui accusent la société aménageuse du centre-ville – Solidere – d'utiliser l'archéologie comme un alibi. Celle-ci entend au contraire en faire le moteur de son urbanisme.

Beyrouth, plus grand chantier archéologique du monde

Les travaux de reconstruction de la capitale libanaise provoquent de vives polémiques. Les méthodes employées sont contestées par ceux qui veulent préserver le passé d'une cité vieille de cinq mille ans

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

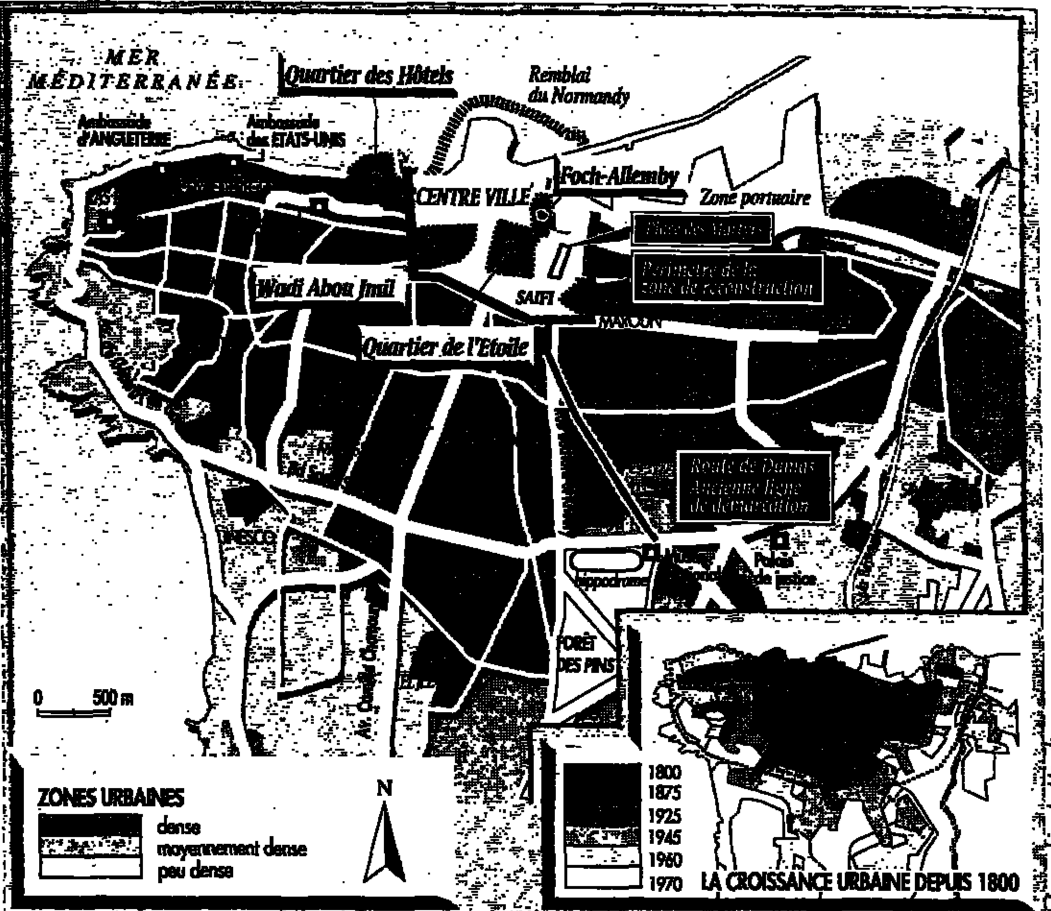
Une grosse centaine d'archéologues et d'étudiants, autant d'ouvriers (syriens pour la plupart), quelques militaires (libanais) du contingent s'affairent dans le centre-ville de Beyrouth. La plus grande partie des constructions anciennes ont disparu. Celles qui restent portent presque toutes les stigmates de la guerre : immeubles troués par les obus, murs grelés de balles, façades noircies par les incendies. Seuls deux quartiers sont encore habités. Les bulldozers achèvent de démolir les maisons jugées irrécupérables.

La place des Martyrs, ancien cœur de la capitale libanaise, est au centre d'un no man's land indistinct et sinistrement vide. Une exposition d'engins de travaux publics apporte une touche d'humour involontaire à ce décor désolé. On voit ces machines en action à quelques mètres de là, où elles semblent rivaliser avec des équipes plus modestement équipées de brouettes, de pioches et de balayettes. Entre la démolition et la reconstruction, ce secteur est en effet livré aux archéologues. Leur mission : retrouver les traces de cette cité vieille de 5 000 ans, les relever, les étudier et mettre en valeur les vestiges les plus significatifs. Mais le temps leur est compté : ils doivent rivaliser avec ceux qui s'affairent à reconstruire le plus vite possible ce quartier de la ville.

Les fouilles ont commencé en septembre 1993, quand Solidere, la société foncière propriétaire du sol, chargée de l'aménagement du centre, a découvert le bénéfice qu'elle pourrait en tirer. « *Ici, l'archéologie nourrit l'urbanisme,* insiste Jean-Paul Lebas, l'un des principaux responsables de Solidere. *Loin d'être une contrainte, c'est une chance pour nos projets. Sur le plan architectural comme sur celui du marketing.* »

Philippe Marquis, archéologue chargé par l'Unesco et le ministère de la culture libanais de coordonner les fouilles, estime que l'archéologie peut « *redonner de l'épaisseur historique, des repères, à cette ville. Une conception moderne de l'urbanisme doit prendre en compte le code génétique de la cité révélé par l'archéologie. Une nouvelle archéologie au service d'un nouvel urbanisme : voilà le message que nous voulons faire passer* ». Solidere s'est attaché les services du docteur Haneth Boustany, ancien directeur du Musée de Beyrouth, qui voit dans les fouilles en cours le « *plus grand chantier archéologique du monde* ».

La vision d'Albert Naccacche est radicalement différente : « *C'est la plus grande catastrophe archéologique du monde.* » Dans une série d'articles publiés dans plusieurs quotidiens (du francophone *L'Orient-Le Jour* à l'arabophone *An-Nahar*), cet historien dénonce l'entreprise : « *La surface de 40 000 m² que Michel Eddé* [le ministre de la culture] *a qualifiée de fouilles dans sa conférence de presse du 20 avril n'est pas traitée de manière homogène. 4 000 m² ont été fouillés correctement ; 5 000 m², ont été mal fouillés, par précipitation, manque de moyens ou de personnel qualifié ; le reste, 31 000 m², a été bâclé. Ici, les fouilles ont consisté, de novembre 1994 à février 1995, à dépêcher un seul archéologue derrière les bulldozers de Solidere pour intervenir quand les machines tombaient sur quelques chose. Ils n'ont d'autres ressources que de travailler à la pelleteuse. Or sur ces 31 000 m², 8 000 appartiennent au cœur de Beyrouth continuellement occupé depuis l'âge du bronze. C'est un terrain archéologique d'une exceptionnelle richesse. Le reste était réparti dans de larges secteurs de la Beyrouth phénicienne, hellénistique, romaine et byzantine. L'ensemble, plusieurs milliers de mètres cubes, a rejoint désormais le remblai qui grossit le long de la mer.* »



BAVURES ET « LOUPÉS »

Bien sûr, ce réquisitoire est contesté par l'Unesco comme par ceux qui conduisent le chantier. L'un des archéologues accusés de « *courir derrière les bulldozers* », Ibrahim Kowatli, constate qu'Albert Naccache n'est pas archéologue mais historien et donc « *qu'il ne connaît rien à la manière de mener les fouilles : les pelles mécaniques que nous utilisons de temps à autre ne servent qu'à décaper la surface des sols. Pas à fouiller* ». Mais cela ne l'empêche pas de critiquer les méthodes de fouilles avec une virulence telle qu'il a été relevé de ses fonctions. Ibrahim Kowatli était chargé de surveiller les engins mécaniques travaillant à mettre en place la nouvelle infrastructure de ce centre-ville (le réseau des égouts notamment) et de les arrêter quand ils tombaient sur une trouvaille. « *J'étais seul pour couvrir sept sites avec des stagiaires. Solidere ne nous prévenait jamais quand elle attaquait un nouveau secteur. Parfois les équipes de la société foncière travaillaient la nuit. En mon absence. Trop souvent je n'ai pu que constater des dégâts. Trop tard.* »

Et d'énumérer les bavures. Les bulldozers qui ouvrent, en direction de la mer, une nouvelle voie rapide à la place de la rue Georges-Haddad ont détruit un grand morceau d'une muraille datant de l'âge du bronze et un fragment de rempart hellénistique. Un peu plus haut, c'est un puisard d'égout qui a écorné sur plus de deux mètres les substructures d'un mur romain.

DE SURPRISE EN SURPRISE

Plus à l'ouest, sur le site des anciens souks, seules deux parcelles de 1 000 m² continuent d'être fouillées dans les règles. Le reste – 20 000 m² – a été sommairement examiné, le temps de relever l'ancien tracé des rues antiques, puis les excavatrices sont entrées en action : on creuse ici un parking de 2 100 places. « *Enfin,* précise Ibrahim Kowatli, *pour des raisons financières, l'armée n'a pu décaper le sol de la zone comme elle l'avait proposé. Résultat, des ouvriers ont sauté sur des mines. Il y a eu des morts. J'en compte deux dans mon équipe. Mais il y en a eu d'autres.* »

Jean-Paul Lebas admet quelques « *loupés* ». Celui du boulevard Haddad en particulier. « *Mais ils ne remettent pas en cause la qualité du travail. Même si l'archéologie nous impose des contraintes parfois lourdes, nous sommes prêts à les supporter.* »

Les autres archéologues sont plus nuancés. Leila Badre, professionnelle chevronnée dont le champ d'action habituel est en Syrie, se plaint du manque de coopération entre les différents chantiers et de la difficulté de programmer des fouilles sans connaître le calendrier de Solidere. Nagi Karam, de l'université libanaise, explique : « *Solidere nous demande ce qu'on va trouver et combien de temps ça va nous prendre. Or dans le domaine de l'archéologie, ces questions n'ont pas de sens.* » D'autant que les fouilles du centre-ville « *nous font aller de surprises en surprises* », indique Helga Seeden, de l'Université américaine de Beyrouth. « *Nous trouvons des informations complètement nouvelles sur la cité. Il aurait dû y avoir une concertation préalable avant les travaux. Cela n'a pas été fait.* »

Philippe Marquis, qui a longtemps travaillé pour le compte de la Ville de Paris, tempère cet assaut de mauvaise humeur : « *Ce qui est fait ici n'est ni plus ni moins satisfaisant que ce qui se fait dans les autres métropoles européennes.* » Il reconnaît néanmoins qu'il aurait fallu moins de précipitation, que les souks auraient pu être mieux fouillés. « *Nous donnons des éléments aux politiques et c'est eux qui jugent,* ajoute-t-il. *Mais bien sûr, il y a des seuils qu'on ne peut pas dépasser.* »

L'ont-ils été ? Oui, affirme Albert Naccache. « *Dans une zone urbaine très riche, très dense, on a appliqué des méthodes utilisées en rase campagne. On a ainsi jeté des trésors archéologiques à la mer. En réalité, Solidere se fiche du patrimoine comme de l'archéologie, qui n'est pour elle qu'un alibi. Un crime est perpétré contre le patrimoine libanais. Et le comble, c'est qu'il ne profite à personne. C'est un crime sans préméditation, mais la victime a été poignardée une centaine de fois.* »

Pierre Masson, archéologue dépendant de la région Ile-de-France et qui a passé huit mois sur les fouilles de Beyrouth, a le regard plus froid : « *En termes d'archéologie urbaine, c'est ici le plus grand chantier jamais entrepris. Si les surfaces sont énormes, les contraintes ne le sont pas moins. Les archéologues doivent affronter un manque d'organisation flagrant, composer avec un cadre légal qui n'est que de façade, chercher des interlocuteurs au sein d'une administration inexistante. L'ampleur des fouilles a nécessité la mise en place de stratégies différentes, parfois brouillonnes, contradictoires, au gré des acteurs. Le grand problème à résoudre est la cohérence scientifique de ces diverses interventions. Mais finalement, au milieu de l'incrédulité générale, les fouilles se font. Avec des résultats. Dont le plus significatif est peut-être la présence de cent cinquante étudiants sur le terrain. L'expérience acquise par ces derniers bouleversera certainement la physionomie de l'archéologie proche-orientale.* »

Emmanuel de Roux

★ Demain : les problèmes posés par la reconstruction du centre-ville de Beyrouth.

Un calendrier et un budget

Un plan de fouilles a été mis en place par le gouvernement libanais avec l'aide de l'Unesco, en 1993, et l'accord de la société Solidere. Ce plan comporte trois phases. D'abord des sondages effectués ponctuellement sur différents sites pour vérifier des hypothèses. Cette étape est achevée. Puis des fouilles plus approfondies, qui sont en cours. Viendront ensuite des interventions lors de la construction des immeubles. « *Chaque fois qu'un chantier s'ouvrira, un archéologue sera sur place* », indique Michel Eddé, le ministre de la culture. Ce dernier estime que le champs d'action des archéologues est de 1,6 million de mètres carrés dans le centre ville. Selon le ministre, 40 000 mètres carrés ont déjà été examinés. Les fouilles extensives devraient encore durer deux ans. La reconstruction du centre ville devrait durer entre dix et quinze ans. Le budget des fouilles est géré par l'Unesco. Il dépasse actuellement les 2 millions de dollars : 1 million donné par la fondation Hariri (créée par l'actuel premier ministre, un des principaux actionnaires de Solidere), 500 000 dollars viennent de l'ONU, 350 000 dollars du ministère de la culture et autant de la direction générale des antiquités. Solidere doit verser 800 000 dollars. Ces sommes ne sont pas toutes utilisées à ce jour.

Une ville révélée

SUR UN PROMONTOIRE, dans le prolongement de la place des Martyrs, Leila Badre, de l'Université américaine de Beyrouth, a mis au jour un mur chananéen datant de l'âge du bronze. A ce niveau ont été découverts les restes d'un enfant inhumé dans une jarre. A 6 mètres de profondeur, un autre rempart atteste de la ville phénicienne. Au-dessus, une fortification perse, plus haut encore, les restes d'un château fort croisé. A quelques mètres de là, vers l'est, en bordure du nouveau boulevard Haddad, ce sont les bases d'une tour hellénistique que met au jour une équipe dirigée par Uwe Finkbeiner, de l'université de Tübingen (Allemagne). Un peu plus loin, l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient (Patrice Lenoble et Catherine Aubert) travaille à l'épluchage d'un délicat mille-feuille. Sous les caves d'un bâtiment ottoman du XIXe siècle, ils ont trouvé les restes de l'atelier d'un verrier arabe de l'époque abbasside (VIIIe siècle), puis, sous un sol byzantin, ils ont atteint des mosaïques romaines avant de tomber sur des matériaux hellénistiques. L'exploration n'est pas finie.

Du côté des anciens souks, fouillés actuellement par Helga Seeden, à proximité d'un monument religieux mamelouk du XVIe siècle, on s'est aperçu que les rues modernes reprenaient exactement le tracé des voies antiques. Et qu'il y a plus de deux mille ans, ce quartier était déjà voué au commerce : on a retrouvé l'emplacement des anciennes boutiques avec leurs mosaïques. Une portion du fossé de la ville médiévale a été exhumée à l'ouest de ce secteur. Sous l'église Saint-Georges des Maronites, à côté de l'ancien forum romain, un sous-sol a été transformé en une espèce de caverne d'Ali Baba : fûts de colonnes, chapiteaux, frises, céramiques en morceaux, plaques de mosaïques, fragments de statues, une partie des pièces trouvées sur les différents chantiers arrivent ici, où elles sont étiquetées et classées. Au nord de l'église, Muntaha Saghiyyé, de l'université libanaise, espère trouver les vestiges de l'ancienne école de droit de la ville.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 551

C'est donc l'histoire d'une ville qui est ainsi révélée. Sans doute n'ignorait-on pas son très ancien passé. De nombreux vestiges débusqués lors de travaux urbains à partir des années 30 l'attestaient. Mais ce passé était plein de lacunes. On sait déjà mieux, aujourd'hui, comment le site de Beyrouth a été occupé sans discontinuité depuis 5 000 ans, c'est-à-dire depuis l'âge du bronze ancien. La cité a connu des occupants chananéens, phéniciens, perses, grecs, romains, byzantins, arabes, francs, mamelouks, ottomans et français. Sur le tell ancien (colline artificielle élaborée au fil des siècles par l'accumulation des vestiges des civilisations), à l'emplacement de l'ancien cinéma Rivoli, on trouve une superposition de murs, de remparts et de glacis qui indique de manière assez précise la dimension de la ville phénicienne puis perse, surplombant un ancien port aujourd'hui comblé. La ville hellénistique, puis romaine connut un développement considérable. Elle couvrait pratiquement toute la zone du centre-ville actuel. La Béryte antique était une ville au tracé orthogonal avec de nombreux monuments et une école de droit réputée. Cette prospérité perdurera sous la période byzantine. Mais, en 551, un violent tremblement de terre, suivi d'un raz-de-marée, détruira la ville de fond en comble. Pendant des siècles, Beyrouth ne sera plus qu'une modeste bourgade enfermée dans ses murs. Il faudra attendre la deuxième moitié du XIXe siècle pour qu'elle sorte de sa léthargie. Son développement va être fulgurant. Aujourd'hui, la ville compte un million et demi d'habitants.

E. de R.

A Marseille, l'appel à la solidarité en faveur du théâtre algérien

Des metteurs en scène, comédiens et responsables d'institutions, algériens et français, ont multiplié témoignages et initiatives lors des Ves Rencontres de l'Institut international du théâtre méditerranéen

Les Ves Rencontres de l'Institut international du théâtre méditerranéen (IITM), qui ont eu lieu du 26 au 28 mai à Marseille, avaient pour thème « L'organisation du théâtre algérien en exil ». L'IITM a lancé un appel aux gens de théâtre en France, afin de *« donner aux artistes algériens les moyens concrets de résister, de continuer à créer, à jouer, à tourner, à produire »*. Des Algériens, comédiens et metteurs en scène, sont venus témoigner de leur difficulté, de leurs peurs à travailler sous la menace islamiste. D'autres ont été contraints à l'exil. Mais à Oran, à Constantine, à Batna ou Bejaïa, le théâtre continue, des festivals se préparent, des pièces sont en préparation. *Les Généreux*, le premier volet d'une trilogie d'Abdelkader Alloula, directeur du théâtre d'Oran, assassiné au printemps 1994, seront présentés au Festival d'Avignon.

MARSEILLE
Correspondance

« C'est une guerre, il faut trouver les moyens de la résistance. On ne peut plus laisser mourir nos amis, les artistes algériens. Nous devons les sortir de la fournaise. » En ouverture des Rencontres de l'Institut international du théâtre méditerranéen, consacrées au théâtre algérien, Richard Martin, directeur du Théâtre Toursky de Marseille, a, en des termes bruts, exhorté les responsables français à remplir *« leur devoir de soutien et de solidarité »*.

Plusieurs modes d'action ont été proposés afin d'organiser le théâtre algérien en exil : *« Accueillir en résidence pour quelques semaines ou quelques mois un artiste, un auteur, un technicien, un metteur en scène ; aider à une création ou à une tournée ; inventer toute forme d'accueil temporaire ; prendre toute initiative, la plus modeste soit-elle, visant à l'expression vivante de la création algérienne avec des artistes algériens. »* Certains ont montré la voie, comme l'Association internationale de défense des artistes (AIDA), que préside Ariane Mnouchkine (Théâtre du Soleil), ou bien le Festival international des francophonies en Limousin qui, pour sa douzième édition, du 21 septembre au 1er octobre, invitera plusieurs spectacles joués par des artistes algériens.

« C'est une véritable chaîne qu'il faut mettre en place avec les moyens dont chacun dispose, résume Robert Abirached, président du réseau français de l'IITM et ancien directeur du Théâtre au ministère de la culture. *Le temps n'est plus à la protestation et aux jeux de la rhétorique. Il s'agit désormais d'organiser une solidarité effective avec ceux qui sont persécutés en la fondant sur des gestes simples et sur des actes concrets. »* Parmi ces « petites choses », une collecte de revues, documentations, matériel d'éclairage, cassettes vidéo, maquillage, etc. va être engagée au profit des compagnies algériennes.

Les hommages rendus à Abdelkader Alloula, directeur du Théâtre d'Oran, assassiné au printemps 1994 et à Azzedine Medjoubi, comédien et directeur du Théâtre national d'Alger, tombé le 13 février 1995 sous les balles d'un terroriste, ont donné la mesure du drame algérien. *« Nous ne sommes plus dans l'humanitaire, mais dans l'engagement politique »*, a déclaré Michel Simonot, secrétaire général du réseau français de l'IITM.

UN THÉÂTRE TOUJOURS VIVANT

Il y a quatre mois, L. a franchi la Méditerranée : *« J'étais directement menacé parce que je suis comédien, francophone et pétri de valeurs progressistes. »* L. s'est exilé lorsque son meilleur ami a été assassiné. Après trois refus (*« trois insultes – j'ai reçu chaque fois le même imprimé où seule la date changeait »*), il a finalement bénéficié d'un visa d'un mois qui lui interdit toute activité professionnelle. Il s'est installé à Paris dans des conditions difficiles, mais juge qu'*« il est indécent de parler de précarité alors que mes collègues algériens, là-bas, affrontent la mort »*.

Taraudés par la peur, bon nombre taisent les menaces vécues en Algérie. *« On ne reçoit pas de lettres. On se sait sur une liste »*, témoigne un comédien. *« Lorsqu'on m'a traitée de laïco-assimilationniste, j'ai compris qu'il fallait partir »*, raconte Hamida, metteur en scène au Théâtre national d'Alger et enseignante de l'Institut supérieur d'art dramatique, qui vit aujourd'hui à Paris. *« Je ne souhaite pas qu'on me qualifie d'exilée, je suis en France le temps que ça aille mieux. »*

L'intitulé de ces Rencontres de Marseille, « L'organisation du théâtre algérien en exil », a heurté les artistes venus de l'autre rive de la Méditerranée. *« J'ai froid dans le dos en entendant parler de théâtre algérien en exil,* a confié Radja Alloula, la veuve du directeur du Théâtre d'Oran. *Les exilés n'emportent pas le théâtre avec eux. Le théâtre algérien est toujours vivant. »* Cette poignante rectification a poussé les organisateurs des Rencontres à confesser leur *« erreur »*.

Au Théâtre d'Oran, la troupe répète deux pièces. Les générales auront lieu fin juin. Comme un défi au terrorisme, les portes du Théâtre de Constantine n'ont jamais été closes. *« Malgré les assassinats et les attentats,* explique Mme Alloula, *les artistes algériens ont, au cours des derniers mois, organisé le Festival national du théâtre professionnel de Batna, le Festival national du théâtre pour enfants à Bejaïa et, en mars, a eu lieu le Printemps théâtral de Constantine. Le combat pour faire vivre le théâtre algérien doit se faire en Algérie. »*

Depuis son assassinat, les pièces d'Abdelkader Alloula ne sont plus jouées en Algérie, comme interdites par une censure qui ne dit pas son nom. Le Festival d'Avignon fera vivre, du 8 au 15 juillet, à l'église des Célestins, *Les Généreux*, le premier volet d'une trilogie de l'auteur algérien. Mais, rappelle le metteur en scène, Jean-Yves Lazennec : *« Cette œuvre est montée non pas par charité ou humanisme, mais parce que c'est une œuvre de valeur. Le théâtre algérien existe par sa qualité. »*

Luc Leroux

CINÉMA

■ **Un Congrès international Lumière** est organisé par l'université de Lyon, du 7 au 10 juin. Consacré à l'invention du cinéma et à ses premières années, ce congrès scientifique sera structuré autour de trois thèmes : économie du cinéma ; le cinéma et la représentation ; esthétique du cinéma. A cette occasion, Andrzej Wajda, Carlos Saura et Pierre Perrault seront nommés docteurs honoris causa.

■ **Attribué par le Syndicat national des journalistes cinématographiques italiens,** le prix international Filippo-Sacchi récompense des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat soutenus au cours des années 1993-1994 ou 1994-1995, et ayant pour sujet le cinéma. Ce prix est ouvert aux étudiants d'universités françaises. Deux prix, d'un montant équivalant à 14 750 et 8 850 francs, seront remis aux meilleurs études lors d'une cérémonie qui se tiendra à Rome avant la fin de l'année. La date limite des demandes de participation est fixée au 30 juin 1995.
Renseignements au SNGCI, via Basento 52/d-00198 Rome, Italie.

■ **Jean-Luc Godard est le lauréat du prix de philosophie Adorno,** que la ville de Francfort décerne tous les trois ans. *Le cinéaste* franco-suisse peut être comparé au philosophe et sociologue allemand par *« sa maîtrise souveraine de sa matière artistique et sa réflexion théorique infatigable sur le genre cinématographique »*, a expliqué le jury. Le prix, sera formellement attribué en septembre à Francfort. *Il a été créé* en mémoire du grand philosophe Theodor Adorno.

MUSIQUE

■ **Le pianiste Shura Cherkassky** remplacera Murray Perahia, souffrant, le 7 juin, Salle Pleyel, à 20 h 30. *A son programme*, ce *fringant* vétéran a inscrit la *Troisième Suite* de Haendel, la *Fantaisie op. 17* de Schumann, la *Sonate 1926* de Bartok, *Barcarolle* et *Mélodie* d'Anton Rubinstein, la *Fantaisie op. 49* de Chopin et la *Deuxième Ballade* de Liszt. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 370 F.

ART

■ **Un musée consacré au Bauhaus** a ouvert le 28 mai à Weimar en Allemagne. Plus de cinq cents objets et documents illustrent la naissance et la destinée de cette école fondée, en 1919, par l'architecte Walter Gropius. L'exposition montre des maquettes, dessins et peintures de Paul Klee, Wassily Kandinsky, Lyonel Feininger, Oskar Schlemmer, Johannes Itten et des meubles. En 1925, l'école avait déménagé sous la menace nazie pour Dessau, qu'elle avait quittée en 1932 pour rejoindre Berlin où elle a *été contrainte de fermer ses portes* en 1933.

Choses drôles, horribles et absurdes de Roland Dubillard

LES CRABES, de Roland Dubillard, mise en scène de l'auteur, avec Simon Bakhouche, Ariane Dubillard, Maria Machado et Alain Payen. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 17 h 15. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 30 juin.

Dis, papa, c'était quoi l'Absurde avec un grand A ? Comment résumer ? D'abord, ça a sévi au théâtre, pas par hasard. Sur une scène, on est plus enclin à démolir qu'ailleurs. C'est là que Shakespeare a démystifié les rois, Molière la prétention, Claudel la prosodie. Vers 1950, suite à la guerre, au trop de confiance mis dans les grands mots, à la linguistique ambiante, de gentils farceurs se sont dit : le langage, bien fou qui s'y fie ! La critique, qui simplifie, débordée qu'elle est, a retenu deux noms : Ionesco-le-Roumain, Beckett-l'Irlandais. Les métaphysiciens ont planché. Verdict : nostalgie de l'Absolu. La mort de Dieu, l'époque n'avait que ça à la bouche. En fait, il n'y a pas eu que *La Cantatrice chauve* et *Godot*. Des cancres inspirés gravitaient ; tout sauf des épigones (voir ce mot). Beaucoup venaient boire du lait *gratis* près de *Saint-Sulpice*, dans un hôtel particulier réquisitionné pour les gens de lettres nécessiteux. L'endroit mériterait une thèse de troisième cycle. Se croisaient là Ionesco, Cioran, Isou, le mime Marceau, Dubillard. Non loin, Vian, Michaux et la « Rose rouge » de Queneau démontaient les mêmes pendules. C'était dans l'air.

Jean Tardieu, qui vient de mourir dans une semi-injustice, était pionnier. Il bricolait à la radio (utile, la radio, pour faire avancer les choses ; sans la BBC, Pinter ne serait pas devenu Pinter). Il a eu l'idée de passer commande à Dubillard. Au physique, Dubillard c'était le plus renfrogné de la bande, visage tuméfié de bouderie lunaire (quel comédien, dans un film de Mocky négligé, comme souvent les Mocky !). Au poétique : un refus têtu du sens commun d'où naissent quiproquos et dictatures.

Le duo *Grégoire et Amédée* était né : des jeux à perte de vue sur l'artifice des mots, du Devos avant la lettre, avec une pointe de *Boby Lapointe. Pourquoi* ça et *pas autre* chose ?, dit autrement : toute l'interrogation légitime et vertigineuse de l'enfance. *En 1959, il a fallu le coup de cœur d'André* Roussin le « boulevardier » pour corriger les bévues irritées de la critique devant *Naïves hirondelles* (je le sais, j'en étais). A suivi, entre autres, *La Maison d'os*, qui se passait dans un étui à violon, et d'où il ressortait qu'on n'est pas plus maître de son corps que de la langue, que le viscère vit sa vie, par là-dessous.

Le Théâtre de la Bastille reprend des textes des années 70. A 19 h 15 – une bonne heure pour songer rire, les Anglais ont raison –, *Dedans notre maison* rassemble des sketches inédits, dans la veine des célèbres *Diablogues*. Sous la direction de l'auteur, Ariane Dubillard, Arrabel de Courson, Simon Bakhouche et Alain Payen escaladent un canapé éventré et trop grand pour eux, en récitant et chantant, dans le plus pur style 1950, des choses drôles, horribles, ou les deux, comme on en rumine avant l'âge dit de raison. Il n'y a que les ministres pour croire qu'ils ne jouent pas la comédie.

Plus tard en soirée, ce sont *Les Crabes*, *avec les mêmes interprètes joyeusement* complices. Des doctes diraient que la pièce traite de la dévoration universelle. C'est moins pompeux et plus subtil. *Un couple* déguste des crustacés, puis déguste tout court, à cause de locataires bouffeurs de têtes. Le sens des choses et des mots fuit, comme la baignoire. Imaginons du Feydeau où soudain les protagonistes – c'est ainsi qu'on appelle les gens qui s'engueulent en scène –, au lieu de s'empoigner sur du *conjugal* genre *« Pose ta valise »*, glissent à une vaste perplexité devant de vraies énigmes comme : Pourquoi un seul mot, *hôte*, pour désigner des rôles exactement contraires et affrontés ? Ou encore : Que vaut-il mieux avoir chez soi, des hôtes ou des aoûtats ?

Dans la rue, on se retrouve avec sa pendulette intérieure en miettes, rouages et échappements répandus en vrac. On a toujours tort de trop croire en la mécanique. Le rationnel égare autant qu'il rassure. Dubillard nous administre une cure d'essentiel, par l'absurde et l'hilarité. Son *Journal* est annoncé pour l'automne. A la bonne heure !

Bertrand Poirot-Delpech

Les dernières nouvelles de la « vidéosphère » à Bourges

Le Festival Bandits-Mages a démontré, du 19 au 21 mai, que les enseignements des écoles d'art spécialisés en images numériques commencent à produire leurs fruits

BOURGES
de notre envoyé spécial

Les printemps, à Bourges, se suivent et ne se ressemblent pas. Tumultueux, le Printemps de la chanson envahit la ville de ses décibels. Quelques semaines plus tard, non moins jeunes mais plus discrets, des centaines d'amateurs d'« images nouvelles » sillonnent les vieilles artères de la cité de Jacques Cœur. La surprise est au coin de la rue. Sur la place Cujas, un bûcher de téléviseurs (érigé par le Néerlandais Kees van den Boogaart) grille quelques victimes (des téléspectateurs ?), et ses flammes visibles (plus ou moins) nuit et jour signalent aux Berruyers qu'il se passe dans leur ville des choses curieuses. Surgit Olivier Caban ramant et cahotant sur sa *Machine à bondir*, grande sauterelle d'acier, qui fait du 200 mètres à l'heure (il va sûrement rater le journal télévisé). Puis, passe Nicolas Denise, la tête enfouie dans une grosse balle en caoutchouc surmontée d'une antenne de télévision, poussant devant lui une énorme boule noire et molle (la terre, le village global de McLuhan !). Un tas de curieux suivent sa marche aveugle.

Ouvrir les yeux des « gens », tout en s'épatant mutuellement, sortir chacun de sa passivité spectatrice : telle est, semble-t-il, l'ambition affichée par ces jeunes artistes venus de France et de toute l'Europe, du Japon et des Etats-Unis. Mais ils ne sont pas dupes du pouvoir de leur art. L'interactivité, ils « se la jouent » comique, de bric et de broc, joyeuse, dérisoire même, et c'est peut-être bien plus efficace.

« Faites-moi un sourire », demande la machine de Fabrice Cotinat (élève aux Beaux-Arts de Bourges). Accrochée à un rail fixé au plafond, elle vous suit quand vous vous déplacez dans un couloir de l'Ecole. Son œil s'accroche à vous si vous tentez de lui échapper. Un étage plus bas, d'autres observent votre manège sur un récepteur. Au rez-de-chaussée, des élèves du Havre proposent, pour un franc la minute, l'utilisation de leur machine à se dire des secrets en public : il faut être deux, s'asseoir dos à dos chacun dans un siège, entrer sa tête dans un casque et murmurer à celui ou à celle que l'on aperçoit dans le casque tout ce dont on a envie. Il vaut mieux que ce soit des secrets de Polichinelle, tout le monde écoute. Après, c'est à votre tour de devenir le voyeur.

A la médiathèque, il y a un nain de jardin chanteur (œuvre du Suédois Tilman Künzel) dont les borborygmes sont fabriqués par vous, en faisant coulisser le gnome sur une barre métallique dont chaque centimère est truffé de voix radiophoniques. Devant l'installation de Karim Haddad (de Bourges), il faut crier face à une image de montagne pour entendre un écho, comme si on était dans une haute vallée. On est en fait dans un vieux château d'eau, magnifique bâtiment du XVIIIe siècle, dont l'artiste a su exploiter la résonance.

C'est ainsi, à coups de « performances » et d'« installations », que les « artistes multimédias » racontent les hauts faits de la « vidéosphère ». Une mythologie moderne se dessine, avec ses nouveaux Sisyphe, son Hercule négatif, ses Jeanne d'Arc sourdes, ses Priape à modulation de fréquence et ses Iphigénie télégéniques. La télévision omniprésente appelle une nouvelle interprétation « esthétique » du monde (qu'un débat a reliée à la problématique de l'« écorché »). Les ordinateurs suscitent ou raniment des fantasmes collectifs. De jeunes artistes, avec fougue, bricolent en vitesse des réponses étonnantes qui valent bien celles de la génération précédente. Au récent Festival de Clermont-Ferrand, où Jean-Paul Labro (*lire ci-contre*) exposait sa pièce créée à Bourges l'année précédente, le jeune Christian Châtel (étudiant aux Beaux-Arts de Rennes) et son dispositif à voir « l'ombre d'un film » dans l'obscurité la plus noire suscitaient la même intense admiration que le grand Bill Viola et son sombre tombeau (*Tiny Deaths*).

A Lyon, on a pu voir, jusqu'au 27 mai, des travaux respectables d'étudiants des Beaux-Arts, section Art et Média. Fabrice Cavaillé a ouvert dans une baraque de chantier, rigoureusement close, deux minuscules fenêtres : l'une inscrit la flamme d'une chandelle, l'autre la lueur d'un téléviseur montrant une porte ouverte. Cécile Dupaquier projette dans un verre d'eau un grand oeil du haut d'un échafaudage, tandis que sur un autre échafaudage des gens filmés se croisent sans se voir, emportés par des sortes d'ascenseurs. La mécanique et ses tours de passe-passe grossiers, ici comme à Bourges, servent de métaphore pour rendre visibles les impalpables circuits du sens induits par l'impérieuse électronisation (et numérisation) du monde. Mais déjà Tinguely n'avait-il pas vu venir tout ça ?

Jean-Paul Fargier

« Que les anges regagnent le ciel »

L'artiste qui a le mieux réussi à la fois à exploiter le lieu, à singer l'interactivité tout en produisant une vraie émotion, est Jean-Paul Labro, l'organisateur de ces Rencontres de Bourges depuis quatre ans, et ancien élève des Beaux-Arts de cette ville. Il a occupé le cœur du château d'eau, une sorte de cheminée de maintenance dans laquelle s'enroule *du sol au plafond un escalier en colimaçon. Au fond, il a placé un écran* géant qui reproduit l'image de cette petite Colombienne qui s'est enlisée sous les yeux impuissants des sauveteurs et toutes les télévisions du monde, le 16 novembre 1985, après l'éruption du volcan Nevado del Ruiz. Vous entrez seul par un sas et découvrez ce visage qui vous supplie. On vous a dit, avant d'entrer, de vous munir d'une pièce de monnaie. L'écran est jonché de pièces. Vous jetez la vôtre. A son contact, l'image change. Et sur l'écran apparaît votre propre image. Penché en avant, vous vous souriez vainement à vous-même, vous écarquillez les yeux devant le sens troublant de votre geste. Puis la petite Omeyra revient. Au suivant. Cela s'appelle : « Que les anges regagnent le ciel ».

Madrid redonne vie aux « putréfiés » de Dali et Lorca

Residencia de estudiantes, calle Pinar, 23-28006 Madrid. Tel : (34-1) 563-64-11.

MADRID
de notre correspondant

Soixante-dix ans après avoir été les hôtes de la très célèbre Résidence des étudiants, au cœur de la capitale, Salvador Dali et Federico Garcia Lorca se sont retrouvés pour l'accomplissement d'une œuvre commune qui n'avait jamais pu voir le jour : la réalisation d'un livre intitulé *Los Putrefactos* (les putréfiés). Ce projet des années 1925-1926 ne fut jamais réalisé parce que le poète andalou n'écrivit jamais le texte promis sur ce courant artistique caractéristique d'une avant-garde espagnole du caduc, de l'anachronique, du rétrograde, du révolu.

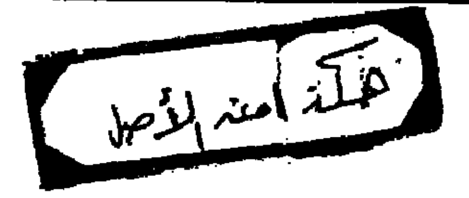
Ce qui au début n'était qu'un divertissement devint la caricature d'une époque, une satire sans contenu politique et social. La *« putréfaction »* sema cependant les premières influences de l'art de Dali, inspira le poète Rafael Alberti et surtout le cinéaste Luis Buñuel qui, avec quelques autres comme Pepin Bello, partagèrent la vie de la Résidence des étudiants. Le fameux âne mort étendu sur le piano du *Chien andalou* de Luis Buñuel symbolise un peu l'essence de la putréfaction et de ce qui suivra : le surréalisme.

Rafael Santos Torroella, auteur de deux livres sur le Dali de l'époque madrilène, s'est lancé à la recherche des *« putrefactos »* de l'artiste de Cadaqués afin de réaliser ce projet mort-né. Ainsi est paru, au début du mois de mai, *Histoire et anthologie d'un livre qui n'a pu être : les « putrefactos » de Dali et Lorca*. Le prologue de Lorca n'y figure toujours pas mais l'ouvrage publie de nombreux témoignages, lettres, cartes postales et documents du poète sur cette période et ses relations avec Dali. La plupart (une centaine) sont exposés jusqu'au 25 juin à la Résidence des étudiants ainsi que quarante-quatre dessins originaux de Dali – la plupart montrés pour la première fois – et dix-sept autres *« putrefactos »* publiés dans des revues de l'époque. Cette exposition a le mérite de refléter l'atmosphère irrévérencieuse, iconoclaste et créative de ce groupe d'artistes dont plusieurs sont passés à la postérité.

A travers cette effervescence de l'entre-deux- guerres et ce foyer artistique et scientifique que fut la Résidence des étudiants, apparaît l'image d'une Espagne bouillonnante, vive, atypique. Rafael Santos Torroella s'est en outre livré à une étude approfondie sur les relations entre Dali et Garcia Lorca. *« Le peintre,* écrit l'historien, *repoussait dans le « putréfié » tout le sentimental, l'émotif, le tendre ou même le libidineux de l'attirance du poète pour lui. »* Pour l'auteur, il ne fait pas de doute que Garcia Lorca était amoureux *de Dali et que s'il n'a jamais* écrit le texte demandé, c'était pour volontairement couper tout lien avec le peintre.

Ainsi s'arrêta l'histoire des *« putrefactos »* alors que Dali avait déjà préparé quelques-uns de ses dessins pour l'imprimeur. Rafael Santos *Torroella lui a redonné vie soixante*-dix ans plus tard alors que vient de s'ouvrir au public, à Grenade, la dernière demeure de Garcia Lorca, celle où il vécut avant d'être fusillé par les franquistes au début de la guerre civile, en 1936.

Michel Bole-Richard



Sheila Jordan dans l'art du chant

Son duo avec Harvie Swartz devient, pour quelques jours en France, un quartette



VENUE pour la première fois en club à Paris en 1991, la chanteuse de jazz Sheila Jordan vient jouer au Manhattan Jazz Club dont la programmation se révèle une fois encore essentielle en s'éloignant du ronron des formules toutes faites pour grands hôtels. Chanteuse « blanche », Sheila Jordan possède un phrasé lié et fluide qui a intéressé le compositeur George Russell dès le début des années 60. Son expression vient de la tradition du chant dramatisé de Billie Holiday, où elle exprime sensualité et douceur. Attirée par des expériences qui ne la maintiennent pas dans le cadre restrictif de l'interprète de standards, Sheila Jordan jouera ainsi avec le tromboniste Roswell Rudd, le pianiste Steve Kuhn, et a fondé avec le contrebassiste Harvie Swartz, compagnon de Tom Harrell et Kenny Barron, un duo magnifique. A cette double présence rare et forte seront associés Olivier Hutman au piano et Bob Demeo à la batterie. L'au-delà du périphérique fait de l'ombre au centralisme de Paris.

★ Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hôtel New York Eurodisney (Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy). 21 h 30, les 1er, 2 et 3. Tél. : 60-45-73-00. 50 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

100 toiles contre le sida
L'association Solidarité Sida présente une soirée exceptionnelle de vente aux enchères des ombres de personnalités internationales peintes par Klaus Guingand. Ces toiles, exposées au Carrousel du Louvre pendant la semaine du prêt-à-porter, constituent une gigantesque galerie des figures marquantes de notre époque.
Cirque d'hiver, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mº Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 42-86-80-00.

Orchestre national de France
Canadien français, Louis Lortie est un pianiste magnifique qui a réussi tous les disques qu'il a enregistrés pour Chandos : Beethoven aussi bien que Schumann, Liszt que Ravel. Il reste incompréhensiblement peu connu dans les pays de ses ancêtres. Dutoit qui dirige à Montréal depuis plus de dix ans, répare ce manquement.
Debussy : *Sarabande et danse.* Grieg : *Concerto pour piano et orchestre.* Satie : *Trois gymnopédies.* Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 1er juin. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 190 F.

Orchestra of the Age of Enlightenment
Excellent violoncelliste, chef d'orchestre sérieux, Heinrich Schiff passe dans le clan des « anciens » pour ce concert où il dirige le virtuose Orchestre britannique du siècle des Lumières.
Haydn : *Symphonie nº 6, « Le Matin », Symphonie concertante nº 105 pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre.*
Kraft : *Concerto pour violoncelle et orchestre.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er juin. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

John Chamberlain
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 1er juin au 31 août.

Lumières tunisiennes
Pavillon des Arts-Les Halles, terrasse Lautréamont, porte Rambuteau, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mº Les Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 1er juin au 3 septembre. 30 F.

Malévitch, Tchachnik, Soulétine
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 6 juin au 22 juillet.

Jean-Paul Riopelle
Château, écuries, 1, rue de l'Audience, 95 La Roche-Guyon. Tél. : 34-79-74-42. De 10 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 19 heures. Du 1er juin au 17 septembre.

PARIS

Architecture de la Renaissance italienne
Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 juillet. 36 F.

L'Art du tampon
Musée de la Poste, galerie, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 42-79-23-45. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 27 août.

Giacomo Balla
Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-Roosevelt. Tél. : 42-99-16-16. De 10 h 30 à 19 h 15. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 juillet.

Pierre Bonnard
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 juillet.

Constantin Brancusi (1876-1957)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 août.

Alexander Calder
Galerie Maeght, 42, rue du Bac, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 45-48-45-15. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Marc Chagall, les années russes 1907-1922
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 4 juin. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 17 septembre. 40 F.

Dessins français de la collection Prat (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les-de 18 ans.

Du trait à la ligne
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 juin.

Bernard Faucon
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Helmut Federle, Didier Vermeiren
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 35 F.

Alain Fleischer
Centre national de la photographie. hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 juillet. 30 F.

George Grosz
Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin.

Peter Halley
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Les Heures chaudes de Montparnasse
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet. 20 F.

Ilya Kabakov
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 septembre. 27 F.
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Robert Longo
Galerie Gana Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-71-00-45. De 10 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 2 juin.

Matta : comme elle est vierge ma forêt
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.

Matta : glisser dans le vent
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 juillet.

Hans Memling
Musée du Louvre, aile Richelieu, salles des peintures françaises, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 14 août. Billet d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Zoran Music
Grand Palais, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.

Naraha
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermeture annuelle du 29 juillet au 5 septembre. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 septembre.

Noces tissées, noces brodées
Musée national des Arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 35 F.

Les Peintres de la couleur en Provence 1875-1920
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 42-34-25-94. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 août. 31 F, mardi : 21 F.

Raymond Pettitbon, Jim Shaw, Benjamin Weissman
Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin, Paris 11e. Mº Bréguet-Sabin. Tél. : 43-38-52-60. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.

Antonio Segui
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 13 juillet.

Ettore Spalletti
Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 43-55-36-90. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Traité du trait
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les-de 18 ans.

David Tremlett
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.

Trente ans de jeune sculpture à Paris avec Denys Chevalier
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi Jusqu'au 25 juin.

Les Trésors retrouvés des ateliers d'artistes au temps de Rodin
Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, Paris 2e. Mº Palais-Royal. Tél. : 42-97-27-20. De 11 heures à 18 h 30. En juillet et août fermé le dimanche Fermeture exceptionnelle vendredi 14 juillet. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 20 F.

ÎLE-DE-FRANCE

La Collection Denys Chevalier
Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres, 92 Meudon. Tél. : 46-23-87-13. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 2 juillet. 15 F.

Hélène Delprat
Espace Mira Phalaina-maison populaire, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 juin.

Merkado
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacles jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet.

Hélène Reimann, styliste de l'ombre (1893-1987)
L'Aracine-musée d'art brut, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Neuilly-sur-Marne. Tél. : 43-09-62-73. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi, mercredi. Jusqu'au 11 juin.

Anne Rochette, Yoon-Hee
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juillet.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

AVEC OU SANS HOMMES
Film américain de Herbert Ross, avec Whoopi Goldberg, Mary-Louise Parker, Drew Barrymore, Matthew McConaughey, James Remar, Billy Wirth (1 h 56).
VO : Forum Orient Express, Dolby, 1º (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservations : 40-30-20-10).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

GRANITZA
Film bulgare de Hristian Notchev, Ilian Simeonov, avec Petar Popyordanov, Marian Volev, Naoum Schopov ; Nicolaï Dugonov (1 h 25).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA HAINE
Film français de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal (1 h 35).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

KRIM
Film français d'Ahmed Bouchaala, avec Hammou Graïa, Elisabeth Rose, Philippe Clay, Zakia Tahiri, Mireille Perrier, Jean-Claude Dreyfus (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet,
Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservations : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
de Richard Rich,
dessin animé américain (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservations : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit -12 ans.
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

GEORGIA
d'Ulu Grosbard,
avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan,Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LA JARRE
d'Ebrahim Fozouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JEFFERSON A PARIS
de James Ivory,
avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam.
Américain (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservations : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
de Barbet Schroeder,
avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport.
Américain (1 h 40).
Interdit -12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservations : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, Dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J.T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

MÉCANIQUES CÉLESTES
de Fina Torres,
avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos.
Franco-vénézuelien-belge-espagnol (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Bienvenue Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservations : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MOI, LA PIRE DE TOUTES
de Maria Luisa Bemberg,
avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio, Lautaro Murua, Graciela Araujo, Alberto Segado.
Franco-argentin (1 h 45).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALAM CINÉMA
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghaï, Shaghayegh Djodat.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

REPRISES

QUARTET
de James Ivory,
avec Isabelle Adjani, Alan Bates, Maggie Smith, Anthony Higgins, Daniel Chatto, Pierre Clémenti.
Britannique, 1981 (1 h 40).
VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR
de Norman Foster,
avec Orson Welles, Joseph Cotten, Dolores Del Rio, Ruth Warrick, Agnes Moorehead.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 09).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

Les jeunes considèrent la radio comme un lieu d'échange et de dialogue

LA RADIO fait partie de l'univers quotidien des 8-19 ans. Selon une étude Médiamétrie-*Diapason*, 85,8 % d'entre eux déclarent l'écouter tous les jours ou presque du lundi au vendredi et 88,9 % le samedi et le dimanche. Une consommation qui augmente avec l'âge : les 8-10 ans écoutent moins la radio que les 11-13 ans et encore moins que les 14-19 ans.

Pourquoi privilégient-ils la radio ? 87,3 % des 8-19 ans l'écoutent pour la musique, 84,4 % pour les nouveaux disques, 79,8 % pour les différents styles musicaux, 61 % pour découvrir des groupes, 50,8 % pour la dance, 50 % pour la techno, 45,8 % pour le rock et 43,3 % pour le rap. Même si la musique fait partie de leur principal centre d'intérêt et si la distraction constitue leur première motivation d'auditeurs, les jeunes attendent aussi que la radio les informe : 79,1 % d'entre eux se tiennent ainsi au courant des concerts, 53,6 % disent apprendre des choses utiles, 51,9 % suivent l'actualité et 33,5 % la météo.

INSOLENCE ET INTÉGRATION

L'étude montre aussi que les jeunes entretiennent une véritable complicité avec la radio, qui représente pour eux d'abord une source de dialogue et un moyen d'échange. Ils en parlent avec leurs amis, moins avec leurs parents ou professeurs. La radio est un point de ralliement et de référence pour cette « génération jeune », en soif d'insolence et d'intégration, de provocation et de solidarité. C'est entre onze et treize ans que se fait le choix autonome d'une radio, alors que les plus jeunes écoutent encore beaucoup la radio de leurs parents (notamment RTL).

Les 8-19 ans plébiscitent Fun-Radio : 36,5 % d'entre eux sont à son écoute, 36,4 % lui préférant NRJ et 19,9 % Skyrock. Ils élisent Fun parce qu'elle *« parle avec les jeunes »* (pour 15,3 % d'entre eux), qu'elle *« s'intéresse à eux »* (17,1 %), qu'elle développe *« des idées qui leur plaisent »* (19 %), qu'*« elle fait parler d'elle »* (16,2 %), qu'elle *« offre des cadeaux »* (20,6 %) et qu'elle a *« des animateurs plus sympas* (19,7 %)...

En se fondant sur un sondage réalisé pour *L'Express* par la Sofres, lors de l'affaire « Lovin Fun », l'étude Médiamétrie-*Diapason* souligne que les jeunes aiment Fun pour les mêmes raisons d'une année à l'autre. Selon ceux qui la plébiscitent, cette station *« use du langage des jeunes »* (94 % en 1995, 73 % en 1994), *« permet le dialogue »* (91 % en 1995, 72 % en 1994) et *« est efficace contre le sida et la drogue »* (90 % en 1995, 60 % en 1994). La direction de Fun compte se servir de cette étude pour renforcer le dialogue avec ses jeunes auditeurs.

V. Ca.

★ Etude réalisée en deux vagues auprès d'un panel de 4 800 enfants et adolescents âgés de 8 à 19 ans représentant 9 169 271 individus. La première vague (2 427 entretiens) a été réalisée du 28 janvier au 19 février ; la deuxième (2 400 entretiens) du 18 mars au 9 avril.

L'INA s'engage sur les autoroutes de l'information

Jean-Pierre Teyssier, président de l'Institut, souhaite éviter que l'entreprise devienne une « vieille bibliothèque poussiéreuse »

EN AFFIRMANT, il y a un peu plus de six mois, que l'Institut national de l'audiovisuel (INA) devait être *« la mémoire du futur »*, Jean-Pierre Teyssier, son président, ne se contentait pas de faire un bon mot. Depuis son arrivée à la tête de l'entreprise, en juillet 1994, ce passionné des nouvelles technologies n'a cessé d'œuvrer pour ancrer cette maison, créée en 1974, dans la modernité et l'innovation. *« On ne peut préserver le patrimoine sans avoir les techniques du futur qui permettent de le transmettre demain »*, affirme-t-il.

A l'occasion de l'appel d'offres expérimental pour les autoroutes de l'information, lancé récemment par le gouvernement, les deux projets proposés par l'INA ont été retenus lors d'une première sélection. Transmis par réseau ATM, le premier projet est uniquement destiné aux professionnels de la télévision. Il doit leur permettre de consulter et de recevoir à distance les documents de l'Institut. Le second projet, le serveur Mediaport sur le réseau Internet, accessible à tous, constitue pour l'INA un système de promotion de ses activités, y compris à l'étranger. Il pourrait permettre à chacun d'accéder, par l'intermédiaire d'un terminal informatique, à une base documentaire, aux allures de catalogue, susceptible d'informer l'utilisateur sur les services et les archives proposés par l'INA.

En attendant la sélection finale et les financements qui autoriseraient le lancement de ces projets, Jean-Pierre Teyssier a pris contact avec les responsables de La Cinquième. L'Institut pourrait proposer à la chaîne éducative un traitement numérique de ses archives. Elle aurait ainsi la possibilité de consulter et visionner à distance ses propres images.

> « On ne peut préserver le patrimoine sans avoir les techniques du futur qui permettent de le transmettre demain »

A l'étranger, l'INA est en train de mettre au point, en association avec la BBC, un système de restauration automatique d'archives audiovisuelles. *« Jusque-là, la restauration qui était un travail de petite main, était pénalisée par la lenteur et le coût*, remarque Jean-Pierre Teyssier. *La restauration numérique est un grand saut dans le futur. Pour nous, il est donc essentiel de participer à cette nouvelle technologie si l'on ne veut pas passer pour une vieille bibliothèque dont les moyens sont dépassés. »*

Conscient du fait que ces bouleversements vont devoir s'accompagner d'une révision et d'une simplification des règles juridiques en vigueur, Jean-Pierre Teyssier demeure en contact avec les syndicats des ayants droit. *« Il faut*, dit-il, *trouver des modes opératoires plus faciles qui respectent les droits intangibles des auteurs et des artistes et, en même temps, prennent en compte cette révolution technologique pour sauver le patrimoine français. »*

Malgré le retrait de TF 1 – dont l'INA ne conserve plus que les deux tiers des émissions –, l'Institut présente des comptes 1994 équilibrés. Les commémorations de la Libération, la fin du mandat de François Mitterrand et l'élection présidentielle, mais aussi des émissions régulières (comme « Les Brûlures de l'histoire » ou « Lignes de mire » sur France 3 ; « Les Enfants de la télé » sur France 2 ; « Télés-Dimanche » sur Canal Plus) ont permis à l'INA d'augmenter de 30 % son chiffre d'affaires pour l'actualité, et de 20 % pour la production.

En ce qui concerne les ventes internationales, elles sont en progression de 20 % sur les intégrales et de 125 % sur les extraits, par rapport à 1993. Pour l'année en cours, Jean-Pierre Teyssier n'a pas de réelles inquiétudes, à condition, précise-t-il, *« de lancer l'INA sur les développements nationaux, sur les autoroutes de l'information et le numérique afin que le rôle de cette maison soit maintenu et augmenté »*.

Véronique Cauhapé

■ ***PRESSE : désormais imprimé en Espagne, grâce à la transmission par satellite,*** le premier quotidien britannique, *The Sun*, a doublé ses ventes dans ce pays. Depuis le début de l'opération, il y a trois semaines, les ventes du journal ont atteint une moyenne de 30 000 exemplaires par jour. Elles devraient encore progresser pendant la saison touristique, malgré un prix de vente supérieur à celui appliqué en Grande-Bretagne. Reçu par satellite, *The Sun* est imprimé à Madrid. Ce dispositif permet au quotidien d'arriver avec cinq heures d'avance par rapport à son envoi par avion.

■ **PROFESSIONS MÉDICALES : les médecins et professionnels de la santé lisent** au moins trois titres professionnels et 71 % d'entre eux sont des lecteurs fidèles puisqu'ils lisent les mêmes journaux médicaux depuis plus de cinq ans, selon un sondage réalisé auprès de 1 002 professionnels, du 13 au 30 mars, par BVA pour le Syndicat national de presse médicale. L'ensemble des professionnels consacrent 55 minutes par titre en moyenne (71 minutes pour les médecins spécialistes en hôpital) et l'estiment, à 79 %, très utiles pour réactualiser leurs informations. 91 % d'entre eux considèrent cette presse comme un instrument de formation, mais seulement 32 % la jugent *« indépendante des annonceurs »*. Toutefois, la publicité dans ces journaux est bien *« intégrée »* et permet à deux lecteurs sur trois de mémoriser les produits à prescrire.

■ **MAGAZINE : un nouveau mensuel, baptisé *Plaisirs*,** vient de paraître. Ses rubriques – culturelles, découvertes, détente, « bons plans » – en font un magazine *« à savourer »*, selon les éditions Jean Revest qui le publient. Destiné aux lecteurs comme aux lectrices, il comprend 80 pages en couleur et est vendu 25 francs.

JEUDI 1er JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou ! Jean-Edern Hallier.
19.50 Le Bébête Show (et 0.35).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Série : François Kléber. L'âme du rasoir, de Patrick Jamain. *Esther et Kléber sont à la recherche des parents d'un enfant trouvé. Au cours de leur enquête, ils tombent sur un psychopathe . Un scénario signé Joël Houssin, auteur de nombreux romans et coauteur du scénario de Ma vie est un enfer (1991), de Josyanne Balasko.*

22.30 Magazine : Scènes de *ménage.* Invités : Jean-Claude Dreyfus et Gabrielle Lazure Qu'est-ce qui fait courir les hommes ?
23.35 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.40 Journal, Météo.
***0.50* Programmes de nuit.** 1.45, Histoires naturelles (et 3.40, 5.00) ; 2.50, Intrigues ; 3.15, L'Aventure des plantes ; 4.10, Mésaventures ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel. Invitée : Linda de Suza.
19.55 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Tennis, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. Les Jours fauves, de Jean-François Bastin et Pascale Preumont ; Le marché du disque, de Jérôme Korkikian et Philippe Montoisy ; Les docteurs assiégés, de Jérôme Gaza.

22.35 Expression directe. UNAPL.
22.45 Cinéma : Le Sixième Sens. ■ Film américain de Michael Mann (1986).
0.40 Les Films Lumière.
0.45 Journal, Météo, Journal des courses.
1.15 Magazine : Côté court.
1.20 Le Cercle de minuit. Invités : Macha Makeieff, Jérôme Deschamps, Laurent Ruquier, André Santini, Martin Veyron ; Musique : les Poubelles Boys.
2.20 Programmes de nuit. *Internationaux de France de Roland-*Garros, match du jour (rediff.) ; 3.50, Bas les masques (rediff.) ; 5.05, 24 heures d'info ; 5.25, Jeu : Pyramide ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Jacques Weber, Marcel Cerdan, Axel Renoir.
14.50 Flash tennis (et 16.05, 17.25, 18.10).
14.55 Tiercé.
15.10 Série : Simon et Simon.
16.15 Les Minikeums. Popeye ; Ulysse 31 ; Tintin : le Temple du soleil (1).
17.35 Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Hérault de Séchelles*, de Georges Bernier.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Magazine : Côté court.
20.53 Keno.

21.00 Cinéma : Affaires privées. ■ Film américain de Mike Figgis (1990). Avec Richard Gere.

23.00 Météo, Journal.
23.30 ▶ Documentaire : Les Brûlures de l'histoire. Les Espions de l'atome, de Michel Van Zele.
0.25 Court métrage : Libre court. Perle rare, d'Olivier Doran avec Jean-Pierre Bacri.
0.45 Musique Graffiti. *Quatuor op. 47*, andante, de Schumann, par le Quatuor de Cleveland, sol. Gyorgy Sebok, piano (15 min).

M 6

13.25 Téléfilm : La Double Vie de M. le juge. De Louis Rudolph. *Un brillant avocat, mari et père modèle, s'éprend de sa nouvelle secrétaire et se bâtit une double vie.*
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00* Série : *Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple. 1964 : la minijupe.

20.50 Cinéma : Ils sont fous ces sorciers. □ Film français de Georges Lautner (1978). Avec Jean Lefebvre, Henri Guybet, Julien Guiomar.

22.45 Téléfilm : Danger, psychopathe. De James Lemmo. *Un ancien inspecteur de la brigade criminelle est chargé d'enquêter sur plusieurs meurtres commis par un psychopathe. Celui-ci va jusqu'à défier le policier en annonçant par écrit ses futurs crimes.*
0.10 Magazine : Fréquenstar (et 5.10).
3.00 Rediffusions. Mirage ; 4.00, Fanzine ; 4.25, Sports *et découverte (2).*

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : J'ai pas sommeil. ■■■ *Film français de Claire Denis (1993).*
15.30 National Geographic. Les Vautours, gardiens du Serengeti, de Patrick Moris. *Objet de répugnance et d'aversion, les vautours jouent un rôle indispensable de dévoreurs de cadavres et entretiennent une relation complice avec les autres animaux des hauts plateaux tanzaniens.*
16.20 Cinéma : Journal intime. ■■■ Film italien de Nanni Moretti (1994).
18.00 Canaille peluche.

— EN CLAIR JUSQU'À 20.05 —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. *Invité : Raymond Depardon.*
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.05 Sport : Athlétisme. Le meeting de Saint-Denis, en direct. Avec Sergueï Bubka, Javier Sotomayor, Marlène Ottey, Heike Drechsler.

22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Macho. ■ Film espagnol de Bigas Luna (1993).
23.40 Téléfilm : Femme de passions. De Bob Swaim, avec Brigitte Fossey, *Hanns Zischler.*
1.10 Cinéma : Body Bags. ■ Film américain de John Carpenter et Tobe Hooper (1993).
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Les paradis artificiels.
14.00 Les Grandes Séductrices. Marilyn Monroe (rediff.).
15.00 Jeux d'encre (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. Le Louvre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq (rediff.).
16.35 Inventer demain. Théodore Monod, naturaliste [5/5].
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq.
18.15 Affaires publiques. Le Conseil constitutionnel.
18.30 Le Monde des animaux. Les Céphalopodes.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Africa Blues. D'Andreas Fischer et Gilles Wolff.
20.30 8 1/2 Journal.

***20.40* Soirée thématique : Albanie ou comment sortir de l'isolement.**
20.41 Documentaire : L'Albanais qui aimait Gary Lineker. De Bob Long. *Journal d'un médecin de campagne : un terrifiant état des lieux. Un document remarquable, le meilleur de cette soirée.*
21.50 Documentaire : Chronique du Pays de l'aigle. De Peter Dudzik.
22.15 Débat (et 23.20). *Peter Dudzik, Besnik Mustafaj, le docteur Adrian Klosi.*

22.30 Portrait de trois jeunes Albanais. De Peter Dudzik.
23.05 Reportage : Libre d'esprit derrière les barreaux. Kasem Trebeshina, écrivain et dissident albanais, de Richard Schneider.
23.35 Documentaire : Les Fils de l'aigle. De Richard Schneider.
***0.20* Vendetta en Albanie.** De Peter Dudzik.
0.50 Bibliographie.
1.00 Un voyage à travers le cinéma américain. De Martin Scorsese et Michael Henry Wilson [3/3] (rediff.).
2.15 Cinéma d'animation : 7e Art bis. Proposé par Louisette Neil [1]. Drôles de bêtes.

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55) 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 *L'Homme pressé.* □ Film français d'Edouard Molinaro (1977). Avec Alain Delon, Mireille Darc. 21.30 30 millions d'amis 22.00 Journal de France 2. Edition *de 20 heures* 22.40 37°5 le soir. 23.40 Strip-tease. 0.00 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.10 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [3/3]. Les Bêtes de cirque. 20.05 Palestine : *l'école des femmes* De Sophie Deflandre. 20.35 Les Faiseurs de veuves. De Nigel Evans. 21.30 Soudain, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et Daniel-Henri Maillot. 22.25 La Mort en face. De William Karel [2/3]. La Machinerie du meurtre en masse. 23.20 Ballerina. De *Derek Bailey [2/4]. L'Alchimie de la danse.* 0.25 La Planète Albert Kahn. De Claude Hudelot, Jean Kargayan et Michel Hivert (55 min)

PARIS PREMIÈRE 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total (et 23.10) 21.00 Rebecca. ■■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1940, N., v.o.). Avec Laurence Olivier, Joan Fontaine, George Sanders. 23.40 Concert : Mozart-Dvorak. Enregistré en 1991 à Prague. Par l'Orchestre philharmonique tchèque. *dir Rafael Kubelik (120 min).*

CANAL J 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi, 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.30, Spécial MIFA ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane

CANAL JIMMY *20.00 Ces dames préfèrent le mambo.* ■ Film français de Bernard Borderie (1957, N.). Avec Eddie Constantine, Pascale Roberts, Véronique Zuber. 21.45 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. 22.20 The Babe. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1992, v.o.). Avec John Goodman, Kelly McGillis, Trini Alvarado. 0.10 Souvenir. Tous en scène (75 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Esprit de famille (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. L'Homme préhistorique. 23.15 Série : Le Grand Chaparral. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le 16 à Kerbriant. (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 ▶ The Rolling Stones. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Paul Weller. Enregistré en mars 1994 en Grande-Bretagne. *0.00* Safe'N Sexy. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 19.45 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie. 19e étape : Mondovi-Briançon. 20.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Saint-Denis. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les *quatre meilleures rencontres du jour.* 23.00 Keirin. Championnat japonais. 0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Trois meurtres. ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, GM O'Ferrall (1954, N., v.o.). 20.30 C'est donc ton frère. ■■ Film américain de Harry Lachman (1936, N.). 21.40 Alexis, gentleman-chauffeur. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1937, N.). 23.10 Le Confident de ces dames. □ Film franco-italien de Jean Boyer (1958, N.). 0.40 Fantômas. ■ Film français de Paul Fejos (1932, N., 80 min).

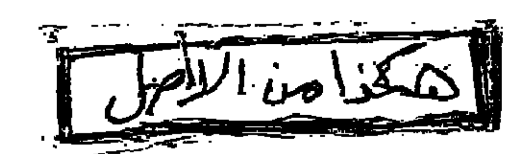
CINÉ CINÉMAS 18.45 Histoire de fan- tômes chinois 2. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-tung (1990). 20.30 Sur la piste de la grande caravane. ■ Film américain de John Sturges (1965). 22.50 L'Amour à mort. ■■ Film français d'Alain Resnais (1984). 0.20 Josepha. ■■ Film français de Christopher Frank (1981, 115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Zoé Valdés (Le Néant quotidien). 19.30 Perspec*tives scientifiques. Camargue* : l'eau, la terre, le sel. 4. Au bout du delta, la mer. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 4. L'art de séduire les cœurs. 20.30 Fiction. La Voie des marges, de Patrice Thoméré. 21.32 Profils perdus. Pierre de Coubertin. 2. Coubertin, le rénovateur des Jeux olympiques. 22.40 Les Nuits magnétiques. La longue marche des mal-logés. 0.05 Du jour au lendemain. Patrick Gaboriau (La *Civilisation du trottoir). 0.50 Coda. Les* métissages d'Angoulême, 1975-1995 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Banquet : Le plaisir ; 1.58, On ne badine pas avec l'amour, d'Alfred de Musset ; 4.18, Qui êtes-vous Jean Vilar ? ; 4.55, Max Jacob, le plus inconnu des connus ; 6.27, *Jacques Michaut-Paterno (Praga Magica).*

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. *Emmanuel Carrère, écrivain.* 20.00 Concert. En direct du Théâtre des *Champs-Elysées, par l'Orchestre national* de France, dir. Charles Dutoit : Sarabande et danse, de Debussy, orchestration de Ravel ; Concerto pour piano et orchestre op. 16, de Grieg, Louis Lortie, piano ; Trois Gymnopédies, de Satie, orchestration de Debussy et Roland-Manuel ; Tableaux d'une exposition, de Moussorgski, orchestration de Ravel. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, pianiste. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Carter, Tippett. 23.07 Ainsi la *nuit. Œuvres de Lekeu, D'Indy, Martinu.* 0.00 Tapage nocturne. La Fiancée aux yeux de bois ; The Gods Are Angry, de Zelwer. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



Canal Plus autorisé à émettre jusqu'à l'an 2000

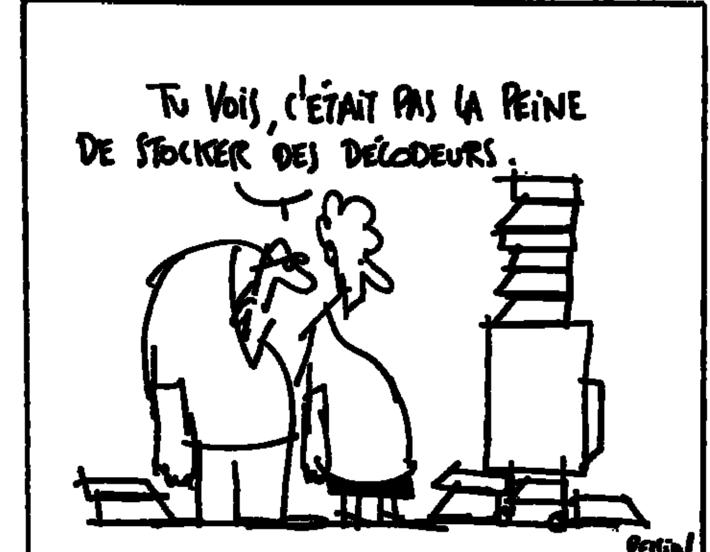
Après deux ans de négociations, une convention est signée avec le CSA. La banalisation de la chaîne cryptée s'effectue en douceur

POUR HERVÉ BOURGES, président du CSA, la signature, jeudi 1er juin, de la convention de dix pages et trente-quatre articles plus une annexe, entre lui-même et Pierre Lescure, PDG de Canal Plus est un motif de satisfaction. Pour Marc André Feffer, secrétaire général de Canal Plus, qui a mené les négociations autour de ce texte deux années durant, c'est un soulagement. Ce document, qui fixe les obligations nouvelles de la chaîne cryptée et met un terme à l'ancien cadre concessif, rend désormais possible l'autorisation d'émettre de la chaîne cryptée pour les cinq prochaines années en conformité avec la loi du 1er février 1994.

Les thèmes de la convention étaient pour la plupart connus. Certains points même avaient déjà été réglés. Ainsi, les investissements obligatoires dans la production audiovisuelle avaient été négociés en grande partie par Nicolas Sarkozy, ex-ministre de la communication (*Le Monde* du 11 octobre 1994). La chaîne consacrera donc un pourcentage progressif de son chiffre d'affaires à la commande d'œuvres non cinématographiques afin d'atteindre 4,5 % en l'an 2000. Si l'on présume un volume d'affaires de 10 milliards de francs dans cinq ans, c'est plus de 400 millions qui seront donc investis en documentaires, dessins animés et autres œuvres de télévision.

Point nouveau et important : les investissements en programmes destinés à l'antenne iront aux deux tiers à des producteurs indépendants. Pour les commandes non destinées à l'antenne, la part des indépendants sera de 50 %. Pour Canal Plus, ces sommes obligent désormais la mise en place d'une politique éditoriale. Généralement habile à transformer les contraintes en avantages, la chaîne pourrait également enrichir son catalogue de droits cinématographiques et audiovisuels.

Le régime de diffusion des films ayant été fixé contractuellement avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), celui-ci est repris inchangé dans la convention. En revanche, les règles relatives à la protection des mineurs ont été renforcées. Même si Hervé Bourges estime que c'est aux *« parents de contrôler les programmes regardés par leurs enfants »*, le CSA a demandé à la chaîne de ne pas diffuser le mercredi dans la journée, le samedi matin et le dimanche matin de films interdits aux moins de seize ans. Même les bandes-annonces sont soumises à ce régime.



STATU QUO SUR LE « PORNO »

Point important, la convention laisse volontairement de côté la diffusion de films à caractère pornographique. Malgré l'opposition de certains membres du CSA à la diffusion de tels films, Hervé Bourges n'a pas voulu jouer au père-la-vertu. La directive Télévision sans frontières n'étant pas transposée dans la loi française sur ce point, le CSA a *« jugé que son rôle se limitait à encadrer la diffusion de tels films »* : Canal Plus ne diffusera pas plus d'un porno par mois, rediffusable trois fois. Comme aujourd'hui.

Enfin, dernière innovation, les accords tacites qui existaient entre chaînes sur la diffusion des exclusivités sportives sont désormais écrits noir sur blanc : les Jeux olympiques, le Tour de France cycliste ne pourront faire l'objet de retransmissions exclusives cryptées. Les matches de la Coupe du monde et du Championnat d'Europe de football ainsi que ceux du Tournoi des cinq nations en rugby ne pourront pas non plus être diffusés exclusivement en crypté *« si une équipe de France y participe »*. Enfin, la finale de la Coupe de France de football ne saurait être l'apanage des seuls abonnés de Canal Plus non plus.

Même si Canal Plus a longtemps estimé que la transformation de sa concession en autorisation d'émettre ne devait pas s'accompagner de charges nouvelles, Pierre Lescure peut se féliciter : la dîme à payer est relativement faible compte tenu du fait que le monopole de la chaîne cryptée est conforté pour cinq ans au moins.

Yves Mamou

Le parfait coupable

par Agathe Logeart

COMME UNE BRAQUEUSE, la caméra l'attendait tapie dans l'entrée de son immeuble. On sentait qu'elle avait dû patienter un bon bout de temps dans cette planque protégée des regards. Quand l'homme a fini par sortir de son trou, on ne l'a d'abord vu que de trois-quarts dos : des cheveux bruns, un imperméable beige au col relevé, des lunettes. Dans la rue éclaboussée de soleil, il marchait à pas pressés une grosse sacoche à la main. Collante, la caméra ne le lâchait pas. Il tentait de la fuir, mais c'était mal la connaître. Il ne lui échapperait pas. Il ne fallait pas, d'ailleurs, qu'il lui échappe. Nous le guettions, nous aussi. Nous voulions savoir à quoi il ressemblait, lui, l'homme le plus secret et le plus puissant de Paris.

C'était donc lui, celui qui, sur un claquement de doigts, vous décrochait l'appartement de votre choix. Celui qui, par un tour de passe-passe d'une rare efficacité, était capable de ramener votre dossier du dessous d'une pile à la vertigineuse hauteur au tout dessus. Il fallait lui graisser la patte, bien sûr, car il opérait moyennant espèces sonnantes et trébuchantes.

C'était lui, le désormais fameux *« Monsieur 30 000 francs »*, comme le précisa le commentaire de France 2. Il l'avait admis – c'est-à-dire avoué – avec une surprenante bonne volonté à des journalistes de la presse écrite à qui il venait d'accorder un entretien. Il n'en dirait pas plus pour le moment, car c'était *« interdit »*, tant qu'il n'aurait pas parlé aux policiers chez qui il se rendait en cet instant précis. Le mot *« interdit »* sonnait étrangement dans sa bouche. Quelle était sa conception du permis et du défendu ? S'il lui était interdit de parler, qui le lui interdisait ? On avait envie de le lui demander, mais il filait déjà vers son destin, avec son gros cartable. Il ne restait bientôt de lui que cette image de M.-Tout-le- monde en chemise à col ouvert, un peu dépenaillé, légèrement hagard, comme dépassé par ce qui lui arrivait, et l'ampleur du scandale qu'il avait déclenché.

Il avait l'air d'un pauvre bougre, et nous changeait un peu de ces puissants pleins de morgue, se défendant bec et ongles contre l'évidence, au moment où on les surprenait le doigt dans le pot de confiture. Il nous était apparu comme une espèce nouvelle de corrompu : le brave corrompu, si docile, qui ne voudrait surtout gêner personne et, bien aimablement, prenait toute la faute sur lui.

La vilaine combine révélée par *Infomatin*, il avait juré l'avoir concoctée tout à fait tout seul, comme un grand. Et presque pour un bon motif, puisqu'il est chômeur. Et ça, bon nombre de chercheurs d'appartement pourront le comprendre. Les temps sont durs : entre chercheur d'emploi et chercheur d'appartement, il faut s'entraider. Faire un troc, en somme : *« Tu me donnes tes sous, je te trouve un toit. »*

La trouvaille est jolie. Au temps de la « fracture sociale », ce bon coupable solitaire a tout du coupable parfait tant qu'il ne mouille personne...

VENDREDI 2 JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : *La loi est la loi.*
16.15 Jeu : *Une famille en or.*
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.40).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Téléfilm : Une femme dans la tempête. De Bernard Van Effenterre.
22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Avec Serge Lama, Sheila, le professeur Barnard, Michel Montignac. Fantômes et télékinésie : quelles sont les preuves ? Le banc d'essai : moins cinq kilos avant l'été.
0.45 Série : Paire d'as.
1.45 Journal, Météo.
1.55 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.40, L'Aventure des plantes ; 4.20, Passions ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.45 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel. Invité : Jean-Yves Lafesse.
19.50 Bonne Nuit les petits. Voici la fin de la journée.
19.59 Journal, Tennis, Météo, Point route.

20.55 Série : RG. Aventure à Berlin, de Thomas Jacob.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Jérusalem. Invités : Ami Bouganim ; Mikhal Govrin ; Rafiq Khoury ; Marc-Alain Ouaknin ; Marcel Sigrist.
23.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invités : Murray Head, Axel Red, Roselend, Didier Barvelivien.
1.00 Les Films Lumière (rediff.).
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.35 Magazine : Côté court.
1.40 Programmes de nuit. Mic top ; 2.35, Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 4.05, Nomades à la verticale ; 4.35, 24 heures d'info ; 4.55, Jeu : Pyramide (rediff.) ; 5.20, Jeu : les Zamours (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Magazine : Vincent à l'heure.
15.00 Flash tennis (et 16.00, 17.20, 18.15).
15.10 Série : Simon et Simon.
16.10 Les Minikeums.
17.35 Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Etrange animal du Nord*, de Lars Gustafsonn.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.42 Magazine : Côté court.
20.45 Consomag.

20.55 Magazine : Thalassa. Les Sorciers du sillage, de Dominique Pipat, Bernard Rubinstein et Robert Pauly.
21.55 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Philippe Caubère. France : La Citadelle de l'Aigoual. Thaïlande : Les Petits Princes du triangle d'or. Paraguay : Les Mennonites.
23.00 Météo, Journal.
23.25 Magazine : Strip-tease.
0.20 Magazine : L'Heure du golf. Championnat de la PGA au Wentworth Golf Club.
0.50 Musique Graffiti. *Don Giovanni* (extrait), de Mozart, par Ruggiero Raimondi ; Portrait de Don Juan, par Los Divinos, Lola Freco, danse, Miguel Zanetti, piano, Maria Teresa Gomes, violon (15 min).

M 6

13.25 Téléfilm : La Chute d'Al Capone. De Michael Pressman.
15.10 Boulevard des Clips (et 1.15, 6.25).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et 23.35). Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Retour dans les rues de San Francisco. De Mel Damski.
22.45 Série : Aux frontières du réel. Masculin féminin.
23.45 Magazine : Secrets de femme.
0.05 Dance Machine Club.
3.00 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.55, Top Models, oh la la ! ; 4.50, La Tête de l'emploi ; 5.25, Portrait des passions françaises (L'amour) ; 5.50, Fanzine.

CANAL +

13.35 Cinéma : Sauvez Willy. □ Film américain de Simon Wincer (1993).
15.25 Documentaire : Les Allumés... Pan Man, de Barthélémy Fougea.
15.50 Surprises (et 17.55).
16.00 Cinéma : Le Ballon d'or. ■ Film franco-guinéen de Cheik Doukoure (1993).
17.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Mot.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Gentleman tricheur. De John Flynn.
22.10 Série : Babylon 5 [7/22]. Leçon de tolérance.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Beaucoup de bruit pour rien. ■ Film britannique de Kenneth Branagh (1992).
0.48 Pin-up (rediff.).
0.50 Cinéma : Par le fer et par le feu. ■ Film franco-italien de Fernando Cerchio (1961).
2.30 Cinéma : Love Field. ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1993, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 ► Défi. Le syndrome de la poupée Barbie.
14.00 Détours de France. Les guinguettes (rediff.).
15.00 Pas normal !
15.30 Qui vive (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. Le Louvre [5/5].
16.00 La Preuve par cinq (rediff.).
16.35 Inventer demain.
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps. La coopération internationale.
18.15 Ma souris bien-aimée. Base de données cinéma, avec Thierry Lhermitte.
18.30 Le Monde des animaux. Le Rêve secret du lamentin.
18.55 Le Journal du Temps. (rediff.).

Arte

19.00 Magazine : Confetti. La réincarnation : un cas étrange.
19.30 Documentaire : En caravane vers Petra. D'Helga Lippert.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Muriel fait le désespoir de ses parents. De Philippe Faucon.
22.05 Magazine : Archimède. Agressions et agressivité. Les guerriers en colère ; A la recherche du gène de l'agressivité ; Les enfants et l'agressivité ; Jeux et violence, jeux avec le feu ? ; Le livre du mois : Stéphane Bourgoin (*Serial Killers, enquête sur les tueurs en série*) ; Portrait de Giovanna Camerino : le gène de la féminité.
23.05 Cinéma : La Charrette fantôme. ■ ■ ■ Film suédois de Victor Sjöström (1920, N., muet).
0.35 Magazine : Algérie maintenant. Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens.
1.35 Court métrage : Un mur dans la ville. De Danny Nokio Verete (rediff.).
2.15 Cinéma d'animation : 7e Art bis. Proposé par Louisette Neil [2]. Bêtes et méchants. High Noon ; Slim Pickin's ; Murder ; Outrages, de Phil Molloy ; Thanksgiving, de Ken Wallace ; Jeu de coudes, de Paul Driessen (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55) 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. 0.00 Intérieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Cocafé. De Jean-Michel Rodrigo et Jean-Claude Bonvallet. 20.35 Les Enfants du voyage. De Dominique Maucler et Laurent Chevallier [3/3]. Les Bêtes de cirque. 21.30 Vendanges, histoire mondiale du vin. De Michael Gill [1/13]. Naissance du vin. 22.00 Les Faiseurs de veuves. De Nigel Evans. 22.55 Soudain, l'été dernier, Christian Lacroix. De Jean-Michel Gravier et Daniel-Henri Maillot. 23.50 La Mort en face. De William Karel [2/3]. La Machinerie du meurtre en masse. 0.45 Ballerina. De Derek Bailey [2/4]. L'Alchimie de la danse (65 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Ballet : L'Age d'or. De Dimitri Chostakovitch. Enregistré au Bolshoï à Moscou en 1987 (120 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino : C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.30, Spécial MIFA ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Madeline Kahn (30 min). 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destination séries. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. Vengeance féminine. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. 0.40 Série : Michel Vaillant. (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Les Tuniques bleues. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Fabe. Enregistré le 2 février 1995, à Cannes. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 19.00 Music Non-Stop. 20.00 Unplugged Collection. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.45 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie. 20e étape : Briançon-Gressoney Saint-Jean. 20.00 Basket-ball. Championnat de France : les temps forts de la saison. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Motors. 1.00 Eurosportnews (15 min).

CINÉ CINÉFIL 18.00 C'est donc ton frère. ■ ■ Film américain de Harry Lachman (1936, N.). 19.10 Echec à la dame. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 20.30 Fantômas. ■ Film français de Paul Fejos (1932, N.). 21.50 Trois meurtres. ■ Film britannique de Wendy Toyes, David Eady, GM O'Ferrall (1954, N., v.o.). 23.35 Amour et swing. ■ Film américain de Tim Whelan (1943, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Doux oiseau de jeunesse. De Nicolas Roeg (1989) avec Elisabeth Taylor, Mark Harmon. 20.10 Le Nouveau Bazar de Ciné cinémas. 21.00 Eclair de lune. ■ Film américain de Norman Jewison (1987). 22.40 Obsession. ■ ■ Film américain de Brian De Palma (1976). 0.15 L'Etrange Histoire du juge Cordier. ■ Film américain de Reginald Le Borg (1962, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Lydie Dattas (Le Livre des anges). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Les greffes. 3. L'établissement français des greffes. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 5. L'art de suspendre le temps. 20.30 Radio archives. Anne Frank. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes d'Afrique du Sud (5) (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. Chew Berry le Mâchouilleur. Avec Lucien Malson. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. Marcel Schneider (Ce que j'aime). 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand. En direct de l'ancien Opéra de Francfort, par le Chœur de la radio de Budapest et l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Dimitri Kitaienko, Ulrike Sonntag, soprano, Ingeborg Danz, alto, Herbert Lippert, ténor, Franz-Josef Selig, basse : Symphonie no 2 Saint Florian, de Schnittke ; Harmonia coelestis (extraits), d'Esterhazy ; Te Deum, de Bruckner. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Etudes pour piano mécanique, de Nancarrow ; Birds in the Morning pour flûte et orchestre, de Bergman, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Leif Segerstam, Mikael Helasvuo, flûte. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Antheil, Brahms, Grieg. 0.00 Jazz club. Concert donné le 1er juin, au Jazz-club Lionel Hampton de l'Hôtel Méridien, à Paris, par le pianiste Mulgrew Miller avec Steve Nelson, vibraphone, Steve Wilson, saxophone, Pichie Goods, contrebasse, Yoron Israël, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : François Barouin, porte-parole du gouvernement (« L'Invité de Michèle Cotta »).

France-Inter, 19 h 20 : « Spécial municipales », en direct de Nantes (« Le Téléphone sonne »).

Le Monde
VENDREDI 2 JUIN 1995

L'arbre à lune

par Pierre Georges

C'EST CE QUE l'on doit appeler la folie des grandeurs. Des piverts, des pics-verts, se sont pris de la plus vive affection pour la navette américaine *Discovery*. A Cap Canaveral, depuis plusieurs jours, Woody Wood Pecker et ses copains – *ahahin, ahahin, tulululu* – s'offrent un festin de princes.

A coups de bec, les volatiles ont déjà creusé soixante et onze trous dans l'enveloppe de mousse qui protège les réservoirs extérieurs de la navette. Ce gigantesque arbre mort sur le pas de tir leur est devenu un garde-manger de première, une inépuisable source de joie. Chez le pivert, oiseau qui a de la suite dans les idées, l'appétit vient en frappant. C'est bien connu depuis Michelet : *« Au fond des bois, aux troncs des vieux arbres, le pivert travaillait obstinément... »*

Au tronc de la navette, ils travaillent donc obstinément. Trou après trou. Et rien n'y fait, pas même les mesures dissuasives les plus extrêmes. Les techniciens de la NASA, après avoir consulté des ornithologues, ont même tenté d'installer des épouvantails à pivert, de gros et abominables hiboux en plastique. On ne bluffe pas un pivert californien. Hibou, fais-moi peur ! Ils s'obstinent et percent, percent, percent sans fin, de plus en plus nombreux pour s'être probablement communiqué l'adresse.

Les piverts sont ravis. Les techniciens catastrophés. Le prochain vol compromis. Ainsi les plans de vol les mieux établis tombent-ils parfois sur un bec. Tout était programmé. Ne manquait pas un boulon, pas un micro-processeur, pas une goutte de carburant, pas une vérification. Tout était prévu, même l'imprévu. Sauf les piverts amoureux de l'arbre à lune !

L'histoire est évidemment délicieuse et incite à la réflexion. Peut-être faudrait-il en arriver à programmer les piverts un peu mieux, pour ne plus confondre arbre et fusée, écorce et mousse. On pourrait à cet effet leur greffer dans le cerveau une puce informatique. A l'instar de ce que des scientifiques anglais se proposent de faire pour l'homme du XXIe siècle.

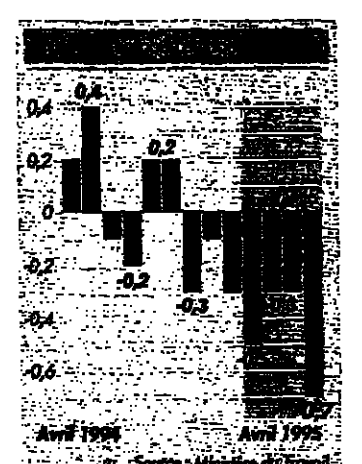
Le projet est encore un peu vague, flou, très science-fiction, mais bien réel. Des futurologues britanniques, versés dans la haute technologie et œuvrant dans des laboratoires du Suffolk, annoncent la prochaine naissance de l'homme cybernétique, l'âge du carbone. Selon eux, en effet rien ne s'opposera, d'ici un demi-siècle, à ce que l'on puisse greffer à la base du cerveau humain, connecté sur le système nerveux, un micro-ordinateur individuel et portatif.

Grâce aux progrès de la science, l'opération serait d'une simplicité toute technologique, presque biblique : la puce greffée servirait d'émetteur-récepteur en communication permanente entre le cerveau humain et des banques de données informatiques. Simple exemple, explique le professeur Peter Cochrane, patron du laboratoire : il serait fort possible de se brancher directement sur l'*Encyclopediæ Britannica*, pour tout savoir sans s'encombrer. Ou alors, à plus long terme, de se relier au réseau Internet, de s'improviser pilote de chasse programmé, de faire du tourisme virtuel, etc., etc. Bref un avenir radieux. Peut-on, à titre personnel, demander à ne point survivre à l'âge du pivert ?

Le nombre des chômeurs a baissé de 22 900 en avril

L'amélioration de la situation des jeunes de moins de vingt-cinq ans se confirme

LE CHÔMAGE a reculé en avril pour le septième mois consécutif – et de manière importante (– 0,7 %) –, indiquent les statistiques publiées jeudi 1er juin par le *ministère du travail. Ce résultat ne* peut être mis au crédit du nouveau gouvernement, mais il montre clairement que la tendance est bien orientée et qu'Alain Juppé dispose, dans le domaine de l'emploi, d'une situation beaucoup plus favorable qu'Edouard Balladur au début de son mandat. La France comptait, fin avril, 3 264 900 demandeurs d'emploi (en données corrigées des variations saisonnières), soit 22 900 chômeurs de moins qu'en mars (moins 83 000 depuis octobre), et 3 107 000 au sens du Bureau international du travail (BIT).



Ces données sont bonnes. Il faut noter, toutefois, qu'elles tiennent compte d'un rattrapage sur le mois de mars, où la baisse (moins 0,3 %) avait été sous-évaluée en raison de certains retards dans l'acheminement du courrier. En dépit de cette baisse, le taux de chômage en France se maintient à 12,2 %, l'un des plus élevés des pays industrialisés. L'amélioration de la situation est notamment due à la reprise de l'emploi dans le secteur marchand au cours du premier trimestre 1995 (plus 0,4 %), y compris dans l'industrie (plus 0,2 %). Sur un an (à fin mars), les effectifs salariés ont progressé de 1,7 %, indique l'Insee. Mais le mouvement de reflux du chômage, amorcé au dernier trimestre 1994, demeure très lent. Pour que ce mouvement soit plus ample, les créations liées à la croissance devront être accompagnées d'une politique active d'aides publiques. Le gouvernement a annoncé son intention de mener la *« bataille de l'emploi »* sur deux fronts : les chômeurs de longue durée et les jeunes, pour lesquels M. Juppé a prévu de nouvelles formules d'insertion (contrat initiative emploi et contrat d'accès à l'emploi).

Sur ces deux points, la situation est contrastée. Le mois d'avril a confirmé l'amélioration de la situation pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans (moins 2,1 %), d'ailleurs plus sensible pour les hommes que pour les femmes, même si 677 000 d'entre eux sont toujours inscrits à l'ANPE. En revanche, le chômage de longue durée, qui avait reculé depuis janvier, est reparti à la hausse (plus 0,3 %) et frappe désormais 1 227 500 personnes. La durée moyenne d'attente a encore légèrement progressé (277 jours).

Jean-Michel Bezat

Le projet d'amnistie devrait être examiné le 21 juin

RESPECTANT la tradition républicaine, le gouvernement prépare l'amnistie qui suit, tous les sept ans, l'élection du président de la République. Le projet de loi, qui est toujours en consultation interministérielle, devrait être examiné le 21 juin par le conseil des ministres. Il s'agit du premier projet du gouvernement qui sera examiné par le Parlement.

Une réunion devait avoir lieu, jeudi 1er juin, à l'hôtel Matignon afin de discuter des modalités techniques de ce texte. Des études et des expertises ont été menées ces dernières semaines au ministère de la justice, qui est chargé de la rédaction du projet de loi. *« Ce texte ne devrait pas véritablement trancher avec les lois d'amnistie antérieures,* précise-t-on place Vendôme. *Il est rédigé dans un état d'esprit classique. »*

Ce texte comprendra deux volets. Tout d'abord, une amnistie de droit, qui concernera sauf exception les contraventions et certains petits délits. Ensuite une amnistie dite *au quantum*, qui effacera les condamnations infligeant des peines de prison ferme ou avec sursis dont le seuil sera sans doute inférieur aux amnisties de 1981 et 1988. Deux principes ont d'ores et déjà été retenus par le garde des sceaux, Jacques Toubon.

Le premier veut que cette amnistie ne soit pas très large. *« Il s'agit d'un projet ciblé, dont le champ ne sera pas extrêmement étendu »*, indique la chancellerie. Le second veut que les infractions qui ont causé de *« graves troubles à l'ordre public »* soient exclues du bénéfice de la loi. Ce sera sans doute le cas de la corruption, du trafic d'influence, et des infractions qui leur sont associées, mais aussi des infractions graves liées à la sécurité routière.

Le gouvernement tente de rassurer les salariés de France Télécom

QUELLE SERA l'attitude du nouveau gouvernement sur le dossier ultrasensible de France Télécom ? Après la journée d'action pour la défense du service public de mardi 30 mai, le ton est à la prudence. Il s'agit de rassurer les salariés, tout en conservant des marges de manœuvre sur la réforme de statut de l'exploitant public. Dans un entretien accordé jeudi 1er juin au quotidien régional *Ouest-France*, François Fillon, le nouveau ministre de tutelle de l'exploitant public, exclut une privatisation de France Télécom, c'est-à-dire la cession par l'Etat de son contrôle sur l'opérateur téléphonique. *« Le gouvernement s'engage sur la notion d'un service public fort »*, et conserve pour objectif *« le maintien du statut de fonctionnaire des personnels, un point très important qui n'a pas été suffisamment affirmé »*, précise t-il.

Quant à une ouverture partielle du capital de l'opérateur, *« le gouvernement n'est pas aujourd'hui en mesure de se prononcer »*, explique le ministre, qui entend *« mener une réflexion et faire des propositions en tenant compte des différentes solutions envisagées »*.

Mercredi 31 mai, M. Fillon a indiqué à l'Assemblée nationale qu'il souhaitait toutefois *« donner des armes »* à l'exploitant public *« afin de profiter de l'élargissement des marchés »*. *« C'est le mandat que le premier ministre m'a confié, et je vais m'employer avec notamment les agents de France Télécom que je recevrai mardi 6 juin, à mettre en œuvre des propositions qui seront ensuite présentées au Parlement »*, a-t-il déclaré.

C. M.

■ PRESSE. Des grèves ont empêché la parution de deux quotidiens de province appartenant au groupe Hersant. Mercredi 31 mai, *Le Dauphiné libéré* n'était en vente en raison d'une grève des personnels de fabrication à l'appel du syndicat CGT. Les délégués syndicaux ont indiqué qu'une nouvelle grève pourrait avoir lieu samedi 3 juin. Jeudi 1er juin, c'est une grève de la rédaction qui a empêché la sortie des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Les journalistes revendiquent des augmentations de salaires.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le jeudi 1er juin, à 10 h 47 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15436,80	– 2,07	– 20,93
Honk Kong index	*9407,38*	*+ 1,75*	*+ 14,84*

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/05	Var. en % 30/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1947,95	+ 1,07	+ 3,55
Londres FT 100	3319,40	+ 0,29	+ 8,28
Zurich	1293,98	+ 0,37	+ 4,32
Milan MIB 30	1004	+ 0,90	– 2,04
Francfort Dax 30	2092,17	+ 0,22	– 0,68
Bruxelles	1454,28	+ 0,43	+ 4,65
Suisse SBS	1133,69	+ 0,29	+ 9,20
Madrid Ibex 35	294,84	– 0,01	+ 3,44
Amsterdam CBS	289	+ 0,73	+ 3,95

DEMAIN dans « Le Monde »

Shabbat sulfureux à Jérusalem : ville sainte, ville fatale. Si près et si loin de la cité pieuse, la jeunesse israélienne danse un shabbat profane sur les pierres sacrées. Alors que les synagogues sont bondées, les bars louches font recette.

DANS LA PRESSE

La privatisation d'Usinor-Sacilor

L'HUMANITÉ

En lançant hier la privatisation d'Usinor-Sacilor, Alain Juppé a décoché le premier mauvais coup de taille contre le monde du travail depuis son arrivée à Matignon. (...) En procédant à la huitième des vingt et une grandes braderies du patrimoine national programmée par Edouard Balladur, Alain Juppé se situe – dans cet acte – du côté de la « continuité » de la politique menée précédemment. Ce qui contredit, soit dit en passant, nombre des objectifs affichés dans la déclaration d'investiture à l'Assemblée nationale.

Jean-Paul Monferran

LIBÉRATION

Pour les autres « privatisables », une règle du jeu, ou, à tout le moins, quelques explications sur les critères qui président à leur sélection, pourrait contribuer pour l'avenir à dissiper le sentiment que le gouvernement agit dans l'urgence de financer ses prodigalités par la vente des bijoux de famille.

Jean-Michel Helvig

THE WALL STREET JOURNAL

Depuis la prise du pouvoir par le président Jacques Chirac il y a deux semaines, le gouvernement a inquiété les marchés en annonçant des mesures pour combattre le chômage, sans indiquer comment il les financerait. Selon les analystes, en réalisant un déplacement rapide sur le front des privatisations, le gouvernement espère rassurer les marchés que sa politique n'aggravera pas le déficit budgétaire. En même temps, la décision de privatiser rapidement Usinor montre que le gouvernement est sensible aux arguments des producteurs d'acier qui souhaitaient que la vente ait lieu avant que l'on assiste à un retournement de cycle vers la baisse, qui pourrait se produire dès l'année prochaine selon des analystes.

Thomas Kamm

Le Monde ...VRES
VENDREDI 2 JUIN 1995

L'expérience de Le Clézio

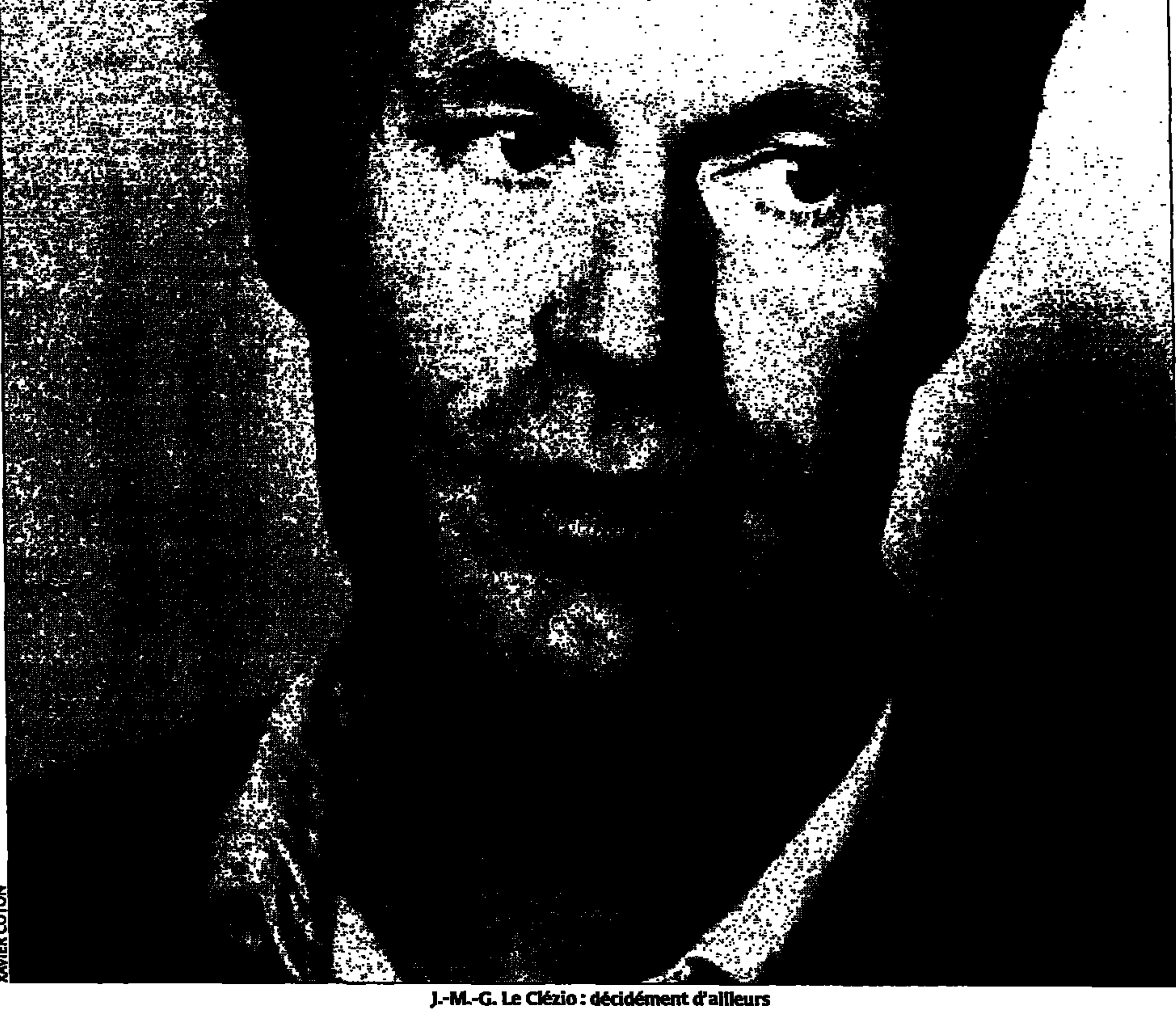
« Le Monde des livr

Une année durant, le service ...

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 2 JUIN 1995

L'expérience de Le Clézio

A l'occasion de la sortie d'un livre d'entretiens, Philippe Sollers défend la figure d'un écrivain français d'aujourd'hui



J.-M.-G. Le Clézio : décidément d'ailleurs

XAVIER COTON

AILLEURS
Entretiens de J. M. G. Le Clézio avec Jean-Louis Ezine.
Arléa, 125 p., 85 F.

Dans *Ailleurs*, le livre d'entretiens qu'il vient de publier, Le Clézio a soudain cette réflexion : « *Contrairement à ce qu'a dit Valéry, la société occidentale ignore complètement qu'elle est mortelle. Elle ne veut pas penser à sa mort. Et justement, à cause de cette peur, elle risque bien de disparaître sans laisser de traces.* » Il dit aussi : « *Un écrivain, c'est quelqu'un qui a le luxe, la chance – ou, parfois, le désespoir – de pouvoir noter ses gestes inutiles, ses pensées inutiles – en plus des autres ! – et d'arriver parfois à en faire quelque chose qui tienne debout.* » Et aussi : « *Comment ne pas croire en la pensée ?... Allumer une cigarette est aussi une expression de la pensée. Sartre a écrit des choses très belles sur la cigarette.* »

En réalité, ce bizarre Le Clézio est tout entier dans ce genre de phrases : simples, concentrées, *vraies*. Nous sommes de plus en plus fascinés par le mourir par ignorance voulue de la mort. Nous méprisons les gestes ou les pensées inutiles, donc, finalement, les écrivains. Nous ne croyons plus dans la pensée, nous la remplaçons par le bavardage moral ou psychologique au point de ne plus savoir ce qui se révèle dans le moindre geste. Nous savons de moins en moins, submergés d'informations et d'images, que nous sommes en train d'exister. On n'attendait pas Le Clézio citant Sartre ? *Il ne lui ressemble pas ? Les* photos sont trompeuses, dit-il encore et pourtant on ne peut pas prétendre qu'il ait à s'en plaindre.

L'auteur du *Procès-verbal*, de *L'Extase matérielle*, du *Livre des fuites*, de *Désert*, du *Chercheur d'or*, du *Rêve mexicain* (1), est désormais, à cinquante-cinq ans, un écrivain connu, reconnu, mais pour cette raison même, probablement méconnu. Notre société confuse n'aime pas qu'on pose ces questions élémentaires : qu'est-ce qui vous fait vivre ? Ou bien, si vous écrivez : pour quelle raison, où, quand, comment ? Elle préfère, cette société, les produits préfabriqués, les mises-en-place de cinéma, les écrivains sans livres, les livres sans écrivains, les cas régionaux, provinciaux, médicaux, les « *sujets* », comme on dit, traités commercialement à travers un principe de convivialité forcé où s'entend non plus l'angoisse, mais l'angoisse de l'angoisse. Partout, en France, un mal historique profond, une culpabilité sourde. On peut nommer cette maladie : Vichy (le cancer collaborationniste transmis en famille) ; Moscou (le cancer stalinien).

> « Je suis persuadé qu'on est libre. Ecrire, c'est une façon d'exprimer cette liberté »

Eh bien, Le Clézio, lui, est innocent. C'est peut-être la raison pour laquelle, après l'apparition de son héros errant et sauvage, Adam Pollo, on a voulu, de plus en plus, le transformer en image fixe, sage, presque pieuse. Or l'expérience qu'il mène, il suffit de l'écouter, est tout autre. Le Clézio extérieur à la malédiction française ? Oui, puisque, par ses origines, il se trouve dans un contexte familial anglophile (il est né à l'île Maurice). Son enfance, les gens autour de lui ? « *Une impression de farfelu, d'imprévisible, d'anti-historique. Rien de pesant. C'étaient des gens assez fluctuants, et qui émigraient facilement.* » Un Français né en anglophonie, voilà déjà une étrangeté majeure. Son premier livre admiré sera *La Folie Almayer*, de Conrad. Et puis, maintenant, le Mexique, où il se trouve souvent, allant, donc, de Paris au village qu'il habite là-bas au pied d'un volcan. En 1936, Artaud était au Mexique, quand presque personne ne savait qu'une culture amérindienne existait.

Le Clézio, lui, est né en 1940, mais *Les Tarahumaras* d'Artaud l'ont marqué à jamais, comme quelques autres écrivains français. Résumons : un grand-père chercheur d'or, un père parlant anglais, une mère née à Milly-la-Forêt, un enfant (lui) qui préfère, au large des côtes d'Afrique, rester dans sa cabine pour écrire, un adolescent qui croit d'abord que sa vocation est la bande dessinée, un corps pas comme les autres habité par la méditation et le rêve (« *C'est le paradis des écrivains, l'imagination pure* »), rien d'étroit, de mesquin, de faussement populiste, pas de ressentiment, d'esprit de vengeance, une ouverture sur la pensée et la poésie, l'histoire large, les couleurs du mythe. Oui, il est décidément d'ailleurs.

« *Le silence*, dit Le Clézio à propos des populations amérindiennes, *n'est pas perçu comme une absence de paroles, mais comme une autre manière de s'exprimer.* » Très bonne école pour qui veut écrire. On peut aussi observer les arbres, les sols, les animaux, surtout les serpents. On peut lire Artaud en même temps que Lévi-Strauss. Le Clézio connaît les noms des choses, il a son côté botaniste, ethnologue, naturaliste. Il n'a pas de préjugés contre les « *barbares* » qui ont inventé une aussi prodigieuse civilisation (celle où l'or était plutôt des « *gouttes de soleil* » qu'un étalon des richesses). Il sait se dédoubler, être calmement double : « *Je ne peux me faire à l'idée d'être entièrement d'un monde ou de l'autre... J'ai besoin de ce déséquilibre, d'avoir deux portes.* » Il passe, comme un marin, des villes embouteillées au désert. Pas d'enfermement dans un rôle unique, pas de captation par des entourages fébriles, l'art de la solitude, quoi, qui peut se mener de bien des façons. On relativise l'espace et le temps, on met son corps dans des situations de comparaisons tournantes, ce n'est pas le voyage exotique d'autrefois, mais au contraire une technique pour mieux mesurer l'identité de chaque lieu, le sens des rencontres.

Le Clézio ressent le « *silence accusateur* » des Indiens, mais aussi la beauté de la forêt ancienne qui entoure Paris, ou encore la grandeur d'un cimetière d'avions. « *Je crois,* dit-il, *que beaucoup d'objets fabriqués par l'être humain sont grandis par la destruction. Quand la nature les reprend, quand la rouille apparaît, que tout se tord, que ce qui était fait pour servir devient inutile, incompréhensible, il me semble que ces objets deviennent alors des sculptures, des statues.* »

Voilà donc un écrivain français d'aujourd'hui qui a commencé à lire et à écrire sur un bateau, sur les plages ; qui a continué dans des trains ; qui a piloté des avions en Thaïlande et au Panama ; qui rêve de recommencer parce qu'« *écrire et voler, c'est la même chose* ». Il persiste dans sa découverte d'enfant avec les mots et au-delà d'eux : un « *bonheur magique* ». Ecrire et vivre, cela aussi devrait être la même chose. Il ressemble, plus qu'il ne le croit, peut-être, à Nerval. Il dit avec force : « *Je suis persuadé qu'on est libre. Ecrire, c'est une façon d'exprimer cette liberté.* » Ces temps-ci, les philosophes et les écrivains nous parlent très peu *concrètement* de la liberté. Mais c'est qu'ils se croient coupables. Ils ont tort.

Philippe Sollers

(1) Tous chez Gallimard.

« Le Monde des livres » à l'école

Une année durant, le service littéraire a travaillé avec un groupe d'enseignants et de collégiens de Limoges

Ils l'ont dit d'un même élan et la politesse n'était pas leur guide. C'est qu'ils n'ont pas l'âge des mondanités, les élèves du collège André-Maurois de Limoges. Ni l'habitude des ronds de jambe. S'ils ont affirmé : « *Nous ne lirons plus jamais la presse du même œil* », s'ils ont expliqué bien simplement que l'acte d'écrire avait pris une autre saveur, c'est qu'ils le pensaient. Avec leurs mots d'adolescents, avec leurs timidités et leurs audaces paradoxales, ils ont apporté la plus belle conclusion possible à l'aventure qui les a liés, une année scolaire durant, au « Monde des livres ». D'octobre 1994 à mai de cette année, une équipe de journalistes s'était engagée à se rendre une fois par mois à Limoges pour travailler avec des élèves de sixième, de quatrième et de troisième. Un parcours qui devait s'achever par une série d'articles imprimés, noir sur blanc, dans le journal. Autant dire, un pari un peu fou.

Une gageure, presque, d'un côté comme de l'autre. Quelle idée, vraiment, que d'aller faire du journalisme avec des enfants ! Et du journalisme littéraire, qui plus est, dans des classes où les élèves sont encore censés apprendre à maîtriser les notions élémentaires de l'orthographe et de la rédaction. Fallait-il se lancer dans pareille expédition ? Était-il légitime d'empiéter sur l'apprentissage des classiques, de prétendre détrôner l'implacable livre de Bled, fût-ce pour quelques heures, et d'oser s'immiscer dans les sacro-saints programmes ? Puis, quel singulier déplacement pour une profession réputée égocentrique, uniquement occupée à collecter de l'information, pas pédagogue pour un sou ! Drôle de passe-temps. Surtout pour des journalistes spécialistes du livre et de l'édition, soit l'un des domaines d'activité les plus centralisés.

> « Nous ne lirons plus la presse du même œil »

Mais les journalistes ne sont pas toujours aussi enfermés dans leur microcosme, ni l'éducation nationale dans ses lois. C'est à l'occasion d'un débat organisé à Limoges qu'une équipe d'enseignantes de français a sollicité le concours du « Monde des livres ». Projet élaboré de chic, au hasard d'une rencontre, mais directement inspiré par le dynamisme et la générosité de professeurs qui ne se contentent pas d'une relation routinière avec leurs élèves. Vue du *Monde*, l'expérience permettait d'entrer en contact avec des jeunes encore peu accoutumés à lire les journaux.

Le but n'était pas de les inciter à se jeter sans attendre sur *Le Monde, bien sûr, mais de tenter de* leur montrer, de l'intérieur, comment se fabrique un journal, quels sont les exigences, les contraintes et les plaisirs du métier. Leur donner de la presse – et de la littérature – une autre idée que celle, un peu vague, délivrée par la télévision. Pas seulement pour déminer, à l'avance, les inévitables rancœurs de tant d'adultes face aux « *médias* », dans les dîners en ville. Non. Même si nos vieux jours devaient s'en trouver facilités. Il s'agissait surtout de leur dire l'utilité des journaux et des livres dans un pays où les citoyens montrent si peu d'appétit pour l'écrit, pourtant indispensable à l'exercice de la démocratie. Leur avis aussi nous importait, leurs attentes de futurs lecteurs, ce qui leur donne envie de lire le journal et ce qui les rebute.

L'exercice ne manquait ni de charme ni de périls. Que faire si ces enfants ne se piquaient pas au jeu, si leurs copies n'atteignaient jamais un niveau honorable ? Rien de tout cela, pourtant, n'est arrivé. Après quelques premières tentatives maladroites, quelques charmantes naïvetés et de très rares bouderies, ces apprentis journalistes ont surpris par leur attention, leur énergie, leur facilité à intégrer les contraintes de la profession. De la critique littéraire au reportage, en passant par les interviews et les portraits, ils ont exploré des registres divers, travaillé en groupe, poursuivi leur tâche en dehors de la présence des journalistes. Après un premier galop d'essai – un « tiré à part » de quatre pages, diffusé à vingt milleexemplaires, au moment de la Foire du livre de Limoges, en avril – restait le plus important, la publication de deux pages dans « Le Monde des livres ». Mués en journalistes, les collégiens ont rencontré l'écrivain Didier Daeninckx, l'illustratrice Jacqueline Duhême, l'éditeur Rougerie, lu et sélectionné quelques livres. Puis ils ont rédigé leurs articles. Ils rencontrent aujourd'hui le seul juge qui vaille : le lecteur.

La rédaction du « Monde des livres »

Lire en pages VIII et IX.

L'ÉDITION

■ **Les livres de leur vie.** Pendant quatre années, une trentaine de romanciers et de penseurs, *répondant à l'invitation* de la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Georges-Pompidou, se sont entretenus avec le journaliste Bruno de Cessole des lectures qui ont marqué leur vie. Dix de ces entretiens paraissent aujourd'hui sous la forme de livrets accompagnés d'une notice biographique (Entretiens avec Christian Bobin, Michel Chaillou, André Comte-Sponville, Rachid Mimouni, René de Obaldia, Jean d'Ormesson, Claude Roy, Philippe Sollers, Jude Stefan, George Steiner. Ed. BPI-Centre Georges-Pompidou, environ 40 p., 60 F le coffret de onze livres).

■ **Une exposition Valery Larbaud à Vichy.** Organisée sous la direction de Françoise Galland-Tunali, bibliothécaire en chef à la bibliothèque municipale de Vichy, cette exposition, qui se tient jusqu'au 15 juillet, a pour thème « Le Bourbonnais de Valery Larbaud ». Car la vocation qu'avait l'écrivain de voyager, d'apprivoiser le monde et de le révéler n'allait pas sans un attachement à son lieu de *« retirance »*. Par ailleurs, le vingt-neuvième prix Valery-Larbaud, dont le jury est présidé par Roger Grenier, a été attribué à Alain Blottière pour *son roman L'Enchantement paru* aux éditions Calmann-Lévy (« Le Monde des livres » du 14 octobre 1994). Doté de 50 000 francs, il récompense un écrivain tourné vers l'ailleurs, partageant sa vie entre la France et l'Egypte, dont l'esprit n'aurait pas déplu à Larbaud, *« le riche amateur »*.

■ **Prix littéraires.** Le 2e prix Cino-del-Duca couronne le poète Yves Bonnefoy. Le prix du Livre Inter et le prix Albert-Camus ont été attribués à notre collaborateur Jean-Noël Pancrazi pour *Madame Arnoul* (Gallimard). Le sixième prix Goncourt du premier roman a été décerné à Florence Seyvos pour son livre *Les Apparitions*, publié aux Editions de l'Olivier. *Le Trouble des eaux* (Julliard), de Maïté Pinero, a reçu le prix Emmanuel-Robles, en hommage au membre de l'académie Goncourt récemment disparu. Le prix du Deuxième roman revient à Christine Laffon pour *Achoucha* (Editions de l'Escampette). Enfin, la Société des gens de lettres a attribué ses grands prix. Grand prix du roman : Bertrand Renard pour *Les Etangs* (Julliard) ; de la nouvelle : Claude Delarue pour *Bienvenue à Tahiti* (Julliard) ; du livre des arts : Jean Leymarie pour *Otto Schauer* (Cercle d'art) ; du livre d'Histoire : Jean-Marie Lhôte pour *Histoire des jeux de société, géométries du désir* (Flammarion) ; de l'essai : Jacques Gaucheron pour *Paul Eluard ou La Fidélité à la vie* (Le Temps des cerises) ; du livre jeunesse : Agnès Rosenstiehl pour *Les Adverbes* (Larousse) ; grand prix Paul-Féval de littérature populaire : René Réouven pour *Voyage au centre du mystère* (Denoël) ; prix spécial du comité : Henriette Walter pour *L'Aventure des langues en occident* (Robert Laffont) ; grand prix de la Société des gens de lettres : Jean-Clarence Lambert pour l'ensemble de son œuvre ; prix Charles-Vildrac : Alain Suied pour *Le Premier Regard* (Arfuyen) ; prix de traduction Gérard-de-Nerval : Pierre Gallissaires pour l'ensemble de ses traductions ; prix de l'œuvre multimédia : Philippe Degeorges pour *Eugène Delacroix, le voyage au Maroc* (Arborescence).

Place de la nation

A Soleure, en Suisse, des écrivains se sont publiquement interrogés sur le retour des nationalismes

Origine, langue, territoire : l'écriture n'a-t-elle pas besoin d'un lieu d'ancrage ? Et si ce lieu était pluriel ? Si la nation d'un écrivain n'était autre chose que l'écriture justement ? Mais en quoi consiste alors le rôle de l'écrivain, quelle est sa responsabilité devant son peuple ? Autant de questions lancées et relancées par Assia Djebar, Alain Finkielkraut, Tierno Monenembo, Robert Legros, Jean Louvet, Victor Lévy-Beaulieu, Laurent Laplante, Ismaïl Kadaré et Hubert Nyssen réunis sous le thème « Nation, nationalisme et écriture », les 26 et 27 mai, à Soleure (Suisse), pour les neuvièmes Rencontres d'écrivains de la CRPLF (Communauté des radios publiques de langue française).

Après une première journée d'échanges sur la base de correspondances préalables et un débat public le lendemain, Alain Finkielkraut aura eu le dernier mot : *« Nous ne savons pas dans quelle direction va l'Histoire. Il n'est pas évident que l'homme rejoigne sa propre essence lorsqu'il sera complètement déraciné. »* Les considérations littéraires ou culturelles auront vite cédé le pas aux questions d'ordre politique devant le poids des événements qui déchirent le monde. L'auteur du *Juif imaginaire* et de *La Défaite de la pensée* s'en est surtout pris, comme il l'avait fait déjà dans *Le Crime d'être né*, à l'immobilisme des Occidentaux dans le conflit yougoslave, sous prétexte qu'il s'agirait là d'une guerre entre deux nationalismes.

INDIGNATION

Le philosophe a, une fois de plus, dénoncé le *« discours hégémonique qui condamnait, lors de l'éclatement de la guerre en ex-Yougoslavie, la vengeance des nations, le retour des vieux démons, des tribalismes, des intégrismes et des impérialismes, le ventre encore fécond de la bête immonde ». « Ce qu'il y avait d'immonde, c'était précisément la mise sur le même plan des uns et des autres, agresseurs et agressés. »*

On en est toujours là, selon Alain Finkielkraut : à preuve ces images diffusées récemment à la télévision française après qu'une bombe serbe eut éclaté à Tuzla tuant soixante-douze personnes, images suivies tout de suite après par d'autres images, du Festival de Cannes celles-là, où le réalisateur d'origine yougoslave Emir Kusturica en appelait à la fraternité, affirmant que *« ceux qui se font la guerre aujourd'hui sont des frères ». « Au nom encore une fois de l'humanité, au nom de cette espèce d'unité humaine dont la Yougoslavie serait une sorte de manifestation, on continue à dire qu'il s'agit d'une guerre fratricide, on continue le même éternel discours, et on plaque ce discours infâme sur ceux qu'on est censé comprendre et honorer »*, s'est indigné le philosophe *(lire le point de vue d'Alain Finkielkraut sur le film d'Emir Kusturica en page 16)*.

L'écrivain albanais Ismaïl Kadaré, qui s'est dit d'accord avec Alain Finkielkraut pour dénoncer l'usage abusif du terme *« nationalisme »*, s'est penché sur la situation en Tchétchénie : *« Un mois et demi avant l'agression, sur toutes les chaînes de télévision du monde, les Russes ont répandu des reportages sur la Tchétchénie avec trois thèses : les Tchétchènes sont des nationalistes, ce sont des gens très durs et sans culture, et ce sont des musulmans. Le message était : il va se passer quelque chose, mais ça ne vaut pas la peine de s'inquiéter pour un peuple comme ça. »* Le romancier s'est demandé pourquoi on attribuait le terme de *« nationalistes »* aux petits peuples et jamais aux grands : *« Ce sont toujours les petits qui sont bagarreurs, pourquoi ? »*

Les deux Québécois présents à ces rencontres, le journaliste Laurent Laplante et le dramaturge, écrivain et éditeur Victor Lévy Beaulieu, ont tenté d'expliquer à l'assemblée la particularité de leur nationalisme : le premier en faisant un retour historique sur les racines croisées de la Nouvelle-France devenue le Canada français puis le Québec, lequel connaîtra un nouveau référendum sur la souveraineté à l'automne ; le deuxième en recourant à une parabole familiale : *« Les Québécois peuvent encore rester dans la maison et subir un certain temps le régime familial. Mais le Québec a ceci de particulier qu'il n'a jamais pris ses décisions. Jamais. Toujours papa-maman : Français ou Anglais ou Américain. Le Québec a vécu une dépendance politique face à l'Angleterre, économique face aux Etats-Unis et culturelle face à la France. Depuis plus de deux siècles de combat pacifique, ennuyeux comme la pluie, ça manque de photos, ça manque de sang, ça manque de drame, donc, ça n'attire pas l'attention. »*

« UNE NOTION EUROPÉENNE »

Malgré la diversité des points de vue exprimés durant ces deux jours, tous se sont entendus sur la nécessité de réhabiliter le concept de nation. Tous, sauf le Guinéen Tierno Monenembo, exilé depuis plus de vingt-cinq ans et qui vit désormais à Caen. L'écrivain africain est venu jeter un peu d'huile sur le feu en exprimant sa *« très mauvaise compréhension de toutes ces belles notions de cosmopolitisme et de nation et de bien d'autres catégories philosophiques qu'un Peul d'Afrique ne comprend toujours pas, même s'il a bien évidemment fait des études de philosophie »*. En substance, Tierno Monenembo est venu dire que *« la notion de nation est une notion européenne, peut-être même plus, c'est une notion française. » « Nous, Africains, nous avons subi votre nationalisme. Les nations ou prétendues nations dans lesquelles nous vivons ou prétendons vivre aujourd'hui en Afrique noire, ce sont des inventions cartographiques et topographiques de l'Europe. »* En conséquence, celui qui s'est défini comme *« une espèce de débrouillard identitaire »* pour qui la pratique de l'exil est devenue la *« véritable nation »*, a affirmé son souhait que l'on puisse dépasser la notion de nation. Sans rencontrer beaucoup d'échos...

Danielle Laurin

Le Japon raconté aux Français

Entreprise de longue haleine qui a pris plus de trente ans pour être menée à terme et constitue un indispensable outil de travail sur le Japon, le premier *Dictionnaire historique du Japon* en français vient d'être publié par la Maison franco-japonaise à Tokyo et la librairie Kinokuniya. Volumineux travail en vingt fascicules, réalisé sous la direction d'une équipe d'historiens japonais présidée par le professeur Susumu Ishii, avec le concours de nombreux spécialistes français, ce dictionnaire comble une grave lacune dans l'approfondissement des études japonaises. En dépit de l'inégalité des articles, travers inévitable de tout travail collectif, cette somme, publiée avec l'appui de la Fondation du Japon et de l'Etat français, est la plus précise et la plus détaillée existant actuellement en langue européenne. Elle doit être complétée à la fin de l'année par un indispensable index d'entrées thématiques en français facilitant son maniement pour un lecteur qui ignore le japonais (Diffusion par les éditions du Centenaire auprès des librairies spécialisés dans l'Extrême-Orient).

Philippe Pons

NUITS GLAUQUES À MADRID

La présentation au Festival de Cannes (*Le Monde* du 23 mai) et la sortie en Espagne du film *Las Historias de Kronen* ont relancé les ventes du livre homonyme, qui en est à sa dixième édition (ed. Destino Áncora y Delfin, Barcelone). Il avait été finaliste du Premio Nadal en 1994 et s'est vendu en un an et demi à plus de 60 000 exemplaires. L'auteur, José Ángel Mañas, est né en 1971 et son roman décrit les aventures de la jeunesse dorée de Madrid sur un ton qui rappelle étonnamment *Moins que zéro* de l'Américain Brett Easton Ellis : même « minimalisme », même ambiance désaxée. Les *pijos*, enfants branchés de parents libéraux, parcourent les nuits dans la voiture de maman, en écoutant de la musique *bakalao* (acid ou techno) le plus fort possible, à la recherche de drogues, d'alcool, de sexe, et d'émotions fortes, avec pour fond culturel, *American Psycho*, du même Easton Ellis, et les films *Orange Mécanique*, de Stanley Kubrick, ou *Le Silence des agneaux*, de Jonathan Demme. Ce phénomène de mode a suscité quelques débats auprès des critiques et des écrivains espagnols, certains trouvant le film aussi mauvais que le roman, d'autres, au contraire, se félicitant de la révélation d'un nouvel auteur. Difficile de juger pour les non-hispanisants : les droits n'ont pas été vendus pour le moment.

■ **RUSSIE.** Les 24, 25 et 30 mai, la ville de Saint-Pétersbourg célébrait les cinquante-cinq ans du poète Iossif Brodski (Joseph Brodsky), né à Léningrad le 24 mai 1940. En l'honneur du Prix Nobel de littérature 1987, le Fonds culturel de la ville avait invité les écrivains Andreï Bitov et Evgueni Rein, mais aussi les spécialistes Valentina Paloukhina (GB), Ioule Parli (Estonie) et Lioudmila Stern (EU) qui, durant trois jours, ont présenté « L'écriture de Brodski », « Le voyageur Brodski », « La vie de Brodski », et enfin « Sa poésie, hier et aujourd'hui » sous forme de conférences, film et lectures. Un anniversaire célébré, comme il se doit, au journal *Zvezda* (mensuel littéraire de Saint-Pétersbourg), puis au Musée Akhmatova. C'était aussi l'occasion de découvrir *Autour de l'Atlantide*, cinquante nouveaux poèmes recueillis par Guenadi Kamarov et édités à Saint-Pétersbourg par le Fonds Pouchkine. Le dernier recueil publié en Russie, en mars 1995, est une édition moscovite sur les impressions de voyage de Brodski, commentée par l'auteur : *Terrain accidenté : voyages et commentaires*, selon une conception de Piotr Weil, qui distingue trois parties, américaine, européenne et italienne.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A chaque mois son chiffre surprenant : après Martin Amis (« Le Monde des Livres » du 20 janvier) et James Hawes (« Le Monde des Livres » du 19 mai), c'est maintenant le débutant Martyn Bedford qui vient de recevoir 100 000 £ (790 000 francs) d'avance pour le manuscrit de son roman *Acts of revision*, dont les éditeurs européens se battraient, paraît-il, pour acquérir les droits. Un rêve pour ce journaliste free-lance de trente-cinq ans...

Par ailleurs, concernant le titre du roman de Hawes, trois de nos lecteurs anglophones – dont l'un parle, avec humour, d'une *« géniale erreur de traduction »* – nous signalent que *A White Merc with Fins* se traduit par « Une Mercury blanche avec des ailerons » et non, comme nous l'avons écrit par « Un mercenaire blanc avec des palmes » !

L'arbre turinois

Le succès du Salon du livre de Turin ne doit pas masquer le marasme de l'édition italienne

Les organisateurs du Salon du livre de Turin ont de quoi être satisfaits. A sa huitième édition, la grande kermesse éditoriale italienne ne montre aucun signe de crise et se confirme comme un rendez-vous incontournable. Du 18 au 23 mai, les 34 000 mètres carrés du Lingotto, qui se présentaient comme une véritable cité du livre, avec des rues et des places portant des noms d'écrivains célèbres, ont reçu la visite de 190 000 personnes, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année passée (les entrées professionnelles étaient également en hausse de 10 %). Les 950 éditeurs présents, qui proposaient quelque 4 500 collections et presque 250 000 titres, ont fait de bonnes affaires, surtout ceux ayant un catalogue proche des goûts du grand public. Mondadori, par exemple, déclare avoir augmenté son chiffre d'affaires de presque 50 %, tandis que d'autres éditeurs annoncent des augmentations comprises entre 10 et 30 %.

Beaucoup de jeunes se sont pressés dans les nouveaux secteurs réservés au multimedia et aux bandes dessinées ainsi que dans les salles accueillant les quelque 180 colloques et débats prévus par le programme, qui, par souci d'exhaustivité, s'efforçait de faire coexister la foire grand public et le rendez-vous professionnel. Ainsi, si les visiteurs suivaient avec attention les rencontres consacrées à l'historiographie du XXe siècle, à la littérature des Caraïbes, au pouvoir de la télévision ou à l'Apocalypse, éditeurs et libraires discutaient des réseaux de distribution, des archives éditoriales et des potentialités d'Internet dans le domaine de l'édition. Au fond, les organisateurs de la manifestation se proposaient d'esquisser un premier bilan tous azimuts des héritages de notre siècle : un projet ambitieux ressenti comme une nécessité dans un pays à la recherche de nouveaux repères, après les considérables bouleversements des dernières années.

« UNE FORME DE BUSINESS »

Toutefois, le succès indiscutable des journées de Turin ne saurait masquer les difficultés récurrentes du marché du livre italien. Pour les vaincre, certains, comme Franco Tato, le dirigeant de Mondadori, conseille aux éditeurs de ne jamais oublier que l'édition est avant tout *« une forme de business »*, dont le succès se mesure en termes de marché. Il l'a écrit dans un petit livre présenté au salon, *A Scopo di lucro* (Donzelli), qui a suscité de multiples discussions.

Reste que les lecteurs ne sont pas légion en Italie, comme est venue le confirmer, une nouvelle fois, une étude de l'AIE (Association des éditeurs italiens) sur les pratiques de lecture des 21-25 ans. On y constate notamment que la lecture de romans n'est plus, pour ceux-là, qu'une activité *« interstitielle »* et intermittente, qui les occupe moins de dix-huit minutes par jour. Afin de commencer à inverser cette tendance, signalent les auteurs, il faudrait augmenter *« la visibilité sociale et collective du livre »*. Voilà qui tombait à pic pour justifier, s'il en était besoin, le Salon de Turin...

Fabio Gambaro

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ ***LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE* SOCIOLOGIE** organise, les 15 et 16 juin, à l'Ecole normale supérieure (salle Dussane), 45, rue d'Ulm, 75005 Paris, un colloque sur le thème : « La sociologie aujourd'hui : de la connaissance au débat public ». Les discussions porteront sur la nation, à la lumière du dialogue franco-allemand, sur la santé, sur la famille et sur les relations entre sociologues et journalistes. Rens. : Monique Bidault, SFS/Iresco, 59-61, rue Pouchet, 75849 Paris Cedex 17, tél : 40-25-10-99, fax : 42-28-95-44).

■ **LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES AMIS DE MONTAIGNE** organise un colloque consacré à « Marie de Gournay et les *Essais* de 1595 », vendredi 9 juin, de 9 h 30 à 18 h 30, dans l'amphithéâtre Guizot de la Sorbonne (Société internationale des amis de Montaigne, BP Paris Bourse 913, 75073 Paris Cedex 02).

■ **JEAN GENET, LITTÉRATURE ET POLITIQUE.** Le Collège international de philosophie propose un débat sur ce thème, en présence de Jacques Derrida. Un numéro spécial de la revue américaine *L'Esprit créateur* sera présenté à cette occasion, le 10 juin, de 14 h à 17 h (1, rue Descartes, 75005 Paris, Amphithéâtre A).

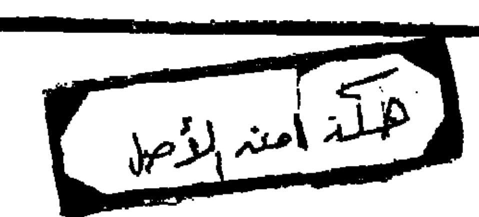
■ **LA PHILOSOPHIE POLITIQUE EN ISLAM.** L'Institut du monde arabe présente deux conférences par Muhsin Mahdi : « Philosophie et religion » et « Les constructions politiques ou la Cité vertueuse d'Al Farabi », respectivement les 6 et 13 juin à 18 h 30 (salle du Haut Conseil, 1, rue Fossés-Saint-Bernard, 75260 Paris Cedex 05 : tél. : 40-51-38-38 ; entrée libre).

■ **DIRE LA SOUFFRANCE.** L'Association des jeunes historiens et la *Revue européenne d'histoire* organisent une journée d'étude interdisciplinaire le 10 juin : historiens de la médecine, sociologues, neurologues, psychiatres et théologiens feront le point sur les découvertes les plus récentes dans le domaine de la souffrance (Ecole normale supérieure, 48, bd Jourdan, 75014 Paris).

■ **JOURNÉE D'ÉTUDE AUTOUR DE JULES CÉSAR.** Le colloque IRIS (Imaginaire, représentations, idéologies, société) présente conférences et tables rondes, puis *offre un concert de clavecin* par Catherine Caumont, en soirée, le 9 juin (Institut du monde anglophone, Grand Amphithéâtre, 5, rue de l'Ecole de Médecine, Paris 75006, tél. : 43-26-45-96).

■ **18e FESTIVAL FRANCO-ANGLAIS DE POÉSIE.** Sur le thème « Questions de rythme », la Maison des écrivains présente un colloque, des lectures publiques bilingues, un récital de musique et de poésie, des ateliers de traduction et des expositions du 6 au 10 juin (53, rue Verneuil, 75007 Paris, tél. : 40-09-94-19 ; entrée libre).

■ **LES CAMPS DE CONCENTRATION : UN PHÉNOMÈNE DU XXe SIÈCLE.** Historiens, politologues, juristes et écrivains se proposent d'analyser le phénomène concentrationnaire à l'occasion de ce colloque international qui se tiendra les 15, 16 et 17 juin en Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, 75006 Paris ; contact : Marlène Shamay. tél : 45-54-23-86).



LITTÉRATURES

Les rumeurs de l

L'atelier de du Bouchet

Les jeux cruels de Lou

ACTUALITÉS

Le Japon raconté aux Français

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

Les rumeurs de l'inexprimable

Dans les « Gloses à la sorcière », André Frénaud se fait le détective de lui-même et de son œuvre. Pour tenter de « s'apprendre ce qu'il s'était dissimulé sans l'avoir voulu »

GLOSES A LA SORCIÈRE
d'André Frénaud.
Texte établi et présenté par Bernard Pingaud,
Gallimard, 308 p., 150 F.

Ce n'est pas un poème posthume d'André Frénaud, mort le 21 juin 1993, que ce beau titre – *Gloses à la sorcière* – annonce. Rassemblées par Bernard Pingaud à partir d'un projet resté inachevé, ces *« gloses »* ont été rédigées par Frénaud en marge de son dernier grand poème *« mythique »*, *La Sorcière de Rome*, publié en 1973 (1). Quelques-uns de ces commentaires avaient paru en revues, d'autres étaient inédits ; des notes et projets de préfaces figuraient également dans les papiers du poète. Tel qu'il existe aujourd'hui, grâce à l'amitié attentive et scrupuleuse de Bernard Pingaud, ce livre constitue un document exceptionnel pour la connaissance de la poétique d'André Frénaud. Mais son intérêt est loin de s'arrêter là. S'appliquant à l'une des œuvres majeures de la poésie de ce demi-siècle, l'interrogeant de l'intérieur, ces *« gloses »*, comme le poème qu'elles prolongent, forment un récit sans exemple : celui d'une aventure existentielle dont le poème est l'expression, dont il a, en même temps, charge de découvrir le sens ; aventure singulière qui, par les questions qu'elle soulève, prend valeur universelle.

Les quinze *« mouvements »* et les 750 vers de *La Sorcière de Rome* ont été écrits dans les années 1963-1971. Cet ample et admirable poème se présente comme une méditation active autour des figures féminines – Géante, Messaline, Vestale, Sibylle, Vierge ou Sorcière, *« fille »* et *« mère »* de l'homme – qui habitent, multiples, la mythologie païenne de la Rome antique et celle, unique, que le christianisme a élevée sur un trône. Pas plus que le dogme, le mythe n'a, dans l'esprit de Frénaud, une fonction décorative, ou platement illustrative. Il n'est pas le motif d'une rêverie historique, religieuse ou ethnologique. Actuel, agissant, à investir, à réinventer constamment, il balise le chemin d'une quête qui regarde la vie et la mort, la naissance et l'Eros. Rome peut bien figurer le discours de l'ordre de la loi et de la puissance ; d'obscures pulsions toujours le minent.

Fiévreuse, angoissée, l'interrogation philosophique sur l'homme *« séparé »*, inapte à se rejoindre, toujours en manque, s'insère dans un jeu de questions, dans un tissu d'images et de réminiscences que le poème met en scène et en résonance. L'homme séparé, c'est aussi l'homme tragique, celui de notre temps, que ni la vanité du pouvoir ni l'ambition ne peuvent durablement grandir : *« Car nul ne règne. Pas la joie, / Ni l'innocence, ni le plaisir, ni la vertu. / Sous un autre visage le héros recommence, / naïf, ses hauts faits. Il tombe. »*

> Une aventure existentielle dont le poème est l'expression

Avant la publication du livre, avant même son achèvement, André Frénaud entreprend de se pencher, pour y réfléchir, sur son poème. L'œuvre, il est vrai, par sa complexité, par l'entrelacement des thèmes récurrents touchant la problématique intime du poète – qui, au moment de la rédaction, vivait des deuils douloureux et avait entamé une cure avec le psychanalyste André Green –, offre à l'investigation un vaste et passionnant champ d'étude. *« La poésie ne va pas sans une mise en branle des arrière-fonds. Elle pénètre dans l'obscur pour en mimer les mouvements tournants, épiphanies, délires, impostures, tout un travail de langage où se constitue une parole qu'il faudra déchiffrer »*, écrira-t-il un jour. Ce qu'il faut entendre, déchiffrer, c'est *« la rumeur de l'inexprimable »*.

Au début, pour les premiers mouvements, l'analyse suit un cours presque classique : strophe après strophe, Frénaud s'exerce à une rigoureuse explication de texte. La grille interprétative de la psychanalyse – *« le fameux Œdipe »* – est mise à contribution. Parfois avec un peu trop d'enthousiasme. Puis l'interprète se prend heureusement à son propre jeu, se découvre, comme le souligne Pingaud, *« juge et partie »* : c'est le poème lui-même qui réclame son *« double d'ombre »*, qui appelle au dialogue.

Dès lors, il s'agira moins de réfléchir sur une œuvre close, immobile, que de s'y réfléchir, comme en un miroir mouvant. A l'effort, un but est fixé : *« Mieux entendre la parole étrange pour s'y reconnaître et s'y découvrir. Parfois, pour s'y justifier. »* Docile, avec ardeur et confiance, Frénaud se livre à cette *« activité difficile et ingénue »*, se laisse *« mener où le conduit cette action trébuchante, exigeante, non réductible à une problématisation stable »*. *« Essayant après coup de se constituer l'interprète de la parole qui est passée par sa bouche, il n'en finit pas de s'apprendre ce qu'il s'était dissimulé sans l'avoir voulu »*, écrit encore Frénaud, parlant du *« poète »*, pour tenter de prendre une juste distance avec lui-même.

Comme le poème, la glose a son histoire, et l'effort doit se payer de fatigue, de découragement. En marge de plusieurs commentaires laissés à l'état d'ébauches, les digressions, toujours belles et heureuses, se multiplient, éloignant le but, ou en dénonçant mélancoliquement le caractère trop figé : *« Je suis Rome à la trace. (...)Je poursuis, j'ai poursuivi, à partir du présent de mes journées, ce qui fut. (...)Je suis là comme un homme ému parce que l'on désigne la beauté et comme un homme très vivant qui chemine par cette ville ; impatient à cause de cela-qui-fait-défaut dans l'exaltation que donne une joie incomplète... »* Plus gravement, n'est-ce pas une illusion que ce travail, cette conscience appliquée à l'intelligence des sources obscures révèlent ? *« Rien n'exclut que la glose, entreprise de dévoilement, ne puisse ajouter au poème de nouveaux leurres. »*

Il était dans la nature de la tâche de ne pas trouver de fin, de clôture. Sa conclusion eût été un leurre. Définitif celui-là. Les accidents, les découragements font aussi partie de l'histoire. Inachevée, peut-être inachevable, *« incomplète »* comme toute joie, l'entreprise d'André Frénaud, dans ces gloses encore et toujours dédiées *« à la Sorcière »*, est conforme au mouvement et à la vérité de l'aventure poétique, qui est aventure simplement humaine. Quant à Bernard Pingaud, il a bien tort de juger *« indigne »*, parce que *« boiteux, inachevé »*, l'ouvrage qu'il publie. Tel qu'il est, ce livre est, au contraire, un témoignage de la plus grande dignité.

Patrick Kéchichian



ROLLAND ALLARD/AGENCE VU

André Frénaud : « Mieux entendre la parole étrange »

(1) Gallimard ; repris dans la collection de poche « Poésie-Gallimard » avec *Depuis toujours déjà*.

L'atelier de du Bouchet

CARNET
d'André du Bouchet.
Fata Morgana, 170 p., 150 F.

Ce n'est plus ici, comme pour les gloses d'André Frénaud, le récit de la genèse de l'acte poétique, l'interminable réflexion du poème. André du Bouchet, en publiant ses carnets des années 1950-1961 – période durant laquelle paraissent ses premiers poèmes et son premier recueil important, *Dans la chaleur vacante* –, introduit son lecteur dans l'atelier, donne à voir l'échauffement, pour ainsi dire, qui prépare l'acte du poème.

Que constate-t-on dans cet atelier ? Qu'il ne ressemble pas à celui de Ponge où les outils du langage étaient en ordre, que la préparation, en fait, n'existe pas, que le brouillon est déjà poème et que le poème n'est finalement qu'une modalité, la plus haute assurément, du travail des mots – travail qui a toujours déjà lieu, qui anticipe, accompagne et continue le poème. Cette constatation n'est pas vaine : comme Giacometti, qui est l'une de ses grandes références, du Bouchet n'avance pas vers la perfection de son dire, mais au-devant de sa vérité la plus nue. Tâtonnante, sans cesse reprise, sa marche ne suit pas le tracé d'un cadastre, mais le dessin même de la terre et celui, invisible, de l'air. Là, on ne peut accorder crédit à nulle frontière : *« Ce qui est en moi est enterré aussi dehors / j'ai pris la terre au mot. » « Je ne sors pas / je suis plongé dehors. »* Ce volume reprend et étend l'édition que Michel Collot avait préparée en 1990, chez Plon, des *Carnets 1952-1956* (voir « Le Monde des livres » du 20 avril 1990). En comparant les deux éditions, on constatera avec grand intérêt les changements et corrections auxquels André du Bouchet a procédé sur les mêmes notations... Le travail des mots, lui aussi, est interminable.

P. K.

★ **Autres publications récentes d'André du Bouchet : *Aujourd'hui c'est*, chez Fata Morgana ; *Baudelaire irrémédiable* (texte de 1955) et *Orion*, chez Deyrolle ; *Retours sur le vent* et un essai de Jean-Michel Reynard, *L'Interdit de la langue. Solitudes d'André du Bouchet*, chez Fourbis. Enfin, la revue *Preuve* de l'université Paul-Valéry de Montpellier avait consacré, en 1993, un numéro spécial au poète.**

Les jeux cruels de Louise Lambrichs

La romancière confirme un goût singulier pour la traque, à travers des récits subtilement complexes, de l'impossible vérité des liens familiaux

LE JEU DU ROMAN
de Louise L. Lambrichs.
Ed. de La Différence, 350 p., 118 F.

Ce pourrait être un roman policier. La résolution de l'énigme n'aura pas lieu, l'enquête ne commencera même pas. Pas de police, pas de détective privé. Pourtant, c'est un roman à suspense, avec des moments d'angoisse presque aussi forts que chez Patricia Highsmith (mais il manque l'économie et l'impeccable froideur de Highsmith). C'est aussi un roman familial, une recherche éperdue, par un homme, de sa naissance, dans les dédales d'une généalogie impossible, manipulée – bien qu'un arbre généalogique se déploie sur tout un mur de sa maison d'enfance. C'est encore un troisième roman sentimental et nostalgique : un groupe d'amis qui se sont perdus de vue depuis vingt ans se retrouvent, la quarantaine venue, dans une maison de vacances en Bretagne, *« comme autrefois »*.

A ces trois récits imbriqués de manière habile et subtile, il faut en ajouter deux : *« l'histoire vraie »* que raconte, *« comme un roman de gare »*, l'une des invitées, deux soirs de suite, et l'inquiétante intrigue qui, le troisième soir, a conduit une jeune femme à construire un *« jeu du roman »* proche d'un cruel *« jeu de la vérité »* – dont, évidemment, elle ne connaît pas les règles.

Pour tout dire, ce livre est un long et beau développement de son titre, *Le Jeu du roman*. Dès sa première tentative romanesque, *Le Cercle des sorcières*, en 1988, on avait compris que Louise Lambrichs savait construire un récit complexe, jouer sur les échos, les allusions, entraîner son lecteur dans un gigantesque puzzle ou le perdre dans les images mouvantes d'un kaléidoscope pour traquer l'impossible vérité des liens familiaux. En 1993, son deuxième roman, *Le Journal d'Hannah* (1) avait été élu meilleur livre de l'année par la rédaction du magazine *Lire*. D'autres auraient pu le désigner comme *« le plus détestable livre de l'année »*. Là où les uns voyaient tendresse et vérité, d'autres relevaient pathos et complaisance. En tout cas, il était difficile de rester neutre, d'être indifférent au terrible récit d'une femme cassée par ce que ce siècle aura vu de pire, la deuxième guerre mondiale et la Shoah.

MYSTÈRES

Cette fois encore, dans ce troisième roman, Louise L. Lambrichs irritera sans doute, avec son goût immodéré des tragédies familiales et sa manière d'aligner des banalités sur les rapports entre les hommes et les femmes, sans qu'on soit toujours certain qu'il s'agisse de second degré ou d'ironie. Mais tout cela, qu'on peut se dire une fois le livre refermé, est balayé pendant le long moment de la lecture par la volonté d'avancer dans ce récit, de mystère en mystère, de dévoilement en dévoilement, de tragédie en tragédie.

Plus on sent que le dénouement, s'il y en a un, va être atroce, plus on est un lecteur passionné, un voyeur déraisonnable, plus on prend part soi-même à la cruauté ambiante, plus on joue à fond *« le jeu du roman »*. Comment mieux dire que Louise Lambrichs a parfaitement réussi son coup ? On aurait tendance à ne pas vouloir aller plus loin dans l'explication et à demander à être cru sur parole pour ne pas courir le risque de donner au lecteur des cartes ou des clés qui, loin de l'aider dans son jeu avec le roman, vont le lui gâcher. Mais on ne peut résister à l'envie de jouer aussi, d'embrouiller un peu plus les pistes, de battre de nouveau les cartes éparpillées par la romancière.

Alors, voici des morceaux épars du puzzle. Georges, le narrateur, fils de famille oisif, vit à Paris. Il est le petit-fils d'un drôle d'homme, Giovanni del Monte, devenu Jean Dumont après son installation en Bretagne sur l'île de Bréhat, où il fit construire une demeure bizarrement italienne pour l'endroit, la Casa del Monte. Cette maison va être vendue, au désespoir de Georges, non seulement parce qu'il perdra ainsi son enfance, mais parce qu'il n'est jamais parvenu à comprendre ce que cache cette demeure : de lourds secrets familiaux.

Par hasard, dans un café de la rue de Buci où il allait avec un groupe d'amis quand il était étudiant, Georges rencontre Marie, une des filles de ce groupe. Contrairement à lui, elle a gardé le contact avec tous les autres. Marie propose qu'ils retournent ensemble à Bréhat *« comme avant »*. Georges ne pose qu'une condition : tout le monde doit venir, sinon le voyage est annulé. Imprudence. Que sait-il de ce qui a pu unir et désunir, en vingt ans, Bernard, Henri, Robert, Gilberte, Julien et Marie ? Le séjour sera un désastre comme on pouvait s'y attendre. Mais il tournera au drame le plus noir, ce qui était imprévisible. Parallèlement, pendant ces quelques journées insulaires, Georges dénoue enfin cette incroyable histoire de famille, comme il n'en existe... que dans la vie, car dans les romans, *« ça ne fait pas vrai »* : des enfants auxquels, par souci des convenances, on donne des parents qui ne sont pas vraiment les leurs ; des adultères « punis » par des morts précoces ou des suicides ; une mère qui accepte de jouer la « tante dévouée » et n'en reçoit que du malheur. Bref, des folies encore aggravées par la vie à Bréhat et la singulière clôture des îles.

Pour tenter d'y voir un peu clair dans toutes ces histoires symétriques et mortelles, Georges écrit le roman que nous sommes en train de lire.

En partant de ce qui a conclu l'atroce visite à la Casa del Monte : quelques lignes dans un journal local expliquant que l'on venait de retrouver une main de femme sans bague et déjà rongée par la mer, donc impossible à identifier. Quelqu'un était donc tombé du haut des rochers... Mais qui ? C'est ce que Georges entend découvrir en commençant un livre. Sait-il vraiment écrire ? Sait-il mettre ensemble les morceaux du puzzle ? Pas sûr.

Qui, alors, a écrit *Le Jeu du roman* ? La réponse est à la page 337, au chapitre « épilogue ». Mais il vous est déconseillé de commencer par là. Vous perdriez quelques belles heures de vertige et de sueurs froides.

Josyane Savigneau

(1) Ces deux romans de Louise L. Lambrichs ont été publiés aux éditions de La Différence.

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

ALEXANDRINES, de Béatrice Commengé
Sous-titrée « Pièce fugitive », *Alexandrines* est l'évocation brillante et musicale de la grand-mère de la narratrice, nommée Alexandrine par son père Alphonse (qui rêvait peut-être d'un fils comme Alexandre, le conquérant mythique de toutes les Alexandrie). D'une profonde subtilité, cette double biographie rêvée étonne par ses multiples enchevêtrements, échos et relais souterrains qui en font un exercice de lecture prestigieux. *Alexandrines*, c'est aussi une ville, Alexandrie, sa bibliothèque perdue, un immense mouvement dans le temps, confiné dans un présent émerveillé... Mathilde – au prénom stendhalien – n'a pas connu Alexandrine qui aurait cent ans. Elle garde une photographie où, dans les bras de l'aïeule, elle pose devant un décor de livres. Lire, écrire, voyager, traverser la mer, invoquer des mirages, voler de fausses vies à de vrais personnages, tout cela devient la réalité d'une existence fictive (La Table ronde, 194 p., 89 F).

L'ÉLUE DU PALAIS, d'Isaure de Saint Pierre
Notre vie n'a-t-elle de réelle intensité que par la mise en scène occulte que nous créons à partir de nos rêves et par l'image que les autres inventent à partir de nos silences ? C'est le beau thème d'un roman d'amour et d'aventure, dans un décor aux résonances mythiques, Hampi Valley, une ville oubliée du centre de l'Inde. La séduction d'Olivier, qui entraîne une toute jeune femme dans une passion à la mesure des sanctuaires découverts, tient moins à sa seule personnalité qu'au charisme du couple qu'il forme avec Laure, couple idéal dans l'ombre du Taj Mahal, mausolée bâti par un souverain moghol en mémoire de son épouse. Les humains puisent-ils dans l'éternité des morts la force de croire en leurs éphémères amours ? (Belfond, 276 p., 110 F).

LE ROYAUME, de Jean-Luc Wauthier
Magritte et son figuratif source d'irréalisme, les filles du feu de Nerval à la *fois chimères et bien présentes*. Ces réminiscences s'imposent à suivre Serge, le héros de ce roman, en quête d'un « royaume fantasmatique ». Roman d'une initiation, onirique, obsédant comme, pour Serge, un quatuor de Schubert. Mais l'auteur, maître dans l'art de l'étrange, ne nous impose pas des rêves confus, des situations embrouillées. C'est avec la réalité d'une ville et de ses HLM., du corps d'une femme nue, d'un musée à détruire pour que passe l'autoroute, qu'il évoque l'insolite, le bizarre des songes qui ne sont qu'une expression des désirs plus ou moins avoués (L'Age d'homme, 80 p., 95 F).

LE PLACARD À CONFITURES, d'Hélène Strohl
Le quatrième côté du triangle : tel pourrait être le titre de ce roman qui reprend la sempiternelle histoire du trio vaudevillesque, lequel n'a guère de conclusions variées – séparation, abnégation, voire crime. L'originalité vient ici d'un personnage qui doit conjurer la malédiction triangulaire, l'enfant que les époux font comme on se donne une « dernière chance ». Le récit, bien mené, suit avec finesse l'évolution des esprits devant le mystère que recèlent les mots « être enceinte » quand maman comme papa ont quarante ans. Reste à savoir si le côté surnuméraire est ou non une chance... (Albin Michel, 240 p., 98 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

BAMALAMA, de Rosa Liksom
Usant d'une langue tour à tour délicate et argotique, douce et brusque, l'auteur de ce recueil de très courtes histoires parvient à surprendre et, souvent, à enchanter. Originaire du nord de la Finlande, Rosa Liksom peint, en quelques lignes, des moments où la vie fait un coude, où les destins changent de sens. Elle résume, avec une sorte d'optimisme féroce, l'instant où des existences misérables, envahies par la drogue, la prostitution et la violence, prennent soudainement un autre cours par la force d'actes pas forcément recommandables. Son livre, remarquablement traduit, campe des gens simples qui voient le monde bouger sous leurs yeux immobiles, tel ce gros homme en maillot de bain, installé sur le bord d'un lac de Lettonie. « *Il concentre toutes ses pensées sur l'univers, le rivage, en face de lui, là où, dit-on, les questions d'éternité ont leur refuge* » (traduit du finnois par Anne Papart, La Découverte, 180 p., 79 F).

LE VAISSEAU SANGLANT, de Norman Springer
Le *Rameau-d'Or* est un clipper à bord duquel aurait pu s'embarquer Lord Jim. Si « *le meilleur des navires rappelle assez une maison de fous* », celui-là tient « *à la fois du purgatoire et de l'asile d'aliénés* ». Le jeune narrateur ne manque donc pas d'histoires où folie et violence se succèdent avec ce « *lot de vilains bonshommes* » partis à l'aventure. D'autant qu'à bord il y a une femme. C'est-à-dire l'amour, mais aussi la rivalité des mâles. Dans la tradition de Stevenson, un roman d'action qui ne néglige pas les arcanes des caractères (adapté de l'anglais par J. Callot et R. Nicole, éd. Jean-Marie Williamson, 280 p., 98 F).

ESSAIS LITTÉRAIRES

LA NUIT, ouvrage collectif
François Angelier et Nicole Jacques-Chaquin ont rassemblé, « *issues d'écritures et d'horizons géographiques et théoriques différents, quelques variations sur la nuit et ses métaphores, considérées dans des modes d'expression, des civilisations, et des moments historiques variés* ». De la nuit mystique aux peintres de la nuit, des leçons de ténèbres musicales à la poésie de René Char et à l'expérience intérieure de Georges Bataille, en passant par la part d'ombre du siècle des Lumières, quelques-unes des tonalités symboliques et psychologiques de cette nuit que saint Jean de la Croix jugeait « *plus aimable* » que l'aube (Jérôme Millon, 296 p., 170 F).

LE ROMAN BRITANNIQUE DU XXe SIÈCLE, de François Gallix
Erudit, présenté et écrit de façon claire et accessible, cet essai sur le roman britannique au XXe siècle étudie, dans un premier chapitre, E. M. Forster, Joseph Conrad, D. H. Lawrence et Virginia Woolf, offrant dans le même temps un aperçu du contexte des grands courants modernistes ; une seconde partie, intitulée « Le postmodernisme » situe cinq romans contemporains par rapport aux nombreux courants littéraires qui se sont dessinés depuis les années 20 (Masson, 181 p., 98 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DICTIONNAIRE DES ŒUVRES DU XXe SIÈCLE
sous la direction d'Henri Mitterand
Ce nouvel usuel, qui dresse un panorama de la littérature française et francophone, couvre la période 1901-1994 « *en attendant la réédition de l'an 2000...* ». Sur les 4 000 œuvres citées, 1 600 sont analysées par ordre alphabétique. Un index répertorie les noms de près de 1 500 auteurs, dont certains font l'objet d'une brève notice biographique. L'ouvrage comprend aussi des entrées chronologiques, des articles de synthèse et des notices sur les revues littéraires (Le Robert, 621 p., 240 F).

CHAIR MYSTIQUE, de Marcel Batilliat
A vingt-six ans, Marcel Batilliat (1871-1941) publiait un premier roman qui lui valut un succès d'estime : *Chair mystique*. Cette œuvre d'un auteur totalement oublié reparaît aujourd'hui dans un écrin qui lui convient : la « Bibliothèque décadente » que dirige Jean de Palacio, à qui l'on doit – de Lorrain à Catulle Mendès ou Richepin – maintes redécouvertes de la littérature fin de siècle. C'est un roman singulier qui transpose le mythe de Tristan et Iseult. Atteinte de phtisie, l'héroïne musicienne contamine son amant. Tous deux se sont aimés « *à outrance* » dans le culte de Wagner, dont la musique constitue « *une glorieuse paraphrase à leurs spasmes d'amour* ». Conciliant un réalisme à la Zola et des élans gourmontiens, ce roman, empreint de curiosités langagières chères aux auteurs de ce temps, est représentatif du climat littéraire, exalté et déliquescent de l'époque (Séguier, 242 p., 98 F).

Les envoûtements de René-Jean Clot

Une femme, un homme, un tableau : de ce triptyque, l'écrivain-peintre tire des résonances insolites

POURQUOI LES FEMMES PLEURENT
de René-Jean Clot.
Grasset, 250 p., 100 F.

L'acte magique de la lecture, peu de livres lui permettent de se déployer. Souvent, c'est à relire des ouvrages dont on connaît d'avance les promesses, mais qui dispensent chaque fois une plénitude plus voluptueuse, que l'on rencontre cet envoûtement. Et puis, de temps en temps – plusieurs fois par saison, heureusement –, une œuvre inédite, comme ce roman *Pourquoi les femmes pleurent*, happe le lecteur. René-Jean Clot entraîne ici dans un récit prenant, inaccoutumé, d'une atmosphère lourde, étrange et prosaïque à la fois, où l'on s'intègre aussitôt, non sans être dépaysé. Mais, surtout, il subjugue par un mode de pensée particulier, un humour vivace, par des commentaires audacieux qui accompagnent une vision certes classique, mais si personnelle à l'auteur que, décrite par sa voix, elle est comme réinventée.


LOUIS MONIER
Une atmosphère lourde, étrange et prosaïque

Voici une ville, des heures, une femme, et puis un homme, et, surtout, un tableau. C'est, à Clermont-Ferrand, Louise, provinciale haletante et frustrée, quadragénaire en manque des autres et surtout des hommes, et un homme, Eric, en manque éperdu de lui-même, mais, quant aux femmes, comblé – si ce n'est saturé. Et voici le tableau, sans doute un Christ du Caravage. Une toile en devenir, comme elles le sont toutes, où semble plaquée une image définitive, mais où se trament sans fin des métamorphoses.

On sait que René-Jean Clot, l'écrivain, est aussi un peintre. Il connaît de la peinture l'autre côté du miroir. Non seulement celui perçu à travers l'oeuvre et qui suppose, en arrière d'elle, bien des plans et du sens, mais celui où, placé devant elle, on la « fabrique », ajoutant quelque chose où il n'y avait rien à voir encore, sinon du tissu vierge. Un écran. Ce savoir du peintre, la connaissance de sa praxis, donne au texte de l'écrivain beaucoup d'épaisseur et de résonance. Ils lui permettent de mieux raconter les corps désirant d'autres corps et désirant, plus encore, du désir qui n'en proviendrait pas.

Eric et Louise s'uniront un temps. La femme avide de n'être plus que chair pour une autre chair et tendresse pour le mâle qui lui permet ce jeu ; l'homme s'y prêtant, machinal, même s'il est attaché à Louise qui, d'ailleurs, l'entretient. Grâce à lui, elle peut ne plus être seulement la propriétaire d'une pension de famille pour vieillards, dont la soupe est « *abondante comme un lac tiède où l'on pouvait à la fois prendre des forces secourables et se noyer* ». Elle peut enfin oublier sa relation véhémente, toute de larmes et d'objurgations, d'acrimonie, envers un Dieu peu soucieux, jusque-là, de remplir le rôle d'agence matrimoniale qu'elle lui avait attribué.

Toujours appétissante, plus que d'autres frémissante, Louise s'est approprié cet homme bien plus jeune qu'elle grâce à la puissance d'une toile que recélait son grenier et qu'Eric voudra retrouver à tout prix lorsqu'elle l'aura vendue malgré lui, qu'avait aussitôt fasciné l'œuvre méconnue. Laquelle, d'ailleurs, finira au Louvre. Cette œuvre ? Un de ces « *visages d'hommes allégés de leur destin* », une figure à la fois divine et douteuse, qui suscite l'extase ou suggère une menace, à moins qu'elle n'entraîne dans les abîmes de la présence et des moyens que se donne le peintre pour la capter dans ses interdits.

C'est ce tableau qui va ensorceler Eric, l'entraîner à la fois vers les péripéties prosaïques d'une liaison et les pièges d'une création qui n'est pas la sienne et qui va l'absorber – laissant, dans le même temps, Louise, la ci-devant vieille fille, repue.

Auparavant, le couple aura vécu bien des épisodes sulfureux ou comiques. L'homme et la femme auront traversé de concert bien des passions parallèles, chacun d'eux attentif mais étranger à celles de l'autre. C'est tout le charme de ce beau roman de nous faire participer à ces envoûtements, surtout à celui d'Eric, proie du « *tableau carnivore* », chef-d'œuvre qu'il aura su reconnaître, mais qui soulignera l'impuissance de son adorateur malheureux, adonné à ce qui n'est pas à sa portée et qui seul aurait eu le pouvoir de le consoler d'être.

Et c'est toute la force de René-Jean Clot, cette capacité de réunir, sans hiérarchie, deux êtres et leurs aspirations triviales ou d'une élévation sévère. Deux êtres fiévreux, démunis de ce qu'ils ne cessent d'espérer et qu'en vérité ils ne peuvent pas ne pas obtenir, fût-ce au prix du pire. Puisque c'est le chemin qui est toujours le but.

Viviane Forrester

Les « Bucoliques » de Trassard

Dans une chronique champêtre mêlant réalisme et surnaturel des légendes, le romancier évoque avec charme et humour les liens qui rattachent les hommes à la terre

NOUS SOMMES LE SANG DE CETTE GÉNISSE
de Jean-Loup Trassard.
Gallimard, 250 p., 95F

Elles s'appellent La Gaure, La Moute, Point Bileuse, La Blonde... Tandis que les hommes parlent des averses de grêle au caractère fantasque, Jupiter charolais – « *qui vient, motorisé, après coup de téléphone* » – fait son office. Et voici saillie La Blonde, descendante de Io, la ravissante princesse que le dieu amoureux changea en génisse. Et voici, dans un pré, l'histoire de « *vaches et fermiers* [qui] *ne se parlent guère,* [qui] *semblent respecter des rites en réciproque dépendance* », des paysans *tout occupés aux problèmes de* l'élevage, des bêtes menant une vie où se retrouve le destin de leur ancêtre Io.

Conduire en contrepoint un épisode de la mythologie et un moment des travaux de la campagne d'aujourd'hui, c'est une gageure ; en faire une chronique où le réalisme se mêle au surnaturel des légendes, c'est une originale mais périlleuse idée d'écrivain ; retenir le lecteur avec des personnages qui, porte-parole de l'auteur, se réclament eux aussi, à l'instar des Danaïdes, de la descendance de la génisse aimée de Zeus, c'est un défi. Qu'en six récits Jean-Loup Trassard remporte, avec des *Bucoliques* qui sont d'un Virgile moderne, avec le *charme et le subtil humour de* celles de Jules Renard. Et cela, dans un style où la plus belle écriture fait au patois une place jamais pittoresque ; sans lourdeur ni rien de confus, sans les leçons d'écologie qu'un tel sujet pourrait faire craindre, sans davantage l'obscurité d'un ésotérisme présent avec discrétion.

Il nous a rarement été donné une telle évocation des liens étranges qui rattachent l'homme à la terre, dans une mystérieuse parenté avec les animaux. Il y a, dans cette œuvre, une certaine magnificence exprimée par les moyens les plus simples et directs. Que ce soit par la terre des forêts « *qui ensevelit la pourriture illuminée d'insectes des arbres morts* », par les filles dont « *le bleu du regard s'oxyde comme une lame au toucher de la sève* » ou par les « *divagations d'un chien* », c'est notre cosmologique histoire – et l'espace, à la fois mince et infini, que nous y tenons – qui transparaît dans la description de ces petits riens prenant tout à coup leur valeur d'êtres universels.

Si ce livre n'est pas au palmarès des « grosses » ventes ni à celui des jurys qui se veulent découvreurs de « grands » livres, c'est que fond et forme ne sont pas des critères de choix, ou alors, c'est un oubli. A chacun de le réparer, pour son plaisir et son enchantement.

Pierre-Robert Leclercq

Le saut de l'ange

Maryse Wolinski pose un regard juste sur une époque où l'amour se fissure

GRAINES DE FEMME
de Maryse Wolinski.
Albin Michel, 220 p., 89 F.

La Petite a dix-huit ans. C'est l'année du bac. Hermine, sa mère, observe l'enfant aimée qui est devenue femme hors de son regard, contre elle peut-être, loin d'elle sans doute. Vulnérable encore mais seule dans une initiation où l'exemple n'est d'aucun secours. Hermine peut-elle raconter la femme qu'elle est – et qu'elle fut – à une jeune fille qui exige qu'elle soit mère. Hermine s'interroge sur son passé et craint que sa fille ne s'écorche à un présent qui ressemble fort à sa propre jeunesse.

Maryse Wolinski a écrit un roman neuf et tendre sur les femmes d'hier et d'aujourd'hui. Son écriture directe nous rend proches ces deux voix que l'amour d'un homme – ou la légende qu'elles en inventent entre déceptions et espoirs – sépare cruellement. Son désir d'elles provoque le silence et le mensonge. Et c'est cette irruption de l'intrus convoité qui donne à ce roman sa vraie dimension. A quel prix exorbitant une mère toujours jeune et belle et sa fille rayonnante et désirable peuvent-elles partager des confidences apparemment banales ? *Graines de femme* s'inscrit dans les drames des années 90. Un regard juste et plein d'humour sur une époque où l'amour se fissure. Mais cet état des lieux d'une adolescence préservée dans un milieu privilégié, à l'abri d'une famille aimante, ne suffirait pas à rendre ce récit percutant. Ce qu'il dit en sourdine est grave et éternel. L'éducation des jeunes filles de notre temps ne diffère pas beaucoup de celle des demoiselles du temps jadis. L'homme (ici un certain Hugo, quadragénaire séduisant, grand prestidigitateur de la séduction emblématique qui, après avoir goûté aux bienfaits des conventions, s'offre une deuxième jeunesse ardente et affamée) est au centre de leurs préoccupations. Les études, le métier, les aspirations ne sont qu'alibis. Tout converge vers cet objet insaisissable : le mâle comme incarnation du goût de vivre.

Et c'est l'ombre du temps deux fois perdu qui donne à ce roman cette patine dorée du soir sans laquelle la plus belle histoire ne peut devenir littérature. Pénélope peut avoir vingt ou quarante ans, jouer les Circé ou les Nausicaa, c'est Ulysse qui a fait le beau voyage...

Hugo Marsan

P O É S I E

L'eau du poème

Andrée Chédid a le privilège de la poésie. Elle la considère comme une fenêtre sur le monde, une eau sans cesse neuve, riche, vive. Elle sait qu'elle nous mène vers la substance du monde, même si la planète est maltraitée par les hommes, même si la violence est un langage courant, banalisé, généralisé, et la brutalité meurtrière sème un peu partout le malheur insensé. Face à cela, l'écriture, la poésie, la fable ou le roman se dressent comme des remparts, des murailles où subsistent des ouvertures, de grandes fenêtres sans cadres par où passe le vent, par où on observe le monde, par où les mots regardent la vie et parfois y plongent pour dire l'indicible.

C'est peut-être pour repousser cette fatalité qui secoue le monde qu'Andrée Chédid écrit une poésie claire et simple, transparente et dense, destinée à avoir les mêmes vertus, les mêmes colères saines, les mêmes tempêtes et bonheurs que l'eau. Elle écrit : « *L'eau qui s'ouvre aux reflets de ce monde et les prolonge infiniment/ L'eau qui va sans cesse, est sœur de poésie.* »

C'est peut-être à cause de cette ressemblance entre ces deux éléments vitaux qu'elle demande dans un poème : « *Racontez-moi la jeunesse des rivières.* » Et l'on imagine des fleuves de vie et de lumière renouveler à l'infini leurs sources et leurs origines, déversant dans les mains du poète des flots de mots qui célèbrent la vie contre l'ignominie, qui défendent l'homme contre l'homme qui saccage la vérité et l'innocence des enfants.

Cette femme venue d'Orient proche et complexe vit chaque parole avant de dire, avant de l'écrire. Elle écrit le monde malgré ses incohérences, à cause de ses beautés et de ses misères. Dans ce dernier recueil, elle se demande : « *Où est l'homme/En ce vacarme/En cette lande crevassée ?* » Elle n'a que la broussaille des mots pour dire la vie et ses douleurs. Pour elle, « *Chaque épreuve/Nous féconde/Chaque épure/Nous délie* ». En hommage à ces vieux compagnons, les mots, tracés ou imaginés, elle nous dessine à la fin de l'ouvrage les territoires du silence : « *Le Silence/Accourt vers les terrasses du souffle/Pour s'unir à l'amour.* »

Tahar Ben Jelloun

PAR-DELÀ LES MOTS, d'Andrée Chédid, Flammarion, 154 p., 79 F.

LITTÉRATURES

Tous escla



Fables suiss

: René-Jean Clot

leau : de ce triptyque,
sonances insolites

» de Trassard

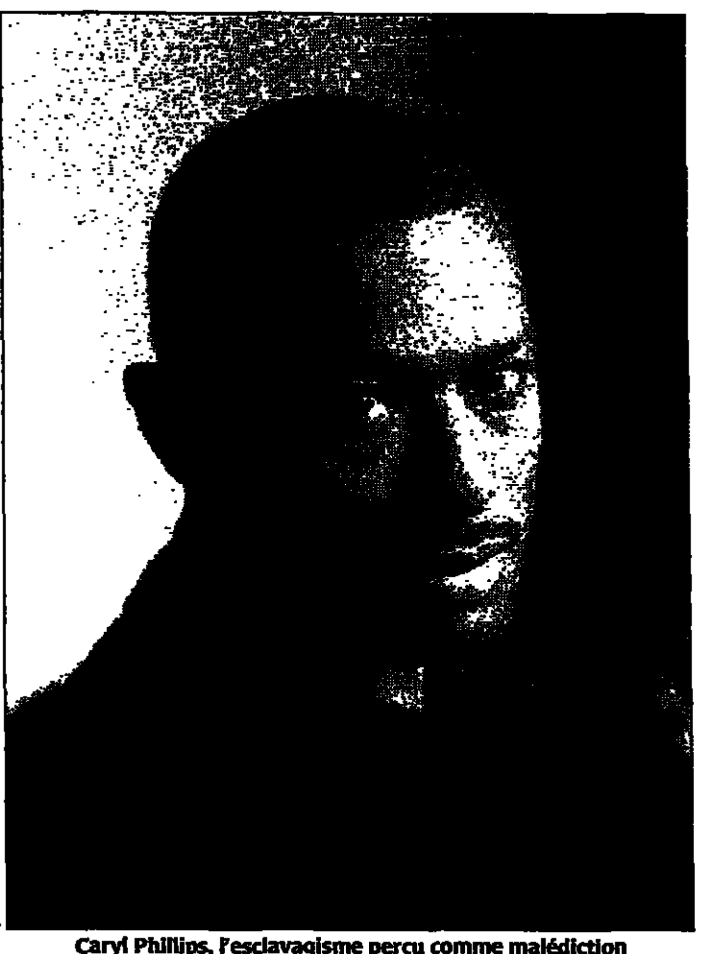
L'eau du poème

Tous esclaves

Le premier roman traduit de Caryl Phillips décrit puissamment la malédiction des Noirs africains et de leurs descendants

LA TRAVERSÉE DU FLEUVE
(Crossing the River)
de Caryl Phillips.
Traduit de l'anglais
par Pierre Furlan,
Ed. de l'Olivier, 273 p., 120 F.

Le désespoir absolu ne souffre pas les grands mots, ni les épanchements du moi douloureux. Ce désespoir-là ne peut être que celui d'un peuple, ou de l'humanité tout entière. Il s'écrit à l'encre claire, d'un ton presque détaché, sec comme un coup de lanière sur les contours du temps et de la géographie. C'est en tout cas cette façon qu'a choisie Caryl Phillips pour évoquer l'esclavage non comme un accident de l'histoire, mais comme une ancienne et invincible malédiction. Né dans les Caraïbes en 1958, élevé en Angleterre, auteur de cinq romans dont *La Traversée du fleuve* est le premier traduit en France, ce jeune auteur donne là un texte d'une force et d'une dureté très particulières. Franchissant les siècles et déjouant la chronologie, son récit n'est pas le livre de la plainte, ni moins encore de la rédemption, mais celui de l'impossible réconciliation, du paradis à jamais perdu. Un paradis très ancien, aux rives duquel les hommes croient parfois pouvoir toucher, sans jamais y parvenir. Cet état de bonheur à peine espéré, à peine formulé, cette *« communion brève et douloureuse »*, c'est d'abord l'impossible réunion d'un père avec ses trois enfants qu'il a vendus à un marchand d'esclaves, un jour qu'il avait *« perdu la tête »*. Manipulant le temps pour souligner le caractère universel de son récit, Caryl Phillips étale sur plus de deux siècles l'attente de ce père et les pérégrinations de ses enfants. Tout au long du récit, il égrène des dates qui ne se suivent pas dans l'ordre, comme pour insinuer que la chronologie n'est pour rien dans l'affaire, que le cartésianisme occidental n'a pas forcément le dernier mot. Comme pour montrer que les fils des esclaves africains ne sont toujours pas libres, en dépit du temps écoulé, puisqu'ils ont encore le visage de cette *« mère droguée au dernier degré »* à Brooklyn, ou de ce *« garçon pieds nus à Sao Paulo »*.


JILLIAN EDELSTEIN

Caryl Phillips, l'esclavagisme perçu comme malédiction

La variété narrative, qui fait passer le texte du simple récit au journal de bord et au registre comptable, en passant par plusieurs lettres saisissantes, accentue cette impression d'universalité. Par ce livre assez court, l'auteur en dit plus que beaucoup de sommes ou de sagas. Et ses trois personnages principaux, les enfants vendus par leur père, portent en eux le drame de la dépossession et de la diaspora de tout un peuple. Nash, l'esclave modèle, a été libéré par son maître pour aller christianiser le Libéria sous les auspices de la Société américaine de colonisation. Martha, elle, a été vendue séparément de sa fille et de son compagnon, parce que le propriétaire de la plantation dans laquelle elle s'échinait nuit et jour est mort. Quant à Travis, le GI débarqué en Angleterre pendant la guerre, il ne pourra jamais vivre un impossible amour avec une femme blanche.

Tous trois sont abandonnés, seuls avec leurs souvenirs, comme Martha, ou avec d'inaccessibles rêves, comme Nash et Travis. Le thème de la séparation, de l'arrachement, des espoirs brisés est exploité de manière très subtile. Car la solitude n'est pas seulement l'apanage de Nash, envoyant des suppliques aux accents christiques à son ancien maître, qu'il considère comme une sorte de père. Un *« père »* qui ne recevra jamais aucun de ses courriers et qui finira pas prendre le chemin de Monrovia, sur les traces de celui qui fut son esclave. L'isolement spirituel est aussi la croix que portent les hommes blancs, qu'il s'agisse de l'esclavagiste tourmenté – mais tout de même absolument convaincu de sa supériorité –, du négrier dans le froid accomplissement de sa besogne ou de la femme brisée par la mort de l'être qu'elle a aimé.

Les lieux eux-mêmes reflètent la désolation, conséquence de ce mur dressé entre les races. En dehors du ciel, très souvent décrit de façon sereine, comme s'il était la seule propriété commune, les villes sont des enfers. Monrovia, nauséabond *« ramassis de huttes basses et carrées »*, Saint Paul's River, *« fouillis de cônes bruns »* au sommet d'un *« talus boueux »*, et puis la cité anglaise ravagée par les bombes. Dans cet environnement sinistré, les hommes sont tous aussi orphelins que Joyce, la compagne de Travis, lorsqu'elle dit : *« J'ai compris que j'étais perdue. Que tous mes repères familiers avaient disparu. »* Tous perdus. Tous esclaves. Tous séparés, sans rémission, sauf dans un autre monde peut-être, cet au-delà où se rejoignent le père et ses enfants, une fois traversé le fleuve.

Raphaëlle Rérolle

Aventures d'une âme

UN VISAGE
POUR L'ÉTERNITÉ
(Till We Have Faces)
de C. S. Lewis.
Traduit de l'anglais
par M. et D. Le Péchoux,
avant-propos
d'Irène Fernandez,
L'Age d'homme, 209 p., 140 F.

Que sait-on de Clive Staples Lewis (1898-1963), sinon qu'il fut un grand médiéviste, professeur à Cambridge, où il acquit une renommée de penseur, et qu'il écrivit des ouvrages de haute spiritualité en même temps que des contes pour enfants traduits dans le monde entier ? Cette réputation est pourtant bien insuffisante pour éclairer le livre passionnant qui paraît aujourd'hui en français : *« On a vraiment ici les aventures d'une âme, de l'âme aux prises avec l'absolu, et dans un vrai roman d'aventures, pour un bonheur constant de lecture »*, commente Irène Fernandez. Livre complexe, si l'on entend analyser sa signification, érudit, puisqu'il nous reporte aux mythes grecs, mais où l'imagination et l'esprit de fantastique subvertissant le conte d'Amour et de Psyché, tiennent un tel rôle que la lecture en est toujours surprenante.

Le rôle principal n'est plus dévolu à Psyché apparition radieuse et fugitive, mais à sa sœur Orual, que sa laideur extrême a condamnée au désert de la solitude et à l'intensité de passions sans issue. Orual aime Psyché ; sa jalousie, loin de prendre les formes banales que lui donne le mythe, est une jalousie amoureuse, celle du tyran dévorateur qui voit sa créature lui échapper : *« Glome* [le royaume barbare dont elle est la princesse] *était une toile d'araignée.. moi, j'étais l'araignée tapie au centre, gonflée, gorgée de vies dérobées aux hommes »*, songe Orual à la fin de ses aventures, quand des visions envoyées par les dieux lui auront enfin révélé sa vraie nature. Psyché s'est éprise du dieu Cupidon. C'est donc le dieu qu'il faudra combattre. Orual, qui, enfant, reçut l'enseignement d'un esclave grec, adepte d'un rationalisme critique, doit lutter contre les forces mêmes qu'elle met en cause.

Ce n'est pas la moindre originalité de ce livre qu'il traite de l'amour de Dieu sous la forme de l'amour pour un dieu païen et qu'il fait percevoir la réalité de ce dieu, dans un personnage, à travers la jalousie qu'il inspire. Partagée entre les croyances primitives de son peuple et les lumières naissantes, Orual ne sait ni ne veut « voir ». Lui échappent, malgré les signes qui lui sont fournis, la vision du palais merveilleux où le dieu enleva Psyché, en même temps que le sens des événements et la nature de ses sentiments. Livrée à ses passions, elle perd sa sœur, à tous les sens du terme.

Il est question de combats, de travaux et d'épreuves initiatiques, d'apparitions et de dieux, d'esclaves, de prêtres et de philosophes, de faux discours et de mots véritables, prononcés en dépit de soi-même. Devant le tribunal des morts, Orual, parvenue au terme de ses aventures, s'entend avec horreur révéler, loin de tout discours justificateur, la vraie parole qui est en elle... Dès lors, elle est libérée et retouve un visage. Mais ne dévoilons pas la fin de ce roman palpitant... C'est par le processus de l'écriture, en écrivant le livre de sa vie, qu'Orual comprend le sens difficile du mot amour.

Christine Jordis

Fables suisses

D'un drame familial à un bestiaire cruel, une vision du mal-être par un trio alémanique

LA DERNIÈRE NUIT
(Der Stumme)
d'Otto F. Walter.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Magda Michel,
éd. de l'Aire 233 p., 95 F.

L'HOMME EFFACÉ
(Spurlos vorhanden)
d'Otto Steiger.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Olivier Barlet,
éd. du Griot, 234 p., 115 F.

LA MOUCHE ET LA SOUPE
(Die Fliege und die Suppe)
de Hugo Loetscher.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Jean-Claude Capèle,
Fayard, 183 p., 110 F.

Lorsqu'il arrive sur le chantier, c'est à peine si les hommes le remarquent. Concentrés sur leur travail, sur leur solitude, ils n'ont pas de temps à perdre avec ce jeunot qui, en plus, ne dit pas un mot. L'un d'eux pourtant devrait le reconnaître, c'est le vieux Ferro, bougon, violent, autoritaire et qui ne lésine pas sur la bouteille. Mais il a d'autres chats à fouetter pour l'instant, Ferro, il faut faire la route, creuser, remblayer, quel que soit le temps ; les bulldozers font un bruit assourdissant qui ne s'arrête que pour tendre cette nappe de silence avant l'explosion de la dynamite emportant un pan de montagne. Il faut passer coûte que coûte et Ferro ne se rend pas compte que le nouveau, qui est arrivé sur un camion brinquebalant, est son propre fils. La tragédie est enclenchée ; non, elle a déjà eu lieu.

Un drame a séparé autrefois les deux hommes. Le fils, Loth, en a perdu l'usage de la parole. Il les sépare toujours et peut-être plus tragiquement encore sur ce chantier de montagne qui est un peu l'image du destin, avec ces arbres qui n'arrêtent pas de gémir et la pluie froide d'automne qui cingle les visages. Le mutisme de Loth est comme la dénonciation et la radicalisation d'un mutisme généralisé : nous ne sommes pas dans un monde qui verbalise mais dans celui du travail manuel, un monde fruste où l'image de la femme joue un rôle capital, image du sacrifice enduré et de la réconciliation désirée. Le fils est venu demander des comptes, reprendre sa place : lui qui rêvait autrefois éperdument de protection paternelle, collé contre le dos de son père sur la moto filant à toute allure, il va affronter le père. Lorsque le moment enfin arrive, le destin fait un tour de trop et la parole retrouvée se mue en un cri – violence rebondissant au moment même où elle devait être déjouée. Ce premier livre (1) d'Otto F. Walter, mort il y a quelques mois (voir *Le Monde* du 30 septembre 1994), est assez représentatif de cette littérature alémanique dont le mal-être, comme en Autriche, est une composante essentielle.

ÉTOUFFEMENT

La traduction du livre d'Otto Steiger, *L'Homme effacé*, en est une seconde illustration. Benjamin Stab décide de se faire interner dans un asile psychiatrique. Quand il se présente, il se heurte à la méfiance du corps médical, bientôt relayé par l'arrivée de la police, qui arrête Stab dans l'enceinte même de l'hôpital. De quoi est-il accusé ? Qui est cet homme qui, comme Jean-Jacques Rousseau, traverse à pied ce pays idyllique et rangé ? Pas un rebelle, son journal l'atteste (à qui se confier si ce n'est à son journal ?), on pourrait même dire un homme sans passion. Il a quarante ans, il a été instituteur avant d'être privé de son autorisation d'exercer pour avoir refusé de participer aux manœuvres militaires, non par provocation, simplement parce qu'il ne pouvait pas. Il voudrait seulement un peu d'air, il étouffe dans ce petit pays coincé entre des montagnes de névroses collectives : peur du communisme, peur de la différence, peur du scandale, peur de la peur.

Stab est comme un étranger dans son propre pays, étranger à son propre père, qui a le mauvais goût d'en mourir de dépit, passant à côté de sa vie dans un univers pasteurisé où Dieu et l'argent participent du même souffle. La traduction littérale du titre est révélatrice puisqu'elle signifie : « Existant sans laisser de trace ». Tout cela est bien sympathique, mais le livre d'Otto Steiger, né en 1909, est trop pavé de bonnes intentions, et cela devient vite indigeste. Ce n'est pas le dénouement, cousu de fil blanc, qui rendra la mariée plus belle.

Rien de tel avec le dernier livre de Hugo Loetscher, qui nous fait découvrir le binturong et le bostryche capucin, la marmotte et le hamster, mais aussi les secrets conciliabules des visons dans un vestiaire d'opéra. Car ce n'est pas le moindre mérite de ce livre de nous révéler les secrets du monde animal. On apprend beaucoup de choses en lisant Loetscher. Saviez-vous par exemple que l'éléphant se balance pour faire remonter le sang qui s'est accumulé dans ses pattes ? Ou bien que c'est en se servant comme d'une scie des appendices acérés de ses stylets que le morpion goulu tranche la peau ?

DU LA BRUYÈRE

Mais Loetscher ne cherche pas à chasser sur les terres écologiques de *La Hulotte*. Il y a plutôt du La Bruyère dans ces portraits d'animaux : le caniche qui va affronter un concours de beauté, le mulet qui doit faire ses preuves d'aptitude au service militaire, le rat qui meurt pour la science en dehors des heures de service. Tant pis pour lui, la vie sociale a son rythme : on n'est pas des bêtes. Si la cruauté est là, surgissant au bout d'une phrase, au bas d'une page, elle n'est que le reflet de la cruauté humaine. Loetscher nous croque en même temps qu'il croque ses portraits, ce sont nos comportements qu'il décrit à travers des situations animales, mais avec un art consommé de la mesure (merci au traducteur). Le livre méritait mieux que son titre fabulo-rustique, à mi-chemin entre la recette de cuisine peu ragoûtante et la fable d'Esope. Le choix pourtant était grand parmi les trente-deux autres récits qui composent l'ouvrage : « Le Matou dans la nuit de mai », « La Trente-huitième Fourmi » ou, pourquoi pas, « Le Monstre et le Saint ». Ou encore le très mystérieux « Holophyge » ?

Pierre Deshusses

(1) Publié en 1959, il est paru pour la première fois en français chez Gallimard en 1963.

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT

B. CLEEVE

L'EXERCICE DE L'AMITIÉ
d'Anne Vincent-Buffault.
Seuil, 318 p., 160 F.

Les chers amis

Presque tout le monde a disserté sur l'amour. Mais l'amitié n'a pas connu la même fortune littéraire. Comme si elle avait souvent effarouché les auteurs... Parmi les sentiments humains, c'est en effet le « motif » le plus délicat. La pudeur et la suspicion expliquent sans doute les réticences qu'il a rencontrées. On connaît la maxime : *« Garantissez-moi de mes amis. Je saurai bien me défendre de mes ennemis. »* Pour La Fontaine qui écrivit : *« Qu'un ami véritable est une douce chose ! »*, combien d'autres se sont méfiés de ce sentiment, qui procure peut-être des déceptions plus amères que celles de la passion amoureuse ! Même Alexandre Dumas, qui fit pourtant le plus bel éloge de l'amitié dans *Les Trois Mousquetaires*, affirmait qu'elle n'était souvent qu'*« un mot déguisant la tyrannie »* que certaines personnes exercent sur leurs proches. Alors, Athos et d'Artagnan, Porthos et Aramis ? Quant à Jules et Jim – les héros d'Henri-Pierre Roché –, leur aventure se termina tragiquement, à cause de la jeune femme qui les fascinait tous les deux... Naturellement, les Goncourt (ces méchantes langues) ne se sont pas privés de dénigrer cette sorte de « commerce » entre les gens. *« Il faut se garder de se lier étroitement avec ses amis, si l'on veut les conserver »*, disaient les frères. Edmond et Jules n'avaient de l'affection que l'un pour l'autre. Ils détestaient le reste de l'humanité, ce qui fait beaucoup de monde. Leur tendresse fraternelle se nourrissait probablement de leur misanthropie.

Anne Vincent-Buffault, qui avait donné déjà une *Histoire des larmes* (1), s'est intéressée aux *« pratiques amicales »* des XVIII[e] et XIX[e] siècles. A présent, les historiens s'occupent des sentiments autant (sinon davantage) que des batailles, des guerres et des traités. Quand aurons-nous une histoire de la haine, du sourire ou du cafard ? Les premiers rôles étant tenus par l'amour et le mariage, l'amitié n'occupait *« le devant de la scène »* ni à l'époque de Diderot ni à celle de Flaubert, comme le note Anne Vincent-Buffault. Ce n'était pas une institution ni une nécessité, mais une sorte de luxe social, et sans doute le moyen de se singulariser. L'amitié revêtait (et revêt encore) les aspects les plus divers. Il y a des amitiés de hasard, de rencontre ou de jeunesse. Des amitiés prédestinées, mystiques ou philosophiques. Celles que l'on dit « viriles », celles qui se tissent entre femmes et celles qui se trament entre hommes et femmes, mais que l'on soupçonne presque toujours d'autre chose... Pour en savoir davantage, Anne Vincent-Buffault a étudié les correspondances et les journaux intimes des XVIII[e] et XIX[e] siècles. Les seconds s'écrivirent *« dans une solitude habitée par les amis »*, sans que ceux-ci fussent *« les véritables destinataires »* de cette littérature confidentielle. Quant à *« la relation épistolaire »*, elle était bien sûr *« travaillée par l'absence et par l'attente de se revoir ou de recevoir une réponse »*. A l'époque des Lumières, l'amitié n'était plus fondée, comme jadis, sur *« l'échange de services et de bienfaits »*, mais sur le partage des humeurs, des émotions et des idées. Aussi, le ton des correspondances passa de la *« civilité »* à la *« familiarité »*. On se livrait ou l'on se délivrait, même si *« l'effusion sentimentale »* se cachait sous la légèreté des propos. *« L'amitié se manifeste et se prouve surtout par la multiplicité des lettres et des billets »*, disait M[me] de Genlis. Cela réclamait évidemment beaucoup de loisirs. Il faut croire que cette personne disposa de son temps, malgré les tumultes de l'Histoire. Car elle traversa tous les régimes et parut s'en accommoder... Les lettres devaient donner l'illusion que l'on « parlait » avec l'autre, alors qu'on était à des centaines de kilomètres. Le XVIII[e] siècle a poussé jusqu'à la perfection cet *« art de converser entre absents »* qui effaçait les distances et modérait la mélancolie des séparations. Cependant, pour certains, les mots ne remplacèrent jamais les regards. Mirabeau, par exemple, ne s'habituait pas à l'absence de Chamfort. *« Je ne m'accoutume pas aisément à l'idée d'être réduit à causer par écrit avec vous »*, se plaignait-il, ajoutant que *« l'union des âmes ne voulait point de* (cette) *réserve »* qui se trouve nécessairement dans les correspondances.

L'union des âmes... Le comte de Mirabeau ne redoutait pas les gros mots. Ce n'était rien à côté de Diderot, qui mettait en scène ses élans et ses *« embrassades »*. Avec lui, les protestations d'amitié se changeaient en démonstrations. Quel curieux mélange de froideur et d'effusion dans cette époque ! Toutefois, une ombre planait sur les relations amicales. C'était (déjà) la crainte qu'elles ne fussent pas *« désintéressées »*. L'amitié devait être *« inconditionnelle »* et gratuite sous peine de se refroidir ou de se dégrader. Il était notamment déconseillé d'être le créancier ou le débiteur de ses amis... Au XIX[e], les affinités électives devinrent une protection contre les duretés du monde « extérieur ». *« Approuvé par un homme qui connaisse mon cœur, (...) je me consolerais de l'exécration et de la haine de l'univers »*, écrivait le jeune Crozet à son camarade Henri Beyle. Il s'agissait de soigner *« les blessures »* que vous infligeait *« la mêlée sociale »*. C'était beaucoup demander... Stendhal pensait qu'il fallait rédiger son journal intime comme si l'on s'était adressé à l'un de ses amis. Mais lequel ? Sans doute le fantôme du confident parfait. A la fois intelligent, rigoureux et bienveillant. Jules Renard se méfiait de la fameuse « monnaie de singe ». *« C'est étonnant comme, entre littérateurs, on peut s'aimer en se débinant »*, disait-il. Mais il espérait que l'existence démentirait son pessimisme. Nous sommes tous comme cela.

(1) Rivages, 1986.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

SUR LE BORD DE LA RIVIÈRE *PIEDRA, JE ME SUIS ASSISE* ET J'AI PLEURÉ
de Paulo Coelho.
Traduit du portugais (Brésil)
par Jean Orecchioni,
Ed. Anne Carrère, 278 p., 98 F.

Sois un best-seller, mon fils...

La première fois que j'ai entendu le nom de Paulo Coelho, c'était en 1992, à la Biennale internationale du livre de Sao Paulo (un autre Paulo qu'on honore aussi au Brésil). Sur les stands des éditeurs, on ne pouvait pas ne pas remarquer deux immenses files d'acheteurs désireux d'obtenir une dédicace de l'auteur : d'un côté, Jorge Amado, dont on fêtait justement les quatre-vingts ans en même temps que la sortie de l'autobiographie ; de l'autre, Paulo Coelho, dont le dernier roman paru, *As Valkirias* (« Les Walkyries »), s'annonçait déjà comme devant atteindre, ou dépasser, le million d'exemplaires. *« Qui est-ce ? – Un nouvel auteur mystico-ésotérique dans l'esprit du new-age américain*, nous expliquait-on du bout des lèvres. *Il a un immense succès. »* Immense, en effet : les six livres publiés à ce jour par le romancier-phénomène (*Journal d'un mage, L'Alchimiste, Brida, Les Walkyries, Sur la rivière Piedra...* et *Maktub*) ont été publiés à des millions d'exemplaires dans une vingtaine de langues. La critique l'a ignoré, puis s'est montrée agressive, sans aucun effet sur les ventes. *« En donnant la parole à un ange idiot, le mage Paulo Coelho présente des enseignements qui valent autant que mes chaussettes sales »*, affirmait le critique de l'hebdomadaire brésilien *Veja* du 28 décembre 1994, qui expliquait le succès de Paulo Coelho par la haine des Brésiliens envers la littérature...

Paulo Coelho a quarante ans quand il publie *L'Alchimiste*, son second roman, un voyage initiatique qui, paru en 1988, reste aujourd'hui son principal best-seller (quelque 4 millions de lecteurs). Un berger andalou rêve de trouver un trésor enfoui au pied des Pyramides ; initié, dans le désert, par l'Alchimiste (avec un grand « a ») *« qui connaît et utilise le secret du Grand Œuvre »*, il apprendra à écouter son coeur et le vent, à parler avec le désert, à lire les signes du Destin et, par-dessus tout, à aller au bout de sa Légende Personnelle (avec autant de majuscules), au bout des possibles. L'Alchimiste transformera du plomb en or sans lui donner son secret : *« C'est ma Légende Personnelle et non la tienne, mais je voulais te montrer que c'est possible. »* Son dernier livre, *Maktub*, paru il y a quelques mois, *« composé de grands morceaux de l'enseignement de mon maître au fil de onze années de vie commune »*, édicte quelques maximes : *« La vie, c'est exactement l'opposé de la mort »* ; ou bien : *« Si tu vis, c'est que tu n'es pas encore arrivé là où tu dois arriver »* ; ou encore : *« L'amour, c'est ce qui fait bouger le monde »*...

Un syncrétisme bricolé avec du religieux et du paranormal

J'avais pensé que le genre n'aurait pas de prise sur les lecteurs français. La suite a montré qu'on se trompe en les prenant pour plus cartésiens qu'il ne sont. En France aussi, *L'Alchimiste* a trouvé un vaste public : le seul titre de littérature étrangère de l'heureuse Anne Carrère n'a cessé, depuis près de soixante semaines, d'être sur la liste des meilleures ventes (déjà quelque 300 000 exemplaires). Le livre vient de remporter le Prix des lectrices de *Elle* (*« Tonique, surprenant, simple et profond »*, titrait le magazine). Pour ceux qui préfèrent les images, une édition illustrée par Moebius est également disponible (1).

Un deuxième titre de Paulo Coelho, un roman de 1994, *Sur le bord de la rivière Piedra, je me suis assise et j'ai pleuré*, vient de paraître chez le même éditeur. Promis sans doute au même succès. Une histoire d'amour entre une jeune Espagnole et un séminariste qui veillent à ne pas se laisser déborder par leurs sentiments et qui se retrouvent... à Saint-Savin. Car l'auteur, grand voyageur, connaît bien la France. N'affirme-t-il pas avoir eu la révélation à Lourdes ?

« La vie spirituelle n'est rien d'autre que l'amour », disait Thomas Merton, l'auteur de *Mystique et zen* et de *La Nuit privée d'étoiles* qui est toujours un des maîtres de cette littérature et qui, avec le Saint-Exupéry du *Petit Prince*, a fortement inspiré Paulo Coelho. *« Nous remarquons rarement que nous vivons au milieu de l'extraordinaire*, prévient l'auteur dans le préambule de *Sur le bord de la rivière Piedra. Les miracles se produisent autour de nous, les signes de Dieu nous montrent le chemin, les anges essaient de se faire entendre. Mais nous ne comprenons pas qu'Il est là où on Le laisse entrer. »*

Puisque l'Amour est la force qui transforme et améliore l'Ame du monde, Pilar, dans son dialogue avec l'Ange, affirme que, dans sa croyance, à l'inverse des grandes religions monothéistes masculines, la rédemption viendra de la femme. *« Je crois à la face féminine de Dieu »*, écrit Coelho qui exalte un culte marial de sa façon dans les retrouvailles de ses personnages. *« Je lui ai rendu son baiser en y mettant la même force. Les quelques rares personnes qui se trouvaient dans le café ont sans doute pensé ne voir qu'un baiser. Elles ne savaient pas que cette minute de baiser était le résumé de toute ma vie, de la vie de quiconque espère, rêve et cherche sa voie sous le soleil. Dans cette minute de baiser, tous les moments de joie que j'ai vécus. »* Et, immédiatement, à la page suivante : *« Il m'a déshabillée et m'a pénétrée. J'ai senti sa force, sa peur, sa volonté. J'ai eu un peu mal, mais c'était sans importance. »* L'avenir sera religieux, ou ne sera pas. *« Je serais sa compagne. Ensemble nous ouvririons de nouvelles routes dans un monde à réinventer. Nous parlerions de la Grande Mère, nous lutterions au côté de l'archange saint Michel, nous vivrions ensemble l'angoisse et l'extase des pionniers. »*

Il va falloir tenir compte de ce marché de la fable mystique, mélange de foi chrétienne et de mysticisme oriental, qui s'installe avec ces ouvrages de « sagesse » qui n'ont rien à voir avec la littérature, mais qui répondent incontestablement à un besoin. On reste atterré devant la pauvreté du style de ces contes pour grandes personnes, à la morale insidieuse et bébête, infiniment plus simplistes dans la pensée comme dans l'écriture que les contes destinés aux enfants (2). Un syncrétisme bricolé avec du religieux et du paranormal pour convaincre le lecteur de sa toute puissance, à condition qu'il se soumette sans crainte à une panoplie de forces occultes.

Il y a là, en effet, tout l'attirail du paranormal, l'appel tentateur à une nouvelle religiosité qui pouvait séduire dans un Brésil naturellement accessible à la multiplicité des croyances, des religions et des sorcelleries et où le vieux substrat catholique hérité de la Conquête se trouve efficacement grignoté par les multiples missions protestantes. Une aspiration à la toute puissance qu'on retrouve, caricaturalement, chez ces capitaines d'industrie qui croient se dépasser en marchant sur des braises ou en pratiquant le saut à l'élastique.

N'être rien pour être tout... Partir à la conquête de ses rêves sans cette peur de la souffrance qui est pire que la souffrance elle-même. Une caricature du dépassement de soi puisque c'est par le renoncement – au sexe, aux sentiments – que l'homme parviendra à accéder à la toute puissance. Au secours !

(1) 185 F, chez Anne Carrère. L'édition non illustrée coûte 95 F.
(2) Il paraît, d'ailleurs, que la traduction de Jean Orecchioni est infiniment supérieure à l'original...

Vie du langage
PAR DENIS SLAKTA

D'épingles en carême



SERGUEÏ

Diverses raisons entretiennent le vif intérêt que nous portons à nos chères locutions, dites, avec délices, « expressions figées ». Bon an mal an, d'honnêtes gens nous régalent d'anecdotes et de catalogues, d'hypothèses et d'explications. Voici donc, tout récemment paru, le dernier livre de Bernard C. Galey, *Du coq à l'âne* (1). Aucun bon dictionnaire n'oublie ces merveilles, formes exquises d'« exception culturelle » à défendre comme nos fromages et nos « racines », en même temps que nos crus et notre « identité ». Et pour faire bonne mesure, recueils et dictionnaires s'aident au besoin de quelques romans ou récits étymologiques – repos du lexicographe et de l'amateur curieux.

Voyez comme Littré, plus assuré qu'un pape polonais, s'attendrit sur la locution *tirer son épingle du jeu*, *« qui vient d'un jeu de petites filles : elles mettent des épingles dans un rond, et, avec une balle qui, lancée contre le mur, revient vers le rond, elles essayent d'en faire sortir les épingles »*. Naturellement, d'autres romans sont possibles. Bernard Galey propose un autre jeu (de patience), pratiqué – paraît-il – par Rabelais et Montaigne : les jonchets, *« forme ancienne du jeu de mikado »*. La règle était simple comme bonjour : *« Les jonchets étaient faits de bâtonnets de jonc, de bois, etc., dont quatre, le roi, la reine et les deux cavaliers, étaient surmontés d'une tête sculptée. Il fallait retirer les épingles une à une à l'aide d'un crochet sans faire bouger les autres. »* De quoi rendre les dimanches plus sombres encore ; mais il faut reconnaître que les promenades en famille et en forêt n'ont rien arrangé.

Pour François Dournon (2), c'est Montaigne qui donnerait l'origine de la métaphore. Les épingles ne désignaient pas un jeu, mais elles permettaient – comme les allumettes de nos jours – de jouer « pour de rire », ou pour apprendre à tricher. Selon Montaigne, au lieu d'excuser le petit fripon, il faudrait demander : *« Pourquoy ne tromperait il aux escus, puisqu'il trompe aux esplingues ? »* L'hypothèse (jolie) des allumettes n'est guère tenable, quand on sait que les épingles coûtaient fort cher, et que les dames craignaient d'en manquer. Jusqu'au XVIII[e] siècle au moins, il était d'usage, marché conclu, d'ajouter *« un petit surplus »* pour *« les épingles de madame »*. *Et qui s'y frotte s'y pique.*

Au vrai, la remarque de Montaigne prouve seulement que, « les épingles » n'étaient pas un jeu d'argent. Et, tout compte fait, il est sage de s'en tenir à la réserve du Robert historique : l'expression *« viendrait »* (Littré disait *« vient »*) d'une métaphore *« portant sur un jeu où il fallait retirer une épingle suivant certaines règles »*. Comme on voit, les successeurs n'ont rien à redouter. Erudits et romanciers, à vos plumes !

De toutes les bonnes raisons qui nous attachent aux locutions, une, entre autres, paraît troublante ; elle tiendrait à l'adjectif *figé*. Les locutions seraient un rempart contre le changement – dit aussi décadence, corruption, chute, nécrose, etc. – que de bons esprits ne cessent de vitupérer. D'ailleurs, ajoute-t-on, ces locutions conservent nombre de mots qui, autrement, auraient péri corps et biens. Les exemples viennent en foule : *poudre d'escampette, foire d'empoigne, faire florès, chercher noise, sans ambages*...

Seulement l'argument pourrait fondre aussi vite que neige au soleil. La langue, en effet, va son train ; et il arrive que certaines expressions se figent tellement qu'elle deviennent incompréhensibles. Comme ils vénèrent les fleurs séchées, les Français utilisent divers procédés pour pallier l'ignorance. Le premier est d'une simplicité biblique : on répète comme un jacquot. Le second dénote un effort certain, puisque beaucoup forcent le son pour donner un sens. Nous connaissons, hélas, la gloire éphémère de quelques noms propres tels Hérode ou Artaban ; ce qui entraîne *vieux comme mes robes* ou *fier comme un bar-tabac*. Le phénomène est général : *rebattre les oreilles* devient, comme si c'était plus clair, *rabattre les oreilles* ; *belle heurette* aboutit à *belle lurette*, plus obscure à coup sûr. *Bomber le torse*, par un injuste retour des choses, se transforme en *bomber le Corse*, etc. Il est clair au moins que ces belles expressions ne sont pas aussi figées qu'on aime à le croire.

Un autre procédé le montre. Il consiste simplement, comme pour l'ironie, à essayer le contraire, au nom d'un adage bien établi : ce qui est absurde n'est pas français. A ce compte, on se retrouve vite en Scylla. Demandez donc autour de vous, comme ça, avec innocence, une glose ou un synonyme pour *tomber comme mars en carême* ; vous aurez chance d'entendre quelque chose comme « arriver à l'improviste », ou « mal-t-à propos », dirait le tout récent président, qui chérit les liaisons en « t » au-delà du raisonnable. Evidemment, la glose est absurde. Et les dictionnaires modernes s'obstinent à rétablir une « vérité » aussi absurde que la glose contemporaine : « arriver inévitablement, avec une parfaite régularité ». Ils ajoutent ordinairement : « ou fort à propos ». Ce qui est vite dit. Les chrétiens, au moins, devraient avoir quelques souvenirs. Quoi qu'il arrive, le carême occupe toujours tout ou partie du mois de mars. Comment donc concilier l'inévitable et l'à-propos ? Maurice Rat avait tranché : *tomber comme mars en carême « n'est pas français »*.

Or, on devrait savoir aussi que rien n'est plus pesant que quarante jours et quarante nuits de jeûne et d'abstinence. Comprenant, dès sa naissance, quelques prélats voluptueux, l'Académie, pleine de pitié, imagina d'invoquer la marée – *« C'est-à-dire, ici, le poisson de mer »*, disait ce gourmet de Joseph Hanse (3) – plutôt que ce triste mois de mars ; d'où *tomber comme marée en carême*. Une bonne marée ne pouvait tomber plus à propos que durant le carême. Voilà qui fait sens, et qui fait ventre. Et, par prédestination, un petit Carême devint un cuisinier illustre...

Il faut bien convenir que *tomber comme mars en carême*, seul usuel de nos jours, malgré la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, recèle une bonne pinte d'absurdité que ni l'inévitable ni l'à-propos ne parviennent à réduire, même un soir de mi-carême. Outre la clarté bien connue, le français cultiverait aussi le non-sens. Comme on verra une autre fois, le cas de *mars en carême* n'est pas unique. Au fait, qu'est-ce donc que *manger sur le pouce* ?

(1) Ou *L'étymo-jolie 2. Origines surprenantes des expressions de tous les jours* (*Etymo-jolie 1* avait paru en 1991), Tallandier, 272 p., 125 F.
(2) *Dictionnaire des mots et formules célèbres, Dictionnaire Le Robert, 1994.*
(3) *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne (2[e] édition, 1987), Duculot.*

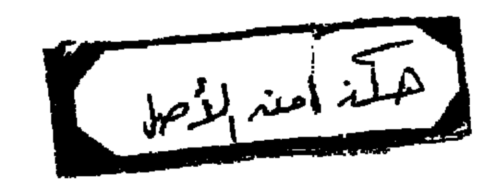
LE FEUILLETON DE PIERRE LE...



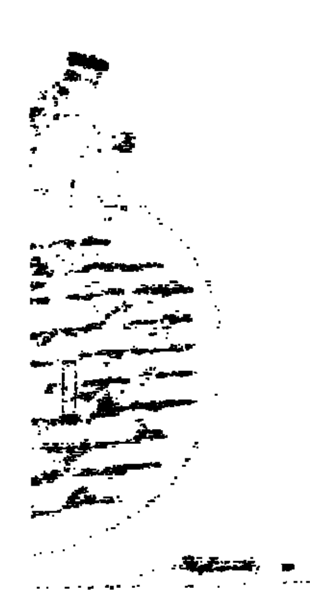
Fasc...

Y eut-il, dans la France...
Un historien américa...

RENCONTRE AVEC DANIEL PENNAC



st-seller, mon fils...



n carême

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE



GIORDANO BRUNO
de Bertrand Levergeois.
Fayard, 572 p., 170 F.

L'homme ivre de Dieu

Alfred Fouillée (1838-1912) figure encore dans les manuels d'histoire de la philosophie. Hormis quelques thésards, personne ne le lit plus ; pas même son œuvre majeure : *L'Avenir de la métaphysique fondée sur l'expérience*. Son épouse n'a guère plus de chance : on ne connaît même pas son prénom ; elle est, selon les usages de l'époque, Madame Alfred Fouillée. Mme Fouillée a pourtant publié, en 1877, l'un de nos plus immenses succès de librairie, *Le Tour de la France par deux enfants*. Mais cette discrète personne avait choisi de placer ce monument pédagogique, patriotique et laïque sous un étendard militant. Elle signa son livre : G. Bruno. Un pseudonyme en forme de manifeste anticlérical. En 1877, le bûcher de Giordano Bruno flambait encore.

Il brûlait toujours en 1929 lorsque Mussolini et Pie XI négociaient la normalisation des relations entre l'Eglise catholique et l'Italie fasciste. Le cardinal Gaspari, le secrétaire d'Etat du pape, veut qu'on détruise la statue de Bruno érigée en 1889 sur Campo dei Fiori, le lieu de son supplice. Le Duce refuse et les accords de Latran épargneront Bruno. Mais par revanche, le Vatican, en 1930, canonise le cardinal Bellarmin qui condamna à mort le philosophe. On n'a pas fini de se battre autour de cette affaire vieille de quatre siècles. Tout récemment encore, la semi-réhabilitation de Galilée, si l'on en croit l'ouvrage publié sous la direction du cardinal Poupard, a donné au Vatican l'occasion de rappeler que *« la condamnation pour hérésie* [de Bruno], *indépendamment du jugement qu'on veuille porter sur la peine capitale qui lui fut imposée, se présente comme pleinement motivée »* puisque sa défense et illustration des théories de Copernic *« ne prête aucun intérêt aux raisons scientifiques »* (1). Bruno pouvait brûler en toute légitimité puisque la science, rétrospectivement, lui a donné tort. On a compris à ces quelques exemples que Giordano Bruno n'est plus, et depuis longtemps, un philosophe, un cosmologue ou un écrivain : c'est un symbole. Sa figure et sa mort ont dévoré sa vie et son œuvre. Sans le lire, on le consacre héros de la pensée et de la modernité, selon cette étrange logique qui voudrait lier l'étendue d'un génie à la force de la répression qui s'exerce contre lui. Ce militantisme paresseux a quelques excuses : lire Bruno n'est pas toujours une partie de plaisir. Ses dons littéraires ne sont pas en cause, mais nos propres manques : Giordano Bruno est un métaphysicien de la Renaissance. Il manie des concepts qui ne nous sont pas toujours familiers et il le fait dans des formes rhétoriques et dans des systèmes de références qui ne sont plus les nôtres. Ne regrettons pas trop cette obscurité : les contemporains de Bruno, déjà, se repéraient à la chandelle dans le labyrinthe de ses écrits et de ses prédications, et souvent s'y perdaient. Était-il catholique déviant, luthérien, calviniste ou bien athée ? hérétique ou païen ? Admirateur d'Erasme ou adversaire acharné des humanistes ?

Il y a au moins trois raisons pour que la réponse de Bruno à ces questions ne soit pas claire. La première est qu'il cherche : il essaie, il expérimente, il rejette, il intègre, il exclut. Il est l'homme des hypothèses et des spéculations. Mais comme, dans le même temps, il est doté d'un tempérament impétueux, d'un caractère de cochon (il aime les injures zoologiques) et d'un orgueil démesuré, ce grand ami de la sagesse donne souvent l'impression de se quereller avec ses propres idées, ou du moins avec celles qu'il professait la veille encore. L'unité spirituelle de Bruno est moins à chercher dans tel ou tel aspect de sa pensée que dans cette extraordinaire volonté de s'arracher à la tradition qui subordonnait la philosophie à la théologie. De quoi, en effet, finir sur un fagot.

La seconde raison de sa relative obscurité, c'est la prudence. Bruno ne se sentait aucune appétence pour le martyre. Il récriminait et polémiquait, certes, et comme il était d'usage de le faire en son temps : en traitant ses adversaires d'ânes, de scorpions, de porcs et de vipères. Il condamnait en bloc les grammairiens, les dialecticiens, les versificateurs et, aussi, *« la nouvelle peste »*, les réformés, *« monstres d'ignorance, d'homosexualité, de délinquance et de bestialité »*. S'il avait possédé un peu de pouvoir, il les eût envoyés se faire pendre, griller ou décapiter ; c'était le discours de l'époque. Après Hus à Prague, Dolet à Paris, Servet à Genève : les intellectuels jouaient leur tête. Raison de plus pour masquer le fond de ses opinions et croyances quand le lieu ne se prête pas à leur franche exposition. Bruno adore livrer ces combats singuliers, ces joutes métaphysiques qui sont à la noblesse de l'esprit ce que les tournois sont aux chevaliers. Mais il a soin de se protéger par une solide et opaque armure scolastique.

L'art de dire, enfin, ne se sépare jamais chez lui d'un art de taire. La vérité ne se délivre pas sans précaution au vulgaire et il convient de savoir rompre l'os si l'on veut goûter la moelle. L'hermétisme est une pédagogie de la connaissance. Le précurseur de Spinoza est aussi un héritier des kabalistes et de la gnose. Il verse souvent son vin nouveau dans de vieilles outres. Il jongle avec l'occulte aussi savamment qu'avec le réel ; il y a toujours chez lui un peu de magie dans la médecine, un peu d'astrologie dans la mécanique céleste et pas mal de fantastique dans l'exercice de la raison. Le penseur moderne de l'infinité de l'Univers et de l'immortalité de la matière avait aussi un pied au Moyen Age. C'est ce grand écart, ce décentrement constant qui font le charme et la grandeur de la Renaissance finissante et baroque. On y manie avec la même fougue l'esprit critique le plus fin et les prédictions apocalyptiques, les mathématiques et la divination. Ou encore, comme Bruno, la philosophie la plus audacieuse et l'exposé virtuose des techniques de la mémoire, héritées de Raymond Lulle et de Pierre de Ravenne.

Pour se promener dans l'œuvre de Bruno avec quelque profit, il est donc utile d'avoir un guide. Bertrand Levergeois est le plus savant qui soit. Nous lui devons déjà la traduction et la présentation de trois livres importants du dominicain (défroqué) de Nola : *L'Infini, l'univers et les mondes* (2), *L'Expulsion de la bête triomphante* (3) et *La Cabale du cheval Pégase* (4), dans des éditions honorables. Bertrand Levergeois circule dans la philosophie de la Renaissance comme s'il y était né. Au point parfois d'oublier les pauvres lecteurs qui ont le malheur de voir le jour quatre siècles plus tard. C'est un guide mais qui marche parfois si vite dans des ruelles qu'il connaît si bien qu'il en égarera plus d'un. Il a, bien sûr, raison de réagir contre la « brunomanie » dominante et de préférer l'exposé avéré de la vie et de la pensée de Bruno aux légendes orientées qui courent depuis son exécution. Avec lui, nous ne risquons pas de rêver. Un œil sur le livre et l'autre sur d'épais manuels d'histoire de la philosophie, nous sommes sommés de comprendre les antécédents, les substrats et les enjeux de querelles sur l'immanence divine ou sur l'homogénéité ontologique auxquelles les carences de notre enseignement en matière de scolastique et de coupures de cheveux en quatre nous ont mal préparé.

Il aurait fallu, quitte à sacrifier quelques précieux détails, tracer des perspectives, décrire des stratégies, mesurer des enjeux intellectuels, sociaux et politiques, problématiser, donner des exemples ; bref nous faire les spectateurs et les complices de l'intelligence d'une démarche et des vicissitudes d'un destin. Giordano Bruno est un penseur immense et compliqué ; il est légitime de ne pas le réduire, mais c'est mauvaise tactique que d'abandonner à d'autres, moins savants ou moins scrupuleux, le soin de le faire connaître et comprendre.

Bertrand Levergeois, heureusement, ne s'est pas toujours replié derrière les hautes et grises murailles de la science et du patois universitaires. Son amour pour Bruno est trop vif pour le faire se tenir dans les limites du cours magistral. Et la vie de Bruno est trop aventureuse aussi. Il y a donc dans ce livre bien des pages réussies. On y sent enfin souffler des tempêtes, se fracasser des idées, se creuser des gouffres. Le petit moine de Nola, cet *« oiselet d'Italien »* comme on l'appelait à la cour d'Henri III, y apparaît dans toute sa hargne, ses vertiges et sa grandeur tragique. Errant à travers une Europe de tous les dangers, chassé de partout, excommunié à Rome, à Genève et à Wittenberg, renvoyé à Oxford, menacé à Paris, trahi à Venise, torturé dans les geôles du pape. Autour de lui, après le beau printemps de la Renaissance, un continent en proie aux guerres intestines, à la peur, à la peste et qui semble reculer devant l'avenir qui s'offre à lui. En lui, une véritable folie de comprendre le monde et son pourquoi et de se forger des armes pour y parvenir.

C'est Joyce, évoquant Bruno dans un article du *Daily Express* de Dublin, en 1903, qui écrivait : *« L'homme ivre de Dieu, ce n'est pas Spinoza mais Bruno. Plus que Bacon ou que Descartes, nous devons le considérer comme le père de la philosophie moderne. »*

(1) *Galileo Galilei. 350 ans d'histoire, 1633-1983*, sous la direction du cardinal Poupard. Ed. Desclée International, 1984, collection « Culture et dialogue ». Voir également l'ouvrage recent d'Egidio Festa, *L'Erreur de Galilée*, suivi du discours de Jean-Paul II du 31 octobre 1992 à l'académie pontificale des sciences (Editions Austral, 386 p., 140 F.).

(2) Ed. Berg International, 1987.

(3) et (4) Ed. Michel de Maule, 1992. Sont également disponibles en français : *Cause, principe et unité* (Ed. Aujourd'hui, 1982), *Le Banquet des cendres* (Ed. de l'Eclat, 1988) et la comédie *Le Candelaio*, adaptée et présentée par Jean-Noël Vuarnet (Point Hors Ligne, 1986). En outre, Les Belles-Lettres ont entrepris, sous la direction d'Yves Hersant, l'édition des œuvres complètes de Bruno. Trois volumes ont déjà paru, dans des traductions sensiblement différentes de celles de Levergeois.

Version originale

Fascisme made in France

Y eut-il, dans la France des années 30, un véritable mouvement fasciste de masse ? Un historien américain prend le contre-pied de l'opinion généralement admise

La controverse sur la nature du fascisme dans la France de l'entre-deux-guerres divise, depuis longtemps, la communauté des historiens en camps rivaux, voire hostiles. D'un côté, on trouve les tenants de la thèse traditionnelle qui, comme René Rémond, considèrent que le fascisme est extérieur à la tradition d'une droite française, partagée, depuis la Révolution, par des courants plus « classiques » : orléanisme, bonapartisme, légitimisme. D'autres historiens, à la suite de Zeev Sternhell, estiment, au contraire, que non seulement le fascisme constitue bel bien un mouvement français à part entière, mais même qu'il est né en France, dans le sillage de la réaction antilibérale consécutive à la défaite de 1870. Certains historiens ancrent carrément le fascisme « à gauche ». Ils n'hésitent pas à en situer l'origine dans une matrice élaborée au temps de la Terreur robespierriste – archétype de la « démocratie totalitaire », selon l'expression de l'historien Jacob Talmon. Les mercuriales antibourgeoises de fascistes français comme Georges Valois, le ralliement d'anciens socialistes, comme Marcel Déat, ou d'anciens communistes, comme Jacques Doriot, contribuent à accréditer cette version.

Néanmoins, malgré les controverses qui les opposent – parfois avec violence, notamment à propos de Vichy (1) –, les spécialistes paraissent s'accorder tacitement sur un point : la faiblesse sociologique du fascisme dans l'Hexagone, lequel n'aurait jamais réussi à s'imposer massivement à une opinion vaccinée par deux siècles de tradition républicaine. Invention française, comme le pense Zeev Sternhell, ou phénomène d'importation, comme le soutiennent ses adversaires, le fascisme, aux yeux de la plupart de ces historiens, ne serait pleinement visible, dans la France des années 20 et 30, qu'à travers les dérives de certains intellectuels : d'un Drieu la Rochelle, d'un Robert Brasillach, d'un Bertrand de Jouvenel, ou encore d'un Céline.

UN COURANT POLITIQUE

C'est ce « consensus » qu'entend ébranler un livre de Robert Soucy, *French Fascism, The Second Wave, 1933-1939*, qui vient d'être publié aux Etats-Unis – comme, hélas !, bon nombre d'essais novateurs sur cette période de l'histoire de France (2). L'ouvrage tente de restituer au fascisme français son épaisseur sociale, en l'examinant à la base plutôt qu'au sommet, en étudiant les troupes plutôt que les leaders, les fiches de police plutôt que les discours des lettrés fascinés par Rome ou par Nuremberg (un chapitre leur reste cependant consacré). Pour l'auteur, un universitaire américain qui enseigne l'histoire à Oberlin College (Ohio), il est temps de redonner au fascisme français son véritable visage : celui d'un authentique courant politique de masse et de droite, dont la rhétorique vaguement révolutionnaire vient recouvrir un conservatisme foncier, surtout en matière sociale et économique. Est-ce un hasard si, selon Robert Soucy, l'émergence du Parti social français du colonel de La Rocque, à la fin des années 30, vide les rangs de la Fédération républicaine du catholique et conservateur Louis Marin ? Toute la question est de savoir si le PSF – et les Croix-de-feu auxquelles le PSF succédait – peut être assimilé à un parti fasciste. Les historiens, généralement, ne le pensent pas. On souligne l'absence d'antisémitisme chez François de La Rocque, sa « conversion » à la légalité républicaine, surtout après 1936, et son comportement pendant la deuxième guerre mondiale (il participa à des actions de résistance, fut arrêté par la Gestapo et obtint même, à titre posthume, en 1961, la carte de déporté politique). Quand on cherche à comparer la personnalité du chef des Croix-de-Feu, on préfère invoquer l'aristocratique Charles de Gaulle plutôt que la frénésie hitlérienne. Car, pour beaucoup (3), c'est le lit du futur RPF, puis du mouvement gaulliste qu'ont, avant tout, creusé les Croix-de-Feu.

Si la question de l'interprétation des Croix-de-Feu reste le pivot de toute analyse du fascisme français, c'est bien parce que les troupes du colonel de La Rocque ont représenté un véritable mouvement de masse. Au début de 1936, la petite association d'anciens combattants de la fin des années 20 rassemble déjà près de cinq cent mille membres, soit plus que les effectifs de la SFIO et du Parti communiste français réunis. A la fin des années 30, le mouvement frôle le million et demi d'adhérents et, si la guerre ne les avait pas différées, le PSF escomptait rafler une centaine de députés aux élections législatives qui devaient remplacer la Chambre de Front populaire.

Or, pour Robert Soucy, les Croix-de-Feu puis le PSF sont des formations pourvues de toutes les caractéristiques du fascisme : antidémocratiques, paramilitaires (au point d'être sur ce point, estime Robert Soucy, plus proches des nazis que des fascistes italiens), obsédées par la « décadence », elles sont bien plus antisémites qu'on ne le dit généralement. La prétendue conversion du colonel de La Rocque à la légalité républicaine après 1936 est, à en croire l'historien américain, fort comparable à celle qui permit à Adolf Hitler de s'emparer du pouvoir par les urnes en janvier 1933. Certes, François de La Rocque fut bien l'hôte du rabbin Kaplan à la grande synagogue de la Victoire, le 14 juin 1936 ; certes, il s'exposa, pour cette raison, aux lazzis de l'Action française. Mais cela ne l'empêcha pas de prôner le boycott commercial des juifs à Constantine, ou de tolérer l'antisémitisme des sections alsaciennes du PSF.

PROCÈS SÉVÈRE

Pis, montre Robert Soucy, en pleine guerre, en 1941, alors que les lois antisémites font des ravages, de La Rocque se met à hurler avec les loups. Dans un ouvrage, *Discipline d'Action*, il accuse les juifs d'avoir cherché à déchristianiser la France, d'avoir corrompu la vie politique française par les *« pouvoirs de l'argent »*. *« Si La Rocque était de fait moins extrême que certains de ses contemporains sur la question juive*, affirme Robert Soucy, *il n'en reste pas moins vrai que, dès 1934, il se livrait en public à l'antisémitisme politique et culturel et qu'en 1941 il joignit sa voix au haro général contre une minorité persécutée. »* Sur la résistance du leader des Croix-de-Feu, Robert Soucy introduit, de la même façon, certains bémols. *« En 1941*, dit-il, *aucune de ses anciennes critiques de l'hitlérisme ne l'empêcha d'en appeler à la « collaboration continentale » avec les Allemands »* et d'en être un partisan public d'octobre 1940 à décembre 1941. D'ailleurs, conclut-il, *« le fait que de La Rocque, finalement, rejoignit la Résistance (après que la marée se soit renversée au désavantage des Allemands) ne prouve nullement que, sur le plan intérieur, il n'ait pas été, auparavant, un fasciste »*.

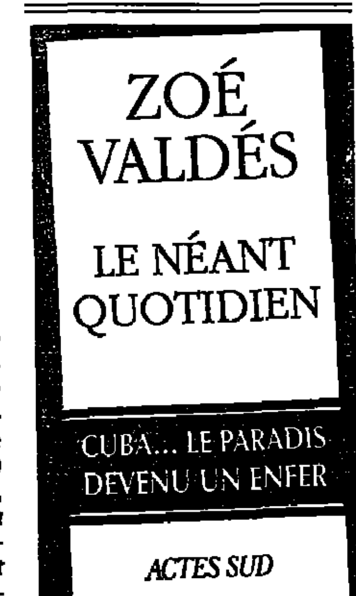
Le procès que Robert Soucy intente à un mouvement habituellement épargné par l'historiographie est sévère. Malgré les répétitions et quelques errances de traduction du français à l'anglais (le bulletin de la LICA, *Le Droit de vivre*, devient *La Droite de vivre – The right to live...*), les pièces du dossier sont suffisamment fournies et accablantes pour que soit relancé par les historiens de notre pays, et sans concession, le débat sur le fascisme français.

Nicolas Weill

(1) *Le Monde* s'est parfois fait l'écho de cette polémique, notamment celle qui a opposé dans nos colonnes, les 21 septembre et 5 octobre 1994, Zeev Sternhell à René Rémond.

(2) « Le Fascisme français, la deuxième vague », publié aux éditions Yale University Press. Il s'agit du second volet d'une étude dont la première partie a été traduite et publiée aux PUF, en 1989, sous le titre *Le Fascisme français, la première vague, 1924-1933*.

(3) Voir l'article de Jacques Nobécourt dans *Le Monde* du 14 octobre 1994.



LIRE À LIMOGES

Didier Daeninckx, qui refuse de « zapper » la vie

Rencontre avec un écrivain qui veut regarder « en face » ce qui l'entoure
Un roman, dit-il, doit « ramener les problèmes du monde à la dimension humaine »

Issu d'une famille ouvrière, Didier Daeninckx fut d'abord imprimeur avant de devenir écrivain. C'est peut-être ce parcours peu ordinaire qui explique l'irruption évidente dans ses œuvres de la réalité du quotidien. Certains relèvent le pessimisme, d'autres la lucidité d'un romancier de talent, guidé par sa conscience de citoyen attentif, de témoin engagé qui ne triche pas avec le réel. Pour Didier Daeninckx, l'écriture est un travail de responsabilité qui engendre une *« période un peu plus grave »* que la vie courante. Dès qu'il écrit, le romancier est en charge des destins, croisés, de ses personnages ; il est seul à décider du devenir de ces êtres de papier qu'il crée, comme de ceux qu'il emprunte à la vie réelle, dépositaire unique de leur passé, souvent caché. Ce fut le cas dans *La mort n'oublie personne* où il lui a fallu se « détacher » du personnage réel pour ne pas lui voler une partie de sa vie : *« C'est une responsabilité »*, dit-il. Et souvent dans ses romans, il parle du malheur des gens, expliquant la raison de leur malchance, l'origine de leurs mésaventures, leur réaction devant l'adversité. C'est pourquoi il avoue en riant : *« Je ne fais pas de romans comiques. »* Pourtant, Didier Daeninckx est un homme plutôt drôle. Mais le paradoxe n'est qu'apparent : *« Souvent, entre la nature des auteurs et l'atmosphère de leurs romans, il y a une inversion. Il y a bien des clowns tristes... »* Lui écrit *« pour rappeler aux gens ce qu'est la vie »*. Il compose ses intrigues d'un cocktail de rêve et de réel, sorte de *« mélange »* qui lui fait définir le roman comme une *« bête curieuse »*, *« un patchwork d'éléments divers qui, rassemblés, créent une nouvelle réalité »*. Tout lui est propice : ainsi Didier Daeninckx s'inspire du comportement de sa fille qui lui *« montre »* le monde, lorsqu'elle se lie d'amitié avec un clochard ou éclate en sanglots devant des scènes de violence que le journal télévisé déverse si quotidiennement qu'elles ne choquent plus l'oeil de l'adulte, blasé jusqu'à en être aveugle. Pour maîtriser son sujet et pouvoir le détailler au plus près, il se documente, voyage, observe, enregistre. Et la réalité, indispensable, en sort transfigurée, lorsque les mots s'imposent, *« résonnent dans votre tête »*, réveillent des pans d'oubli et, avec eux, le besoin de les écrire.

Dans les années 70, Didier Daeninckx a été chômeur. Mais c'était un chômage *« volontaire »*, *« pour supporter le travail qui n'est pas toujours marrant »*. Il économisait, puis s'autorisait une pause, sûr de retrouver du travail par la suite puisque la France d'alors ne comptait guère plus de 300 000 à 400 000 « sans-emploi ». Aujourd'hui, le chômage est une réalité quotidienne éprouvante pour des millions de gens. Et l'écrivain comprend mal que cette réalité-là soit largement occultée. Lui n'aime pas *« zapper »* la vie, comme il dit : *« On habitue les gens à détourner les yeux, la télévision durcit la cornée. Ma responsabilité d'écrivain, c'est aussi de faire en sorte qu'on regarde en face ce qui nous entoure. »* Mais il ne cherche pas pour autant à délivrer un message ; il souhaite simplement témoigner au travers de ses personnages. Un roman, dit-il, doit *« ramener les problèmes du monde à la dimension humaine »*.

Contrairement à beaucoup d'autres, Daeninckx, dans son enfance, n'a jamais rêvé de devenir écrivain. Dans sa famille, on n'avait pas de grandes bibliothèques pleines de bouquins enivrants. Les seuls livres qu'il pouvait lire, il les recevait à l'école, lors de la distribution des prix. Son seul rêve : échapper à l'usine. *« Mon père était tôlier chez Hotchkiss et me répétait : ne viens pas là, ne viens pas travailler à la chaîne. »* Mais à aucun moment il n'a pensé qu'on pouvait faire son métier d'écrire. Ça ne faisait tout simplement pas partie de la réalité de son milieu social. Le petit Daeninckx aimait l'histoire et le français. A la fin de la troisième, on l'a orienté... vers la comptabilité. *« J'ai tenu une année. Et puis, à la rentrée en première, je suis resté une heure et je suis parti... »* Dix ans durant, il sera donc ouvrier imprimeur, alternant travail et période de chômage. Jusqu'au déclic : *« Je suis devenu écrivain par lassitude du travail salarié »*, confie-t-il sérieusement.

A vingt-huit ans, il s'enferme quatre mois pour écrire *Mort au premier tour*, *« le seul de mes romans dont j'interdis aujourd'hui la réédition »*, précise-t-il. C'est que l'écrivain débutant ne savait alors ni construire une histoire, ni camper des personnages, ni les mettre en mouvement. En fait, il ne savait pas qu'il ne savait rien... Sans soutien de ses proches (abandonner un emploi pour devenir écrivain ? C'est de la folie !), l'inconscient Daeninckx persista et envoya son roman à dix éditeurs dont il avait relevé nom et adresse en librairie. Il reçut très rapidement neuf réponses négatives. L'entourage était rassuré et l'apprenti romancier renvoyé dans l'univers du travail salarié : il vivra alors de petits boulots, animateur culturel, journaliste localier, etc. Cinq ans plus tard – oui, cinq ans ! –, un mot l'attendait, un soir, dans sa boîte aux lettres. C'était le dixième éditeur qui lui répondait : il avait lu son livre et proposait de le publier. *« Cette lettre, je l'ai bien relu dix fois avant de croire à sa réalité ! »*...

Curieusement, Didier Daeninckx, devenu un auteur reconnu, écrit aujourd'hui avec moins de facilité : *« Au début, j'écrivais les livres comme ils venaient. Ensuite, j'ai commencé à sentir le regard des autres. Des lecteurs, des critiques... On se sent investi d'une responsabilité. L'écriture devient moins naïve ... et plus difficile. »* Pourquoi privilégie-t-il surtout le roman policier ? *« C'est une étiquette, commode et fausse comme toutes les étiquettes qui ne recouvrent qu'une partie de la réalité. Est-ce qu'on dit de* Madame Bovary *que c'est un roman sentimental ? Ou de* Moby Dick *que c'est un roman d'aventures ? En fait, j'écris de vrais-faux romans policiers. J'utilise les techniques de ce genrepour parler d'un univers du passé qui me passionne. Le roman policier fonctionne toujours sur le passé. On a tué quelqu'un, alors on revient en arrière pour découvrir qui est l'assassin et pourquoi. C'est ce travail sur la mémoire qui me plaît. En réalité, tous mes livres sont des variations sur la fin de la civilisation industrielle et un devenir inconnu, incertain. »*

Aujourd'hui il souhaiterait écrire un roman sur la folie. Mais ce n'est pas chose facile car le sujet est vaste, complexe. Même s'il a une idée claire de son contenu, Daeninckx ne se sent pas encore capable de l'écrire. Mais bientôt, qui sait ? Avec Didier Daeninckx, son tempérament, son parcours atypique, on peut s'attendre à tout. Puisse ce roman rêvé nous livrer un Daeninckx plus libre encore, lui dont la notoriété n'a pas altéré la modestie.

YVES SAMUEL

Didier Daeninckx : le travail sur la mémoire

Le mensonge des images

LA force du regard – parce qu'il porte une vertu cardinale, l'insolence ; le souci du détail – parce qu'il est le rappel constant de la réalité dans la fiction ; la vivification de la mémoire – parce que la modernité s'acharne à la nier : c'est sur ce triptyque que s'est construite toute l'œuvre de Didier Daeninckx. On en trouvera une exemplaire illustration dans son dernier ouvrage, paru au début de l'année, *Les Figurants*. Valère Notermans, le héros de cette longue nouvelle, est un cinéphile amateur qu'obsèdent quelques images d'un fragment de film récupéré dans une brocante. Images magnifiques et terrifiantes tout à la fois, mettant en scène, dans la veine de l'expressionnisme allemand des années 30, le meurtre de plusieurs femmes. Sillonnant la région du Nord, lieu manifeste du tournage, Valère n'aura de cesse de donner un sens à cette troublante bobine. Et vérifiera ainsi, au terme de sa quête, que le mensonge des images peut fracasser l'Histoire... (Verdier, 89 p., illustré par Mako, 75 F).

★ Didier Daeninckx a notamment publié : *Meurtres pour mémoire, Le Géant inachevé, Lumière noire*, chez Gallimard-« Série noire » (réédités en « Folio ») ; *Le Facteur fatal, La mort n'oublie personne, Zapping* (tous trois réédités en « Folio ») et *En marge*, chez Denoël ; *Hors limites*, chez Julliard (réédité en « Pocket ») ; *Play-back*, chez Manya ; *Main courante, Autres lieux*, chez Verdier.

Au pays des souvenirs

Dans le labyrinthe de sa mémoire, Louise dénoue les fils de son histoire

LITTLE ITALY
de Catherine Chauchat.
Actes Sud, 226 p. 100 F.

Louise Giovanni est d'origine italienne ; elle travaille à Paris comme *« assistante polyvalente »* d'un riche producteur de cinéma, Ferguson. Louise souffre d'un dédoublement de personnalité et a *« une impression de voir le monde comme du haut d'une tour »*. Ainsi, *« le cercle de ses amis s'est réduit aux dimensions d'une punaise »*.

Tout va commencer le jour où, après avoir assisté à la projection d'un film en compagnie de Ferguson, Louise découvre, dans une réserve du cinéma, le cadavre du producteur, *« la bouche pleine de pellicule »*. Craignant d'être accusée du meurtre, elle se réfugie à Sainte-Lucie, le village de son enfance qu'elle a rebaptisé « Little Italy ». Là, elle se remémore certains événements mais ceux-ci sont vagues, habités *« de silhouettes flottantes et dépourvues de sens »*.

Alors qu'elle avait sept ans, sa mère avait été écrasée par un camion. Quant à son père, ce n'était qu'un fantôme que la guerre d'Algérie avait détruit mentalement. Il a disparu mystérieusement en 1966, et Louise cherche toujours à comprendre. Qui était réellement cet homme ? Pourquoi a-t-il délaissé ses proches ? Quelles sont les causes de cette disparition ?

A Sainte-Lucie, il y a son oncle, un promoteur immobilier qui s'est rendu propriétaire de presque toute la station balnéaire, grâce à des capitaux à l'origine douteuse, liés à une escroquerie meurtrière datant de la guerre d'Algérie. Guerre d'Algérie au cours de laquelle il a combattu avec son frère Paulo, le père de Louise, et puis Ferguson, dont la fortune suspecte date de cette même période. Cet homme qui, d'après la grand-mère de Louise, *« lui était redevable de quelque chose »*. Mais de quoi ?... Et puis, qui est cette femme qui hante l'esprit de l'héroïne jusqu'à lui en faire perdre la raison ?

TROUBLE ATMOSPHÈRE

Louise ne se doute pas encore qu'en fouillant le passé elle va découvrir la véritable histoire de ses parents, celle qu'on lui avait cachée depuis tant d'années ; une histoire de sang et de meurtres vers laquelle elle va être guidée par de mystérieux messages anonymes qu'un correspondant inconnu lui laisse partout où elle passe. Peu à peu, le film se déroule, le flou s'éclaircit, et Louise découvre la vérité.

Ce n'est pas un hasard si Catherine Chauchat met en épigraphe de chacun des chapitres une citation d'*Alice au pays des merveilles*. Telle Alice à la fin de son aventure, Louise va ressortir grandie de ce voyage à l'intérieur de sa propre histoire. Elle va découvrir une partie d'elle-même qu'elle avait oubliée ou qu'elle avait plutôt voulu enfouir au fond de son cœur meurtri.

Catherine Chauchat, dans ce premier roman, a bien su rendre une atmosphère trouble en menant son héroïne à travers un labyrinthe de rêve, de mémoire et de réalité.

La farce de Félibois

LE DERNIER CHANT DES DINOSAURES
de Georges Fleury.
Grasset, 247 p., 110 F.

Georges Félibois est passionné de braconnage et n'hésite pas à arrêter sa locomotive pour capturer des lapins promis à ses amis. *« Georges Félibois revenait, tranquille, vers la locomotive, le fusil en bandoulière, en tenant par les oreilles deux lapins dans chaque main. »* Tout le monde dans les environs connaît ses habitudes fâcheuses mais s'y est accoutumé jusqu'à s'en désintéresser complètement, car malgré les arrêts fréquents les horaires sont respectés.

Mais quand Georges Félibois se permettra d'intervertir volontairement le wagon du président avec un wagon à bestiaux, la SNCF le rayera définitivement de ses cadres. A partir de ce jour, Georges Félibois se consacrera entièrement à sa passion défendue, le braconnage, et entraînera ses deux fils avec lui. Ils seront poursuivis par le garde forestier, Beaufracy, qui ne vit que pour les prendre en flagrant délit. Ce dernier croira même être arrivé à ses fins avant d'être ridiculisé par Félibois lors d'un procès mémorable.

A travers cette farce intéressante, riche en descriptions, le lecteur découvrira des aventures passionnantes racontées très simplement. La parfaite connaissance de son terroir rend la tâche facile à Georges Fleury, qui emploie avec aisance le langage un peu cru des paysans.

La maladie de cœur

POINT DE CÔTÉ
de Judith Godrèche.
Flammarion, 154 p., 79 F.

Le premier roman de Judith Godrèche raconte les bonheurs, les joies et surtout les problèmes de Juliette, une jeune fille de vingt ans atteinte de cleptomanie. En réalité, l'histoire met en évidence le manque d'affection de l'héroïne, qui ne se sent pas aimée de sa mère ; d'où son besoin de voler, de voler même l'amour. La cleptomanie fait partie d'elle : *« En volant, elle oublie ce qu'elle a décidé de perdre, ce qu'elle n'a pas, ce qu'on lui enlève. »* Elle vit des moments difficiles, souvent incompréhensibles. Par exemple, les relations avec son copain sont compliquées, et même paradoxales, à tel point qu'elle dit : *« Je te quitte, je te quitte même si je t'aime. »*

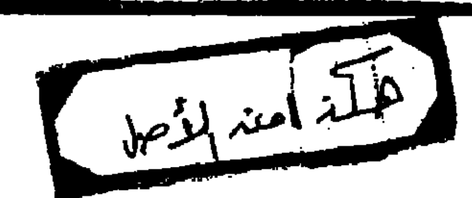
Juliette veut compenser l'amour que sa mère ne lui a pas donné par une affection débordante pour Odile, une petite fille rencontrée dans une boulangerie, elle aussi délaissée par ses parents. Odile deviendra le jouet, la chose de Juliette. *« Mon nouveau visage, c'est nous, c'est elle et moi. Mon nouveau cœur, c'est le sien et le mien mêlés. Les rues dans lesquelles je marche sont celles que nous avons tracées. »*

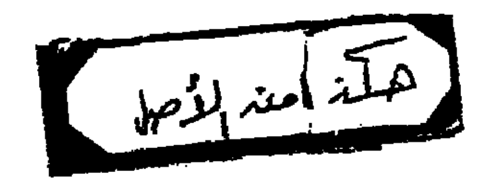
Avec cette union inattendue de deux êtres abandonnés par ceux qui auraient dû les aimer, Judith Godrèche propose une approche délicate de l'absence d'amour. Le style télégraphique de ce roman est en parfaite concordance avec le rythme des émotions.

La passio

l'« âme d'enfant » de Ja

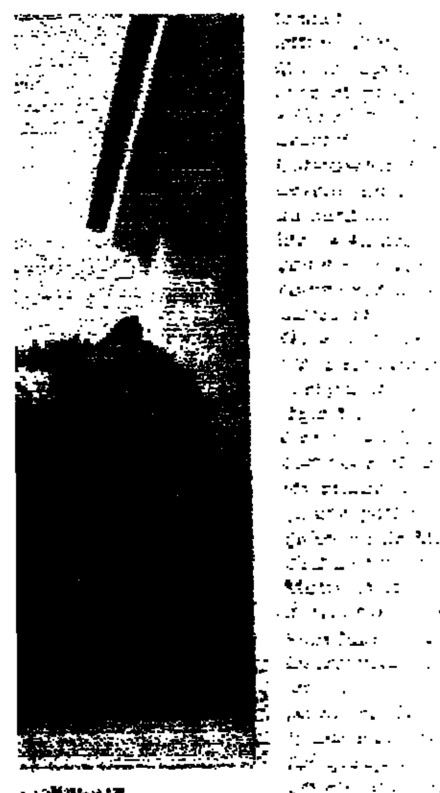






IOGES

er » la vie



La farce de Félibois

La maladie de cœur

C'était une gageure : promouvoir, tout au long de l'année scolaire qui s'achève, un travail en commun entre le service littéraire du « Monde » et un groupe d'enseignants et de lycéens d'un établissement scolaire limougeaud, le collège André-Maurois. Chaque mois, les uns et les autres se sont rencontrés. Des auteurs – Azouz Begag, Didier Daeninckx – ont prêté leur concours. Des livres ont été sélectionnés, lus, commentés, des reportages effectués dans la région. Deux pages pour résumer – imparfaitement – la richesse de cette aventure.

La passion des Rougerie

Depuis bientôt cinquante ans, de père en fils, ils éditent et impriment les poètes qu'ils aiment
Visite à Mortemart dans un atelier en forme de caverne aux trésors

Blotti au pied des monts de Blond, Mortemart a conservé le charme de ses origines médiévales. Au cœur de ce petit bourg situé à 40 kilomètres de Limoges, la halle est toujours cernée de vieilles maisons de granit. C'est là, dans une ruelle en pente, que se trouve la maison des Rougerie. Dans cette demeure de la fin du XIVe siècle, derrière la porte aux larges battants cloutés, vit une famille pour qui la poésie est au centre de la vie. Depuis bientôt cinquante ans, les Rougerie éditent et impriment, de père en fils, les poètes qu'ils aiment.

Chez eux, pas de demi-mesure. Devant la cheminée de pierre, la grande table de bois est couverte de livres blancs. « *Notre vie familiale,* dit Marie-Thérèse Régerat-Rougerie, la maîtresse de maison, *a toujours été intimement liée à notre vie professionnelle.* » Et pour cause : l'atelier est au fond du jardin, la presse y fonctionne chaque jour et chacun met la main à la pâte. Le père d'abord, René Rougerie, se dit fier d'être l'un des derniers artisans éditeurs de France. Même s'il est aujourd'hui en principe à la retraite, il reconnaît ne pas pouvoir vivre sans mettre en pratique cette passion pour les mots imprimés, les textes.

Une passion familiale, puisque son grand-père était typographe à Limoges, son père secrétaire de mairie et journaliste au *Populaire.* Dès l'âge de dix-huit ans, René Rougerie fonda une revue de poésie baptisée *Centres,* avec Robert Margerit et Georges-Emmanuel Clancier. La publication ayant perdu son éditeur au bout de neuf numéros, il décida de se débrouiller seul et acheta, à la casse, une presse à imprimer. Aussi chaleureux que son père, Olivier a choisi de lui succéder. Son père et lui insistent sur le fait que leur profession est avant tout « *un art de vivre* ». Olivier insiste : « *Si être éditeur, c'est jouer à l'intellectuel, ça ne m'intéresse pas... J'aime le papier, l'encre, les mots, ce qui est dit à travers les mots, qu'ils soient sérieux ou cocasses.* »

En pénétrant dans l'atelier, on comprend qu'Olivier Rougerie se dise sensible au « *charme du métier* ». Au premier abord, tout a pourtant l'air poussiéreux, abandonné. Chaque mur est tapissé de livres et de dessins d'enfants, de la laine de verre pend au plafond. « *C'est un désordre qui vit tout seul* », observe René Rougerie. Mais au bout d'un moment, cet « antre » devient presque envoûtant. Est-ce l'odeur de colle, de papier, celle du plomb qui, perpétuellement refondu après utilisation, servira de nouveau ?

Les Rougerie utilisent encore le procédé de « fonte chaude », associé à la typographie traditionnelle, différent de la « fonte froide » qui caractérise l'offset. « *La linotypie, c'est un acte de lutte et d'amour,* souligne René Rougerie. *L'offset détruit l'odeur, la chaleur maltraite le papier et le rend vulnérable.* »

GISÈLE

C'est d'ailleurs une véritable complicité qui unit M. Rougerie à sa machine, lui qui remarque : « *On ne se quitte jamais, on s'engueule même, parfois !* » L'éditeur évoque aussi sa précédente presse, maintenant à la retraite, qui devait son nom à un épisode d'avant le temps où la famille s'est installée à Mortemart. « *Nous habitions rue des Sapeurs, à Limoges, et mon atelier se trouvait entre une maison close et une église. Un jour, un paysan pousse la porte, croyant entrer dans la maison d'à côté... pas l'église, l'autre ! Etonné de ne pas trouver celle qu'il cherchait et le nez face à la machine, il s'écrie :* « Mais où qu'elle est, Gisèle ? » » Depuis ce jour, la machine, dont René Rougerie ne s'est jamais débarrassé, porte le nom de Gisèle.

Pour imprimer leurs livres, les Rougerie utilisent du papier bouffant, un matériau qui possède un grain et dont la qualité résiste mieux au temps que les papiers modernes, plus acides. Et c'est en famille, sur la grande table du salon, qu'ils plient les feuilles avant de les rapporter à l'atelier pour les coudre et les coller. Ils arrivent ainsi à donner naissance à une quinzaine de recueils par an, chacun tiré à quatre cents exemplaires et à quatre numéros de la revue *Poésie présente.* Le choix des œuvres se fait selon des critères précis : les Rougerie veulent découvrir des auteurs et les faire connaître ou faire redécouvrir des textes oubliés.

« *Les auteurs les plus connus n'ont pas besoin de nous,* indique Olivier. *Je ne choisis pas non plus en me disant que le livre va plaire.* » Pour lui, un poète intéressant est quelqu'un qui dérange un peu. Dans le catalogue de la maison, les contemporains tels qu'Anne Teyssieras, Michel Seuphor ou Fernando Arrabal côtoient des inédits plus anciens comme ceux de Saint-Pol Roux, Boris Vian, Marcel Béalu, Pierre-Albert Birrot et même Picasso. « *Nous avons un réseau d'amis, de la France au Japon et à la Chine.* explique Olivier. *Nos rapports sont amicaux, fraternels et non financiers.* » La maison de Mortemart sert d'ailleurs de relais. Venus là pour quelques jours, certains y sont restés jusqu'à quatre ans !

Les principes de rigueur, qui incitent par exemple les Rougerie à refuser les comptes d'auteur, n'empêchent pas la maison de bien se porter, même si les difficultés ne manquent pas. Le papier bouffant, de fabrication spéciale, est cher, et il faut en acheter trois tonnes et demie par an. De plus, la rotation des ouvrages est lente, l'écoulement de chaque tirage se faisant sur plusieurs années. S'ils reçoivent quelques aides du Centre national du livre, les Rougerie ne touchent rien de la part de la région. « *Je ne veux pas être tributaire de subventions,* souligne Olivier. *On a ainsi maintenu artificiellement des maisons très endettées, c'est un piège dans lequel je ne veux pas tomber.* » Son chiffre d'affaires, qui atteint 500 000 francs par an, le satisfait. « *Je tourne bien. Mon bénéfce est pratiquement de 100 %. en partie grâce au matériel, qui n'a aucune valeur marchande. Investir, mieux m'équiper, m'obligerait à faire du commerce. Or je ne veux pas perdre mon âme en étant amené à publier plus de livres, y compris ceux qui ne me plairaient pas.* » Son père, lui, ne voit pas la nécessité de se lancer dans de grands changements. « *Une machine moderne ferait trop de bruit,* explique-t-il, malicieux. *Je ne pourrais plus écouter la radio en travaillant.* »

A l'écart des circuits commerciaux traditionnels, les Rougerie distribuent eux-mêmes leurs livres, rendant visite aux bibliothèques et aux librairies dans leur camionnette bourrée d'ouvrages. « *Nous faisons environ 20 000 kilomètres par an, région par région, en France, mais aussi en Belgique et au Luxembourg* », expliquent-ils. Un tiers des volumes sont exportés et la revue *Poésie présente* a son plus grand nombre d'abonnés hors des frontières.

Tout cela se fait sans bruit, loin des opérations à grand succès, loin de l'édition de masse et des fêtes du livre auxquelles ils ne participent jamais. « *Aller faire de la publicité au maire ne m'intéresse pas* », observe en souriant René Rougerie, tandis que son fils ajoute : « *Dans les salons, ce sont surtout les grosses boîtes qui sont là... Et puis voir Rika Zaraï ou Giscard d'Estaing présenter leurs œuvres... littéraires...* » Quand ils ne sont pas en tournée, les Rougerie père et fils restent donc à Mortemart, où la présence de leur maison contribue à la survie du village. Car sans le poids des livres envoyés par courrier – 40 000 francs d'affranchissement par an –, le couple de postiers qui fait fonctionner le bureau distributeur de Mortemart – cinquante-deux habitants – aurait perdu son travail depuis longtemps...

Signatures

Ces pages ont été réalisées, pour le portrait de Didier Daeninckx, les critiques littéraires et le reportage sur les éditions Rougerie, par les élèves de 4e 1, de 3e 1, de 3e 3 et, pour la rencontre avec Jacqueline Duhême, par les élèves de 6e 4.

Les différents ateliers étaient animés par des enseignants : pour le groupe « Portrait-entretien », Mme Aline Coré-Guyot ; pour le groupe « Critique littéraire », Mlle Agnès Faure et Mme Annick Juillard (documentaliste) ; pour le groupe « Reportage », Mlle Marie-Françoise Perrier et Mme Anne-Marie Clapham ; et pour le groupe « Jeunesse », Mme Martine Ezquerra.

L'ensemble de l'opération a été soutenue par le rectorat du Limousin, la direction régionale de l'action culturelle, le conseil général de la Haute-Vienne, la mairie de Limoges, La Poste Haute-Vienne et l'association Culture et patrimoine.

L'« âme d'enfant » de Jacqueline Duhême

Cette illustratrice de livres pour la jeunesse a collaboré avec Matisse, Eluard, Queneau. Mais c'est encore Prévert qu'elle préfère

C'est une petite femme aux cheveux courts et gris, qui ne fait pas du tout son âge. Quand elle sourit, son visage prend des traits d'une incroyable jeunesse. Et cela n'a rien d'étonnant puisque Jacqueline Duhême dit qu'elle a, comme la plupart des illustrateurs, « *conservé une âme d'enfant* ».

Elle est chaleureuse et vive, ouverte et franche. Elle affirme que « *les jeunes d'aujourd'hui sont épatants, puisqu'ils ne souffrent plus des cachotteries et des mensonges, comme autrefois, qu'ils s'intéressent à tout et qu'ils ont le droit de donner leur avis* ».

Lorsqu'on lui demande si, petite, elle a été dorlotée par sa famille, elle se met à rire. Sa naissance fut « *un accident* ». Sa mère ne l'aimait pas. En pleine guerre, la petite fille a été ballottée de Grèce en France, d'orphelinat en pension, de ferme en couvent. *Le Noël de Folette,* un album écrit et illustré par Jacqueline Duhême, montre bien les difficultés qu'elle a surmontées grâce à l'affection d'un chien de berger, Folette.

Même si elle n'a pas fait beaucoup d'études, Jacqueline Duhême a fréquenté une école exceptionnelle : l'atelier du peintre Matisse où, adolescente, elle a travaillé comme aide. C'est elle qui étalait la gouache sur ses « papiers collés ». C'est elle aussi qui a posé comme modèle pour la Vierge de la chapelle de Vence, en Provence. Matisse lui a tout appris. En dessinant des casseroles et des passoires, elle a acquis la précision du trait de crayon. Mais le peintre lui a aussi donné « *une très grande discipline de travail* » : lui même, à quatre-vingts ans, faisait encore « *des bâtons* », comme on fait des gammes en musique, pour garder la main. Elle dit que c'est grâce à lui qu'elle « [a] *l'œil* ».

JACQUELINE DUHÊME

Jacqueline Duhême a connu beaucoup d'artistes importants, avec lesquels elle a non seulement sympathisé mais aussi collaboré : Paul Eluard, Claude Roy, Raymond Queneau, Miguel Angel Asturias... Mais celui dont elle parle avec le plus d'émotion, c'est Jacques Prévert, dont elle a illustré une douzaine d'ouvrages.

Leur rencontre s'est faite d'une façon amusante. Matisse lui avait confié une mission pour Prévert. Elle arrive chez lui ; il dit : « *Je te connais, toi, tu travailles chez Matisse ; et toi, tu me connais ?* » Innocemment, Jacqueline Duhême répond : « *Beh... non !* » Alors Prévert éclate de rire : « *Tout le monde me connaît en France, sauf elle !* »

Jacqueline Duhême n'aime pas qu'on dise que sa peinture est naïve. Pour elle, cela signifierait qu'elle ne maîtrise pas sa technique. Pourtant, son univers est celui des enfants. Les adultes y sont rares et n'ont pas toujours le beau rôle, comme dans *L'enfant qui ne voulait pas grandir,* de Paul Eluard, ou *L'Opéra de la lune,* de Jacques Prévert. Les animaux sont présents partout : libellules de toutes les couleurs, poissons imaginaires, écureuils taquins, chiens, chats, lapins, éléphants, dromadaires... A chaque page, on rencontre des fleurs géantes ou des arbres extraordinaires qui permettent d'imaginer le paradis terrestre. Et les enfants volent, eux aussi : Grain d'Aile dans le livre de Paul Eluard, mais aussi Michel Morin dans *L'Opéra de la lune* ou « Tistou les pouces verts », de Maurice Druon ! Jacqueline Duhême confie qu'elle doit ce goût aux séjours qu'elle a faits, petite, chez les bonnes sœurs. Elle dessinait des anges à longueur de journées. A tel point que, plus tard, son ami Paul Eluard l'avait appelée, en plaisantant, « *faiseuse d'anges* »...

Jacqueline Duhême aime tous ses livres, mais elle dit que son préféré, c'est celui qui n'est pas encore fait, celui qu'elle porte en elle et auquel elle « *pense très fort* ». Justement, des projets, elle en a plein la tête. Actuellement, elle prépare un album qui verra le jour en septembre. Elle illustre un texte, inédit et très drôle, de Jacques Prévert. L'album s'appelle *Prosper en enfer.* C'est la petite fille du poète qui le lui a naturellement confié, au nom de l'amitié qui les unissait. Vivement l'automne !

★ Le dernier titre illustré par Jacqueline Duhême, *Le Voyage du chariot à mots,* de Joël Sadeler, vient de paraître chez Larousse. La plupart des œuvres de Jacqueline Duhême sont publiées par Gallimard Jeunesse et les éditions Rouge et Or.

Dernières livraisons

ARTS

LES IMAGES DE DÉVOTION, XIIe-XVe siècle
de Sixten Ringbom
Le titre suggère un traité d'iconographie où théologie et chronologie détermineraient l'ordre d'un classement. Le propos de Ringbom, historien de l'art finlandais disparu en 1992, est tout autre, subtilement analytique. Il examine la variété des relations que texte et image entretiennent au Moyen Age et les moyens dont usent l'enlumineur, le peintre et le graveur pour raconter à l'oeil une histoire, si nombreux et enchevêtrés soient ses épisodes, si complexes soient sous-entendus et symboles. A l'arrière-plan, cinéma et art d'aujourd'hui surgissent, le temps d'allusions passablement acérées (traduit de l'anglais par A. Girod, éd. Gérard Monfort, 120 p., 40 ill., 117 F).

LE CARAVAGE ET « l'ESEMPIO DAVANTI DEL NATURALE »
de Keith Christiansen
Comment Caravage peignait-il ? Pourquoi ne connaît-on aucun dessin de sa main ? Quelle place tenait le modèle vivant dans son art ? Pour éclairer ces questions, Christiansen se livre à une étude très détaillée des toiles. S'apercevant que plusieurs portent des traces d'incision dans la matière picturale, il en conclut que Caravage esquissait en quelques traits sur la toile et travaillait sur le motif, avec ce que cette méthode suppose de difficultés. Ainsi apparaissent nettement les nouveautés que le peintre de Saint-Louis-des-Français apporte face à la tradition issue de la Renaissance. Si court soit-il, cet essai est remarquable (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par F. Israël, éd. Gérard Monfort, 94 p., 45 ill., 104 F).

ANTHOLOGIE DU BAUHAUS, de Jacques Aron
Excellente idée : Jacques Aron a réuni une très copieuse suite de lettres, rapports, déclarations, leçons et pétitions qui composent une histoire du Bauhaus de 1914 – quand le lieutenant Walter Gropius y songeait dans les tranchées de Lorraine – à 1933 – quand la Gestapo força à la fermeture une école dont les nazis dénonçaient le modernisme *« antiallemand »*. Parmi les auteurs figurent, outre Gropius lui-même, Feininger et Itten, Klee et Van Doesburg, Kandinsky et Mies van der Rohe, Moholy-Nagy et Schlemmer. Les textes sont bien choisis et présentés avec un beau souci du détail et de l'exactitude (éd. Didier Devillez, 288 p., 150 F).

L'IMPUNITÉ DE l'ART, de Jacques Soulillou
L'Occident vit dans la certitude que l'artiste peut créer impunément et que l'art ne doit pas se plier aux juridictions communes. D'où vient ce sentiment, se demande Jacques Soulillou dans un essai d'une belle originalité qui met en évidence les liens ambigus et parfois conflictuels qui se sont noués entre l'art, le crime et la loi. Inspiré par de Quincey et par Bataille, il n'est pas loin de penser que *« l'art est la continuation du crime sous une autre forme »*. S'appuyant sur des exemples tirés de la littérature, du cinéma, de l'histoire et de l'art, Jacques Soulillou nous entraîne sur les chemins non balisés des rapports entre le droit et la création (Seuil, 342 p., 150 F).

PHILOSOPHIE

VERS LA NOUVELLE PENSÉE. ESSAI POSTPHILOSOPHIQUE
de Pierre Fougeyrollas
Sociologue et philosophe, Pierre Fougeyrollas a consacré, depuis plus de trente ans, une vingtaine de livres à la compréhension de notre temps, de ses mutations intellectuelles et sociales. Il s'interroge dans ce nouvel ouvrage sur l'approche d'une pensée qui se trouverait au-delà des cadres conceptuels dont nous avons l'habitude, et où viendraient se fondre et se dépasser le théorique et le poétique. Tenant compte des changements radicaux amorcés par le règne des images, cette tentative originale pour nous préparer à la venue d'un avenir encore inconnaissable est aussi une méditation sur la vie, la mort, et leur relation (L'Harmattan, 240 p., 130 F).

DISCOURS ET DÉMONSTRATIONS MATHÉMATIQUES CONCERNANT DEUX SCIENCES NOUVELLES, de Galilée
Rédigés en 1633, ces deux discours marquent dans l'histoire de la pensée européenne la naissance de la science moderne, avec la constitution de la première théorie mathématisée du mouvement. Publiée pour la première fois en 1970, la traduction a été revue et par endroits modifiée, pourvue d'un index, etc., et permet de disposer à nouveau d'un véritablement instrument de travail qui intéresse aussi bien les scientifiques que les historiens et les philosophes. Introduction traduction, notes et index de Maurice Clavelin (PUF, coll. « Epiméthée », 284 p., 198 F).

RELIGIONS

DIEU MON PREMIER AMOUR, de Guy Gilbert
A travers ce titre, on reconnaît la langue, sincère, lyrique, drue et crue, de Guy Gilbert, *prêtre célèbre pour son action « chez les loubards »*, parmi les jeunes drogués ou délinquants. Dans cet ouvrage, il livre son enfance et conte son expérience de « curé » non conformiste, nourri de cette foi intransigeante qui lui permet de *« tenir le coup »*, dans les combats dont il tisse sa vie (Stock, 370 p., 110 F).

JE VOULAIS SEULEMENT CHANGER L'ÉGLISE
de Marcel Ducos
Il est rare qu'un octogénaire, prêtre de surcroît, s'exprime avec virulence sur ce qui a été toute sa vie. Mais le Père Marcel Ducos, dominicain, est un combattant têtu et infatigable. Empêché d'aller évangéliser les Indiens du Brésil, comme il le souhaitait ardemment, c'est en France qu'il a exercé son ministère, se heurtant à une Eglise dont l'archaïsme le désolait. Son témoignage exprime un espoir trahi mais aussi un appel à garder l'espérance envers et contre tout (L'Harmattan, 190 p., 130 F).

ÉCOUTER ISRAËL, de Dominique Cerbelaud
Dominicain, exégète, Dominique Cerbelaud ne propose pas seulement une relecture critique de l'antijudaïsme de la tradition chrétienne, notamment celui des Pères de l'Église. C'est à une révision théologique complète qu'il appelle, à un changement du regard sur Israël, afin de permettre un nouveau pas en avant dans le dialogue entre juifs et chrétiens, auquel ce livre apporte une contribution décisive (Cerf, 190 p., 120 F).

SCIENCES SOCIALES

L'INNOVATION TECHNIQUE, de Patrice Fléchy
Nous croulons sous les théories de l'innovation. Chaque branche des sciences sociales (sociologie, histoire, économie, anthropologie) a la sienne et l'auteur n'a pas de mal à démontrer que trop souvent ces recherches ne privilégient pas assez l'articulation entre technique et société. Le mérite de Patrice Fléchy est de regarder tout autant du côté des concepteurs que des usagers. C'est parce que *« l'inconnu se trouve aux frontières des disciplines »* (Marcel Mauss) qu'il faut se situer aux intersections plus qu'ailleurs (éd. La Découverte, 256 p., 149 F).

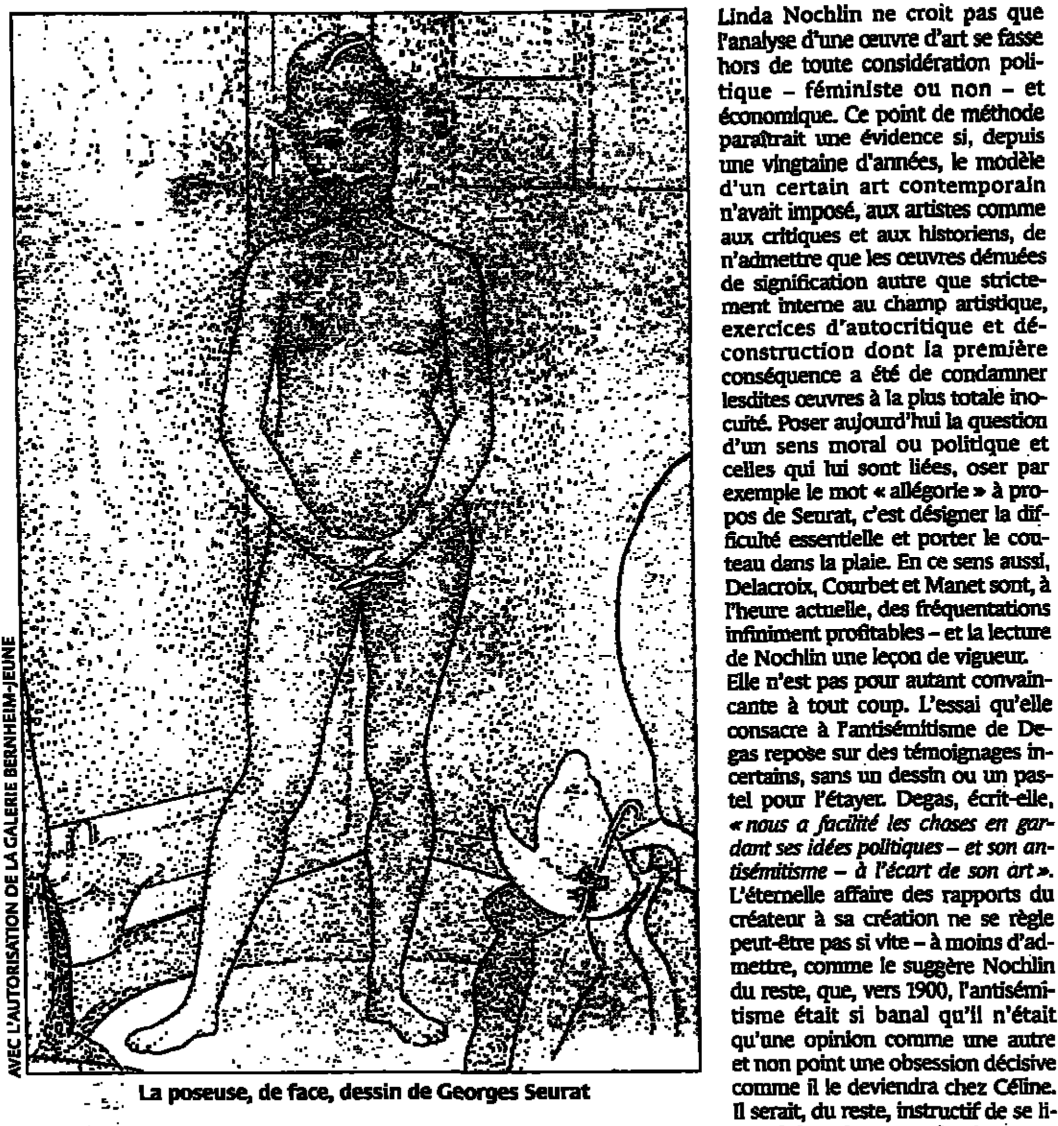
LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS
sous la direction de Claudine Attias-Dontut
Quand on parle de protection sociale, on pense évidemment au circuit public et des spécialistes de différents pays occidentaux comparent ici les Etats-providence. Mais l'intérêt premier de l'ouvrage est d'étudier le réseau privé de solidarité à travers les échanges familiaux et son interaction avec l'autre. Les actifs cotisent pour les retraités, les personnes âgées donnent à leurs enfants et à leurs petits-enfants ou les jeunes aident leurs vieux parents. Un maillage complexe où s'entrecroisent les dons de temps, d'argent, d'espace. La morale de ces analyses porte sur le danger de prévoir un certain reflux de la « sécurité sociale » vers les solidarités privées dont les limites sont rapidement atteintes (Nathan, 352 p., 175 F).

Ce que les tableaux ont à dire

Pour Linda Nochlin, il est temps d'en finir avec le formalisme et de regarder les tableaux comme des champs d'idées

LES POLITIQUES DE LA VISION
Art, société et politique au XIXe siècle
de Linda Nochlin.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par O. Bonis,
éd. Jacqueline Chambon,
284 p., 148 F.

Soit un tableau si connu qu'il semble qu'il n'y ait plus rien à en dire, *Un dimanche après-midi à l'île de la Grande Jatte*. Système de la touche divisée et des complémentaires, composition déterminée par des axes horizontaux et rythmée par des verticales, exécution méthodique du projet depuis les études sur le motif jusqu'au travail dans l'atelier, lentement accompli : ces éléments figurent dans toutes les monographies de Seurat et tous les catalogues. L'accueil que la toile obtint à la huitième exposition impressionniste en 1886 et les plaisanteries sur cette *« fantaisie égyptienne »* ont été commentés depuis longtemps par Rewald et ses successeurs. Que faire, donc, de cette toile ? Ce qu'en fait Linda Nochlin, qui tient ces données pour acquises, se dispense de les répéter après vingt autres et pose une question inattendue : quel est le sens de cette *Grande Jatte* ? Qu'en déduire sur Seurat, sa vision de la société et ses opinions politiques ?
Il apparaît alors que le tableau s'inscrit dans une suite d'œuvres monumentales et allégoriques, entre Ingres, Papety et Puvis de Chavannes d'une part et, de l'autre, le Signac utopique d'*Au temps d'Harmonie*, imagerie de l'humanité future convertie à la paix et à la fraternité. Les dessins préparatoires réduisent les promeneurs à de simples stéréotypes sociaux – la nourrice, la bourgeoise paradant, le célibataire mélancolique –, hyéroglyphes immobiles. Rien ne bouge, rien ne vit. Il convient donc d'interpréter la *Grande Jatte « comme une œuvre sombre (...) en voyant dans la rigidité de sa composition et sa réduction formelle la négation allégorique des promesses de la modernité »*.


AVEC L'AUTORISATION DE LA GALERIE BERNHEIM-JEUNE
La poseuse, de face, dessin de Georges Seurat

JUSTESSE ET INCONGRUITÉ
Cette conclusion a deux mérites : sa justesse et son incongruité. Elle est juste dans la mesure où elle s'accorde à ce qui transparaît d'ironie dans *Le Chahut* et *Les Poseuses*, et refuse de confondreSeurat avec le groupe néo-impressionniste, d'inspiration anarchisante. Elle est juste encore parce qu'elle éclaire l'antagonisme qui sépare, vingt ans plus tard, *Luxe, calme et volupté* de Matisse – le versant Signac – et *L'Age d'or* de Derain – le côté Seurat. Elle est incongrue parce qu'elle refuse de s'en tenir aux considérations picturales, si pertinentes soient-elles.
Pour Nochlin, qui est de la tradition de Meyer Schapiro contre le formalisme et le dit froidement, une toile n'est pas une surface de textile à couvrir de matières colorées, une affaire de proportions et de touches. Son XIXe siècle n'est pas celui des commentateurs qui le rangent en bon ordre selon une chronologie du progrès vers l'abstraction et s'obstinent à guetter la mort du sujet et l'avènement de la « pure peinture », pure d'idées et de jugements. Il n'est pas non plus celui des révisionnistes qui s'entêtent à réhabiliter le pompiérisme au nom du principe selon lequel tout se vaudrait, Gérôme et Manet, Flandrin et Caillebotte. *Les Politiques de la vision* se lit donc avec un sentiment de soulagement.
Il est réconfortant de découvrir une historienne de l'art qui ose dire combien l'orientalisme français dissimule de mensonges et de mépris sous le masque de l'objectivité et du pittoresque. Féministe, elle met en évidence les sous-entendus d'une imagerie qui aime l'Orient des bains turcs, et des harems, libre-service du plaisir. Il est stimulant de la voir rendre à Manet, contre Bataille et ses héritiers, ses qualités de moraliste tenté par la satire et de lire un essai où Van Gogh n'est plus tenu pour un beau cas psychiatrique mais pour ce qu'il fut d'abord et essentiellement : un adepte du naturalisme, lecteur des romans des Goncourt et admirateur des gravures à sujets ouvriers de Paul Renouard.
Linda Nochlin ne croit pas que l'analyse d'une œuvre d'art se fasse hors de toute considération politique – féministe ou non – et économique. Ce point de méthode paraîtrait une évidence si, depuis une vingtaine d'années, le modèle d'un certain art contemporain n'avait imposé, aux artistes comme aux critiques et aux historiens, de n'admettre que les œuvres dénuées de signification autre que strictement interne au champ artistique, exercices d'autocritique et déconstruction dont la première conséquence a été de condamner lesdites œuvres à la plus totale inocuité. Poser aujourd'hui la question d'un sens moral ou politique et celles qui lui sont liées, oser par exemple le mot « allégorie » à propos de Seurat, c'est désigner la difficulté essentielle et porter le couteau dans la plaie. En ce sens aussi, Delacroix, Courbet et Manet sont, à l'heure actuelle, des fréquentations infiniment profitables – et la lecture de Nochlin une leçon de vigueur.
Elle n'est pas pour autant convaincante à tout coup. L'essai qu'elle consacre à l'antisémitisme de Degas repose sur des témoignages incertains, sans un dessin ou un pastel pour l'étayer. Degas, écrit-elle, *« nous a facilité les choses en gardant ses idées politiques – et son antisémitisme – à l'écart de son art »*. L'éternelle affaire des rapports du créateur à sa création ne se règle peut-être pas si vite – à moins d'admettre, comme le suggère Nochlin du reste, que, vers 1900, l'antisémitisme était si banal qu'il n'était qu'une opinion comme une autre et non point une obsession décisive comme il le deviendra chez Céline. Il serait, du reste, instructif de se livrer à la même enquête à propos de Renoir, qui ne fut ni moins antidreyfusard, ni moins antisémite que Degas et ne s'en cachait pas.
D'autres réserves se présentent au fil du livre, à propos de la compréhension de Gauguin, passablement caricaturale et trop influencée par le point de vue de Pissarro, et de la vision de Cézanne, que Linda Nochlin rejette dans le parti du modernisme formel sans examen – sentence d'un simplisme inattendu de la part d'une lectrice de Schapiro. Mais la dynamique de l'ensemble, la volonté affirmée de rompre avec les certitudes acquises et d'en revenir aux œuvres, la connaissance de la période dans tous ses recoins sont des qualités trop nécessaires et trop rares pour n'être pas célébrées à leur juste valeur.

Philippe Dagen

Lettre d'amour à la « vivante fugitive »

En une poignée de pages érudites et passionnées, Marie José Mondzain offre une haute définition de l'image

L'IMAGE NATURELLE
de Marie José Mondzain.
Le Nouveau Commerce,
3, rue Ravignan, 75018
42 p. 80 F.

C'est un tout petit livre, une plaquette plutôt, au vrai c'est un article publié dans la livraison de printemps 1995 de la revue *Le Nouveau Commerce* et édité, fort élégamment d'ailleurs, sous une forme autonome. Un petit livre, mais un grand texte. Il est consacré à un thème devenu en quelques années le pont-aux-ânes d'une « recherche » le plus souvent paresseuse, parcellaire ou au contraire abusivement généralisante, arguant du truisme de la soi-disant civilisation des images pour mettre celle-ci, la pauvre image, à toutes les sauces, au service des causes les moins défendables et les moins argumentées. En prenant bien soin de ne pas se demander d'abord ce qu'est une image. Tout le monde le sait, n'est-ce pas, même l'enfançon avant de savoir lire. En une poignée de pages survoltées, érudites et passionnées du même élan, Marie José Mondzain balaie la vulgate et les fausses évidences, bâtit la mise en perspective historique, théorique et politique (ô combien !) d'une définition de cette folle du logis traitée si souvent en bonne à tout faire et en fille facile, l'image.
Philosophe, chercheur au CNRS, l'auteur avait été (un peu) remarquée pour son travail sur la querelle des icônes, qui culmina au deuxième concile de Nicée, en 787 (1). C'était assez pour que la machine universitaire la rangeât dans la case des spécialistes en icônes byzantines, quand il s'agissait d'une approche particulière du problème infiniment plus vaste de la représentation, qui embrasse les plus anciens débats métaphysiques (*« Dieu fit l'homme à son image... »*) comme les plus actuelles interrogations portées aussi bien par le développement des « autoroutes de l'information » que par la crise de la représentation politique.
Un questionnement qui embrasse indissolublement toute l'histoire des expressions « figuratives » (les productions religieuses et profanes, y compris l'art dit abstrait, la photo, le cinéma, la vidéo, etc.) que les relations, instrumentalisées ou rebelles, entretenues avec les puissances politiques, dont les Eglises comme les médias sont des formes particulières.
L'Image naturelle s'ouvre sur le déni virulent de cette omniprésence de l'image dont on nous rebat les oreilles, et instaure aussitôt la distinction radicale entre le « visible » et ce que le texte va tenter de définir comme l'image au sens strict, au sens noble. A ce refus d'une facilité de langage falsifiante, l'auteur ajoute aussitôt un refus symétrique, celui d'une définition idéaliste, d'une *« essence de l'image qui flotterait invisiblement au-dessus »* de toutes les manifestations concrètes s'offrant au regard. *« L'image est une espèce de la pensée, présente en toute figure sensible et digne de porter son nom, à condition de marquer cette figure du sceau de la pulsation entre ce qui apparaît et ce qui disparaît »*.

PRÉÉMINENCE DU TEMPS
Chaque mot compte dans la définition, qui donne prééminence au temps sur l'espace, insiste à la fois sur l'abstraction et sur la sensualité, souligne le rapport contradictoire (présence/absence) entre le monde et celui qui perçoit l'image, puisque celle-ci n'existe jamais seule, sans celui à qui, et par qui, elle advient. Et d'ajouter aussitôt que *« l'image n'est pas un signe »*, qu'elle ne s'oppose pas mais se différencie absolument de l'ordre du discours, qu'elle répond d'une autre forme d'existence. Elle est l'« Autre » radical de la parole et de l'écrit qui toujours (et surtout à l'ère du visuel hégémonique) prétendent la ramener au même, mais à un niveau inférieur.
Le texte se construit comme une *disputatio*, y compris la virulence des apostrophes aux différents « porte-parole » de l'image traités comme autant de geôliers de cette *« sauvageonne »*. Avec une maîtrise consommée de son sujet, il procède par mise en regards qui confrontent saint Paul et le scanner, les Pères de l'Eglise et Serge Daney, Poussin et Rilke. Selon ses propres références, le lecteur y retrouvera plus volontiers le point limite atteint par Wittgenstein dans la construction de sa logique ou le cœur de la détresse de Van Gogh, la rime avec le travail effectué par Jean-Luc Godard depuis plus de trente ans, un écho à la pensée de Benjamin, un contrepoint *molto vivace* à l'immense travail d'un Pierre Legendre, ou un apport théorique à la recherche scientifique autour des modèles et des fractales.
Ou encore, enjeu sans doute perçu comme plus immédiat, l'explicitation de la manière dont l'expansion planétaire de l'*imagerie* tend à recouvrir et à anéantir l'image, et la manière dont celle-ci joue de cette ombre qui se pare de son masque pour exister ailleurs, autrement.
En moins de cinquante pages claires et vives, ce petit livre est en effet aussi un récit d'aventures picaresques, truffé de trahisons et d'exploits ; c'est, surtout, une vibrante lettre d'amour à la *« vivante fugitive »*, à la liberté et à la solitude de l'image. Illustration de la présence, « naturelle » elle aussi, de la poésie au sein de toute véritable pensée théorique.

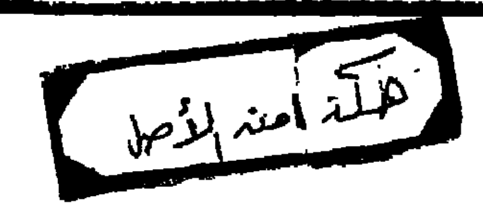
Jean-Michel Frodon

(1) *Discours contre les iconoclastes* de Nicéphore, traduit et présenté par Marie José Mondzain, Klincksieck, 1989.

ESSAIS

Le temps des a

Toulouse entre francs-tir



x ont à dire

Le temps des ambiguïtés

Pétain, Darlan, Alger, la Résistance, quatre nouveaux éclairages sur une période qui n'a de cesse de montrer toute sa complexité

LE PROCÈS PÉTAIN 1945-1995
de Jean-Marc Varaut.
Perrin, 536 p., 125 F.

LA FRACTURE
De Londres 1941 à Sétif 1945
de Pierre Ordioni.
Nouvelles Editions latines,
439 p., 180 F.

L'ASSASSINAT DE DARLAN
Vérités et légendes
d'Arnaud de Chantérac.
Perrin, 307 p., 149 F.

HISTOIRE CRITIQUE DE LA RÉSISTANCE
de Dominique Venner.
Pygmalion-Gérard Watelet,
500 p., 159 F.

Attribuer à Vichy tous les péchés de la guerre commence à passer de mode, comme est révolu le temps lointain de toutes les indulgences. La polémique autour de la jeunesse de François Mitterrand a montré de la « capitale provisoire » et de l'époque elle-même, de ce qui s'y disait, de ce qu'on se gardait de dire et de ce qui s'y tramait, une image plus complexe. L'ambiguïté des hommes et des actes de l'époque ne se limite pas à Pétain et à ses gouvernements, elle s'étend à toute la période de l'Occupation et aux étapes de la Libération, à commencer par celle de l'Afrique du Nord. Plusieurs ouvrages, dont les auteurs n'appartiennent pas à la mouvance universitaire, viennent relancer un débat qui n'est pas près de s'éteindre.

Collaborateur, homme de pouvoir utilisant la défaite pour imposer ses valeurs ou « bouclier » prêt à tous les sacrifices pour protéger ses compatriotes ? Le portrait du chef de l'Etat français est brouillé pour les générations qui ne le connaissent que par ce qu'on en dit, en écrit ou en montre. Jean-Marc Varaut, en maître du barreau, s'est efforcé de le brosser à travers son procès. Tâche malaisée ou trop aisée. Malaisée parce que le procès n'a pas évoqué – loin de là – tout ce qu'on sait aujourd'hui de la période 1940-1944 ; l'instruction a été notoirement insuffisante, l'acte d'accusation, comme l'a écrit Marc Ferro, *« d'une insigne faiblesse »*. La conduite des audiences n'avait qu'un lointain rapport avec l'idée qu'on peut se faire d'une justice sereine. Trop aisée parce que le souvenir de Verdun, le physique majestueux, le grand âge, la dignité, la surdité même de Pétain faisaient et font encore d'un tel accusé une superbe victime.

Dans un exposé de ce que fut Vichy et qui n'en cache ni les erreurs ni les crimes, Jean-Marc Varaut montre ce qu'il entend condamner : *« Oublier le fait premier, violent et irrésistible, de l'occupation, attribuer à Vichy une connaissance de la* « solution finale » *que n'avaient ni les victimes ni les Alliés, et en même temps faire l'impasse sur la décennie de l'épuration pour accuser la France collectivement de ne pas avoir jugé Vichy, tels sont les excès de cette réévaluation nécessaire après un trop long oubli, mais qui fausse l'Histoire en la réduisant. »*

Il se retrouve vite, quoi qu'il veuille, au banc de la défense. Me Varaut adopte la thèse un peu trop simple des premiers historiens de Vichy : si Pétain a commis des erreurs, les crimes reviennent à Laval. Il oublie, par exemple, que Darlan était allé aussi loin dans la collaboration que son prédécesseur et successeur.

De ce même Darlan, deux ouvrages viennent presque simultanément d'évoquer la vie et la mort. Pierre Ordioni, officier de cavalerie, sous-préfet, diplomate après avoir été bénédictin, revient sur ce qu'il a découvert à Alger en 1942 : l'amiral était, estime-t-il, un grand homme d'Etat. Membre d'un réseau de renseignement de Vichy, attaché au cabinet du préfet d'Alger, limogé pour un « gaullisme » dont il ne paraît pas porter les traces, Ordioni était fort bien placé pour exercer outre-Méditerranée son goût pour le dessous des cartes.

VICTIME D'UN COMPLOT

Arnaud de Chantérac était lui aussi à Alger en 1942. Il eut pour condisciple et ami le jeune Bonnier de la Chapelle, qui, la veille de Noël 1942, assassina Darlan et fut fusillé dans la nuit. Il a repris tous les témoignages de l'époque. Il s'est plongé dans un document peu connu : les cinquante et un volumes de deux cents à trois cents pages laissés par un dominicain, le Père Gabriel Théry, personnage haut en couleurs, acteur, chroniqueur et archiviste des événements qui précédèrent et suivirent le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord. Chantérac penche, sans le dire expressément, pour la version des faits proposée il y a quelques années par l'historien anglais Antony Verrier dans *Assassination in Algiers* (W. W. Norton and Cy. New York, London) : Darlan aurait été la victime d'un complot organisé par les services secrets anglais avec la complicité des gaullistes. Bonnier de la Chapelle et ses camarades auraient été manipulés notamment par le major Kenwick et le Special Operation Executive (SOE).

Il n'y avait pas d'occupants à Alger. Pas de résistants au sens propre, mais des conspirateurs au premier rang desquels des hommes qui avaient appartenu à la Cagoule ou en avaient été proches : Henri d'Astier, Lemaigre-Dubreuil, le colonel Vanhecke, chef des Chantiers de jeunesse, d'autres encore comme cet abbé Cordier, maniaque du crime et officier de renseignement, qui bénissait les agents ennemis avant de les pendre, donna l'absolution et un revolver à Bonnier de la Chapelle et finira paisible curé de campagne. Séduisants souvent, mythomanes aussi, aventuriers à la carrière douteuse comme Jean Rigault, policiers aux pouvoirs occultes comme Achiary.

On comprend que les généraux américains aient regardé avec effroi les complots d'Alger et que Roosevelt, au-delà de son aversion pour de Gaulle et de sa sympathie pour Pétain, ait pu considérer dans le panier de crabes algérois Darlan comme un interlocuteur valable. Alain Griotteray a déjà écrit que *« la droite était au rendez-vous »* de la Résistance dès 1940. Dominique Venner, avec l'inspirateur qu'il se reconnaît – François de Grossouvre, le suicidé de l'Elysée –, va plus loin. La droite ? Bien plus encore, l'extrême droite, qui se partagera entre Résistance et collaboration. Avec hésitation : Darnand, l'homme de la milice, voudra passer à Londres fin 1942. *« Opposants de naissance ou rebelles par tempérament, cultivant le mépris du conformisme bourgeois, enclins à distinguer, suivant la formule maurrassienne, le « pays réel » du « pays légal », habitués à narguer la légalité et ses représentants, rodés aux ruses et aux risques de la répression, initiés souvent aux pratiques clandestines, conspirateurs par esthétisme, nationalistes intransigeants et germanophobes pour la plupart »*, camelots et cagoulards ont en tout cas représenté *« une proportion exceptionnellement forte »* des résistants de 40. A l'extrême gauche, Venner accorde des caractéristiques identiques, mais, et non sans raison, quelque retard dans l'entrée en action. Et il cite une phrase d'Emmanuel d'Astier, passé de l'extrême droite au compagnonnage avec le PC : *« Je crois qu'on ne pouvait être résistant que quand on était inadapté. »* Voire. L'inadaptation est le fait de tous les extrêmes et l'on pourrait, à bien meilleur titre, dire qu'on ne pouvait être collaborateur – et la mouvance nationaliste en a fourni un contingent – que quand on était inadapté...

« INADAPTÉS »

Sous les ordres, ou aux côtés d' *« inadaptés »*, une foule d'hommes et de femmes qui ne l'étaient nullement, et justement parce qu'ils ne l'étaient pas, ont pris le risque de la Résistance. Sans se soucier, souvent, de l'orientation politique de tel ou tel responsable. Il est cependant de fait que la Résistance à ses débuts n'était guère un mouvement populaire, ni une création de la gauche, mal remise de la chute de la IIIe République. Les erreurs et les fautes de l'Etat français, les exigences croissantes de l'occupant, le réveil progressif d'une conscience nationale, l'entrée du Parti communiste dans la guerre, ont quelque peu marginalisé les premiers combattants. Vichy et sa propagande, en assimilant pour les besoins de leur cause Résistance et communisme, ont aidé le PC à apparaître comme la principale composante de celle-ci. Le STO a fait le reste en jetant dans les maquis des dizaines de milliers de jeunes Français.

L'*Histoire critique de la Résistance* déborde largement les promesses de son titre. C'est une suite d'études sur la guerre dont l'intention affichée est de contester certaines idées acquises. Les partis pris de Dominique Venner remontent souvent à la surface : il est parfois plus proche de la polémique que de la recherche, et on peut contester l'admiration pour le courage physique et l'engagement de ce spécialiste des armes et de la chasse. Mais certains épisodes ou certains faits sortent de la gangue où les ont enfermés cinquante ans de débats ou de silences. Sur la droite conservatrice de Vichy et l'extrême droite activiste des deux bords, il reste encore beaucoup à écrire.

Jean Planchais

vivante fugitive

Toulouse entre francs-tireurs et politiques

Serge Ravanel, chef militaire de la région en 1944, relate la libération de la capitale occitane et la « conquête » de la ville par le nouveau pouvoir

L'ESPRIT DE RÉSISTANCE
de Serge Ravanel.
Seuil, coll. « Histoire immédiate »
444 p., 140 F.

Le 19 août 1944, Toulouse fut à la fois évacuée par les Allemands et libérée par la seule Résistance qui n'avait cessé de mener le combat dans la région. Le voyage de de Gaulle dans la capitale occitane, le 16 septembre suivant, est devenu le symbole de la « conquête » de la France par le nouveau pouvoir. Le général, avec une froideur brutale, affirmait son autorité sur un fief quasi autonome, où l'influence communiste était notoire et les services secrets anglais puissants.

De Gaulle fut accueilli sur l'aérodrome de Blagnac par Pierre Bertaux, germaniste et commissaire de la République improvisé, et Serge Ravanel, colonel de vingt-quatre ans, chef militaire de la région. Cinquante et un ans après, le jeune colonel nuance fortement l'image de « Toulouse la rouge ». Nommé régulièrement à son grade par le général Kœnig au titre des FFI, sans une autopromotion fréquente ailleurs, il « est vivement heurté » par l'attitude du chef du gouvernement provisoire : pas un mot sur les sacrifices consentis, pour les succès remportés. Mais, en résumé, trois phrases : *« Qu'est-ce que c'est que cette armée dépenaillée ? La Résistance, c'est fini. Rentrez chez vous. »* Et au Britannique George Starr qui, sous le pseudonyme d'Hilaire, a armé les maquis, il enjoint de quitter la France sur-le-champ.

En militaire qui abhorre ce qu'il nommera plus tard *« la chienlit »*, et en politique qui entend réunifier un pays longtemps coupé en zones quasi imperméables, le général n'y va pas de main morte, au point de faire verser des larmes d'humiliation aux « grognards » de la Résistance. Ravanel le comprend aujourd'hui mais entend démontrer que le chef du gouvernement provisoire avait été prévenu et abusé par le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) qu'il avait lui-même créé à Londres en 1940. Le BCRA, qui se considérait comme le « tuteur » de la Résistance, n'admettait pas que celle-ci échappe à son contrôle et, bien entendu, à celui de la hiérarchie mise en place de Londres et d'Alger.

Le colonel de 1944 était, en 1940, élève de l'Ecole polytechnique repliée à Lyon. Il raconte comment, sans expérience de la guerre ni du commandement après l'armistice, il s'est trouvé propulsé trois ans et demi plus tard à la tête d'un des secteurs-clés de la lutte clandestine. Certes, il donne largement de sa personne, échappe trois fois à la Gestapo, apprend sur le terrain la guerre clandestine, mais surtout, qualité rare et précieuse, il n'a aucun a priori politique ou social. Tout le monde lui en sait gré. Pendant les mois où le principal souci des organisations de la Résistance est de reconstituer des hiérarchies sans cesse détruites par les arrestations et les morts, ce jeune homme brillant, disponible, ouvert, est coopté comme chef chaque fois que se pose un problème de personnes ou un problème politique.

Lorsqu'en avril 1944, chef des groupes francs des Mouvements unis de Résistance (MUR), il est volontaire et aussitôt accepté pour prendre la tête des corps de la région de Toulouse, puis peu après la responsabilité de l'ensemble des forces combattantes de la région, il doit faire accepter son autorité par des personnages et des groupes fort différents. Ravanel appartient au Mouvement de Libération nationale (MLN), non communiste en principe, mais où les communistes sont nombreux et rarement déclarés. Les FTP se méfient de tout ce qui peut apparaître comme une récupération.

Pour des raisons identiques, les militaires, issus de l'armée d'armistice, se méfient aussi de tout ce qui, de près ou de loin, touche à la politique, y compris le programme du CNR. Les Anglais, semble-t-il, mais il s'agit de supposition, tenteraient de conserver le contrôle du Sud-Ouest pour qu'il échappe aux communistes, d'où l'expulsion fracassante de l'homme du SOE, Hilaire, par de Gaulle. Certains Américains ont d'autres soucis. Ils songent encore à faire administrer la France par l'Amgot (Allied Military Government of Occupied Territories). Ravanel s'aperçut après coup que l'un d'eux, le colonel Fuller, parachuté sur le plateau de Lannemezan, était un expert pétrolier et tentait de s'assurer le contrôle des gisements de Boussens et de Saint-Marcel.

Avec le débarquement s'éteint une des principales querelles qui divisent la Résistance dans les mois précédents : fallait-il lancer immédiatement la guérilla ou préparer une intervention massive de groupes nombreux pour le jour J ? En fait les deux, après le 6 juin, iront de pair non sans que les « maquis mobilisateurs » essuient de lourdes pertes.

Son succès dans la coordination de forces pour le moins différentes, Serge Ravanel l'attribue à l'histoire et à la tradition régionales. Si l'opposition à l'occupant regroupe des ecclésiastiques de haut rang, des aristocrates, des ouvriers révolutionnaires, des intellectuels comme Jean Cassou, gravement blessé la veille même de la libération, ou le chef d'état-major des FFI, Jean-Pierre Vernant, c'est que l'habitude de la libre discussion est ancrée dans les mœurs.

Candide, le jeune colonel Ravanel ? Il le paraît parfois, notamment lorsqu'il refuse d'attribuer aux communistes des arrière-pensées de prise de pouvoir. L'algarade gaullienne, en définitive, l'ancien chef militaire du Languedoc la comprend, même s'il en garde un souvenir cuisant. Mais comment renoncer au rêve de 1944, celui d'une Résistance unie appliquant son programme ?

J. Pl.

★ **Signalons également l'*Historique des forces navales françaises libres*, travail établi d'après les archives de la marine par E. Challne et P. Santarelli. Deux volumes (le premier est actuellement en cours de réimpression), 600 p., 160 F chacun. Association des Forces navales françaises libres, 59, rue Vergniaud, 75013 Paris.**

Le microscope et la sagesse

Prix Nobel de médecine, Rita Levi Montalcini est devenue une autorité morale en Italie. A quatre-vingt-six ans, la neurobiologiste offre une leçon d'humanité


PAOLA AGOSTI ET GIOVANNA BORGESE

Au début du siècle, en Italie, les écolières jouaient au « *jeu des boutons* ». C'était une sorte de roulette qui permettait d'imaginer ce que l'avenir réserverait à chacune d'elles : « *pauvre, riche, bonne sœur ou bonne à marier* ». Les boutons, en ces temps, avaient peu d'imagination. Qui aurait pu prédire, cependant, le destin singulier de l'une de ces fillettes en tablier blanc, Rita Levi Montalcini, qui allait devenir l'une des rares lauréates du prix Nobel de médecine : une autorité scientifique et morale, en même temps qu'une figure de proue de l'intelligentsia transalpine ?

Gare à ceux, toutefois, qui montreraient trop d'admiration à son endroit. A quatre-vingt-six ans, Rita Levi Montalcini n'est pas femme à s'attendrir. Et surtout pas sur elle-même. Voulez-vous évoquer son passé ? Elle hausse les épaules. « *Je ne suis rien. Rien de particulier*, dit-elle en roulant les r dans un français parfait. *Vous rappelez-vous ce que disait Newton ? Il disait qu'après tout ce qu'il avait fait il était comme un petit enfant qui joue sur le sable avec des cailloux.* »

L'humilité : c'est ce qui frappe d'abord chez cette grande dame aux yeux clairs, frêle silhouette en tailleur de soie, délicatement posée sur un fauteuil de l'Hôtel Lutétia. Ce sentiment lui vient-il de sa jeunesse ? Avec une infinie tendresse, Rita Levi Montalcini évoque cette famille juive où elle naquit à Turin, au printemps de 1909 : son père, physicien, brillant et cultivé ; sa mère pour qui elle éprouvait « *un sentiment viscéral* » sans grand rapport avec « *sa finesse et son intelligence* » (1) ; son frère Gino, « *très artiste* » et futur architecte ; sa sœur jumelle, Paola, peintre et sculpteur, dont Chirico chanterait plus tard les louanges… « *Je suis vraiment la seule à n'avoir pas de chance dans la vie* », pensait la petite Rita, persuadée d'être « *laide et stupide* ».

A dix-neuf ans, la jeune fille commence à se voir autrement. Les vents sont favorables pour ceux qui savent où ils vont. Or sa voie est désormais tracée. La mort prématurée de la gouvernante de la famille, atteinte d'un cancer, l'a décidée à entreprendre des études de médecine. Au grand dam de son père, elle s'inscrit à l'université, où elle ne cessera plus de collectionner les succès.

Dès les années 30, elle a choisi son objet d'études : le cerveau. Elle est fascinée par la beauté du système nerveux. Elle pense : « *C'est la machine la plus merveilleuse et nous n'en savons presque rien.* » Aventurière de la neurobiologie, elle explore les arborescences luxuriantes de l'architecture cérébrale, aborde aux rives d'une science presque vierge, bien décidée à y ouvrir quelque percée. Interrogez-la, pourtant, aujourd'hui, sur ses choix et ses paris de l'époque. Sa modestie revient. Elle explique qu'elle n'était pas « *assez scientifique* » pour s'orienter, comme ses confrères les plus talentueux, vers la virologie ou la génétique ; elle n'aurait pas été capable de faire autre chose ; l'Histoire, quoi qu'il en soit, a décidé pour elle de son destin.

D'une certaine façon, les années sombre du fascisme ont, en effet, façonné l'itinéraire de Rita Levi Montalcini. « *Si l'on n'avait pas encore nié aux juifs le droit à la vie, on leur interdisait cependant toute activité sociale et professionnelle* », écrit-elle dans son récit autobiographique *Eloge de l'imperfection* (2). En 1938, lorsque sont promulguées les lois raciales de Mussolini, Rita Levi Montalcini est chassée de l'université où elle est assistante. Que faire ? Elle pense à l'Ulysse de Dante exhortant ses compagnons de voyage à ne pas désespérer et à poursuivre leur route. Pas question de perdre courage. Cachée à Turin d'abord, puis près d'Asti, la jeune Montalcini installe un laboratoire de fortune dans sa chambre à coucher. Un thermostat, une loupe et un microscope binoculaires, quelques pinces d'horloger et des aiguilles à coudre transformées en micro-bistouri : voilà son matériel. Pour le reste, elle continuera à travailler sur des embryons de poulet. Ils permettent d'étudier le système nerveux au stade où il se compose seulement de quelques milliers de cellules.

« *Je parcourais la campagne à bicyclette, d'une colline à l'autre, suppliant les paysans de me vendre quelques œufs « pour mes enfants »*, se souvient Rita Levi Montalcini. *D'un air indifférent, je demandais s'il y avait des coqs dans le poulailler, expliquant que « les œufs fécondés étaient plus nourrissants »…* » Lorsqu'elle repense à cette période, Rita Levi Montalcini admet en riant que son laboratoire « *à la Robinson Crusoé* » laisserait pantois plus d'un spécialiste actuel de la biologie moléculaire. « *Mais*, insiste-t-elle, *à la fin des années 30, personne ne faisait cela. Il était facile d'avancer dans ce domaine. Et puis, encore une fois, opérer des embryons de poulet était la seule chose que je pouvais faire dans ma minuscule chambre à coucher.* »

Que sa façon de travailler ait toujours tenu davantage de l'intuition que de la rigueur, cette grande figure de la neurobiologie en convient également. Ce fut même là son atout. « *Comme mes frère et sœur*, dit-elle, *j'avais une grande sensibilité esthétique. Je dessinais le système nerveux et je voyais dans mes dessins des choses que d'autres ne voyaient pas…* »

> *« Je ne suis rien. Rien de particulier (…). Vous rappelez-vous ce que disait Newton ? Il disait qu'après tout ce qu'il avait fait il était comme un petit enfant qui joue sur le sable avec des cailloux. »*

La suite appartient déjà à la légende. Après guerre, Rita Levi Montalcini reçoit « *une lettre d'Amérique* ». On a remarqué ses articles dans des revues scientifiques belge, suisse et vaticane, et on l'invite à poursuivre ses recherches à l'université de Saint-Louis (Missouri). En 1947, la jeune femme s'embarque pour quelques mois à destination des Etats-Unis. Elle y restera trente ans. C'est là, en 1951, qu'elle mettra en évidence le Nerve Growth Factor (NGF), ou facteur de croissance des cellules nerveuses. Fondamentale pour la connaissance du développement cellulaire – et, par contrecoup, de la dégénérescence sénile –, cette découverte lui vaudra en 1986 – c'est-à-dire trente-cinq ans plus tard ! – le prix Nobel de médecine, qu'elle partage avec un chercheur américain, Stanley Cohen.

Etonnant et attachant personnage que cette « femme savante » qui a refusé toutes les demandes en mariage et n'a jamais eu d'enfants parce qu'elle préférait « *s'amuser* » dans ses recherches ; cette femme qui, malgré son âge, ne dort jamais que « *par petits morceaux* », se lève chaque matin à 5 heures, « *pour écrire ou réfléchir* », avant de se rendre à son laboratoire à Rome ; qui fait, pour elle-même, l'éloge de la solitude, et dit n'avoir jamais été influencée par rien ni personne.

Personne, sauf peut-être un écrivain, qui était aussi un chimiste, et l'homme qu'elle admirait le plus : Primo Levi. En dépit de leur homonymie, Rita Levi Montalcini et Primo Levi n'étaient pas parents. Simplement « *de très bons amis qui avaient décidé en riant qu'ils étaient cousins parce que leurs familles étaient toutes deux turinoises* ». « *Nous nous téléphonions tout le temps*, raconte Rita Levi Montalcini. *Je le revois encore, peu de temps avant le Nobel. Il était venu écouter une de mes conférences. En sortant, il m'a dit : « C'était magnifique, mais je n'ai rien compris. » C'était quelques mois avant sa mort, en 1987. Je suis sûre qu'il ne s'est pas suicidé…* »

Comme le contrebandier piémontais de Primo Levi, dans *Le Système périodique*, Rita Levi Montalcini voudrait inviter ses contemporains à vivre libres et à chercher les pépites d'or dans le cours boueux de la vie. Son engagement antifasciste, sa fidélité à ses racines et à ses convictions – elle fut l'une des premières intellectuelles juives italiennes à s'engager publiquement contre la « sale guerre » du Liban –, ont fait d'elle une autorité morale dans son pays. De l'Italie entière, des jeunes, surtout, viennent la voir pour lui parler et lui demander conseil. D'où l'idée de ce livre, *Ton avenir* – son premier ouvrage non scientifique et non autobiographique –, qui s'adresse aux jeunes générations et ressemble à un « testament de sagesse ».

Haïssant les « *laudatores temporis acti* », ceux qui font l'éloge du temps passé, Rita Levi Montalcini regarde résolument vers l'avenir. Si elle effectue de vastes « coupes » historiques – de Sumer à nos jours, mêlant histoire des sciences et des civilisations, littérature et poésie –, c'est pour aider son lecteur à mieux se situer. Des capacités neuronales de l'*Homo* dit *sapiens* aux systèmes d'éducation, du déterminisme social aux derniers acquis de la génétique, du chômage à la place des femmes dans la société, du racisme à la drogue, rien n'échappe à ses analyses. Ce qui frappe, une fois encore, c'est cette capacité – généralement propre à la jeunesse – à s'étonner de tout, à refuser les « évidences », à considérer que tout peut être mis en question, discuté, expliqué, peut-être.

Confucius disait que l'expérience est semblable à une lanterne que l'on porterait dans le dos : elle n'éclaire jamais que le chemin parcouru. Rita Levi Montalcini n'ignore rien de cette image. Son livre n'est pas « *un décalogue de bonne conduite* ». Il invite seulement à « *voir le côté positif de toute chose* », à améliorer sa connaissance de soi, à s'adonner au travail tout en sachant « *perdre son temps* », à « *vivre en ayant pleinement conscience de la vie* ».

Au fond, ce que dit Rita Levi Montalcini n'est pas si éloigné du « *Connais-toi toi même* » de Socrate ou du « *Carpe diem* » d'Horace. Mais elle le dit à sa façon, avec un mélange de force et de délicatesse, d'intelligence et de « sympathie ». On pense à cette phrase de Marguerite Yourcenar, dans *Les Yeux ouverts*, qui s'applique si bien à Rita Levi Montalcini : « *Sympathie et intelligence sont ou devraient être solidaires. (…) Qui ne ressent pas profondément ne pense pas. On dirait presque qu'il y a eu chez l'homme spécialisation : comme certains insectes ont transformé leur organisme en machine-outil, nous, nous tendons à transformer une grande partie de nos capacités sensorielles ou affectives en cet ordinateur que le cerveau est pour nous. Si nous y perdons la sympathie quasi viscérale, nous n'y gagnons pas.* » Après avoir découvert comment se développe un cerveau, Rita Levi Montalcini examine comment s'épanouit une personnalité. Cette moderne *Lettre à Lucilius* est une leçon d'humanité. Chacun y trouvera des clés pour s'inventer un devenir, plus sûrement qu'au « *jeu des boutons* ».

Florence Noiville

(1) *La Science citoyenne, Rita Levi Montalcini à la question*, par Ruth Scheps, éd. Eshel, 1994.
(2) Plon, 1989.

TON AVENIR
Un Prix Nobel s'adresse aux jeunes
Traduit et adapté de l'italien par Béatrice Propetto Marzi.
Ed. Odile Jacob, 192 p., 98 F.



